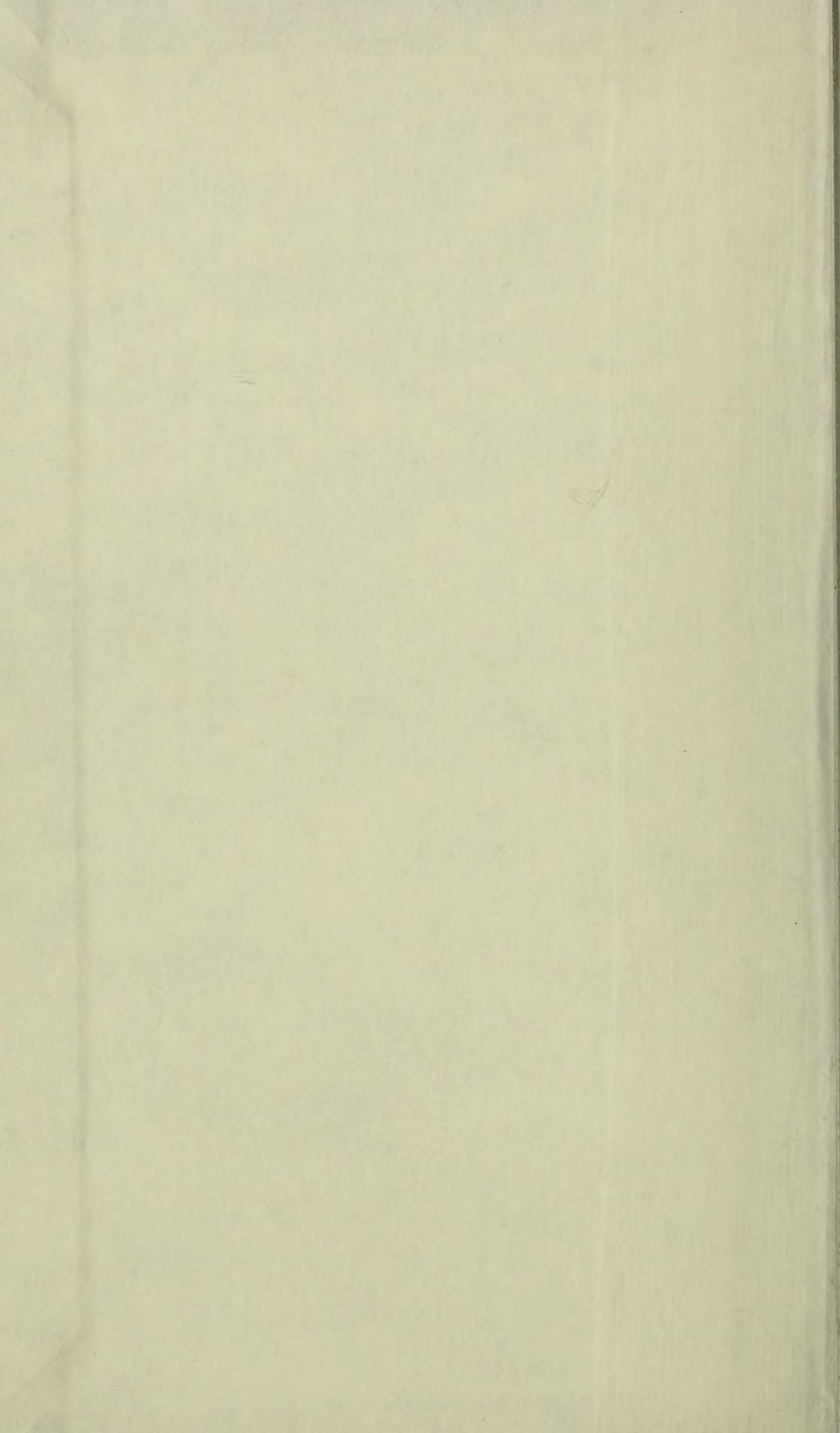
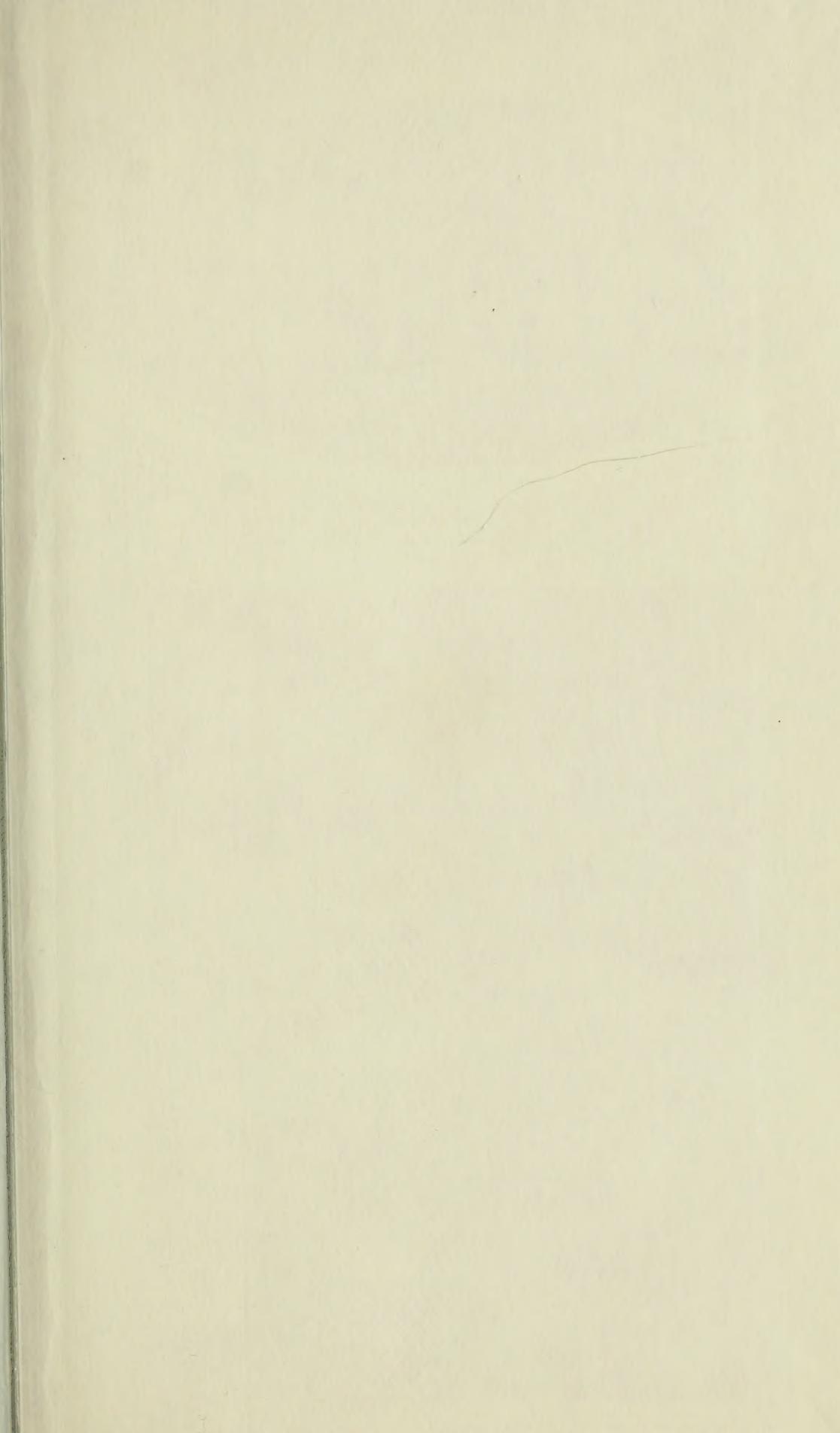
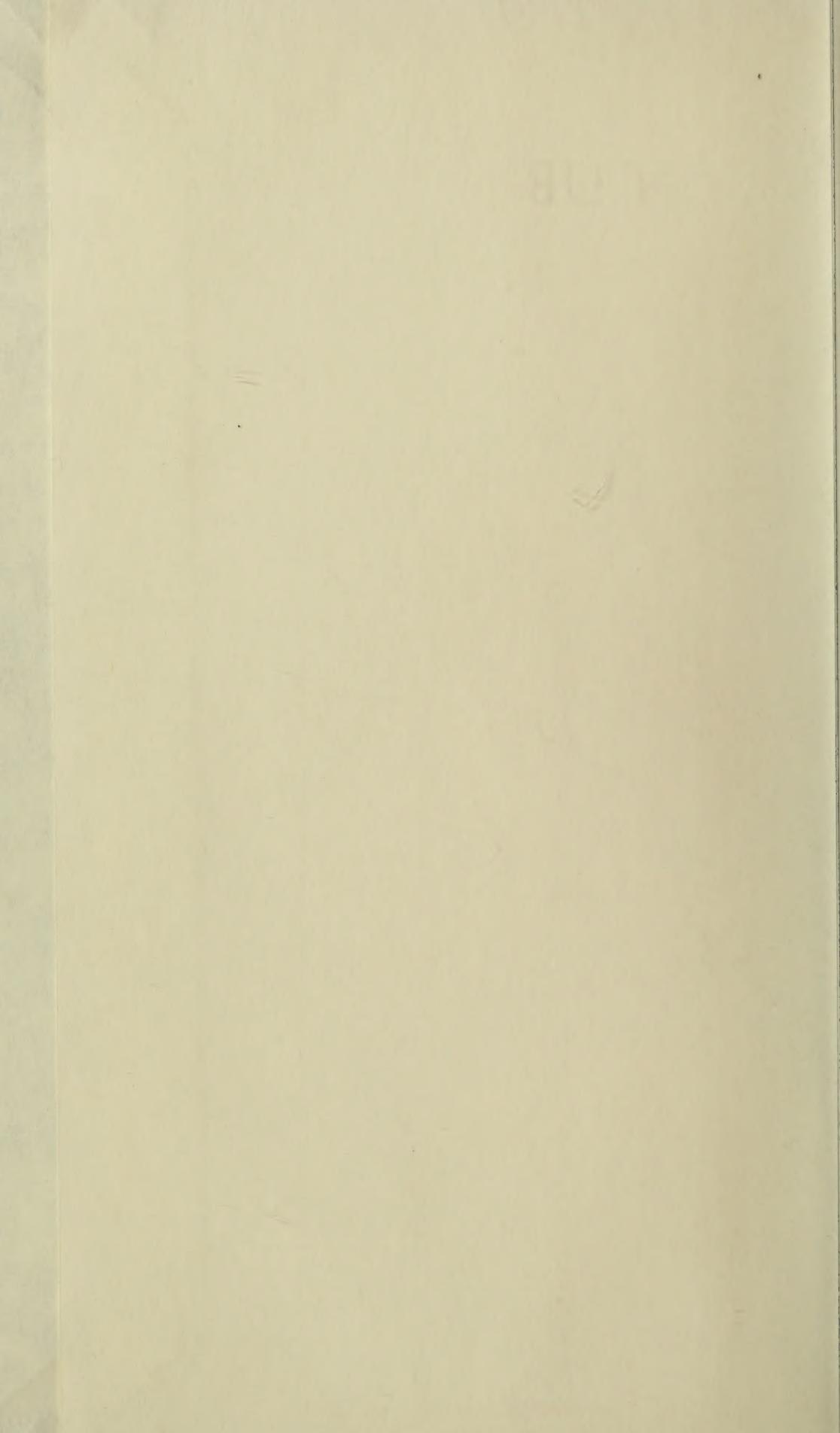


STORAGE-ITEM
LPC-MAIN

LP9-P19D
U.B.C. LIBRARY







Chroniques Libertines

CHRONIQUE
SCANDALEUSE
AU XVIII^e SIÈCLE



A. RAPEÑO.



La Chronique scandaleuse

La Chronique arétine

Le Gazetier cuirassé

= Il a été tiré de cet ouvrage =

= 5 Exemplaires sur papier Japon =

===== (1 à 5) =====

10 Exemplaires sur papier d'Arches

===== (6 à 15) =====

HQ 463

V48

1912

CURE



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of British Columbia Library



FRAGONARD. — LA FONTAINE D'AMOUR
(gravé par N.-F. REGNAULT)

CHRONIQUES LIBERTINES

La
Chronique Scandaleuse

OU

Mémoires pour servir à l'histoire de la génération présente
(1788-1791)

LA CHRONIQUE ARÉTINE
(1789)

LE GAZETIER CUIRASSÉ
ou Anecdotes scandaleuses de la cour de France (1771)

INTRODUCTION ET NOTES

par

JEAN HERVEZ

*Ouvrage orné de nombreuses gravures, hors texte
et dans le texte*

PARIS
BIBLIOTHÈQUE DES CURIEUX

4, RUE DE FURSTENBERG, 4

MCMXII



INTRODUCTION

Ce volume va se présenter comme une véritable gazette des dernières années du dix-huitième siècle, gazette à bâtons rompus, où la plume grince, pique, égratigne tous ceux ou celles qui ont été portés à la notoriété à des titres divers. Magistrats en bonne fortune, abbés de cour en maraude galante, grandes dames libertines, filles publiques amoureuses, matrones à l'affût... voilà les personnages que nous verrons défiler sur l'écran d'un cinématographe rapide, où l'image ne fait que passer en souriant ou grimaçant. Ce sont, en effet, à peine des chroniques que nous avons rassemblées en ces pages, bien plutôt des potins de coulisses, des racontars d'alcôves, des propos de boudoirs. Mais pour nier l'intérêt de ces « échos », il faudrait ignorer quelle fut, au dix-huitième siècle, l'importance de ces nouvelles à la main, de ces anecdotes, de ces épigrammes, de ces chansons que colportaient, sous le manteau, les professionnels indiscrets, véritables « mouches » de l'opinion publique, malicieux, mordants, spirituels, délurés, frivoles, coquets, toujours en mouvement, toujours amusants. Certes, ce n'est pas là de l'histoire ; mais

ce sont, nul n'en peut douter, des matériaux dont l'histoire aurait grand tort de faire fi.

En 1858, Paul Lacroix (Bibliophile Jacob) ayant à signaler un exemplaire de la Chronique scandaleuse (édition de 1791 en 5 volumes) offert aux lecteurs du Bulletin du Bibliophile pour 28 francs, s'acquittait en ces termes de sa tâche bibliographique :

« Voici un des recueils les plus curieux qui aient été imprimés pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle. L'auteur, ou plutôt le compilateur, était un bénédictin désfroqué, nommé Guillaume Imbert de Boudeaux, qui avait quitté la congrégation de Saint-Maur pour devenir journaliste, un peu pamphlétaire et grand coureur de nouvelles. Il habitait Paris et vivait dans le monde des gens de lettres, écoutant et recueillant tous les bruits, toutes les anecdotes, toutes les épigrammes qui circulaient de bouche en bouche : c'était là son butin, qu'il expédiait chaque semaine à Neuwied, où l'on imprimait ses lettres anonymes, sous le titre de Correspondance secrète, politique et littéraire, formant tous les ans un volume in-8 en cinquante-deux cahiers. Cette correspondance, qui avait pour objet de remplacer les Nouvelles à la main de Bachaumont, ne pénétrait pas facilement en France ; néanmoins, plus d'une fois, Imbert alla coucher à la Bastille en punition du scandale que son journal, distribué en Allemagne, avait causé à Paris. Imbert a refondu et délayé, en 18 volumes in-12, sous le titre : Correspondance secrète, politique et littéraire, ou Mémoires pour servir à l'histoire des cours, de la Société et de la littérature en France, depuis la mort de Louis XV, les premières années de sa publication de Neuwied, qui continua cependant à paraître périodiquement jusqu'en 1793. L'ouvrage, en 18 volumes, ne va pas au delà de l'année 1784. Imbert a tiré encore de son curieux journal la Chronique scandaleuse, dont la première édition n'a qu'un volume (1783), et qui s'est augmentée successivement dans les éditions suivantes. La dernière, celle de 1791, comprend les anecdotes relatives à l'histoire du temps, depuis 1783 jusqu'en

1788 ; le cinquième volume, qui a paru séparément, renferme aussi beaucoup d'emprunts faits à la Police dévoilée, de Manuel. » (1)

Quelque soixante-quinze ans auparavant, au moment de l'apparition de la première édition de cet ouvrage, Grimm écrivait : « C'est un pot-pourri de vieilles et nouvelles anecdotes, recueillies sans choix, écrites à la hâte, et souvent très défigurées, mais qui mérite cependant qu'on le distingue de la foule des recueils de ce genre, puisqu'il faut avouer que, du moins, quant au fond, il nous a paru contenir plus de vérités que de mensonges. (2)

Voilà qui suffirait pour justifier la publication des meilleures pages, des lignes les plus vraiment intéressantes de ce recueil, car il ne faut pas hésiter à reconnaître qu'il contient en foule d'indigestes pseudo-révélations. Nous nous sommes efforcé de faire un choix judicieux, adéquat à notre tâche, au plan que nous nous sommes tracé ; nous serions très heureux d'y avoir réussi.

Il nous paraît indispensable de rappeler que la Chronique scandaleuse, parue tout d'abord en un seul volume en 1783, fut réimprimée en deux volumes in-12 en 1786 ; et en 1788-1791, en cinq volumes in-12. Le cinquième volume de cette dernière édition, daté de 1791, porte cet avis des éditeurs :

« On prévient les personnes auxquelles le titre de la Police de Paris dévoilée, ouvrage nouveau, pourrait inspirer de la curiosité, qu'elles trouveront dans ce volume tous les articles puisés par M. Manuel dans les archives de la Police, qui ont paru propres à obtenir une place dans la Chronique scandaleuse. Ainsi ce cinquième tome peut être regardé comme un supplément à ceux qui l'ont précédé. »

Nous avons reproduit la substance de ce supplément dans Maisons d'amour et Filles de joie, le sixième et dernier volume

(1) *Bulletin du Bibliophile*, Mars-Avril 1858, n° 449, p. 893.

(2) *Correspondance littéraire de Grimm, etc.* Août 1783, t. XIII, p. 353. (Ed^o Paris 1880).

des « *Chroniques du XVIII^e siècle* » ; aussi avons-nous jugé à propos de ne pas nous répéter ici. M. Octave Uzanne, qui a publié en 1879 un choix des anecdotes de la Chronique scandaleuse, a reproduit en grande partie le contenu du tome V de l'édition 1791.

C'est dans leur entier que nous publions, à la suite de la Chronique scandaleuse, deux autres recueils de malicieuses biographies, de piquants échos :

1^o La Chronique Arétine, ou recherches pour servir à l'histoire de la génération présente. Caprée (Paris) 1789, in-8, recueil de biographies de femmes galantes, écrit par un homme bien renseigné, mais peu indulgent. Cette publication s'annonçait comme devant se continuer, désireuse de passer en revue les plus remarquables recrues du séduisant bataillon de Cythère. Mais seul a paru le premier cahier, celui que nous reproduisons dans son intégrité. J. Gay en avait fait une réimpression textuelle, précédée d'une note bibliographique en 1872, en un petit in-12 de VII et 63 pages, tiré à 100 exemplaires, et que par conséquent il est fort difficile aujourd'hui de se procurer.

2^o Le Gazetier cuirassé, ou anecdotes scandaleuses de la cour de France, imprimé à cent lieues de la Bastille à l'enseigne de la liberté MDCCLXXI.

On joint à ce volume : **Mélanges confus sur des matières fort claires et Le philosophe cynique, pour servir de suite aux anecdotes scandaleuses.**

Ces deux ouvrages ont une pagination distincte.

L'auteur de ces indiscretions « Charles Thévenot, condamné à l'immortalité sous le nom de chevalier de Morande, était voleur avant même qu'il eût l'âge d'être libertin, et des collègues il passa en prison pour avoir pris une boîte d'or dans une maison de débauche. Il vint à Paris et connut les grands seigneurs chez la Beauchamps et la Desmares. Il escamota au prince de Lambesc la belle Lacour, célèbre danseuse, qui s'était

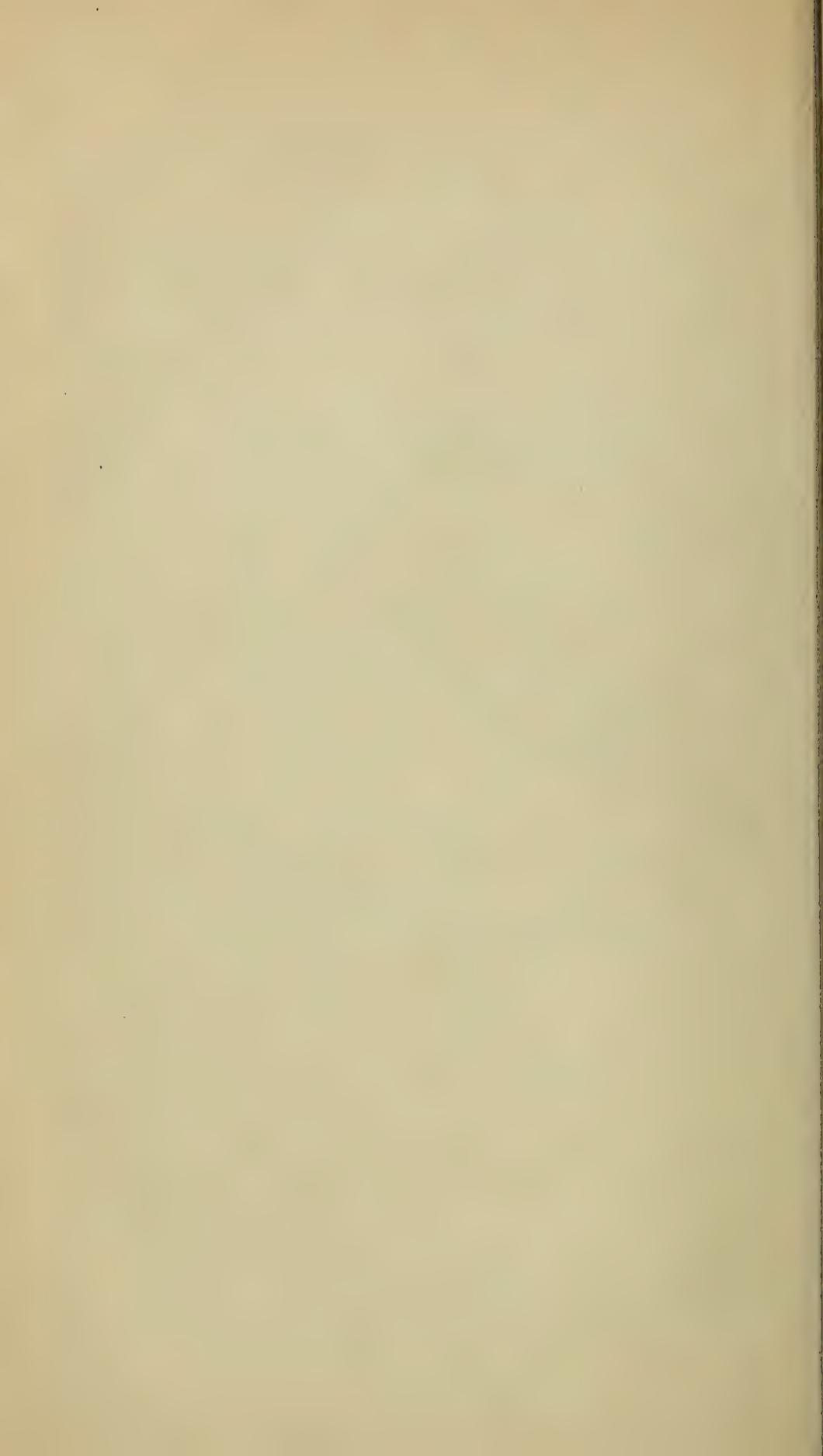
fait peindre toute nue par Lenoir, et la grosse Allard à M. de Flesselles ; mais comme il y joignit quelques bijoux, on l'engagea à se sauver en Angleterre. Là il publia le *Gazetier cuirassé* qui fit trembler Versailles et examiner si l'on devait mettre sa tête à prix. Mais Louis XV et Mme du Barry préférèrent capituler avec lui : ils lui envoyèrent une chaîne d'or et lui confièrent une sorte de police internationale. Aussi vers 1784, M. de Pelleport fit-il paraître un pamphlet anonyme intitulé : *Le diable dans un bénitier, ou la métamorphose du Gazetier cuirassé en mouche*. Paris, s.-d. in-8. » (1)

Ce Thévenot ou Théveneau de Morande, né à Arnay-le-Duc, en 1748, massacré à Paris en septembre 1792, spécialiste de pamphlets virulents, est l'auteur des *Anecdotes secrètes sur la comtesse du Barry, du Diable dans un bénitier, de la Gazette noire par un homme qui n'est pas blanc, du Portefeuille de Mme Gourdan*. Dans le *Gazetier cuirassé*, il visait surtout Mme du Barry, le comte de Saint-Florentin et le chancelier Maupeou, désignés en tête du frontispice par les trois chiffres D. B., — S.-F., — D. M.

Hector Fleischmann a étudié, avec des documents des plus curieux, l'étrange existence de cet aventurier, corsaire des lettres, au demeurant peu dangereux. Cette étude, fort intéressante à tous égards, se trouve dans *Marie-Antoinette libertine*, pages 33 et suivantes.

J. H.

(1) *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour*, par M. le C. d'I***, Paris, Gay. 1864, col. 638.



LA CHRONIQUE
SCANDALEUSE
OU
M É M O I R E S

*Pour servir à l'Histoire de la génération
présente, contenant les anecdotes secretes
& les pieces fugitives les plus piquan-
tes qui ont occupé les sociétés pendant
les derniers tems.*

Ridebis & licet rideas.

Troisième Edition revue & corrigée.

TOME PREMIER.



PARIS,

Dans un coin d'où l'on voit tout.

M. DCC. LXXXVIII.

AVERTISSEMENT

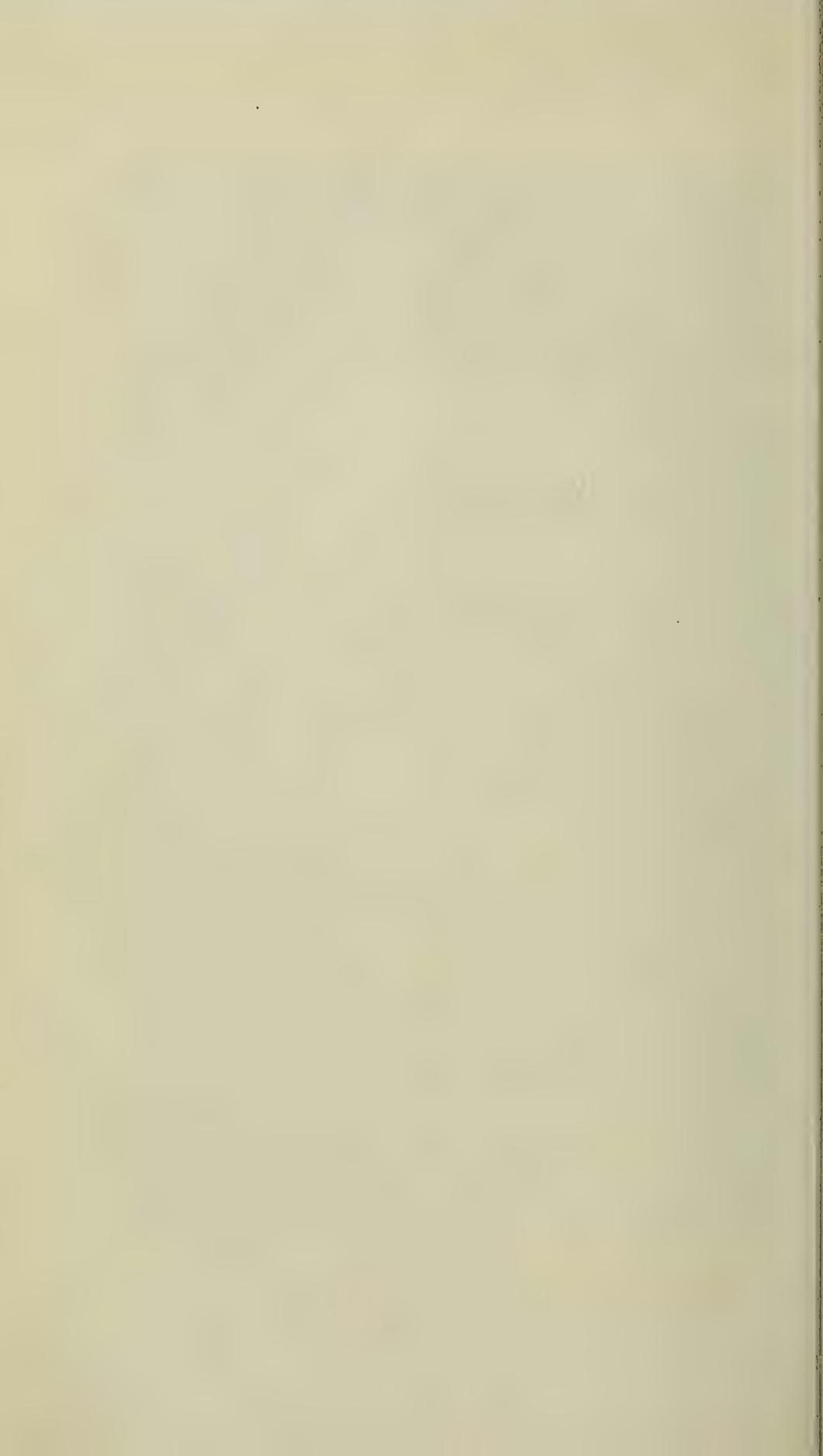
DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Nous avons beaucoup de recueils d'anecdotes. Il n'en est pas un qui puisse donner une idée juste de nos mœurs. C'est par des faits cependant, et non par des dissertations philosophiques, que l'on peut y parvenir. L'Éditeur de ces Mémoires en a proscrit ce qu'il a cru trop connu et ne pouvoir concourir à ce double objet : faire connaître ce qui est parmi nous l'espèce humaine, et amuser les lecteurs, dût-ce être un peu aux dépens de ses concitoyens.

Un volume est peu pour une matière aussi ample. Si celui-ci plaît, on continuera à mettre de semblables tableaux sous les yeux du public.



L'ASSAUT
(attribué à BOREL)





LA CHRONIQUE SCANDALEUSE

PREMIÈRE PARTIE

Vestris, le *diou* de la danse, a fait véritablement ce que nos roués appellent une fin : c'est-à-dire qu'il s'est marié (1). Mlle Heinel lui tenait au cœur depuis longtemps. Était-ce pour l'avoir souffletée en plein théâtre, il y a quelques années (2) ? Était-ce parce qu'il s'en était vu dédaigné ? Quoi qu'il en soit, Vestris n'avait pu la voir passer sans concupiscence dans les bras d'un rival. Ce rival était Fierville, autre danseur français fixé depuis longtemps à Londres où son talent, mais particulièrement son caractère romanesque, lui ont acquis la considération et la fortune. Mlle Heinel, y étant allée, fixa telle-

(1) C'est vers 1773 que Vestris épousa Mlle Heinel, célèbre danseuse de Stuttgart, dont les charmes sur la scène de l'Opéra avaient séduit le comte de Lauraguais au point de lui faire oublier ceux de Mlle Arnould. Bachaumont disait d'elle : « On croit voir Vestris danser en femme. » Ses ennemis lui reprochaient son goût pour les femmes, qui lui fit aller chercher à Londres d'expertes tribades. (*Mémoires secrets*, 7 janvier 1773).

(2) Cette querelle datait de 1771, « à l'occasion d'un pas où Mlle Heinel voulut danser, et dans lequel Vestris se ménagea tout le brillant comme maître des ballets. » (*Mémoires secrets*, 9 février 1771).

ment l'admiration des Anglais, que plusieurs milords portèrent l'enthousiasme jusqu'à lui proposer deux et trois mille guinées pour coucher avec elle, ce qu'elle rejeta dédaigneusement. Au lieu de guinées, Fierville (1) offrit son cœur à cette moderne *Laïs* ; et son offre fut acceptée. Mais ce ne fut point de leur part une simple amourette, et le *conjungo* fut prononcé à la face des autels. Quelques années s'écoulent : la satiété survient, Vestris arrive et fait enfin oublier son offense par l'hommage de son amour. Mme Fierville (Mlle Heinel) fait des arrangements en Angleterre et vient rejoindre son nouvel amant à Paris, où elle lui a donné sa foi conjugale à la face de nos autels, en attendant, sans doute, qu'un autre séducteur l'arrache de ses bras. Qu'une femme soit infidèle et perfide, ce n'est rien, vous diront nos gens du monde ; mais qu'elle soit marâtre, qu'oseront-ils répondre ? C'est pourtant le cas de Mlle Heinel, par son divorce avec Fierville. Elle a abandonné un enfant, fruit de ce mariage, qui par la fatalité de ces circonstances, se trouve sans existence positive dans la société. Il est heureux, pour lui et ses pareils, qu'une philosophie sage et bienfaisante les légitime comme hommes, aux yeux de cette nation libre et éclairée. O France ! quand daigneras-tu suivre un si bel exemple ?

Il s'est passé vers la fin de 1783 (2) une scène affreuse dans la rue Michel-le-Comte. Une espèce de moine défro-

(1) Bachaumont en parle comme d'un comédien, directeur de troupe, venu de Berlin en 1768 ; il vante son grand talent, et le déclare de beaucoup supérieur au sieur Le Kain pour la figure, l'organe et les autres parties de l'extérieur du comédien. (*Mémoires secrets*, 15 novembre 1768).

(2) Exactement le 1^{er} octobre 1783. Voir les *Mémoires secrets*, 13 octobre 1783.

qué se présente chez un portier de sa connaissance, accompagné d'un jeune Savoyard qui lui portait un petit paquet. Il demande la permission d'écrire une lettre dans une chambre quelconque de la maison. On lui donne une clef, il monte, et son commissionnaire le suit. Entré dans l'appartement, son premier soin est d'en fermer la porte, pour accomplir l'infâme projet qu'il avait conçu, d'assouvir sa brutalité sur ce jeune homme. Trouvant résistance, sa fougue devient rage, frénésie, fureur ; il porte à ce malheureux plusieurs coups de couteau, tant à la tête que dans les reins, et néanmoins il a l'atrocité révoltante de se prostituer sur cette sanglante victime. Il fait plus ; voilà ce qui comble la mesure, et ce que sans doute l'on aura peine à croire, il porte la scélératesse jusqu'à voler à cet infortuné trente-huit sous qu'il trouva dans sa poche ; mais tant de forfaits sont au-dessus des forces humaines ; sa tête se trouble ; il descend chez la portière pour laver ses mains teintes de sang. Son air effaré alarme, effraye ; il veut fuir, mais il est arrêté. La conviction de ses crimes était manifeste, aussi son supplice a-t-il suivi de près. Mais grand Dieu ! pour de tels monstres, quels supplices pourraient satisfaire la vindicte publique, et imposer assez de terreur à leurs pareils ?

Il est difficile d'expliquer s'il y a plus de génie que de folie dans ce que le docteur Graham vient d'exécuter à Londres. Quoi qu'il en soit, le mystère aiguillonnant partout la curiosité, et la singularité ayant eu des prôneurs dans tous les siècles, on peut présumer que cette entreprise lui assurera une brillante fortune. Voici la description de son établissement.

TEMPLE DE LA SANTÉ

Le docteur Graham a décoré de ce nom un vaste hôtel, situé dans la rue de Pall-Mall, près du palais du Roi. L'entablement est orné de trois figures, Vénus ayant à ses côtés Minerve et Junon. Au-dessous on lit les inscriptions suivantes : LE TEMPLE DE LA SANTÉ, LE BONHEUR DES MONARQUES, LA RICHESSE DES PAUVRES. Plus bas on aperçoit la statue qu'il a dédiée à Esculape, et enfin on lit sur la porte : *Point de garde ne veille à cette porte, afin d'en laisser l'entrée au riche comme au pauvre.* Cependant, malgré cette inscription, deux hommes de la plus grande taille, revêtus d'une longue robe et garnis d'une cuirasse, sur laquelle est écrit : TEMPLE DE LA SANTÉ, ne laissent entrer aucune personne qu'elle n'ait payé six livres sterling.

A peine a-t-on posé le pied droit sur le premier degré de l'escalier qu'on entend une musique harmonieuse, composée d'instruments à vent, qui ne parvient à l'oreille qu'à travers des ouvertures pratiquées et cachées dans l'escalier, et que les parfums les plus suaves viennent flatter l'odorat jusqu'à l'entrée d'un magnifique salon, destiné à des lectures, par lesquelles le docteur prétend rendre nulle la stérilité, quoiqu'il n'ait jamais eu d'enfants. Malgré qu'il ne gaze en aucune manière les termes qui ont rapport à cette branche d'anatomie, les dames comme les hommes y accourent en foule et l'entendent sans scrupule.

INTÉRIEUR DU TEMPLE

L'intérieur des palais des fées n'a jamais rien offert de plus recherché et de plus majestueux. Les guirlandes, les

miroirs, les cristaux, les métaux dorés et argentés y sont placés avec profusion et y réfléchissent de toutes parts une lumière éblouissante.

La musique précède chaque lecture, depuis cinq heures jusqu'à sept, que le docteur Graham se présente sous la robe et le ton doctorals ; à l'instant succède un silence qui n'est interrompu à la fin de la lecture que par une commotion électrique communiquée à toute l'assemblée, à l'aide des conducteurs cachés sous les tapis qui recouvrent toutes les banquettes. Tandis que les uns se moquent de l'étonnement des autres, on voit paraître un esprit qui sort de dessous le plancher de la salle ; c'est un homme d'une taille gigantesque, maigre et blême, qui, sans dire mot, remet au docteur une bouteille de liqueur qui, après avoir été présentée à la compagnie, disparaît avec l'esprit.

A cette étrange apparition succède, sous la figure de la déesse de la musique, une jolie femme qui, après avoir chanté quelques morceaux, s'éclipse à son tour.

Le docteur Graham ayant achevé sa lecture, les contribuables se retirent sans oser regretter les six guinées qu'ils ont sacrifiées à un spectacle aussi extraordinaire.

Avant les séances, le docteur offre au public de faire dissiper la mélancolie et la trop grande gaieté : en un mot, c'est l'électricité communiquée par des barreaux aimantés, qui a établi depuis plusieurs mois la réputation du docteur Graham, et l'on ne peut disconvenir qu'il a eu quelques succès.

Mais tous ces détails ne sont qu'accessoires à son établissement : un lit des plus somptueux en damas brodé, soutenu par quatre colonnes de cristal en spirale, chargées de fleurs en guirlandes de métal doré, en devient la base ; et moyennant cinquante louis, le docteur Graham

assure aux jeunes gens comme aux vieux époux qu'ils y obtiendront un rejeton de leur nom.

De quelque côté qu'on monte dans le lit, appelé lit céleste, on entend un orgue qui est bien à l'unisson avec trois autres, et une agréable musique dont les airs variés transportent les époux dans les bras de Morphée. Pendant près d'une heure que dure ce dernier concert, on aperçoit dans le lit des ruisseaux de lumière qui éclairent principalement les colonnes. A l'heure du lever, notre magicien vient tâter le pouls des croyants, leur donne à déjeuner, et les congédie remplis d'espérance en leur recommandant de lui faire des prosélytes. (1)

Si les passions sont la source des vertus, elles ont bien plus souvent des effets terribles et des suites funestes. Un riche agriculteur des environs de Meaux vient de nous en donner un nouvel et bien triste exemple. Lié très particulièrement depuis plusieurs années avec une femme du canton, quelques motifs de jalousie lui ont fait tramer le projet de vengeance le plus noir et le plus barbare. L'ayant un jour attirée dans les champs, il coupe une forte branche d'épine, l'émonde et l'affile par le bout. Profitant de l'isolement où il se trouvait avec elle, et de la condescendance avec laquelle elle se prêtait à ses feintes et perfides caresses, au lieu des plaisirs de l'amour, il lui fait éprouver les tourments du martyr le plus cruel

(1) Dans les *Aphrodites*, d'Andrea de Nerciat, il est question d'un lit électrique sur lequel mourut Mme de Conbanal, doyenne des vieilles des *Aphrodites*, dans les bras d'un huitième carme, essayé ce jour fatal. Ce lit, dit une note, est une « imitation en petit du fameux lit du docteur Graham dont parle, presque dès le début, certaine édition de la *Chronique scandaleuse*. » Voir *Les Aphrodites*, édition 1793-1909, tome III, p. 115 (note).

et l'empale. Cette malheureuse créature, trouvée quatre heures après, dans les dernières angoisses de la mort, n'a pu procurer aucun indice contre son bourreau, mais il fut soupçonné. Arrêté, questionné, il avoua son crime, et vint de l'expier sur l'échafaud. En vain sa famille a-t-elle offert des sommes pour l'y soustraire ; l'argent, cette fois, n'a pu prévaloir contre les lois ni contre la vindicte publique.

Les lettres d'Angleterre, en annonçant l'énorme banqueroute de Taylor, directeur de l'Opéra de Londres, ont fait mention de la conduite assez nerveuse qu'a tenue notre Théodore (1) dans cette circonstance. Se trouvant dans les coulisses lors de la nouvelle de cette fatale aventure qui lui ravissait dans un moment tout le fruit de ses espérances, elle lance d'abord quelques imprécations contre Taylor, puis, prenant sa résolution, elle se dispose à présenter une adresse au public. Le Roi, qui était présent, craignit que cette démarche n'occasionnât quelque fermentation dans l'assemblée, et fit ordonner à la danseuse de se désister. Sa réponse fut « qu'elle n'avait quitté la France que pour se soustraire à des ordres du Roi ; que, dans le pays de la liberté, elle voulait jouir de ses privilèges. Au surplus, ajouta-t-elle au porteur d'ordre, dites à Georges qu'il me paye et je consens à me taire. » Cette proposition n'ayant pas été agréée, Théodore continua sa motion et parvint, quoiqu'en assez mauvais anglais, à obtenir beaucoup d'applaudissements et de promesses.

(1) Elève de Lany, qui lui reprochait de manquer de sensibilité. Le sculpteur Machy fit son portrait en bergère. Elle épousa son confrère d'Auberval.

Les gens les plus sérieux par état s'amuse à Paris à faire de ces plaisanteries de société qu'on appelle mystifications, depuis que feu Poinset (1), d'innocente mémoire, en a été l'objet. L'abbé Arnaud, de l'Académie française, a supposé qu'un jeune homme de province avec lequel il est en correspondance, devait venir se perfectionner à Paris, dans la culture des lettres, qu'en conséquence il se proposait d'y voir les gens de l'art les plus distingués et, entre autres, M. le chevalier de Mouhy (2), dont il avait conçu la plus grande idée à la lecture de ses romans. Vous connaissez de réputation le chevalier de Mouhy ; c'est, après le chevalier du Coudray, l'être le plus ridicule comme auteur. Le prétendu jeune homme, pour commencer la connaissance, a envoyé à l'abbé Arnaud des stances à la louange du chevalier, et les voici. L'abbé Arnaud lui-même les a faits et les a lus à l'idole crédule.

Un des plus grands avantages
Dont le siècle ait joui,
C'est d'avoir vu les ouvrages
Du Chevalier de Mouhy.

(Ici le chevalier trouve de la facilité).

Il respire la noblesse ;
L'esprit en est ébloui.
Non : nul auteur n'intéresse
Comme Monsieur de Mouhy.

« Ah ! dit le chevalier en se ren gorgeant modestement,
votre jeune homme est trop honnête !

L'on prétend qu'il n'ait point d'homme
Qui n'ait quelquefois menti,
Mais personne ne ment comme
Le Chevalier de Mouhy.

(1) Poinset, l'auteur du *Cercle*, servit trop souvent de jouet à ses prétendus amis ou protecteurs. Casanova conte à son sujet une aventure lubrique survenue à Naples, en compagnie du fils de la comtesse de Limore (tome V, chapitre XI).

(2) Charles Monselet a consacré une étude à cet écrivain dans *Les oubliés et dédaignés du siècle dernier* (Paris, 1858).

— Comment ? qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce qu'on se moque de moi ? — Patience, monsieur le chevalier.
— Non, monsieur l'abbé, je n'écouterai pas davantage cette impertinence. L'abbé continue :

Le bon goût, l'adresse extrême
Dont chaque ouvrage est rempli,
Font préférer au vrai même
Les mensonges de Mouhy.

— Qu'entends-je ? c'est charmant ! quelle louange délicate et quelle adresse pour l'amener ? avoir l'air de dire une injure et faire un compliment ?

Du pays qui m'a vu naître
Je ne suis jamais sorti ;
J'en sortirai pour connaître
Le Chevalier de Mouhy.

— Eh, qu'il ne se dérange pas, il me connaît de réputation, cela suffit. Je serai pourtant charmé de voir ce jeune homme-là ; il promet.

Taille noble et jambe fine,
OEil brillant et réjoui ;
Voilà comme j'imagine
Le Chevalier de Mouhy.

(Ici le chevalier ne dit mot, parce qu'il est vieux, boiteux et bossu).

Qu'il doit inspirer d'alarmes
A tout amant, tout mari !
Comment résister aux charmes
Du Chevalier de Mouhy ?

— Dans ma jeunesse comme un autre, mais avec l'âge on se range. D'ailleurs il faut de la morale, et l'adultère n'en est pas.

Puissent donc les destinées
Conserver gras et fleuri,
Pendant de longues années,
Le Chevalier de Mouhy !

Ici finit la mystification qui a fait beaucoup rire aux dépens du bonhomme.

Le chevalier Receveur (1) arriva dans le mois de mars 1783 à Londres, et crut pouvoir profiter de l'esprit de coalition qui avait gagné toutes les têtes sur les bords de la Tamise : il s'adresse à celui même qu'il avait voulu enlever, il y a dix ans (l'auteur du *Gazetier cuirassé*). « Donnons-nous la main, lui dit-il, il y a ici des coquins de griffonneurs que votre exemple allèche, tendons nos toiles ensemble, et que toutes ces mouches qui nous fatiguent viennent s'y prendre. — Je le veux bien, répond l'homme aux cuirasses, mais je vous préviens que je vais être arrêté pour soixante guinées que je dois à un marchand tapissier. — A cela ne tienne, dit l'autre, allons chez mon banquier, nous prendrons sur ma lettre de crédit de quoi faire taire cet importun. Mais avant tout, découvrez-moi qui est l'auteur de cette polissonnerie des *Petits soupers de l'hôtel de Bouillon* (2). Ce coquin a écrit deux lettres à Paris ; j'ai vu ces lettres ; il faudrait se procurer de l'écriture de tout ce qu'il y a ici de Français suspects, afin de confronter. » Le premier auquel on s'arrêta fut un nommé Mauriçon, qui, après avoir joué des farces dans quelques bureaux de Paris, est venu inviter les gens de Londres à des soliloques en guise d'opéra-bouffon à une demi-guinée par tête. Le *Gazetier cuirassé*,

(1) Inspecteur de police envoyé à Londres en 1774 pour rechercher et ramener en France le sieur Thévenot de Morande, auteur du *Gazetier cuirassé*, pamphlétaire impénitent. Receveur ne réussit pas. Quelques années plus tard il paraissait une brochure de 123 pages, intitulée : *Le Diable dans un benitier* et la *Métamorphose du Gazetier Cuirassé en mouche*, ou tentative du sieur Receveur, inspecteur de police de Paris, pour établir à Londres une police à l'instar de celle de Paris. Revu, corrigé et augmenté par M. l'abbé Aubert, censeur royal. L'auteur doit être Anne-Gédéon, marquis de Pellepore.

(2) *Les petits soupers et les nuits de l'hôtel Bouillon : Lettre de Milord, comte de *****, à Milord ****. A Bouillon, 1783. Satire mordante contre la princesse de Bonillon et le marquis de Castries. L'auteur en est Anne-Gédéon, marquis de Pellepore.

ne sachant comment s'y prendre pour avoir de son écriture, dit à un certain la Fite de dire à un certain Jombert qu'il y avait cinq guinées à gagner pour celui qui rapporterait réponse à une lettre qu'on lui donnerait pour Mauriçon. Jombert va conter le cas à un certain Dupuis, qui se met en tête de gagner les cinq guinées, et fabrique sans scrupule l'écriture désirée. Le vieux Goudar, satellite de Receveur, soupçonne la fraude, et rencontrant un jour le célèbre Philidor, ami de Mauriçon, il lui propose l'affaire, persuadé que ce moyen sera le plus sûr. — Volontiers, lui dit le musicien, je vais chercher Mauriçon, il écrira sous ma dictée. — Eh ! non, reprend Goudar, il ne faut pas que Mauriçon sache de quoi il s'agit. — Laissez-moi faire, dit Philidor en se moquant de lui, je vais vous l'amener. Pendant ce temps on distribuait et on affichait dans les rues de Londres un billet d'alarmes pour rendre le peuple attentif sur les desseins de l'inspecteur de police de Paris. Ce billet était ainsi conçu :

*Tocsin contre les espions français et avis aux étrangers
qui n'aimeraient pas aller pourrir à la Bastille.*

Les braves et généreux Bretons sont avertis qu'il y a ici des inspecteurs de la police de Paris, logés dans la cité, et quelques-uns de leurs satellites dans les environs de Saint-James, lesquels font le guet, jour et nuit, munis de bâillons, de menottes et de poignards, dans le dessein d'enlever et de transporter en France les auteurs et éditeurs des trois ouvrages suivants, etc.

Enfin le temps s'étant écoulé vainement, M. le comte d'Adhémar arrive à Londres, et fait venir Receveur. « As-tu trouvé ce que tu cherchais ? lui a demandé l'ambassadeur. — Non, monseigneur. — Eh bien, cela étant, décampe et qu'après-demain tu ne sois plus à Londres ».

Le maréchal de Richelieu (1) assistait à un de ces petits soupers qui se donnent si fréquemment à Paris. Il se mit à rire aux éclats. Les quatre dames qui étaient de la partie voulurent en savoir le sujet : c'était à qui le devinerait ; on faisait mille conjectures, et toutes tombaient à faux ; le maréchal refusait absolument de s'expliquer : il avait déjà répété plusieurs fois que ces dames ne lui pardonneraient pas cette confidence ; la curiosité féminine s'augmentait d'autant plus ; on force le duc à découvrir son secret ; il cède enfin, en exigeant des lettres de grâce que ces dames lui promirent. — Eh bien, leur dit l'octogénaire, il faut vous obéir : la galanterie est de tous les âges ; un souvenir charmant excitait mes ris ; je me rappelais qu'autrefois j'avais eu le bonheur d'être reçu dans le lit de chacune de vous ; aujourd'hui je ne puis que vous le dire.

Madame Dugazon, actrice de la Comédie Italienne, en était tout au plus à son quinze ou seizième galant, depuis six mois qu'elle ne vivait plus avec son mari, lorsque celui-ci s'avisa de le trouver mauvais. Le comte de *** était de tour chez la belle lorsque Dugazon vient à entrer. Après quelques moments, il dit à sa femme : Madame, souhaitez le bonsoir à M. le comte ; aujourd'hui je reste ici. La belle toute tremblante bégaye un adieu au comte en lui faisant signe d'éviter les querelles pour l'amour d'elle. Enfin le mari reste maître du champ de bataille ; mais le comte était de fort mauvaise humeur : le lendemain, le surlendemain, il allait partout disant que Dugazon était un drôle, un polisson, qu'il lui couperait les

(1) Voir *La Régence galante* (Chroniques du XVIII^e siècle), chapitre IV : "Le Don Juan de la Régence".

oreilles. Si les oreilles de Dugazon n'ont pas été coupées, elles furent du moins fort échauffées de tous ces propos qui lui revinrent, et le hasard fit que quelques jours après il se trouva avec le comte, qui recommença devant lui les mêmes discours. Dugazon, qui est un des plus braves histrions du siècle, lui signifia qu'il ne pouvait souffrir tant d'affronts accumulés sur sa tête. Cette déclaration lui en attira un de plus ; le comte lui applique un bon soufflet ; l'autre dans la minute le lui rend de toute sa force. Ces deux rivaux brûlaient de se battre, on les sépare, on les garde. Dugazon reçoit des ordres de la police, et sa femme, avec tous ses talents, est menacée d'un tour à la maison de force. Enfin, nos deux messieurs en ont été chacun pour un soufflet, et l'on était fort curieux au Palais-Royal de savoir la tournure que prendrait cette grande affaire. On se demandait au Caveau comment cela finirait, et ce que M. le comte ferait du soufflet qu'il a reçu : « Parbleu, répondit un plaisant, il le mettra avec les autres ». La prophétie s'est vérifiée (1).

M. le comte d'A***, lieutenant-général des armées du

(1) Les relations conjugales de Dugazon et de sa femme nous apparaissent sous un jour singulier, d'après une note des *Mémoires secrets* (2 avril 1784) : « Le sieur Asteley père, ce superbe homme de cheval, si renommé pour sa figure, sa taille, son adresse et sa vigueur, a eu désir de coucher avec une aussi charmante actrice : il a acheté fort cher deux de ses nuits et a toutefois mieux payé de sa personne. Dans cette double séance, il lui a fait courir vingt-deux postes : ç'aurait été surcroît de plaisir et la belle ne s'en serait que mieux portée, si le cavalier, monstreusement conformé, ne lui eût fait prendre un écart terrible et renouvelé une descente de matrice qu'elle avait eue autrefois : en sorte que, dans le cas où elle guérirait, elle ne pourrait plus faire le moindre effort, sans craindre un pareil accident. Le sieur Dugazon, son mari, est le premier à conter l'aventure dans les foyers et dans les cercles ; il en plaisante, il dit que sa femme est une gourmande qui avale les morceaux trop gros. »

Roi, a été mis à l'Abbaye, pour avoir maltraité le tribunal des maréchaux de France. Las de sa prison et du régime qu'il y observait, il fit dire un jour au vieux maréchal de Richelieu qu'il ne pouvait plus vivre éloigné de sa femme, qu'il était tourmenté par des désirs violents, que la nature chez lui parlait d'une voix trop forte pour qu'il pût lui imposer silence. Avec cette gaîté charmante qu'il a toujours conservée, le maréchal de R... s'écria : « Ah, ah ! dites à M. d'A... qu'il ne sortira de prison qu'après m'avoir appris son secret ».

Quelques jeunes officiers eurent une querelle avec le guet chez Nicolet, l'affaire fut vive. Elle fut portée au tribunal des Maréchaux de France : le vieux Duc se souvint qu'il avait été jeune et mousquetaire. Son esprit chevaleresque lui fit approuver l'effervescence des jeunes militaires. Il blâma les gens du guet. Un de ces jeunes gentilshommes s'écria : « M. le Maréchal, un soldat a eu l'impudence de dire qu'il se f... de vous ! — Cela peut être, mais, Monsieur, comme il ne vous a pas prié de me le redire, ayez la complaisance de vous rendre à l'Abbaye ».

M. le Duc de *** surprit un jour sa chère moitié dans les bras du précepteur de son fils. Cette digne femme lui dit avec une impudence ducale : « Que n'étiez-vous là, Monsieur ? Quand je n'ai pas mon écuyer, je prends le bras de mon laquais ».

Le Chevalier de *** était à souper avec la demoiselle qu'on appelle Théophile ; ils parlaient de doux plaisirs et s'occupaient de l'espoir de les goûter bientôt ; la de-

moiselle, au milieu de son ivresse amoureuse, laissa échapper quelques témoignages de tristesse : « Qu'avez-vous, bel ange ? — Mon ami, je t'avouerai que j'ai un besoin, mais un besoin extrême de douze louis. — Ma divine, je suis au désespoir, mais je n'ai pas le sou, pas la moindre obole ; quel plaisir j'aurais eu à te donner cette bagatelle ! — Donner ! ah mon ami, je connais ta situation, c'était un simple prêt que je demandais, et pour peu de jours : je ne vends point mes faveurs à mon bon ami. » Là-dessus une effusion des sentiments les plus délicats : on allait se mettre à table et bientôt se jeter dans les bras de l'amour, pour se dédommager des rigueurs de cette maudite fortune ; on entend heurter à la porte : le chevalier ne sait pas trop quel parti prendre. — Ah ! c'est Monsieur, dit la demoiselle effrayée. Ce monsieur était un riche financier qui fournissait amplement à la dépense, tandis que le chevalier était aimé pour lui. Celui-ci se réfugie dans un cabinet. Notre financier, avec ses deux jambes cagneuses, accourt pour embrasser sa charmante : « Enfin, ma reine, me voilà débarrassé de ce malheureux tapis vert où j'étais cloué. Morbleu, nos affaires ne vont point du tout. . . Les fermes sont à tous les diables, elles ne rendent que 30 pour cent et il n'y a que de l'eau à boire. — Ah ! Monsieur, je vous prie, laissez-moi avec vos fermes, vous augmentez ma migraine : eh bon Dieu ! bon Dieu ! ce sont des étonnements, des coups dans la tête ; aye, aye, aye ! — Mais, mon amour, voilà un vilain mal de tête, bien hors de saison ; maugrebleu de la migraine. . . je venais. . . — Oh ! Monsieur, allez-vous-en, allez-vous-en. — Comment, je ne souperai pas avec toi, et voilà un couvert tout prêt. — Il est vrai que je me préparais à manger un morceau quand ce malheureux mal de tête m'a surprise : au nom de Dieu, laissez-moi, laissez-

moi, ce sont des souffrances inouïes ; je me flatte que le repos me raccommodera. — Le repos ? mais moi pour mon argent... Pour mon argent ?... à propos, n'auriez-vous pas douze louis à me donner ? je suis d'une humeur de chien, c'est pour une marchande de modes qui ne me laisse pas respirer. — Que veux-tu dire avec ta marchande de modes ? Entre nous, ma bonne amie, sais-tu combien tu me coûtes ? oh, moi je sais compter. — Fi donc, Monsieur, est-ce que l'on compte ses plaisirs ? il me faut ces douze louis et tout à l'heure, sinon je vous saute aux yeux. — Patte de velours, mon chat, patte de velours, je te dis que je n'ai pas un écu... Demain. — Ce serait dans la minute qu'il me les faudrait ; voilà ce que c'est que de se prendre de goût pour ces Messieurs des fermes, ils sont d'une ladrerie ! — Tu ne veux donc pas me donner un baiser ? — Vous baiser, moi ? j'aimerais mieux... Monsieur plaisante... » Pendant que le financier embrasse la demoiselle, il met adroitement douze louis sur sa cheminée et prend enfin le parti d'abandonner sa Lucrèce à la migraine qui l'afflige. Elle accompagne jusqu'à la porte son Crésus, sans s'être aperçue de son bienfait. Le Chevalier sort du cabinet, voit les douze louis, les met dans sa poche. La demoiselle revient en se plaignant de l'inflexible avarice de ces gens à argent. — Ma chère, lui dit le Chevalier, je cède au désir de vous obliger, je ne dissimulerai pas que j'ai hésité, mais l'amour l'emporte ; tenez, voici ces douze louis, c'est, ma foi, toute ma fortune. La maîtresse est enchantée et promet bien de rendre cette somme ; ils soupent gaiement et la nuit est encore plus agréable. Le lendemain, le financier revole auprès de sa fidèle, il meurt d'envie de savoir quel sentiment aura produit sa galanterie ; il s'attend à des remerciements, à des caresses ; on le reçoit maussadement, on

l'accable d'épithètes malsonnantes ; on lui déclare même qu'il faut prendre son parti. — Mais, s'écrie le financier, ma petite, vous êtes une ingrante ; comment, je vous ai donné hier ces douze louis que vous m'avez demandés avec tant d'humeur. — Vous m'avez donné hier douze louis ? Vous ? — Eh oui, moi-même, je les ai posés sur votre cheminée... Contestations, reproches, refus de croire Monsieur ; enfin, il a fait tous les serments, il a juré par Plutus. On vient à être persuadé. — Il faut donc, dit la demoiselle, que j'aie été volée ! La douceur renaît dans le commerce ; mais l'infante, à peine a-t-elle aperçu le Chevalier qu'elle lui dit en riant : — Oh ! je le crois bien, Monsieur le fripon, que je ne vous rendrai pas ces douze louis : allez, on pardonne tout à l'amour, nous mangerons ensemble cette libéralité de Monsieur. Le Chevalier avoua tout, en rit lui-même, et les deux amants n'en furent que plus empressés à duper le financier.

LIGURIE

Conte traduit du Grec

Ligurie entra un jour brusquement dans ma chambre. L'égarément de ses yeux, la précipitation de ses mouvements, le désordre de sa chevelure et de ses habits, tout annonçait en elle un trouble et une agitation extraordinaires. J'étais encore au lit ; elle s'assit près de moi, elle m'embrassait, elle voulait parler ; mais elle était trop émue et sa bouche ne rendait que des sons mal articulés. J'aime tendrement cette aimable enfant : je crus qu'elle

venait d'essayer quelque disgrâce : j'essayai par mes caresses de lui rendre sa tranquillité ; enfin peu à peu elle se remit et dès qu'elle eut recouvré l'usage de la parole : « Ah, ma chère Leucosie, s'écria-t-elle, qu'ai-je à vous apprendre ! Hier, au coucher du soleil, il m'a semblé voir Biblis ; elle s'approche de moi d'un air mystérieux, elle m'enveloppe la tête d'un voile blanc et m'ordonne de la suivre. J'obéis sans hésiter, vous savez quelle est ma confiance en cette femme ; nous traversons la ville jusqu'à l'endroit où demeure mon tuteur, nous entrons dans une rue étroite et détournée, alors le peu de jour qui nous avait éclairé jusque là nous abandonne totalement. Le silence qu'observait Biblis, l'ignorance des lieux, la nuit affreuse qui m'environnait, me pénétraient d'une terreur secrète dont je ne pouvais me défendre. — Eh ! où me conduisez-vous, ma chère Biblis, lui ai-je demandé ? Elle ne me répond point. Une porte s'ouvre et nous descendons à tâtons dans un souterrain obscur où conduisait un degré tortueux. »

Imaginez, ma chère Leucosie, de quelle frayeur j'étais pénétrée. Biblis, après m'avoir guidée quelque temps dans l'obscurité, me quitte tout à coup. Vous êtes, me dit-elle, dans le temple d'un Dieu ; gardez-vous, quoi qu'il vous arrive, de troubler par vos cris la célébration des mystères. En finissant ces mots, elle s'éloigne de moi.

« La surprise me rendait immobile ; je ne savais que penser. De quelle nature sont donc les mystères qui se célèbrent ici, me suis-je dit à moi-même ? pourquoi les couvrir d'une nuit si épaisse ? mais les Dieux ne s'expliquent pas sur la manière dont il veulent être adorés. Ce n'est pas à nous à pénétrer le secret dont ils sont jaloux. Il suffit de savoir que je suis dans leur temple. Sans doute on respecte ici l'innocence, et Biblis m'aime trop pour m'ex-

poser à quelques périls. Ces courtes réflexions m'ont tranquillisée. J'ai étendu les mains autour de moi pour m'assurer si je n'avais point de compagne de mon aventure, à qui je pusse demander des éclaircissements, et j'ai prêté l'oreille avec attention, pour entendre s'il ne se faisait pas quelque bruit, qui servit à diriger mes pas. »

« Du sein du silence qui régnait autour de moi, il s'échappait de temps en temps des soupirs, non de ces soupirs douloureux que nous arrache un sentiment amer ; ils allaient jusqu'à mon cœur, mais ils y portaient moins la compassion qu'une certaine émotion douce qui faisait couler dans mes veines un feu subtil. J'éprouvais un sentiment inconnu. J'étais hors de moi-même, je désirais, je craignais, sans connaître l'objet de mes désirs et de mes craintes. Un petit bruit qui s'est fait entendre m'a forcée de redoubler mon attention. Il était tel que celui que fait un pas léger et suspendu. Le bruit semble s'approcher de moi : dans le moment on prend une de mes mains. Vous connaissez ma timidité, ma chère Leucosie. Seule dans un lieu où tout me paraissait incompréhensible, quand j'ai senti qu'une main étrangère saisissait la mienne, ne devais-je pas crier ? néanmoins j'ai fait mes efforts pour m'en débarrasser. — Pourquoi me fuyez-vous, charmante Ligurie ? me disait une voix basse, trop forte pour être la voix d'une femme ; mais si sonore, si douce, si touchante que ce ne pouvait être celle d'un mortel ? »

« Pourquoi me fuyez-vous ? que craignez-vous de mes caresses et de mes transports ? je suis le Dieu que l'on révère en ces lieux. Eh ! que me servent l'encens, les victimes que l'on m'offre, les honneurs dont on m'accable, si je n'aspire qu'au bonheur d'être aimé, sans pouvoir y réussir. »

« Vous êtes un Dieu, ai-je repris encore plus effrayée ?

eh ! qu'exigez-vous de moi, hors le respect et la crainte ? — S'ils sont faits pour moi, ce n'est pas de vous que je les exige, vous de qui dépend mon bonheur, vous dont la possession me flatterait mille fois plus que l'immortalité même. Arrêtez, aimable Ligurie, ne troublez pas, par vos froideurs, la félicité d'un Dieu qui ne se servira de son pouvoir que pour vous rendre heureuse, si vous voulez l'être pour son amour. »

Jugez de mon embarras, ma chère Leucosie ; que pouvait répondre une fille sans expérience, à un Dieu puissant qui la pressait ? car je ne doute pas que ce ne soit un Dieu. Il n'y a rien d'humain dans toute mon aventure. Vous croyez donc, ai-je répliqué, que je m'abuse ainsi sur le faible pouvoir de mes charmes ? vous êtes un Dieu, le cœur me le dit : jamais l'approche d'aucun mortel ne m'a occasionné le saisissement que j'éprouve ; mais votre puissance m'alarme plus qu'elle ne me rassure ; qu'ai-je à prétendre si je me livre à vos transports ? jouet d'un goût passager, aujourd'hui l'objet de vos désirs, demain de votre indifférence, peut-être de vos mépris, si je consens à vous écouter et que je prenne de l'amour, à quel affreux désespoir vais-je être livrée ? ne sais-je pas comme les Dieux aiment, et les serments d'amour vous engagent-ils plus que les humains ? »

« Ah ! m'a répondu la voix, ne jugez pas de mes sentiments par ceux des autres, ne me forcez pas à détester la grandeur suprême qui me ferme l'entrée de votre cœur. L'ardeur que je ressens, ma chère Ligurie, n'eut jamais d'exemple ni dans les cieux ni sur la terre ; demandez-m'en des preuves. Eh ! que ne ferai-je pas pour m'assurer votre possession ! oui, j'en jure par vos charmes, par les désirs vifs et pressants qui me transportent hors de moi-même, par les feux brûlants qui me ravissent et qui me

dévoient, vous seule pouvez faire mon bonheur, et si votre cœur se laissait aller à quelques mouvements de reconnaissance, la mienne n'aurait pas de bornes. Mais vous êtes muette et mes transports, tout vifs qu'ils sont, ne sauraient même vous émouvoir. Ah ! destin cruel, je ne vois que trop mon malheur, j'ai combattu jusqu'à ce jour pour ne pas vous montrer un amour inutile ; mais mon feu se déclare enfin vaincu par sa propre violence. Junon me favorise, c'est elle-même qui sous la figure de Biblis vous a conduite en ce lieu si favorable à ma flamme, en ce lieu qui pouvait être pour vous et pour moi le théâtre du plaisir le plus pur et où je ne sens qu'augmenter mon martyre. O ma Déesse ! voyez l'état où vous réduisez mon cœur, et si le vôtre est fermé par l'amour, qu'il s'ouvre du moins pour la pitié ».

« Le Dieu, en tenant ce discours, insensiblement me tenait embrassée ; je ne songeais pas à me défendre. Un baiser qu'il me donna, m'a tirée de ma distraction. J'ai voulu m'échapper de ses bras, mais le feu de ses lèvres brûlantes avait déjà passé dans mon âme. Je m'efforçais de me dérober à ses embrassements, et je ne trouvais de force que pour y répondre. Enchanté d'un désordre qui augmentait encore par l'emportement de ses caresses, il m'a témoigné son ravissement par mille nouveaux baisers mêlés de nectar et d'ambrosie. Non, l'amour lui-même ne saurait mieux les assaisonner. Je ne te le cacherais pas. Si les désirs de mon amant, contents de leurs progrès, eussent expiré sur mes lèvres et ne se fussent pas portés plus loin, mes bras n'auraient fait d'efforts que pour le retenir. Mais hélas ! ses transports indiscrets m'ont bientôt rendue à moi-même. Cruel ! lui ai-je dit, en recueillant ce qui me restait de forces pour me défendre et pour lui parler, qu'osez-vous entreprendre ? Vous savez

sans doute inspirer de la faiblesse, voudriez-vous en profiter pour me séduire ? je suis innocente, vous êtes un Dieu, respectez-moi, respectez-vous vous-même, laissez-moi fuir. . . Me fuir, ingrater, m'a-t-il répondu, quand je quitte les Cieux pour vous ! je ne vous ferai pas valoir ce sacrifice : que ne puis-je vous en faire d'autres ! mais ne méritai-je pas de vous des sentiments plus doux ? quelle est après vous la mortelle qui pourrait me les refuser ? Ah ! me suis-je écriée, contentez-vous de toute ma tendresse.

« Eh ! quelle autre vous aimerait mieux que moi ? j'en atteste les Dieux que je crains ! je ne ressentis jamais ce que je sens pour vous, et c'est assez de vous dire que, dans le trouble où je suis, je n'ai pas trop de toute ma raison pour me défendre. — Vous m'aimez, Ligurie, a repris mon amant ? ô aveu qui m'enchanté ! vous m'aimez, redites-le moi encore. . . vous m'aimez ? . . . Le Dieu emporté par l'excès de sa reconnaissance m'a prodigué avec une nouvelle ardeur les caresses que mes reproches avaient suspendues ; j'ai fait ce que j'ai pu pour lui résister ; mais hélas ! que pouvais-je faire ? c'est un Dieu, je ne suis qu'une faible mortelle ».

« Comment vous les détaillerais-je, ma chère Leucosie, ces caresses si vives, ces protestations si tendres de mon amant ? Charmante Ligurie, me disait-il, je vous aime. J'en jure par le Stix, je vous aimerai toujours ; mais hélas ! que deviendrais-je, si même dans des siècles reculés je venais à vous perdre ? Quel supplice pour moi ! jugez de mon désespoir par mes transports présents. Combien ne regretterais-je pas de ne pouvoir mourir avec vous ? il y va de mon repos, les Dieux ne me refuseront pas cette grâce, vous jouirez de l'immortalité dont vos appas vous ont rendue digne ».

« Comment ! je serais immortelle ! lui ai-je dit, comblée de joie. Ah ! mon cher amant, je vous aimerai donc toujours. — Comme je prononçais ces mots, un bruit sourd s'est fait entendre, le Dieu s'est dérobé de mes bras. Je vous quitte, m'a-t-il dit, mais c'est pour vous revoir bientôt et vous revoir immortelle. J'en vais parler à Jupiter. Et dans le moment il s'est retiré ».

« Quelle séparation ! ah ! que j'ai souffert, ma chère Leucosie ! tous les plaisirs m'ont abandonnée avec mon amant ; ils n'ont laissé dans mon cœur qu'un vide affreux. L'horreur des ténèbres qui m'environnaient a redoublé, et, pour mettre le comble à mon abattement, des remords se sont fait sentir ; car quelque innocente que je sois, je n'en ai pas pour lors été exempte. Sans doute la vertu se plaint toujours, quelque précaution qu'on ait prise pour la rassurer, et la pudeur s'alarme même de la jouissance des plaisirs permis. Quoi qu'il en soit, maintenant je ne me reproche rien. Si je me suis livrée aux transports du Dieu, ce n'est qu'à titre d'époux : j'ai pour garants de sa foi ses serments, j'ai sa candeur et sa tendresse. Il m'avait à peine quittée, lorsqu'une voix inconnue m'a appelée par mon nom. Je me suis avancée du côté d'où elle venait ; on m'a tendu la main et je suis sortie du temple par la porte par laquelle on m'avait introduite. . . »

Ligurie n'est autre qu'une demoiselle Forestier, jolie marchande de modes de quatorze à quinze ans, dont le Duc D*** (1) était éperdûment amoureux. Biblis est la Dubuisson, un des plus habiles ministres qu'ait eus la fameuse Gourdan (2). Leucosie est une bonne amie de la

(1) Le duc d'Aumont.

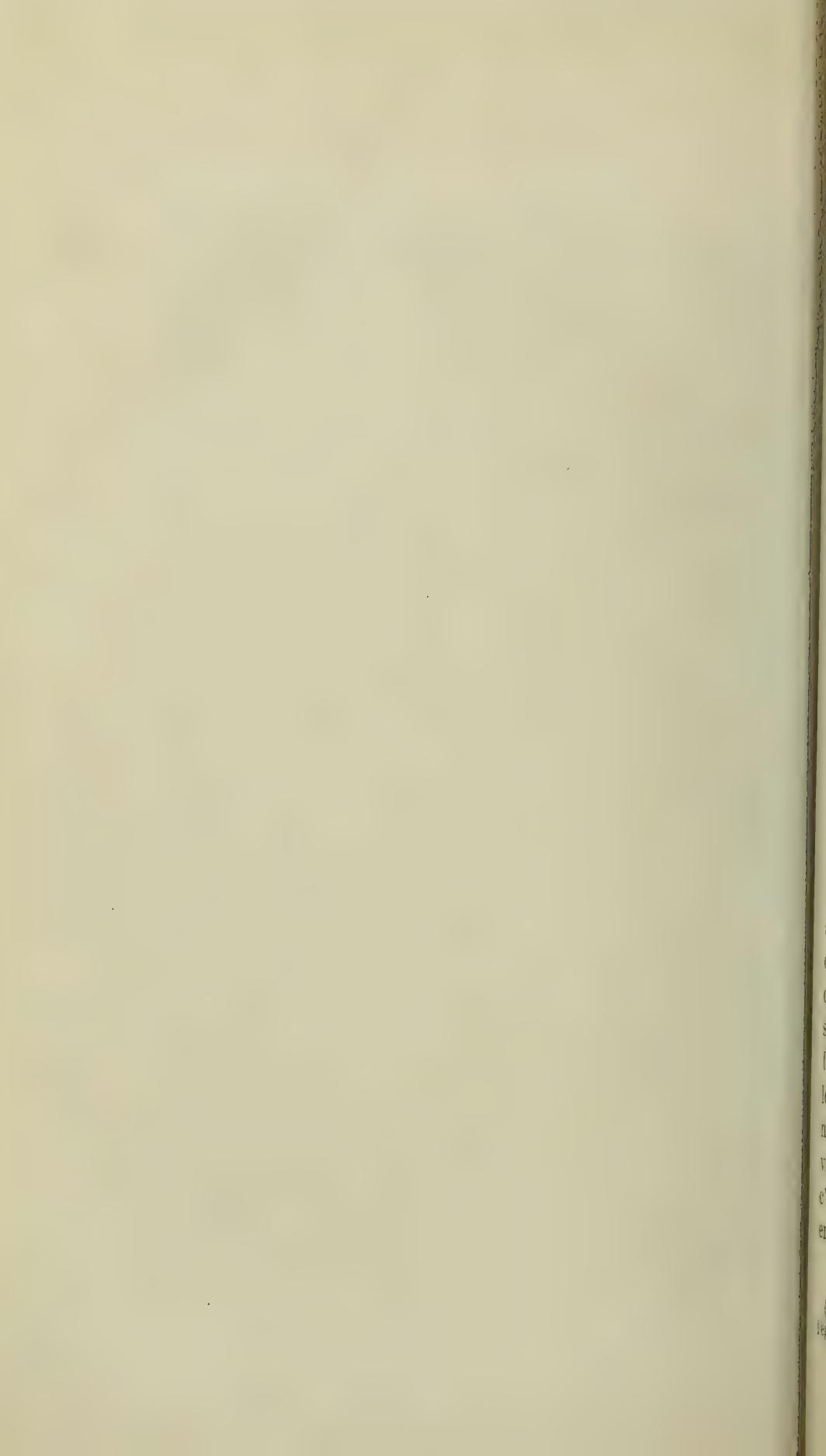
(2) Sur la Dubuisson et la Gourdan, voir *Maisons d'Amour et Filles de joie au XVIII^e siècle*, par J. Hervez (Bibl. des Curieux, 1911).

petite Forestier ; le temple n'est qu'un boudoir de la petite maison du Duc.

A peine Ligurie, ou, pour parler sans voile, Mlle Forestier, eût-elle cessé de parler, comme elle cherchait dans les yeux de sa compagne ce qu'elle pensait de cette étonnante aventure, et comme celle-ci s'apprêtait à lui communiquer ses idées, on frappe à la porte à coups redoublés. La compagne ouvre en tremblant.... C'était la Dubuisson qui s'annonçait elle-même par des battements de mains et des éclats de rire immodérés : elle saute au cou de la jeune amante. Eh, lui dit-elle, nous avons donc en vous une Déesse de plus : certes l'Olympe ne pouvait faire une meilleure acquisition. Entrez, Dieu charmant, cria-t-elle au Duc qui la suivait, venez donner à votre Déesse de nouvelles assurances de l'amour que vous lui avez juré et lui confirmer le don de l'immortalité. Le Duc vole aux pieds de la belle abusée qui comprend enfin comment elle a été prise pour dupe. La pudeur et la honte couvraient ses joues d'une rougeur forcée, et le dépit les baignait de larmes. Elle veut se débarrasser de son amant ; mais ses forces l'abandonnent. Punissez-moi, prenez ma vie, dit le Duc en la serrant étroitement dans ses bras : je suis un perfide ; je l'avoue, mais pardonnez, si je vous ai trompée quelques instants, c'est pour ne vous tromper jamais. L'amour dont je brûlerai toute ma vie pour vous sera ma seule excuse : puisse-t-il me mériter mon pardon !... Le Duc parlait avec grâce ; il est bien fait, jeune, galant ; il soupirait, il versait même des larmes qui paraissaient si naturelles ! enfin il était tel qu'il faut être pour persuader les femmes. D'ailleurs sa belle était amoureuse, sans expérience, et la colère dure peu dans le cœur des jeunes filles. Le Duc s'y prit si bien, qu'insensiblement les pleurs de la jeune personne se séchèrent. Vous pensez bien



L'IMPERTINENT
(attribué à BOREL)



qu'on ne tarda pas à pardonner la petite supercherie et qu'on scella le pardon par des caresses si passionnées que la vieille Dubuisson qui en était témoin en paraissait vivement émue, toute usée qu'elle est. Depuis ce temps, la jeune marchande de modes a une voiture, des dentelles, des diamants, une jolie maison bien montée.

Monsieur de la Blinaye, gentilhomme breton, vivait dans sa terre avec une fortune honnête, mais trop modique pour qu'il pût s'en écarter, habiter la capitale ou les grandes villes de sa province. La même raison l'avait empêché de se marier. Doué cependant d'un tempérament assez vigoureux, il avait été obligé de s'en tenir aux paysannes ses vassales, qui s'étaient trouvées honorées de sa couche ; ou aux femmes de quelques gentillâtres ses voisins, qu'il avait cocufiés. Il avait plus de soixante ans, lorsque des successions considérables lui étant arrivées, il s'est trouvé à la tête de cent mille livres de rentes. C'était le moment de jouir, et comme il était pressé par le temps, il se rend en diligence à Paris, le centre des plaisirs, où il pouvait aisément, par leur multiplicité et leur continuité, regagner ce qu'il devait perdre nécessairement du côté de la durée. Il prend un hôtel superbe ; il monte sa maison sur le plus grand ton et nage dans les délices. Il loue une loge à l'année à tous les spectacles. Celui qui le flatte le plus, c'est l'Opéra. Ses sens, en quelque sorte neufs à cet égard, lui procurent presque les impressions vives de la jeunesse : il ne tarda pas à payer le tribut, c'est-à-dire à devenir épris d'une nymphe de ce pays enchanteur. Mlle Beaumesnil fut celle qui le frappa (1).

(1) Elle avait remplacé, en 1766, Mlle Arnould, à l'Opéra, mais sans l'égalier.

La finesse de son minois, le piquant de son jeu, la légèreté, l'agrément de sa voix le séduisirent ; il se trouva enlacé sans s'en apercevoir, il ne pouvait manquer l'Opéra un jour où elle jouait : quand elle ne paraissait pas, il était dans une inquiétude extrême ; elle venait toujours trop tard sur la scène ; et elle s'en allait trop tôt. Il avait assez d'expérience pour sentir ce que cela signifiait, et heureusement son opulence le mettait dans le cas de ne pas craindre un refus. D'ailleurs le moment était favorable : il apprend que la chanteuse n'a point d'entreteneur, ni même d'amoureux, qu'elle est parfaitement sa maîtresse. Il saisit l'occasion et va la trouver. Il lui déclare qu'il est un provincial, un vieux Reître très gauche dans le commerce des femmes de spectacle ; que cependant, par un instinct naturel, il l'a démêlée et goûtée au milieu de cent autres : qu'elle lui plaît infiniment, qu'il en est fol, et qu'il a 50.000 livres à manger par an avec elle, s'il est assez heureux pour que ses hommages soient agréés. A travers ce ton brusque, et qui lui était peu familier, Mlle Beaumesnil découvre un genre d'éloquence très attrayant. L'originalité du personnage ne la rebute point, et elle semble disposée à accéder à ses dispositions. Les conventions ne tardent pas à se conclure. La plus importante était déjà annoncée et devait faciliter toutes les autres : il lui donne pour premier présent de noces mille louis, et du reste mille écus par mois. Il demande pour retour, non de l'amour, il sait que cela ne se commande point ; elle n'est pas plus libre de l'aimer que lui de ne la pas aimer ; mais il demande des égards, des caresses, tout ce qui peut le supposer ou y suppléer. Il désire, en second lieu, qu'elle écarte tous ces freluquets, ces petits-maîtres, ces talons rouges, dont l'essaim fourmille autour d'elle. Enfin, il exige le plus grand secret ; il craint le

ridicule qui rejaillirait sur lui d'une passion si tardive. Une seule femme de chambre affidée doit l'introduire dans la nuit, et durant le jour ses visites ne doivent ressembler qu'à celles d'une multitude de gens graves, d'amateurs, de Seigneurs sensés qui viennent la voir.

L'actrice s'était si exactement conformée aux intentions de M. de la Blinaye, qu'il était très content. Leur union durait depuis plusieurs mois, et la reconnaissance chez Mlle Beaumesnil était si vive, si empressée, si ardente, qu'à tous les yeux elle aurait eu les caractères d'une vraie passion, sans l'âge de l'amant et cette qualité d'entrepreneur, si incompatible avec l'amour. Quoi qu'il en soit, le soin même qu'avait pris M. de la Blinaye pour s'assurer exclusivement de la possession de ce trésor, contraria ses intentions, et fut vraisemblablement ce qui troubla son repos et son bonheur.

Il avait pris dans son hôtel son neveu, le chevalier de la Royerie, jeune officier aux gardes, qu'il aimait beaucoup et dont il comptait faire son héritier. Son objet était en conséquence de le marier promptement. Jusque-là il veillait sur lui avec attention, et ce militaire n'était pas entré pour peu dans ses raisons de tenir cachée son inclination ou plutôt sa faiblesse envers une courtisane ; il sentait bien que ses discours n'auraient plus aucune force sur son pupille, et que son exemple aurait détruit tout l'effet de sa morale. Pour mieux le contenir, il le menait toujours avec lui aux spectacles, et c'était à l'Opéra qu'il allait le plus souvent. Là, quand ils étaient ensemble dans la loge, il ne manquait pas de se répandre en exclamations d'admiration sur le compte de sa maîtresse. Il fixait ainsi, sans le vouloir, continuellement les yeux de son neveu sur Mlle Beaumesnil, et, à force de la lui faire distinguer, à force d'éloges, il parvint à enflammer pour

elle ce jeune homme, qui aurait pu le devenir pareillement pour toute autre dans les mêmes circonstances. Qu'on juge des ravages que devait causer dans un cœur novice une passion journallement accrue par la présence de l'objet, nourrie de ses louanges répétées à outrance, et concentrée, réprimée par la présence d'un mentor sévère. On concevra facilement à quel degré d'impétuosité elle devait être. D'abord, le chevalier, pressé du besoin d'exprimer au dehors tout ce qu'il sentait, se contenta d'écrire à Mlle Beaumesnil une lettre très chaude, très emportée, où, la traitant comme les femmes de son espèce, il la marchandait et lui offrait des sommes exorbitantes.

Cette déclaration resta sans réponse. La passion du jeune homme n'en devint que plus violente. Mais ce qui prouve qu'elle tenait du caractère de l'amour véritable, c'est-à-dire honnête, c'est qu'il se repentit bientôt du style de son épître, et, concevant de l'estime pour l'objet de ses désirs, se détermina à des propositions bien opposées aux premières. Un jour, après l'Opéra, ayant quitté son oncle sous quelque prétexte, il s'informe de Mlle Beaumesnil ; il s'y rend, et n'en étant pas connu, il est obligé de s'annoncer par sa lettre... A ces mots, l'héroïne de théâtre ne le laissant pas s'expliquer davantage, prend un air de dignité, lui demande comment il ose s'introduire à pareil titre, lui dit que c'en est un pour elle de ne pas le recevoir et de le prier de se retirer. Confus, pénétré de douleur, il reste et veut s'excuser ; la parole expire sur ses lèvres. L'actrice, interprétant mal son obstination, appelle sa femme de chambre et menace de faire venir du secours s'il persiste à l'importuner. Alors, il n'y tient point, ses pleurs coulent en abondance, il sanglote, et se jetant aux pieds de son amante dans l'attitude de la componction et du désespoir, il dit qu'il mourra plutôt que

d'en être disgracié au moment où il a le bonheur d'en approcher pour la première fois. Il désavoue le langage d'une passion effrénée ; il lui jure l'amour le plus pur et le plus respectueux ; il ne demande d'autre liberté que celle de lui faire la cour, de mériter sa grâce par ses hommages. Enfin, c'est moins à sa personne qu'à son cœur qu'il en veut ; c'est l'union la plus durable et la plus sacrée qu'il lui propose, lorsqu'à force de soins et de confiance il aura pu mériter qu'on le regarde plus favorablement. Un tel changement de style, des offres si extraordinaires et si mal articulées, firent aisément concevoir à Mlle Beaumesnil que c'était une tête tournée d'amour. Elle eut compassion de ce malheureux, et ne pouvant en ce moment avoir avec lui toute l'explication qu'exigeait cette scène imprévue, elle se radoucit ; elle lui dit qu'il fallait remettre à un temps plus convenable une conversation qui exigeait beaucoup de détails ; qu'elle l'attendrait le mardi suivant, qu'elle ne jouait pas, et où, pendant le spectacle, elle pourrait lui parler plus à l'aise. Ce peu de mots rendit la vie au chevalier, ou plutôt il quitta la loge le plus heureux de tous les hommes. Son visage parut si radieux à quelques-uns de ses camarades en le rencontrant, qu'ils lui firent compliment et le félicitèrent sur sa bonne fortune. Il était rempli d'une vénération trop grande envers son idole pour en plaisanter ; il s'en occupa sans relâche jusqu'au moment du rendez-vous ; il se livra à toutes les chimères qui pouvaient passer dans une pareille tête et vit enfin luire le jour désiré. Mlle Beaumesnil avait pris toutes les précautions nécessaires pour que le tête-à-tête ne fût pas troublé, et pouvoir épuiser à fond la matière.

M. de la Royerie commença, après avoir renouvelé ses assurances de respect, d'attachement, d'ardeur inviolable

et tous les autres lieux communs des amoureux, par protester plus amplement sur la pureté de ses vues, sur la légitimité de l'union à laquelle il aspirait ; en un mot, déclara que c'était un franc et loyal hymen qu'il désirait contracter avec elle. Il entra ensuite dans les détails essentiels sur son nom, sa naissance, sa qualité, sa fortune, sur les espérances prochaines et considérables qu'il avait de M. de la Blinaye, son oncle. A ce mot, Mlle Beaumesnil, frappée de la bizarrerie des circonstances, sans lui laisser pénétrer ce qu'il en était, fit beaucoup d'interrogations pour s'informer si c'était bien le même homme qui l'entretenait. N'en pouvant douter, elle dissimule, ne se confirme que davantage dans ses résolutions, lui laisse reprendre le fil de son discours, et dès qu'il a cessé de parler lui répond :

« L'offre que vous me faites, monsieur, séduisante en apparence, en éblouirait beaucoup d'autres. Il est peu de mes camarades sans doute qui y résistassent ; pour moi, dans tout ce que vous me dites afin de me déterminer, je ne trouve qu'une raison de plus de vous refuser et de vous combattre. Vous êtes homme de condition, au service ; vous attendez une fortune considérable d'un oncle, et vous voulez, par un hymen mal assorti, vous mettre dans le cas de vous voir expulsé de la société, de perdre votre emploi, d'être exhéredé. Je sais que ces sortes de mariages deviennent si communs, que peut-être bientôt on n'y fera pas plus d'attention qu'aux autres mésalliances ; je vois tous les jours des militaires, des officiers généraux même, qui en ont fait de pareils, et n'en restent pas moins dans leurs corps ou dans leurs grades ; enfin, sans doute, il est des tournures, des expédients pour tenir votre turpitude secrète, la cacher au bonhomme et vous laisser l'espoir d'en recueillir impunément la succession. Aussi je crains

moins ces obstacles que vous-même : vous êtes à la fleur de l'âge, dans la fougue des passions, vous brûlez d'amour, et si vous pouviez toujours rester dans la même ivresse, je ferais votre bonheur ; ma possession vous suffirait, vous n'auriez besoin d'aucun bien. Mais que vos yeux se dessillent, que le voile tombe, je vous deviendrai aussi odieuse que je vous ai été chère, aussi vile que je vous semble adorable. Vous m'imputerez vos torts ; et votre sottise, l'effet d'une séduction involontaire de ma part, vous la rejetterez sur moi ; c'est moi qui aurai dressé le piège secret pour vous enlacer ; je serai une femme perfide, horrible, abominable ! Non, monsieur, vous ne me ferez jamais de pareils reproches ; je ne puis me rendre digne de vos offres qu'en vous rejetant, et m'élever à vous qu'en me refusant à votre alliance trop honorable. Toute explication ultérieure serait superflue. Trouvez bon que je vous sauve de vous-même par un parti extrême et nécessaire. C'est la première et dernière visite que vous me ferez. Et je vais donner ordre à ma porte de ne jamais vous laisser entrer. »

Cet arrêt n'ayant pu être révoqué ni suspendu par tout ce que le chevalier put dire pour arrêter la menace, il se retira malgré lui, et Mlle Beaumesnil, se doutant bien qu'il ne tarderait pas à revenir, prit des précautions pour qu'il ne fit pas quelque nouvelle étourderie. Elle se flatta qu'entraîné par la contagion de l'exemple, il porterait ailleurs ses hommages, ne pouvant pénétrer chez elle. Il n'en arriva pas ainsi ; car le chevalier, ayant essuyé plusieurs refus, eut recours à un de ces moyens extravagants qu'on ne connaît plus guère que dans les romans. On en sera moins surpris quand on saura qu'ils étaient devenus sa lecture habituelle : cette sorte de livres étant la plus analogue à sa situation, était la seule qui lui plût. Par une

belle nuit, il se fait mettre une échelle à la fenêtre de sa maîtresse ; à l'aide de deux crocheteurs qui la soutiennent, et jugeant à la lumière qu'il voyait, qu'elle n'était pas endormie, il y monte et frappe aux vitres. Heureusement, Mlle Beaumesnil était seule, elle attendait M. de la Blinaye, qui était à souper à la campagne et ne devait venir que très tard. Au bruit qu'elle entend, elle est d'abord frappée d'effroi ; mais bientôt une voix lamentable lui apprend que c'est la Royerie... Elle est dans la plus grande perplexité sur ce qu'elle doit faire. Elle craint, si elle persiste à le laisser dans cette posture, qu'il ne se casse le col, volontairement ou par accident. D'un autre côté, quelle scène si l'oncle le surprenait chez elle ! Elle cherche à prévenir le danger le plus imminent : elle lui ouvre ; mais à peine est-il à ses genoux que, s'armant de tout son empire sur lui, elle lui ordonne de se retirer. Elle lui déclare qu'elle est invariable dans sa résolution ; qu'au surplus elle attend quelqu'un qui doit passer la nuit avec elle, et que si son amant le rencontrait dans sa chambre, il s'ensuivrait pour elle la catastrophe la plus funeste. Cette nouvelle fit plus d'effet que toutes les remontrances, prières, supplications, menaces. Ce fut un coup de poignard pour le malheureux amant. La jalousie se joignant à ses autres tourments, il est saisi de l'effroi de voir un mortel plus heureux que lui ; il désespère absolument de le devenir, et sort comme un éclair. Il venait de lire le *Comte de Comminge*, cette tragédie de M. d'Arnaud, où la scène se passe à la Trappe. Il ne voit que ce lieu propre à ensevelir sa honte et son désespoir. Il va chez lui, prétexte d'aller monter la garde à Versailles, prend la poste et se rend dans ce monastère.

Cependant M. de la Blinaye arrivait. Il avait, suivant son usage, renvoyé sa voiture à quelque distance, et

s'acheminait à pied et sourdement. Il voit de loin l'échelle qu'on enlève, et deux hommes la rapportant vers lui ; il les arrête ; les interroge et n'en peut tirer d'autres éclaircissements, sinon qu'un jeune homme comme il faut, aimable en apparence, les a rencontrés au coin de la rue, leur a demandé s'ils voulaient lui apporter cette échelle à une heure indiquée, les a payés d'avance, en leur promettant une récompense ; qu'il est entré par la fenêtre chez une fille d'Opéra qui demeure là ; qu'il les a satisfaits, et qu'ils remportent cet instrument désormais inutile. Le vieillard ne pouvant douter par ce récit que l'introduction du galant furtif n'ait été faite chez Mlle Beaumesnil, est agité des plus cruels soupçons, et hâte le pas pour les éclaircir. Elle était encore émue de ce qui venait de se passer avec le neveu ; et la surprise où elle est de voir arriver tout à coup son entreteneur, d'apprendre qu'il a vu l'échelle et tout l'appareil de l'escalade, ne fait qu'augmenter son embarras. Le jaloux le regarde comme une conviction, et veut être instruit de cette aventure. La délicatesse de Mlle Beaumesnil s'y oppose ; la fureur de l'amant redouble ; il pique de la manière la plus sensible son amour-propre, par les reproches les plus injurieux, les termes les plus méprisants. Alors, avec cette fermeté que donne l'innocence, et surtout la conscience d'une bonne action dont on se glorifie en soi-même, elle lui réplique qu'en ce moment elle a des raisons essentielles pour ne pas le satisfaire ; qu'il les saura un jour ; qu'elle exige qu'il s'en rapporte à son honnêteté ; qu'elle lui jure qu'il ne s'est rien passé dans cette entrevue qui doive alarmer son amour ou lui déplaire ; qu'après cette affirmation, toute question l'offenserait, et qu'elle le prie de ne plus insister. Ce discours, prononcé avec un calme succédant au trouble dont elle avait été agitée jusque-là, aux yeux

d'un observateur de sang froid du cœur humain, aurait été une preuve de la vérité de ses excuses ; mais le vieillard était trop hors de lui pour faire une remarque combinée. Sa fureur s'en irrite, et accablant la courtisane de reproches, d'injures et de toutes les imprécations que vomit un homme aussi cruellement dupe, il lui annonce une rupture décidée. Il sort comme un enragé, et se retire chez lui : après avoir passé la nuit dans les angoisses qu'a éprouvées tout amant forcé d'abandonner une maîtresse qu'il aime encore, il tombe dans une rêverie profonde ; il fait fermer sa porte le lendemain et ne trouve d'autre remède à sa mélancolie que d'aller à la campagne. Il ne se souciait pas de voir son neveu, dans l'état où il était, et instruit qu'il était à Versailles, il ordonne seulement qu'en descendant sa garde, il soit prévenu du départ de son oncle, avec ordre de le rejoindre.

La terre où était allé M. de la Blinaye était précisément dans le Perche, non loin de la Trappe. Il prend un jour cette abbaye pour but de sa promenade. Les religieux étaient occupés aux travaux de la main. En les voyant successivement, il en remarque un, dont la figure le frappe, et singulièrement ressemblant à son neveu. Sa réflexion ne va pas plus loin, et il se retire. Peu de jours après il reçoit des lettres de Paris, où on lui apprend qu'on ignore ce qu'est devenu M. de la Royerie ; qu'il n'a point été à Versailles, comme il l'avait annoncé ; qu'il a disparu, sans que, par les informations ordinaires, on ait pu apprendre sa destinée. Alors il se rappelle la rencontre du jeune religieux, dont le visage l'a ému ; il se rend en diligence à l'Abbaye ; il demande à parler, et par les réponses de celui-ci sur le compte du novice, il ne doute pas qu'il ne soit son neveu. On le fait venir ; il s'évanouit à la vue de son oncle : rappelé à lui, on l'interroge. Les jeûnes, les

macérations avaient calmé l'effervescence de son sang et ralenti l'ardeur de sa passion : il avait des idées plus nettes, et sa vocation étant plus l'effet d'un dépit amoureux que d'un mouvement de la grâce, il ne fut pas fâché de trouver cette occasion de quitter une retraite pour laquelle il n'était pas fait. Il rend compte de son extravagance. A son récit, M. de la Blinaye avait peine à se contenir. Il était si enchanté de trouver sa maîtresse innocente, d'admirer sa prudence, sa réserve, la noblesse de son procédé, qu'il pardonna facilement au chevalier. L'abbé fut le premier à exhorter le novice de rentrer dans le monde et de suivre son oncle, qui voulait bien le recevoir en grâce. Tous deux regagnèrent bientôt la capitale. M. de la Blinaye s'étant assuré des dispositions de son neveu, et convaincu que par sa courte mais salutaire retraite, il était revenu d'un délire passé d'autant plus vite qu'il avait été plus violent, lui dit que, pour toute punition, il veut le ramener couvert de confusion aux pieds de sa divinité ; et sans la prévenir, il le conduit chez elle. On ne passe que d'étonnement en étonnement dans cette anecdote. Celui de l'actrice fut extrême à la vue de ces rivaux réunis : « Madame, lui dit M. de la Blinaye, voilà deux coupables repentants, d'autant plus dignes de pardon, qu'ils ne le sont que par amour. » Puis se tournant vers son neveu : « Oui, continua-t-il, c'est moi qui vous ai été préféré ; c'est un vieillard septuagénaire qui l'a emporté sur ce que la jeunesse a de plus agréable et de plus florissant, et c'est moi qui ai eu l'indignité de soupçonner une femme qui mériterait des autels. » On entre alors en explications de part et d'autre sur tout ce qui s'est passé ; après en avoir comblé de louanges leur héroïne, les deux amants ne la quittent que pour aller la prôner et publier dans Paris qu'il est encore de l'honnê-

teté et de la vertu jusque dans les foyers de l'Opéra.

Deux dames de qualité ayant entendu parler d'une étrangère qui racontait l'avenir, disait-on, mieux que les historiens les plus véridiques n'écrivent le passé, résolurent de la consulter. Elles se présentent chez la Bohémienne, en allant au spectacle, en grande toilette et ornées de tous leurs bijoux : « Mesdames, leur dit la vieille sorcière, si vous persistez dans votre dessein de fouiller dans l'avenir, il faut vous munir de courage. Tous les hommes ont un esprit familier qui est sans cesse attaché à leurs pas et qui ne se communique point à eux, à moins qu'il n'y soit forcé par une puissance supérieure : cette puissance m'a été donnée, et je puis faire avoir à chacune de vous un entretien avec son esprit familier, il révélera tout ce que vous désirez savoir du passé, du présent et de l'avenir, mais il est des conditions auxquelles, seules, il peut se rendre visible..... » — Quelles sont ces conditions?... n'importe ; on s'y soumettra ; on veut voir cet esprit, converser avec lui, savoir une infinité de choses... N'y a-t-il aucun danger?... — Non, ces esprits sont bienfaisants, leur objet est la conservation de chaque personne qu'ils sont chargés de surveiller. — Renvoyons nos carrosses, ma chère, ceci vaut mieux que Janot, je veux jaser tout à mon aise avec ce brave esprit qui est si fort de mes amis et qui me dira sans doute les choses les plus intéressantes..... Bonne Dame, parlez vite, que faut-il faire ?.. — Il faut vous dépouiller de tous les ornements qui voilent la dignité de l'homme, qui annoncent des idées et des vues toutes matérielles. Adam, lorsqu'il conversait avec les esprits, était dans une parfaite nudité ; cet état est plus rapproché d'eux, il..... — Comment,

nues ? ils nous faut être nues comme l'était Adam ? — Oui, Mesdames, il ne faut pas que le moindre vêtement étranger, le moindre accessoire matériel vous dépare, il faut paraître entièrement dégagées de tous les objets terrestres. Au reste, que craignez-vous ? personne hors votre esprit familier ne vous verra ; vous êtes en sûreté ici. » Les belles Dames se déshabillent tout en faisant des réflexions sur cette singulière cérémonie : robes, linge, bijoux et ajustements sont déposés dans une chambre ; quand elles sont dans l'état de simple nature, on les fait passer chacune dans un cabinet séparé dont on referme soigneusement la porte. — « C'est à moi à faire le reste, dit la sorcière, attendez maintenant l'effet de mes incantations, vous ne tarderez pas à l'éprouver. » Au bout de quelques minutes seulement, les belles dépouillées avaient déjà peine à contenir leur impatience : ce fut bien pis quand, au bout d'une demi heure, d'une heure, de deux heures enfin, le même silence, la même solitude régnaient autour d'elles. Elles éclatent à la fois, au moment où l'idée leur vient à toutes deux qu'elles pourraient avoir été trompées ; elles se mettent à crier de toutes leurs forces et bientôt à s'évanouir de frayeur. Des voisins accourent : tout était fermé, il fallut appeler un commissaire, il arrive avec sa sequelle, on enfonce les portes et l'on voit deux femmes qui offraient à tous les regards un spectacle assez agréable, mais elles avaient perdu connaissance. De prompts secours leur rendirent le sentiment : ce fut celui de la honte de se trouver dans un pareil état, exposées aux yeux de la multitude. Le désespoir d'avoir été volées et cruellement abusées, s'y joignit bientôt. La vieille, après les avoir enfermées, avait quitté l'hôtel garni où elle demeurait, et payant son loyer sous prétexte d'un départ précipité, elle avait emporté sans la moindre

difficulté toutes les nippes des Dames curieuses. Elles n'apprirent donc autre chose, sinon qu'il fallait plutôt croire aux fripons qu'aux esprits et aux sorciers.

La maison qu'occupait M. Cahouet, dans le temps de son opulence, donnait sur le jardin des Jacobins. Ce financier avait une nièce fort jolie à laquelle étaient attachées deux femmes de chambre qui ne le cédaient point en agréments à leur maîtresse. Ces trois jeunes personnes prirent goût à lorgner des novices jacobins qui comprirent les œillades, escaladèrent les murs et grimperent dans la chambre de la Demoiselle. Les orgies amoureuses durèrent trois jours. Le maître de la maison craintif et défiant, comme le sont les riches, entend du bruit pendant la nuit, fait venir son portier, lui reproche sa négligence et lui témoigne ses inquiétudes. On fait des recherches et tout se découvre. La nièce a été renfermée dans un couvent, les suivantes à l'hôpital, et les novices..... peut-être jugés très dignes d'être moines. On a ignoré leur sort.

La Demoiselle Duthé (1), l'héroïne de nos filles, a, un jour, essuyé une espèce de correction qui l'a un peu humiliée. Un équipage pompeux s'arrête à sa porte ; un jeune homme en descend, entouré de valets superbement habillés ; le jeune homme monte et s'annonce pour un étranger de la plus haute distinction ; il hasarde un tendre

(1) Il est fréquemment question de cette courtisane dans les *Mémoires, Chroniques et Rapports de police* du temps. L'honneur qu'elle avait eu de donner les premières leçons du plaisir à M. le Duc de Chartres l'avait mise dans une grande vogue (*Mémoires secrets*, 5 septembre 1772).

aveu et l'appuie d'une promesse très séduisante. La belle, touchée par le singulier de l'aventure et plus encore par la somme d'argent offerte, céda aux tendres sollicitations de l'étranger qui, lorsqu'il s'en sépara, eut le soin de déposer sur la toilette une bourse très pleine. A peine était-il parti que la Demoiselle Duthé ouvre sa bourse et n'y trouve que des jetons de cuivre. On a su le lendemain que le prétendu Seigneur étranger était un valet de chambre qui avait pris la livrée et le carrosse de son maître et avait engagé les laquais ses camarades à le servir dans cette galante supercherie. La Demoiselle Duthé est désolée de l'aventure et se promet bien, dit-on, de ne plus conclure de marché sans avoir ouvert la bourse et sans connaître mieux ceux qui aspirent à ses faveurs.

Un jeune homme allait prendre possession d'une terre dont il venait d'hériter ; il menait avec lui une Demoiselle de société joyeuse ; sa voiture se rompt près d'un château ; il est obligé d'y rentrer pour demander l'hospitalité. Introduit dans le salon, il reconnaît plusieurs femmes de qualité dans la société desquelles il vivait à Paris ; il annonce sa compagne pour une femme de qualité dont le château était voisin du sien, et lui recommande à l'oreille de bien soutenir son rôle. En attendant le rétablissement de la voiture, on propose aux voyageurs une partie de brelan : la soi-disant Dame entendait mieux un tout autre jeu ; mais enfin la voilà au brelan, dont elle avait quelques notions. A un coup considérable qu'elle avait tenu, la Dame du château abat brelan. « Je m'en f... s'écrie la fille, je l'ai supérieur ».... Son écuyer lui lance un regard sévère : pour raccomoder la chose, elle se hâte de dire sans se déconcerter : « Je vous demande pardon, Madame, je ne m'en f... pas. »

Quand une jeune fille n'a pas eu assez de force pour combattre la nature et une passion qui, quelquefois, n'a dans le fond rien de répréhensible, il est rare qu'elle ne trouve des moyens pour cacher les suites de sa faiblesse. Quand le mal est fait une fois, il semble que des parents sages et prudents doivent se mettre de moitié avec la victime infortunée de l'amour et des conventions. Il faut attendre que l'effet du vin soit dissipé pour faire la leçon à un homme qui s'y livre trop, et comme dans les intrigues de cœur, la publicité est souvent le plus grand mal, des parents bourrus et emportés ont plus de tort qu'une fille sensible et sans expérience, lorsqu'ils ne l'aident pas à cacher sa faute. M^{me} de C***, mère respectable et adorée de ses enfants, pense ainsi, mais elle est unie à un homme dont les principes sont très différents. Un jour, elle découvrit un mystère que sa fille s'était efforcée en vain de lui cacher ; elle en obtient l'aveu ; un cœur simple et innocent ne peut employer longtemps la dissimulation avec une mère tendre et chérie. M^{mo} de C*** essuie les larmes de sa fille, et lui promet son secours, pour dérober cette aventure à un père redoutable. L'inimitable mère feint qu'elle est elle-même enceinte, et selon l'usage qu'elle avait établi dans son ménage, interdit à son mari l'entrée de son appartement, à toutes les heures où il aurait pu dévoiler le mystère ; des hardes artistement arrangées, de petites précautions de santé, et des soins de diverses espèces annoncent à tout le monde la grossesse de M^{me} de C***. Le moment fatal approche ; cette mère généreuse paraît désirer que sa fille soit témoin de toutes les circonstances de l'accouchement, pour lui servir d'utile leçon ; le chirurgien était dans le secret ; quand le père entre, il voit sans surprise dans le lit, avec la prétendue accouchée, sa fille qui feignait d'être malade de l'effet du

spectacle touchant auquel elle avait assisté ; il donne mille témoignages de tendresse à un petit-fils qu'il croyait lui appartenir de plus près ; sa mère véritable a du moins la consolation de l'embrasser comme son frère. Elle peut aujourd'hui le regarder sans rougir, puisqu'elle s'est unie à celui auquel il doit le jour. Elle n'a pas cessé d'être vertueuse, quoiqu'elle ait commis un attentat contre la vertu. Quelles suites cruelles aurait eues, avec une autre mère moins indulgente, une faiblesse excusable à bien des égards !

La demoiselle Quincy, courtisane assez jolie, avait un jour, par malice ou par étourderie, donné rendez-vous, pour le même soir, à trois différents personnages. Les trois galants se sont rencontrés ; au moment qu'ils se débattaient et qu'ils se plaignaient de la générosité de la Belle qui voulait faire tant d'heureux à la fois, a paru un quatrième qui la tenait par la main et dit assez plaisamment aux autres : « Messieurs, je suis le véritable amphitryon ; dans une couple d'heures, je pourrai ramener Mademoiselle. En attendant, je vous conseille de réfléchir sur la bizarrerie de la circonstance et sur la fidélité des femmes. » Il est bon d'observer que les trois infortunés étaient un abbé, un homme de robe et un financier : celui qui parlait si haut était un officier à larges épaules, âgé de vingt-deux ans, qui ne demandait pas mieux que d'insulter à la confusion de ces Messieurs.

Qu'on dise que nos filles galantes ne connaissent pas la force du sentiment, la petite anecdote suivante convertira les incrédules. Une de ces demoiselles à la mode avait un beau perroquet qu'elle aimait plus que sa vie. Elle eût donné tous ses amants pour l'oiseau chéri ; le

voilà qui s'envole ; un bel esprit qui voudrait profiter de l'occasion dirait que cette suite était un mauvais augure pour la demoiselle, et qu'elle lui annonçait que l'amour s'envolait avec le perroquet : quoi qu'il en soit, voilà la nouvelle Lesbie qui pleure, qui s'arrache les cheveux ; dans sa douleur, elle s'écrie : « Ah ! mon pauvre perroquet, je ne sais ce que je donnerais pour te ravoïr ; ma foi, qui me le rapporterait coucherait avec moi. » C'est Vénus qui fait la promesse de payer d'un baiser le retour de son fils. Le lendemain de ce serment, paraît un grand porteur d'eau très robuste, tenant le perroquet sur sa main. — « Mademoiselle, j'étais hier dans votre cuisine, j'ai entendu ce que vous promettiez, cela m'a mis le cœur au ventre, bref, voilà votre oiseau que j'ai retrouvé ; vous êtes trop honnête demoiselle pour m'escroquer ma récompense. » Qui fut un peu embarrassée, ce fut la maîtresse du perroquet ; un porteur d'eau salir la couche où l'on recevait M. le Duc, M. l'Evêque, M. le Président ! Elle offrit une somme d'argent assez considérable. — « Eh fi donc, Mademoiselle, je ne veux point d'argent, mais avoir l'honneur, comme vous l'avez promis, de coucher avec une aussi jolie personne que vous ; je ne suis pas un gros Seigneur, mais allez, Jacques en amour vaudra bien un autre. » La Demoiselle qui se piquait de noblesse dans ses procédés, pousse un grand soupir, le reste des combats de son orgueil, et accorde sans réserve au porteur d'eau la récompense promise. Elle dit assez plaisamment en sortant de s'acquitter : « Je n'en suis pas fâchée, Jacques est un homme comme un autre », et elle courut oublier avec son perroquet le prix qu'il lui avait coûté.

La jolie Luzzy, actrice de la Comédie française, s'est

retirée dans un couvent. — « Oh ! la coquine, a dit Mlle Arnoult ! Elle s'est faite sainte dès qu'elle a su que Jésus s'est fait homme ».

Un fermier général aimait sa femme et s'en croyait adoré, il était d'une gaieté cruelle et sans exemple, quand il pouvait médire des autres femmes ; il insultait aux victimes de leurs galanteries, et, après toutes ses déclamations contre les deux sexes, il finissait par vanter son sort. « Pour moi, disait-il, j'avoue que j'ai dans mon lot le bonheur de tous les autres ; j'aime assez ma femme, et la tête lui tourne d'amour pour moi » Notre financier dormait paisiblement sur cette heureuse idée ; il reçoit un billet qui contenait ces mots : Vous êtes un impertinent avec votre bonheur que vous nous jetez au nez ; mon ami, vous êtes un cocu tout comme un autre, et si demain matin vous voulez vous en convaincre par vos propres yeux, montez vers les neuf heures à votre grenier, et vous trouverez Madame dans une situation non équivoque. Le financier déchire le billet, le met en morceaux, et reste bien convaincu que l'avertissement n'est qu'une insulte qu'on prétend lui faire. Cependant il prend la résolution de tenter l'aventure. Le lendemain, à l'heure indiquée, il monte au grenier, et avant que de voir, il entend ces paroles très claires : « Eh ! Guillaume, laisse là tes chevaux et panse-moi, car j'en ai plus besoin qu'eux ; mon benêt de mari... » L'époux furieux ne laisse pas achever, il se précipite vers l'endroit d'où partait ce galant entretien : sa femme l'aperçoit, elle se retire majestueusement ; il veut lui donner des coups ; elle, comme un nouveau Thémistocle : — « Frappe, mais écoute ! j'en avais une furieuse envie, et ton cocher m'a paru un homme sans conséquence ; je ne t'en aimais pas moins, crois-moi ; n'allons pas nous brouiller pour

des bagatelles de tempérament ; mon ami, le cœur fait tout ». Le financier était demeuré immobile et stupide d'étonnement ; il ne s'attendait pas à cette audace de sa femme. A la bonne heure qu'il ne reçut pas en plaisantant cet aveu, mais il a eu la sottise d'aller divulguer son histoire, et jugez comme il est blâmé. Il n'a point agi comme ce mari de bon sens qui, revenant de l'Amérique, trouva sa femme lui présentant six jolis enfants ; il demande tranquillement : « Qu'est-ce cette troupe d'amours ? — Eh ! ce sont nos enfants, reprend sérieusement l'honnête dame. — Je ne me croyais pas une aussi aimable famille ». Un moment après : « Ah ça, ma bonne, nous n'en ferons plus d'autres, nous en avons assez, n'est-ce pas ? — Comme vous voudrez, mon ami. » Voilà ce qu'on peut appeler le héros des maris français.

Feu M. Duclos, secrétaire de l'Académie, était à se baigner dans la Seine, près du bateau où Poitevin fournissait à nos élégantes le moyen de se rafraîchir la peau. Une belle dame arrive dans une voiture fringante ; le cocher n'aperçoit pas un trou près du virage, la roue tombe dedans, la carrosse fait la culbute, et voilà la petite-maîtresse dans la boue d'un côté, ses grands laquais de l'autre. Duclos sort de l'eau tout nu et court à elle. La jeune dame est un peu étonnée de la situation où se trouve l'officieux cavalier. — Mille pardons, lui dit-il sans se déconcerter et en lui présentant la main, excusez mon incivilité. . . pardonnez-moi de n'avoir pas de gants.

— Un garde du Roi montant le grand escalier à Versailles, derrière une Dame de haute qualité, osa lui mettre la main sous le jupon. La Dame se fâcha beaucoup, mais le coupable lui dit sans se déconcerter : « Ah, Madame, si

vous avez le cœur aussi dur que les fesses, je suis un homme perdu ». L'offensée ne put s'empêcher de rire du calembour, et pardonna l'indiscrétion en faveur du compliment.

M. de C. . . exempt des Gardes du Roi et beau-frère de M. le Marquis de P..., se trouvait avec sa femme à un grand souper. Quelqu'un racontait des histoires de voleurs. M. de C... prit la parole en disant que ce vice-là était plus répandu qu'on ne se l'imaginait, et qu'il y avait des exemples que des jeunes gens de qualité s'y laissaient entraîner. A ces mots, Madame de C... veut faire taire son mari. Quelqu'un de la société, sans doute pour contrarier la Dame, engage le mari à poursuivre ; il ne se fit pas beaucoup prier et continua ainsi : « Au commencement de mon mariage, je ne couchais point avec ma femme. Un soir qu'elle était au lit, j'allais lui souhaiter la bonne nuit, lorsque j'entendis du bruit dans sa garde-robe : je prends un flambeau, j'entre, je vois quelqu'un qui se cache sous une robe, je la lève et j'aperçois le plus beau jeune homme qu'il soit possible de voir. Je lui demande ce qu'il fait là. Mon jeune homme me répond d'une voix tremblante : « Monsieur, excusez-moi, j'ai honte de vous avouer que mon projet était de dérober un bijou, dont vous n'avez pas assez de soin. — Comment, lui dis-je, n'êtes-vous pas honteux de faire un si vil métier ? vous mériteriez que je vous fisse arrêter ». Sa beauté m'intéressa, et je le laissai aller. Vous pensez bien que ma femme était plus morte que vive de peur. Quelque temps après, j'allai chez le Roi, j'ouvre la porte de la chambre : ne voilà-t-il pas mon voleur que je vois dans le milieu de l'appartement. Je dis à l'huissier : « Que faites-vous ici de ce grand coquin-là ? » L'huissier me répondit : « Que dites-vous, Monsieur ? C'est M. le

Chevalier de C... — Eh bien, mon ami, ai-je repris, M. le Chevalier de C... est un voleur, et il n'a tenu qu'à moi de le faire pendre ». On sent bien comme une pareille histoire a dû amuser la Société aux dépens du conteur, et que pour avoir des rieurs de son côté il a fallu qu'il racontât lui-même son aventure.

L'Évêque D*** métamorphosé en séculier, va chez une Dame bienfaisante qui a des Demoiselles pour les menus plaisirs du public. Il croyait être bien travesti ; il n'est pas aux prises avec une de ces jolies houris, qu'il s'élève un grand bruit. Un homme brutal veut absolument posséder la beauté que Monseigneur tenait dans ses bras bénis. Enfin sa mauvaise humeur va jusqu'à enfoncer la porte du cabinet. « C'est vous, l'abbé ! — C'est vous, Monseigneur ! » voilà les deux exclamations qui échappent à nos saints personnages. — Je n'imaginai pas, Monseigneur, trouver votre Grandeur en ce lieu ! — Et moi je ne croyais pas que vous fussiez assez libertin..... — Trêve, Monseigneur, des reproches, tenez, arrangeons-nous, je veux bien vous laisser Mademoiselle, je prendrai une Sultane moins agréable, cela suffira bien à un Grand Vicaire. Après cela nous souperons gaiement, mais surtout point de déclamations, Monseigneur : ce n'est ici, j'en conviens, ni votre place ni la mienne : au demeurant beaucoup de gaieté, et demain chacun reprendra sa place. » Le Prélat vit qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre que de rire, et le couple sacré fut fort joyeux. La discrétion des demoiselles n'a pas été à l'épreuve du plaisir de répandre l'histoire, qui à la vérité n'est pas des plus édifiantes.

Un soldat du régiment de *** quitte sa garnison sans le consentement de ses supérieurs et vient à Paris chez son

Colonel, pour demander une place de bas-officier qui se trouvait vacante. Cette démarche légère l'exposait à la peine des déserteurs. Dès qu'il entra dans l'hôtel, la femme du Colonel l'aperçut et fut frappée de son air, de sa taille, de sa figure. Notre soldat était formé en Hercule, et la Marquise est *amatrice*. Un domestique vient annoncer au voyageur que Mlle Julie, première femme de Madame, désire lui parler et l'attend dans la chambre où on le conduit. Là notre soldat trouve une brunette aux yeux vifs, dans un déshabillé plus que galant et offrant par son attitude le tableau de la plus lascive volupté. — Que voulez-vous, mon ami, que demandez-vous à Monsieur? votre physionomie me plaît et m'annonce que vous êtes un bon sujet; j'ai la confiance de Madame, je l'intéresserai en votre faveur, et Monsieur ne lui refuse rien... » Le soldat raconte le motif de son voyage; on lui promet un plein succès. — Asseyez-vous près de moi, eh! vraiment vous êtes un fort joli homme, ç'aurait été dommage qu'une taille comme celle-là n'eut pas été décorée de l'uniforme.... Mais, il ne faut plus porter de ces vilains galons-là...., oh, bientôt ils seront d'argent. » Le soldat ne se sent plus d'aise et s'aperçoit bien qu'il lui vient deux bonnes fortunes à la fois. On se doute qu'une place qui s'offrait de si bonne grâce à l'assaut, fut bientôt prise. Ce n'était pas le cas d'un blocus, on n'avait pas de temps à perdre, et les troupes en deux minutes s'emparèrent de la ville et de la citadelle. Après avoir joui pendant une heure de sa conquête, le soldat pensa à son affaire; il était important pour lui de paraître au corps dès le lendemain. On le laisse seul; une demi-heure après on le vient chercher de la part du Colonel: — Un tel, lui dit le Marquis, ma femme s'est intéressée pour vous, à la recommandation d'une fille en qui j'ai confiance, et m'a

engagé, non seulement à vous pardonner l'indiscrétion de votre démarche, mais encore à vous accorder la grâce qui en a été l'objet. Ne perdez pas un instant pour rejoindre, j'écris au Major pour qu'il trouve un prétexte à votre absence, mais je ne puis tolérer qu'elle soit plus longue. » Le soldat allait partir après s'être exhalé en actions de grâces ; le Marquis le rappelle : « Mon ami, attendez un instant, vous serez vous-même le porteur de mes ordres, et pendant que mon secrétaire les expédie, je veux vous présenter à votre bienfaitrice ; passons chez Madame. » Le Colonel et le nouveau sergent entrent dans l'appartement de la Marquise qui était encore en déshabillé blanc. Dès que le soldat l'aperçoit : « Ma chère Julie, que je vous ai d'obligation ! » Le trouble de la Marquise à cette étrange algarade aurait bien suffi pour désiller les yeux d'un mari plus aveugle encore que le Colonel ; les circonstances se multiplièrent pour l'éclairer. La véritable Julie, celle qui avait prêté sa chambre, son nom et son tablier, vient à entrer. Le pauvre mari la questionne, et elle a la faiblesse de tout avouer. Au reste l'exemple de quelques milliers de ses confrères l'a déterminé à se résigner. On assure que la recommandation de cette chaste épouse a encore de l'influence sur son esprit.

Une de nos impures peu connues s'avisa un jour de se donner pour neuve de toute nouveauté ; Madame sa nièce, car ces demoiselles ne sont jamais orphelines, faisait courir dans le monde de petits avertissements où l'on faisait part au public que la Demoiselle une telle était encore jouissante de toute sa virginité et qu'elle ne demandait pas mieux que de la perdre. Un escroc de filles se présente : d'abord il a une conversation politique avec la respectable mère et finit l'entretien par faire reluire cent

beaux louis d'or bien comptés ; on ne demande pas au galant quel est son rang, son nom ; un propriétaire de cent louis n'avait pas besoin de ces accessoires pour une telle alliance. Enfin il est agréé ; il passa la nuit avec la demoiselle qui s'applaudissait de cet air de virginité qu'elle s'était donné avec tant d'adresse ; de son côté, l'amant riait ; il n'en goûta pas moins les plaisirs désirés. Les cent louis sont lâchés, le galant se retire ; les deux honnêtes créatures étaient enchantées l'une de l'autre ; on veut payer une marchande de modes, une couturière, un coiffeur ; ces créanciers, qui avaient la vue plus nette que la Demoiselle, viennent lui rapporter son argent en lui disant qu'ils ne prennent point en paiement de la fausse monnaie. La Demoiselle et sa mère sont furieuses, elles reconnaissent avec douleur qu'elles ont été les dupes d'un fripon ; la première le rencontre dans un bal : « Ah ! ah ! vous voilà, M. le faux-monnayeur ! — Ah ! ah ! vous voilà, Mlle la pucelle ; quitte à quitte, vous m'avez trompé. Croyez-moi, au lieu de nous arracher les yeux, cherchons à en tromper d'autres ; votre fausse fleur ne valait guère mieux que mes louis faux. » La Demoiselle prit le bon parti, elle rit de l'aventure. Il n'y eut que la mère qui murmura entre les dents : — « Vraiment, c'était bien la peine de me faire passer pour une trompeuse, une autre fois j'examinerai les louis, et aura après des pucelles qui voudra. »

Malgré les progrès visibles de la morale philosophique, les gens d'une certaine classe sont encore loin parmi nous d'être de ces maris que Boileau crut nommer plaisamment des maris bons chrétiens. Un gros bourgeois, fort jaloux de sa femme, qui est jeune et jolie, eut la bizarre fantaisie de consulter sur ce qu'il appelait son cas, le célèbre comte

Cagliostro. En arrivant chez ce médecin, il lui a dit qu'il était malade de jalousie et qu'ayant ouï vanter sa science universelle, il venait le prier de juger s'il était ou n'était pas cocu. Le Comte Cagliostro, voulant s'amuser de cet original, lui a répondu que rien n'était plus simple, plus aisé à savoir ; qu'il allait lui donner une fiole contenant une liqueur qu'il devait boire lorsqu'il serait de retour auprès de sa femme et au moment de se coucher avec elle. « Si vous êtes cocu, lui dit-il, le lendemain, en vous réveillant, vous serez métamorphosé en chat. » Le mari revenu chez lui parle beaucoup à sa femme des sublimes talents du Comte. Elle veut savoir le motif du voyage, il se fait prier, enfin il cède aux plus vives instances et lui détaille l'infailible moyen qu'il a de découvrir si elle est fidèle. On rit de bon cœur de sa crédulité ; on lui proteste qu'il n'a rien à craindre ; il avale le breuvage et les voilà tous deux au lit. Une heure après, cet époux se trouva dans un état qui surprit fort agréablement et lui-même et sa tendre moitié, tant ils étaient peu accoutumés depuis longtemps à pareille aubaine. Ce fut une vraie nuit de noce. Ils s'endormirent assez tard en bénissant le Comte et sa liqueur, et la femme, en bonne ménagère, se leva le matin la première et laissa reposer son mari qui en avait besoin. A dix heures cependant, voyant qu'il ne se levait pas, elle alla pour le réveiller ; mais quel fut son étonnement ! Elle vit un gros chat noir ; il était mort. Elle jette les hauts cris, appelle son mari : personne ne répond. Elle embrasse ce chat, et dans la première effusion de sa douleur, elle lui parle ainsi : « Faut-il donc que j'aie perdu le meilleur des maris pour deux fois seulement que je lui ai été infidèle ! Ah ! maudit conseiller ! je ne voulais pas, vous m'avez séduite. . . . ô trop dangereux lieutenant ! avec votre air de héros, vos récits de

combats, vos cajoleries, vos serments et vos pleurs ! vous savez combien j'ai résisté. . . . vous m'avez tourné la tête, vous avez abusé d'un instant de faiblesse pour. . . . Ah, mon pauvre mari ! tu es mort ! qui aurait pu croire que cette nuit-là était la dernière que je passerais avec toi ! hélas ! et quels adieux ! ce souvenir ne fait qu'augmenter mes regrets. . . » Enfin, comme cette femme, toute hors d'elle, exprimait ainsi son désespoir, le mari sort de dessous le lit : « Ah, ah ! Madame, je suis donc votre cher, votre pauvre mari !. . . Et le conseiller !. . . Et le lieutenant !. . . Il vous en a donc fallu deux ?. . . » La femme, prise pour dupe, a avoué ses torts, a promis de n'y plus retourner. Mais ce ménage ne laisse pas, dit-on, d'être encore un peu brouillé ; cette aventure a fait du bruit. Il n'est pas nécessaire de dire que l'époux avait fait étrangler un chat pour le mettre à sa place ; peut-être même avait-il feint le voyage à Strasbourg pour découvrir ce que, sans doute, il voulait bien ignorer maintenant, car il ne paraît pas être de ceux qui disent :

Quand on l'ignore, ce n'est rien,
Quand on le sait, c'est peu de chose.

M. Boncourt, un de nos traitants, a une jolie femme qui aime infiniment le plaisir et conséquemment la dépense. Ne sachant comment avoir de l'argent qu'un époux avare lui refusait, elle a mis une intrigante dans la confidence. Cette femme s'est présentée chez le Crésus comme une Dame de qualité qui avait besoin d'une somme pour suivre un procès d'où dépendait sa fortune ; la dame a supposé des titres pour faire cet emprunt qui lui a été accordé par le financier à des conditions fort dures. Le temps des paiements arrivé, le rideau de l'aventure s'est

tiré ; l'homme aux écus a trouvé pour débitrice, à la place de la Dame aux terres et au procès, sa chère femme qui s'est mise à rire de la créance. M. Boncourt avait pris des diamants en nantissement ; son adroite moitié se les était procurés chez un joaillier auquel elle avait donné les siens sous prétexte d'y faire quelques réparations. « Monsieur, a dit Madame Boncourt à son mari qui lui témoignait sa mauvaise humeur, ne vaut-il pas mieux que je vous aie fait cette petite espièglerie que d'avoir eu un autre créancier que vous ? vous sentez quelle monnaie on eût peut-être exigé, je n'eusse pas donné des diamants en gage ; rendez donc ceux que vous avez reçus. — Eh morbleu, Madame, faites-moi cocu et ne me volez pas ». La petite maîtresse a, dit-on, profité de l'avis et n'en a pas été moins alerte à s'approprier les écus de Monsieur.

Il s'est passé, à un bal de l'Opéra, une scène du genre de celles de la halle, mais les suites en ont été plus gaies. Deux courtisanes, Rosalie et Sainte-Marie, se sont prises de propos : les invectives ou les vérités dures, ce qui est à peu près synonyme entre ces deux Demoiselles, ont été prodiguées. Rosalie fut obligée de céder le champ de bataille à son adversaire ; elle se retira étouffant de rage, et dévorée de la soif de se venger. Le lendemain, un jeune homme se présente chez Sainte-Marie qui était encore couchée : la femme de chambre refuse la porte, il insiste, enfin il pénètre dans la chambre où la belle reposait dans les bras de Morphée. Alors il ferme les verroux, il ouvre les rideaux avec fracas et se fait reconnaître. C'était Rosalie elle-même qui venait demander raison à son adversaire. Elle tire deux pistolets et les présente à Sainte-Marie, qui, à peine éveillée, saute de son lit en chemise et tombe aux pieds de Rosalie pour lui demander grâce. Celle-ci offre

l'arme blanche, également refusée. Rosalie, après avoir traité sa rivale de poltronne, tire une grosse poignée de verges qu'elle avait cachée sous sa redingote, oblige Sainte-Marie à se trousseur elle-même, la fustige jusqu'au sang et se retire satisfaite de sa vengeance.

Dans le nombre de nos impures, il en est, entr'autres, deux fort bêtes et fort insolentes, qu'on vient de mystifier très plaisamment. On leur a persuadé que le Grand-Seigneur avait envoyé ici un émissaire faire recrue pour le sérail, et qu'elles pouvaient se mettre sur les rangs. Il était question d'une fortune considérable après trois ans de service, terme de l'engagement. Les deux belles (Dumoulin et Viriville), furent très exactes au rendez-vous qu'on leur assigna pour convenir des faits. Husson et Dugazon, les deux farceurs les plus renommés de la capitale, s'y trouvèrent, l'un comme Bostangi, l'autre comme l'Essayeur de sa Hautesse. On peut penser qu'il y eut aussi un bon nombre d'essayeurs en second. Enfin après avoir rempli toutes les formalités convenables, on congédia les deux Demoiselles, en excitant de plus en plus leur amour propre et leur cupidité par le tableau du plus brillant avenir. Elles ne furent détrompées que le lendemain, à la promenade du matin dans le jardin du Palais-Royal, par les huées de leurs camarades et les railleries amères de tous nos jeunes gens qu'on n'avait pas manqué de mettre dans la confiance.

Le Marquis de L..., épris des charmes de Mlle Fermel, alla un jour chez elle et la pria sans fadeurs de lui accorder une nuit. On devine que Mlle Fermel est trop polie pour refuser un joli Seigneur. Elle y mit toutefois une condition, et demanda un collier de chatons dont elle

avait besoin. C'eût été peu de chose pour un partisan : mais c'était beaucoup pour un Marquis français plus accoutumé à payer de sa personne que de sa bourse ; cependant avec beaucoup d'esprit et peu de délicatesse on se tire aisément de tout. — « Quoi, n'est-ce que cela, mon ange ? Oh ! rien n'est plus juste : mais pour le moment cela n'est pas possible ; si vous le trouvez bon, je vais vous en faire mon billet..... vite de l'encre, du papier ! » On écrit et on couche.

Le Marquis, de retour à son hôtel, envoie chercher tous les petits chats du quartier, les entrelace avec des faveurs de couleur rose et fait ainsi un collier de chatons admirable. On les met dans un joli panier garni de gaze en dedans, et farci de rubans bleus au dehors : on porte ensuite le tout à Mlle Fermel, qui, charmée de l'élégance extérieure du cadeau, remet au porteur le billet du Marquis. Qu'il est galant, disait-elle en défaisant la multitude des nœuds qui fermaient le panier ! elle lève la gaze, et les fureurs de l'avarice trompée succédant au sourire de l'intérêt satisfait, elle charge le Marquis d'imprécations soldatesques, et va se plaindre au Doyen des Maréchaux de France. — Le billet explique-t-il de quoi sera le collier ? lui demanda le vieux juge du point d'honneur, d'un air goguenard. — Non, Monseigneur, répondit la Nymphe plaignante. — Tant pis, Mademoiselle, car en ce cas le Marquis a rempli sa parole, et je suis votre serviteur.

Adeline Colombe, actrice italienne (1), après avoir été abandonnée pour Carline, par le Duc de F***, tomba entre

(1) Cette Adeline avait une fière réputation. Le jour où il fut question de répondre à un manifeste lesbien de Mlle Raucourt, ce fut le nom

les mains d'un Maître des requêtes que les aventures de tripot ont déjà rendu célèbre. J ... (c'est son nom) veut avoir deux maîtresses et Adeline deux amis (c'est le terme d'art). Un jour, J..., dans un accès de jalousie, cassa toutes les glaces de Colombe ; Colombe alla froidement chez J.... et lui brisa les siennes : en s'en allant, elle écrivit sur une carte :

Ce beau cristal que j'ai rompu
T'a montré bien souvent un Cul.

Le lendemain J.... lui fit présent d'un contrat de 2.000 écus.

Un abbé libertin de profession, très constant compagnon de plaisir du Marquis de ..., s'avisa un jour de vouloir rire aux dépens de quatre drôlesses qui étaient à la suite de la légion de la Gourdan (1), et à qui il en voulait. En arrivant au Vauxhall, il s'entendit aisément

d'Adeline qui fut mis en avant, peut-être, il est vrai, à cause de sa rime :

Que la tribade Raucourt,
Trouvant un homme trop lourd,
De sa brûlante matrice
Se fasse frotter l'orifice
Par quelque doigt féminin,
C'est bien,
Très bien,
Cela ne nous blesse en rien.
Moi, je pense comme Adeline,
J'aime la pine,
J'aime la pine.

(*Mémoires secrets*, 19 janvier 1785).

(1) La plus célèbre entremetteuse du XVIII^e siècle. — Voir *Maisons d'amour et Filles de Joie* (chroniques du XVIII^e siècle, tome VI), et la *Correspondance de Madame Gourdan* (Coffret du Bibliophile). — *Bibliothèque des Curieux*, 1910.

avec des Roués de la bonne classe, de sa connaissance, pour répandre le bruit que le Marquis était de retour de la veille (de sa terre) et qu'il était dans le Vauxhall. Voilà nos filles en l'air, qui demandent s'il a ramené sa femme. — « Non, elle est restée là bas. — Bon ! » (la bonne bourde !) Enfin l'abbé dit aux quatre élues, qui sont des plus dans le genre, que le Marquis l'a chargé de les inviter à souper. — C'était l'ordinaire, tous les jours du Vauxhall, avant le mariage de ce Marquis. — Ainsi, leur dit-il, après le Vauxhall, vous monterez dans vos voitures, et vous vous y rendrez... La Urbain, la petite Bèze, la Chouchou, toutes coquines de la même force, y sont bientôt montées ; et fouette cocher (elles indiquent peu exactement). Les chevaux les emportent, et la voiture s'arrête à l'hôtel du Marquis de N. Les valets frappent : on ouvre. Les femmes (filles) demandent tout uniment au suisse : « le Marquis y est-il ? — Oui, Mesdames. » Peu accoutumé à ces sortes de visites, il les prenait pour des femmes de qualité qu'on attendait à souper. Elles montent comme des folles, traversent les appartements en chantant à haute voix : *De l'amour tout subit les lois* ; et arrivées au salon donnent, en criant : « Eh, Marquis », un grand coup de pied dans la porte qui s'ouvre, et qui laisse voir à une compagnie très honorable et très nombreuse, un groupe de quatre coquines qui, s'apercevant bientôt de la méprise, restent sottes comme des paniers. « Mille pardons, Messieurs, Mesdames », d'une voix entrecoupée ; « nous croyions être chez le Marquis de V. » La Marquise de N. ne savait, comme dit le proverbe, à quelle sauce manger le poisson, parce que son mari affectait de les combler d'honnêtetés, pour jouir encore mieux de leur embarras. Enfin elles prennent le parti de se congédier elles-mêmes, et retournent chacune chez elles, l'estomac

vide et le cœur gros. Cette aventure qui se répandit le lendemain, fit beaucoup rire. Mais l'Abbé n'ose plus retourner au Vauxhall, où les quatre friponnes ont comploté de lui arracher les yeux.

Une Dame vient un jour demander à Mlle Bertin, marchande de modes de la Reine, plusieurs bonnets pour les envoyer en province. La marchande, couchée sur une chaise longue dans un caraco élégant, daigne à peine saluer la Dame par une très légère inclination de tête. Elle sonne : une jeune nymphe charmante, qu'on nomme Mlle Adélaïde, se présente. — Donnez à Madame, dit Mlle Bertin, des bonnets d'un mois. » La Dame lui représente qu'on en voudrait de plus nouveaux. — « Cela n'est pas possible, Madame, reprend la marchande ; dans mon dernier travail avec la Reine, nous avons arrêté que les plus modernes ne paraîtraient pas avant huit jours. » Depuis ce temps, on n'appelle plus la Dlle Bertin que le Ministre des modes.

Un bel esprit, plus connu par sa mouvante causticité que par l'excellence de ses talents, le sieur Palissot, avait fait contre l'abbé de Voisenon une satire pleine de fiel. Avant de la livrer à l'impression, il voulait savoir ce qu'en penserait l'abbé de Voisenon lui-même et juger de l'effet qu'elle produirait sur lui. Il alla voir un jour l'abbé et lui dit, du ton le plus patelin et le plus hypocrite, qu'il y avait de bien méchantes gens dans le monde, qu'il venait de lui tomber entre les mains une satire atroce, qu'il en ignorait l'auteur, et que, quoiqu'on eût laissé en blanc le nom de celui contre qui elle était faite, il s'y trouvait des traits qui paraissaient porter directement sur l'abbé. « Je vous dirai plus, ajoute-t-il ; comme on ignore sans doute notre liaison, on a voulu, avant de la faire

imprimer, la soumettre à ma critique. » Sans se le faire demander, l'homme caustique tire l'écrit de sa poche et lit effrontément des vers où les mœurs de l'abbé n'étaient pas plus ménagées que son esprit : il ne lui fit pas grâce d'un vers, appuyant avec complaisance sur ce qu'il y avait de plus fort. L'abbé de Voisenon l'écouta tranquillement jusqu'à la fin. Après la lecture, l'abbé reprit l'ouvrage, fit l'éloge des meilleurs vers, critiqua quelques expressions, et dit au poète : « Voulez-vous me permettre d'y faire quelques corrections ? » Le poète crut que tout au moins il allait jeter le papier au feu : mais celui-ci s'approche de son bureau, corrige une douzaine de vers, remplit le blanc de son nom ; et toujours avec le même flegme, en rendant la satire à l'auteur, qui ne se doutait point que l'abbé l'eût reconnu : « A présent, mon ami, dit-il, je crois que vous pouvez faire imprimer cet ouvrage ; il y avait quelques incorrections qui auraient pu lui faire tort ; il est rempli de sel et d'esprit, et je crois qu'il sera favorablement reçu du public. » Le poète fut si frappé de ce sang-froid, qu'il déchira son écrit, le brûla, embrassa l'abbé, et lui protesta qu'il était guéri pour toujours de la démangeaison de faire des satires. On sait comme depuis il a tenu parole (1).

On a renouvelé, il y a quelque temps, les ordonnances contre les filles de joie ; et la rigueur avec laquelle on les exécutait d'abord excita quelque fermentation. On arrêtait ces malheureuses jusque dans les rues et sur les quais et ponts de cette capitale : on poussait même la barbarie au point de les prendre à la sortie des spectacles du boule-

(1) Voir *L'Œuvre libertine de l'Abbé de Voisenon*. — Préface (Bibliothèque des Curieux, 1911).

vard, le tout sans distinction de rang. On les conduisait chez le commissaire du quartier qui leur faisait raser la tête en sa présence, et on les menait de là à l'hôpital nommé la Salpêtrière. On respectait seulement celles qui étaient assez opulentes pour avoir au moins la voiture au mois. On rapporte à ce sujet une aventure assez plaisante arrivée à la Marquise de S... qui demeure sur les boulevards du Temple, et dont l'hôtel est l'un des rendez-vous les plus fréquentés des amateurs. Cette dame, ci-devant Mlle M..., fille d'un limonadier, puis danseuse, puis entretenue, puis auteur, puis Marquise enfin, s'est ingérée de venger l'honneur du corps. Pour cet effet, comme elle se promenait le soir à pied sur le boulevard avec tout l'attirail de l'élégance de ces dames, elle a défendu à son laquais de la suivre et lui a recommandé de marcher assez loin d'elle pour qu'elle pût donner lieu à une méprise. Ce qu'elle désirait est arrivé, et voilà la Marquise conduite chez le commissaire, prête à être rasée. On l'interroge : « Allons, dit l'homme noir qui sortait de table, ton nom, ta demeure, et ne barguigne pas. » — La Marquise a de l'esprit : « Ah ! monsieur le commissaire, vous êtes bien dur au pauvre monde ! — Tu plaisantes, je crois. — Non, monsieur le commissaire ; mais mon nom ! Dispensez-moi ! — Comment ! que je te dispense ? Mais je crois qu'elle se moque de moi ! Allons, rasez-moi vite cette drôlesse. » — On allait exécuter l'ordre, lorsque la Marquise, s'étant fait connaître, a fini cette scène par recommander au magistrat subalterne un peu plus de discernement, de circonspection et de douceur dans l'exercice de son ministère. Dieu sait si la leçon a opéré.

La femme de l'académicien Marmontel a mis au monde à sa première couche un enfant mort. Les mauvais plai-

sants ont dit que cet auteur ne peut rien faire qui vive.

La Montensier, directrice de la comédie de Versailles, avait fait nombre d'impertinences ; un ordre du roi est venu la claquemurer dans une prison : la première chose qui lui est échappée lorsqu'elle s'est vue renfermée : « N'aurai-je aucune société, a-t-elle dit, et le roi ordonne-t-il absolument que je couche seule ? » Le roi a été le premier à rire de cette saillie effrontée, les ministres en ont ri aussi, mais il ont cru devoir venger le respect dû à la majesté, en retenant quelque temps prisonnière la lubrique comédienne : elle a pourtant obtenu sa grâce et est revenue à sa place de directrice.

Un Ambassadeur étranger entretenait ici une fille charmante qui, aux grâces de la beauté, réunissait toutes les qualités personnelles. L'Ambassadeur était fort riche et fort amoureux ; et ce qui est contre l'usage, la nymphe n'abusait ni de son amour, ni de son opulence. Aussi il ne trouvait d'heureux moments que ceux qu'il passait auprès d'elle. Un beau soir d'été les planètes brillaient au ciel, et surtout celle de Vénus éclipsait les autres par son éclat. « Ah mon Dieu ! dit la nymphe, que cette étoile est brillante ! il n'y a point de diamant qui approche cela. — Ah ! ma chère amie, dit l'Ambassadeur, je vous demande en grâce, ne vantez pas tant cette étoile, je ne peux point vous la donner. »



LA CHRONIQUE

SCANDALEUSE

OU

M É M O I R E S

*Pour servir à l'Histoire de la génération
présente, contenant les anecdotes secretes
& les pieces fugitives les plus piquan-
tes qui ont occupé les sociétés pendant
les derniers tems.*

Ridebis & licet videas.

Troisième Edition revue & corrigée.

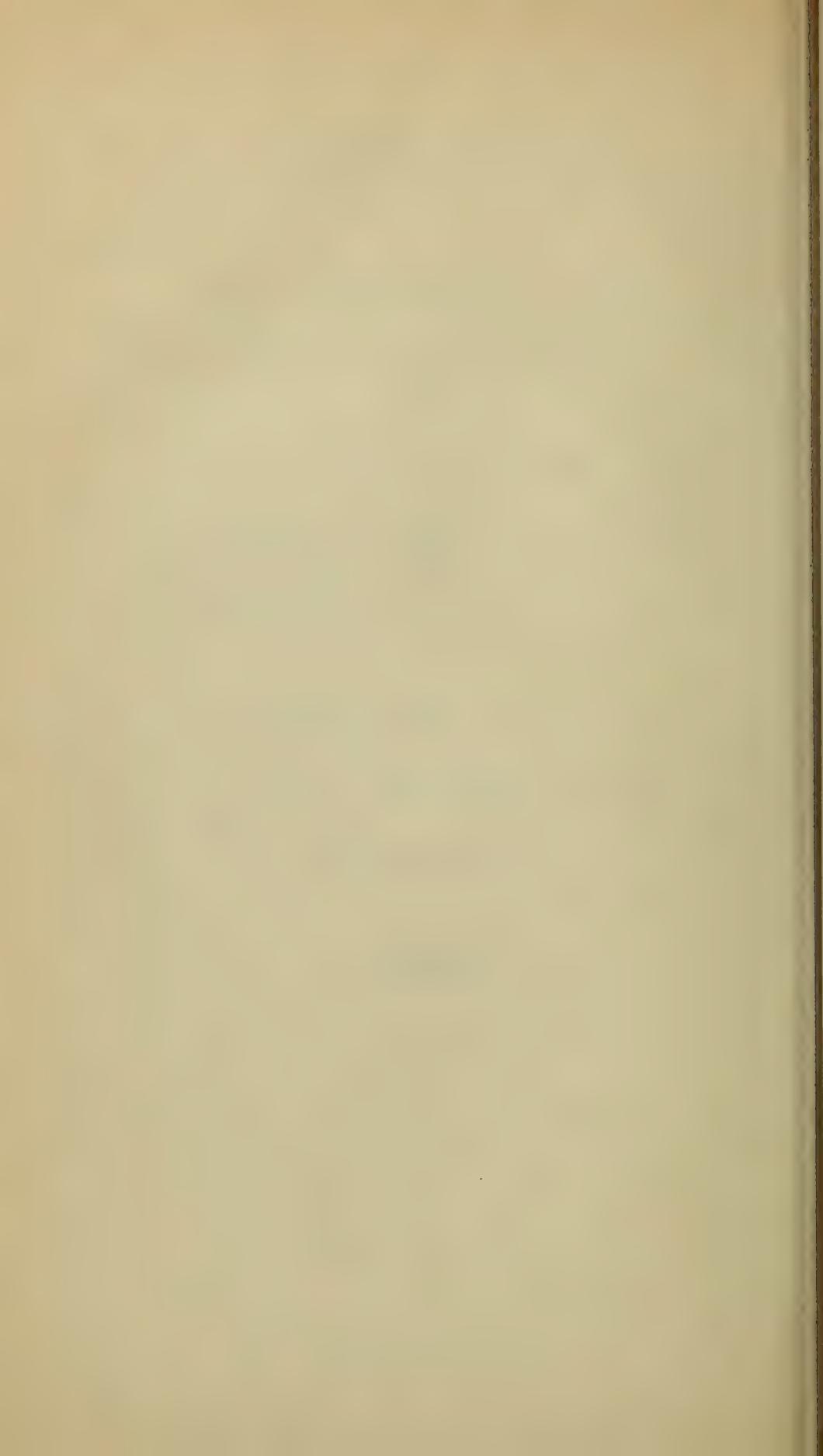
TOME SECOND.



A PARIS,

Dans un coin d'où l'on voit tout.

M. DCC. LXXXVIII.





DEUXIÈME PARTIE

L'Abbé P... allait à la terre d'un de ses amis dans le Limousin. A l'entrée d'une forêt, il s'entend saluer par un cavalier qui galopait derrière lui, d'un : Bonjour, mon confrère ! Il se retourne et voit un jeune ecclésiastique élégamment monté, avec lequel il voyage de la manière la plus agréable jusqu'à la nuit. Celui-ci joignait au ton le plus aimable de la société des connaissances superficielles, mais inépuisables dans tous les genres. Il se donnait pour un séminariste de L... et sous-diacre. Arrivés à une auberge, les deux voyageurs déjà intimes conviennent de faire table et lit communs. Vers la fin du souper, le prétendu séminariste se met à réciter des vers de la Pucelle... : — Mon confrère, lui dit le bon et chaste abbé P..., tous les abbés du Limousin ont-ils l'humeur aussi gaillarde que vous ? Vous me paraissez fort gai, pour ne rien dire de pis !... Le soi-disant abbé se lève en fureur à cette apostrophe. Parle donc, J... f..., s'écrie-t-il ; crois-tu donc que je sois comme toi, un b... d'abbé ? A l'instant

ses deux mains entr'ouvrent une petite veste et laissent entrevoir les marques les plus séduisantes d'un sexe que son compagnon n'avait eu garde de soupçonner. L'abbé P... proteste qu'il ne s'assura que par ses yeux de la vérité de cette découverte. Il est admirable lorsqu'il raconte avec ingénuité qu'il prit la main de la belle, qu'elle se mit à pleurer, confuse, émue par la violence de son étourderie, et qu'il serait devenu sans doute victime de ses enchantements, s'il n'avait pris le parti de descendre pour demander une chambre particulière, et de partir non sans des regrets et des combats, avant le réveil de la belle inconnue. Au reste, voici ce que c'était.

Mlle de B..., c'est le nom de fille de l'abbé prétendu, est née en 1758 à A... ; elle fut douée par la nature de tous les talents qu'une éducation distinguée a développés dans la suite. Pour la vertu qui donne du lustre aux autres vertus des femmes, elle avoue qu'elle l'a connue de nom sans y croire. De jeunes Berrichons, séduits par sa mine voluptueuse, se chargèrent d'être ses maîtres ; l'écolière leur fit honneur, car, après avoir dévoré tous les romans qu'ils lui prêtèrent, elle se fit enlever et conduire à Paris, pour donner matière au sien. La capitale perfectionna ces belles dispositions ; elle fut successivement comtesse, marquise, baronne, etc. Enfin, ayant fait une infidélité d'éclat à un seigneur qui fournissait à ses dépenses, tout s'éclipsa. La princesse fut obligée, pour conserver ce nom, de monter sur les planches. Malheureusement, avec beaucoup de talent pour la coulisse, la débutante n'en avait pas de merveilleux pour la scène. Poursuivie par les sifflets de Paris, elle entra dans une troupe de province où sa jolie figure et la beauté de son organe la firent applaudir ; bientôt elle devint l'héroïne d'un grand nombre d'aventures, elle fit force dupes, elle le fut quelquefois.

Dégoûtée du théâtre, Mlle B... se mit aux gages de Plutus et eut le front de revenir enfin dans sa propre patrie. Une réforme apparente de la figure et de l'esprit ensorcèlèrent M. Du..., employé à l'hôtel de la Monnaie de..., et il fut assez bête pour l'épouser.

Les eaux reprirent bientôt leur cours, et l'hymen n'arrêta point l'amour. Mme Du... fit un tel éclat par ses folies qu'il fut facile au mari d'obtenir l'ordre de la faire renfermer. L'infidèle s'en douta et prit la fuite ; le sot la poursuivit à la tête d'une brigade ; elle fut bientôt arrêtée. Alors, sans se déconcerter, la comédienne joua son rôle à merveille, marqua le plus sincère repentir, se mit aux genoux de l'imbécile et sut tellement toucher son cœur, qu'il la serra tendrement dans ses bras en présence des capturants : c'était où l'attendait sa femme. « Pour signaler, dit-elle, mon retour à la vertu, je veux ici, ici même, donner une fête ; je me charge d'en payer les frais. » Le plus superbe souper fut ordonné ; le vin, adroitement prodigué par ses mains, fit son effet ordinaire. Le mari, les archers, l'hôte et l'hôtesse, tout, jusqu'à la servante du cabaret, dormit du sommeil le plus profond. Habile à profiter du moment, la pénitente s'échappe, monte sur un des chevaux de la brigade, fait vingt lieues, dépose des habits qui pouvaient le trahir ; les titres de princesse, d'épouse disparaissent ; il ne lui reste plus que celui de bergère.

Il est de fait qu'elle a gardé pendant six semaines les moutons d'un laboureur limousin, qu'habile à prendre toutes les formes et à s'accommoder à toutes les situations, elle enchanta ces bons villageois ; ses blanches mains pétrissaient leur pain grossier ; elle apprenait à lire à leurs enfants et charmait toutes les veillées par des contes plaisants qu'elle accommodait à leur portée.

Cependant M. Du..., son mari, peu riche, fit, dit-on, un faux pas dans son emploi ; peu habile, il fut découvert ; peu protégé, il fut condamné suivant toute la rigueur de la loi. Transféré à Paris, pour y entendre prononcer son arrêt définitif, il allait être pendu en personne. La charitable femme ne fut pas la dernière à recevoir cette nouvelle ; elle eût regretté que son époux rendit le dernier soupir sans assister à ce spectacle. Elle vole à Paris, et c'est de là qu'elle revenait lorsque l'abbé P... en fut salué d'un : « Bonjour, mon confrère. » On prétend qu'elle disait qu'en prenant l'habit ecclésiastique, c'était pour obtenir l'honneur de confesser son pauvre patient de mari. Maintenant elle vit à Argenton avec M..., tous les deux la honte d'un sexe, le scandale de l'autre, et le sujet éternel de toutes les conversations de la ville.

L'Opéra, Bacchus et l'Amour ont perdu au commencement de l'année dernière (1) une de leurs plus fameuses prêtresses : Mlle La Guerre (2). Née dans la dernière classe de la société, cette fille célèbre en avait conservé les goûts et les défauts dans la prospérité. Jureuse, buveuse, etc., que peut-on penser des hommes qu'elle a ruinés, dépouillés et chassés ? Elle avait des talents ; sa figure était intéressante, sa voix douce et sonore ; elle a joué quelques rôles tels qu'Eurydice et Iphigénie, avec applaudissements.

(1) Le 9 février 1783.

(2) Comme artiste, Mlle La Guerre est surtout connue pour avoir été surprise en flagrant délit de luxure, dans une loge de danseuse, à l'Opéra, entre les bras du Président de Meslay. Comme courtisane, elle coûta cher au duc de Bouillon, qui dépensa pour elle, d'entrée de jeu, 800.000 livres. Et comme on lui faisait des observations à ce sujet, il répondit inconsidérément qu'il aimait mieux foutre son amie que la Reine elle-même. Ce propos répété à la Cour valut au duc un exil.

Mlle La Guerre avait fait un seul enfant. Elle était trop au-dessus des faiblesses de l'humanité pour s'en occuper plus que de son père et de sa mère : le premier, qui avait oublié son nom pour le sobriquet transmis à sa fille, vendait des cantiques dans les carrefours ; l'autre allait offrant dans les promenades *le plaisir des dames*, métier dans lequel il s'en fallait bien qu'elle se fût enrichie autant que sa fille en se livrant au plaisir des hommes. Le sort a enlevé dès l'âge de vingt-huit ans Mlle La Guerre à la carrière qu'elle parcourait glorieusement ; et la loi qui donne son opulente succession à ces pauvres diables, bien étonnés d'être si riches, les a dédommagés de l'insouciance de leur fille à leur égard ; mais la destinée du malheureux enfant est aussi incertaine que le père auquel il doit le fâcheux présent de l'existence.

Un abbé sortait de la représentation gratuite de *Coriolan* ; une fille l'aborde et lui fait la proposition ordinaire. Il double le pas, elle insiste et le prend par le bras. « Laissez-moi donc, » dit-il avec humeur. — « Comment ! monsieur, reprend-elle, vous ne pouvez vous en défendre ; aujourd'hui c'est pour les pauvres. »

Madame de Mirabeau était extrêmement processive. Son mari, auteur de l'*Ami des hommes*, tourmentait beaucoup ses vassaux dans une terre qu'il possédait en *Limousin*. L'un d'eux lui fit cette épitaphe :

Ci-git *Mirabeau* le brutal
Qui jurait bien et payait mal.

La veuve, voulant venger les mânes de son époux, intente procès au faiseur d'épitaphe ; il est condamné à une amende. « Je payerai, dit-il, mais le lendemain de

votre mort, je ferai aussi la vôtre, et j'écrirai sur votre tombe :

Ci-gît aussi sa *Mirabelle*

Qui ne fut ni bonne ni belle.

On demandait à Mme de Murville quel âge avait sa mère (Mlle Arnoult) : « Je n'en sais plus rien, répondit-elle ; chaque année ma mère se croit rajeunie d'un an ; si cela continue, je serai bientôt son aînée. »

Un jeune officier aux gardes débutant dans le monde, étant devenu fou de la Dlle Granville, riche et fameuse courtisane, s'est avisé d'un moyen assez singulier pour entrer gratis dans les bonnes grâces de cette belle. Sachant assez bien l'anglais pour ne pas demeurer court, il a loué une des plus élégantes voitures et, sous le nom de Milord Drakes, il a suivi la nymphe à l'Opéra. A la sortie du spectacle, il s'est fort empressé autour d'elle en demandant sa voiture, et ayant obtenu la permission de lui faire sa cour, il est monté devant elle dans un équipage fort leste et fort élégant. La sirène ou la harpie, si l'on veut, car elle est toutes les deux, ne douta point du tout de la qualité du personnage qui jouait parfaitement son rôle. Milord se présente le lendemain matin : frac à l'anglaise, coiffé en jockey, botté et un petit fouet à la main. Sous l'espoir donné par les apparences, il est admis et heureux. Il était question de souper le même soir ensemble et de prolonger dans une ivresse de six mois de séjour à Paris, une liaison que la Dame qualifiait du plus grand bonheur de sa vie. Il l'invite donc à un souper brillant qu'il donne à des compatriotes à son hôtel rue du Colombier, où il loge, et part. Les Dames de ce genre

aiment à la folie les soupers d'étrangers (c'est le mot technique) parce qu'elles savent qu'on y peut faire d'une pierre deux coups, c'est-à-dire, si l'on rate celui-ci, s'accrocher à celui-là, et prendre à toutes mains. La voilà grosse du souper dont elle ne cesse de parler toute la journée, et rien ne manque ni à sa parure ni à son élégance. L'heure sonne, elle demande la voiture, part et arrive. Mais quelle surprise ! point de Milord Drakes à l'hôtel (garni) : personne de ce nom n'y a jamais logé ; point de souper commandé ; personne d'attendu. Elle voit bien qu'elle est la dupe de Milord. On ajoute à l'histoire qu'ayant trouvé le tour excellent et l'acteur fort aimable, comme expert en roueries qu'elle aime beaucoup, elle a été elle-même à sa recherche, et que depuis qu'elle a découvert dans Milord Drakes, un fort joli officier aux gardes, peu riche à la vérité, mais ayant de l'esprit comme un ange, elle l'a pris pour amant en second avec celui qui causa, il y a quelques années, sa rupture avec M. de J..., et sa retraite à Sainte Pélagie, pour les billets au porteur qu'elle lui avait extorqués, et qu'elle n'a jamais voulu lui rendre.

La célèbre courtisane Longeau (1) a passé des b..... (*boudoirs*, si vous voulez) de Paris sur le théâtre de Bordeaux, où une taille majestueuse, une figure imposante, un organe vigoureux et quelques complaisances pour les

(1) Les *Mémoires Secrets*, à la date du 19 décembre 1781, enregistrent les débuts de Mlle Longeau dans le rôle de Clytemnestre d'*Iphigénie en Aulide* de Gluck. Ils rappellent rapidement sa carrière : elle fut goûtée à l'Opéra dans des emplois inférieurs, fit les délices de Bordeaux et obtint du succès aux Italiens. L'habitude de jouer les rôles d'amoureuses, dit Bachaumont, a pu lui nuire dans celui de Clytemnestre.

oracles du parterre, lui ont procuré des succès. Un officier, qui désirait faire l'épreuve des qualités que la renommée accorde à cette belle, lui demanda une nuit par un billet fort laconique où il lui proposait cinq louis et cinq baisers. Longeau, dit-on, lui renvoya son billet doux avec cette apostille : « Tout double ou rien. » L'officier promet, donne sa parole d'honneur et couche.

D'Armance était Gascon ; les gens de son pays
 Ont la réflexion très preste,
 Pour ne pas demeurer en reste,
 En écus bien sonnants il charge dix louis
 Sur un Aliboron d'une encolure forte,
 Et le fait conduire à la porte
 De la gracieuse Laïs.
 Un billet doux, mais un peu leste,
 Accompagnait encor le robuste étalon ;
 La belle l'ouvre et lit : Beauté céleste,
 Voici les dix louis ; si vous le trouvez bon,
 Le porteur est en bas, qui vous dira le reste.

Le président de S.... écrivit un jour la lettre suivante à un inspecteur de police. « Je vous demande justice, Monsieur, de la nommée..., qui a donné à mon jockey une maladie honteuse. C'est un garçon charmant dont les services me sont très agréables, et la perte de sa santé ne peut être punie que par le séjour d'un an à l'hôpital. Je compte que vous ferez là-dessus votre devoir. » L'inspecteur de police, homme de beaucoup d'esprit, et réellement fort au-dessus de son état, a fait la réponse suivante. « Monsieur, si vous pouvez me prouver que c'est de dessein prémédité que la nommée... a gâté la santé de votre charmant jockey, je la ferai punir comme elle le mérite ; mais je ne lui dois aucune peine s'il a été la

trouver, et s'il a pris chez elle une maladie qui est devenue, comme vous le savez très bien, un effet d'échange et de commerce. Il est des mers sur lesquelles on ne peut voguer qu'après avoir pris la résolution d'en affronter tous les dangers. En attendant votre réponse, je vais m'occuper de la santé de la malheureuse ; je vous conseille de faire la même chose pour votre jockey, si vous désirez que ses services continuent de vous être agréables : j'espère que cette lettre vous aura convaincu que je sais remplir tous mes devoirs. » Le Président se l'est tenu pour dit ; mais la nymphe a répandu l'histoire, et on rit un peu aux dépens du magistrat.

Madame de Boulainvilliers rencontra, il y a quelques années, dans la campagne, une jeune fille qui pleurait ; elle est émue, fait approcher l'affligée et l'interroge. « Madame, ma mère vient d'expirer dans cette chaumière ; je perds l'objet unique de ma tendresse et mon seul appui, je suis abandonnée de tout le monde... — Qui êtes-vous ? ma belle enfant ; que faisait votre mère ? — Nous vivions de notre travail, dans la plus profonde misère ; mon nom est Chivry ; ma mère m'a dit souvent que nous étions de qualité et que l'injustice du sort... Ah ! Madame, mon père est mort, il y a deux mois, à l'Hôtel-Dieu ; il a recommandé à ma mère une liasse de vieux papiers... Je vais les chercher. » Mme de Boulainvilliers, intéressée au dernier point pour la jeune personne, laisse paraître une sensibilité qui n'a pas besoin d'éloges : il suffira de raconter le fait. Elle emmène Mlle de Chivry et fait apporter ses titres, après avoir chargé quelqu'un des funérailles de sa mère. On a examiné les papiers, on les a discutés avec le plus grand soin ; M. et Mme de Boulainvilliers ont fait toutes les recherches propres à découvrir la vérité. Mlle de

Chivry et un de ses parents qui sert dans la marine sont les débris d'une famille jadis illustre qui descendait en droite ligne de Henri de Saint-Remy, bâtard légitimé de Henri II, roi de France (1).

Un jeune homme de qualité, à peine sorti des mains d'un gouverneur qui l'entretenait dans une vertueuse ignorance, est tombé amoureux d'une de nos plus décidées impures, et il faisait fort gravement le siège de cette place dans toutes les règles. Il y aurait peut-être mis autant de temps que les Espagnols à celui de *Gibraltar*, sans un petit événement qui a un peu décontenancé sa gravité en lui prouvant que ses yeux fascinés n'apercevaient pas d'énormes brèches. Il avait bonnement cru avoir besoin de gagner une soubrette ; et comme il avait beaucoup de mesures à garder, parce que ses parents n'étaient pas gens à pardonner une belle passion de cette espèce, il s'était procuré à grands frais un entrepôt pour les lettres et les présents. Il n'avait encore eu que le bonheur de lorgner et d'être lorgné. Son extrême timidité n'avait osé tenter un abordage qu'il s'imaginait terrible ; mais enfin les réponses à ses billets commençaient à devenir si tendres, si encourageantes, qu'au sortir du spectacle, plus hardi que jamais, et tout fier de tant d'audace, croyant commencer de cet instant seulement à être un homme du monde et à bonnes fortunes, il s'ouvre à l'un de ses gens, lui ordonne de suivre cette dame jusque chez elle, de la saluer de sa part et de lui demander à quelle heure elle voudrait recevoir sa visite. Le laquais, beau garçon, nouvellement débarqué à Paris, suit à la trace, arrive,

(1) Voir les *Mémoires de la Comtesse de la Motte Valois*. (Bibliothèque des Curieux, 1911).

entre, ignore qu'il est suivi pas à pas de son maître, à qui le cœur palpite autant de crainte que d'espoir. Celui-ci se glisse dans la maison, monte l'escalier, se colle à une porte que la belle a fait refermer après l'introduction du beau laquais. On se mord souvent les doigts pour avoir écouté aux portes. « Madame, M. le comte me charge de vous saluer de sa part et de vous demander à quelle heure il pourra venir vous... — Quoi ? venir ! une heure !... Votre nom, mon ami ? — La Brie, madame. — Mais... Julie, savez-vous bien que La Brie est l'un des plus jolis garçons que j'aie jamais vus ? quels cheveux ? quelles dents ! quelle taille !... et c'est la force d'un Turc... et la peau... comme du satin !... Julie, tournez la clef de cette porte. Votre maître est donc bien pressé ? Mais, mon enfant, les diamants qu'il m'envoya hier sont si petits ! je n'ai pas voulu le désespérer... C'est ce jeune homme fluet, n'est-ce pas ? — Oui, madame. — Oh ! pour voir... délacez-moi, mon cher ; cette Julie se fourre toujours je ne sais où .. Et ton message est un grand secret pour la maison ? — On m'a recommandé le plus grand mystère. — Tu sais donc garder un secret... Eh bien ! je veux t'en confier un... Fort bien, comme cela... La Brie est adroit... Il fait si chaud !... Ote-moi cette épingle... Celle-ci... soutiens-moi... Mais je serai mieux assise. Je ne vis que sur mon canapé... Comme tu es fait !... Viens, nous sommes seuls... Tu es étonnant !... L'aimable garçon !... Ah ! le brave ! » — M. le comte n'y tenant plus (on perd patience à moins) veut entrer, la porte résiste. Julie accourt au bruit par un autre côté, l'attire dans une chambre séparée, interroge, répond, et pendant ce temps-là La Brie s'esquive. On sonne. « Quel bruit est-ce donc ? dit une voix traînante ? — M. le comte qui croit que son laquais est venu et qui veut entrer. — Bon Dieu ! ce M. le

comte veut-il, dès la première visite, me passer la chemise, me surprendre toute nue? Faites attendre un instant. » Le jeune comte, entendant quelqu'un qui descend l'escalier, sort, court, joint La Brie à quatre portes de là. « Comment, coquin ! c'est ainsi que tu fais mes commissions ? J'ai tout entendu, je te rouerai de coups. — Eh, monsieur le comte ! mettez-vous à ma place... croyez que, malgré les deux louis qu'on m'a donnés et que voici, je vous aurais tout confié par respect... Hélas ! je ne pouvais pas faire mieux. — Je suis d'une fureur... Un laquais !... je te chasse... Mais non, reprend le comte, j'ai tort, voici deux autres louis... Tiens... la leçon vaut davantage... Où diable allais-je placer de l'amour !... Donne-moi tous les matins des nouvelles de ta santé. Ce sont deux expériences, morale et physique ; j'aime encore mieux que tu aies tenté la dernière que moi. — Le galant, la belle impure et le beau laquais racontent tous trois fort plaisamment cette historiette.

Mademoiselle Fanier (1) venait de jouer un rôle d'officier : elle rentra dans la coulisse en riant : « Oh ! ils m'ont reconnue ! » Le ventriloque Desessart lui dit : « Vous ne faites donc pas comme certaine actrice de Londres.. », et alors, en homme à qui la nature donna tout son esprit en mémoire, il raconta qu'une comédienne anglaise dont il estropia un peu le nom (c'était de Mlle Woffingthon qu'il voulait parler), après avoir joué avec le même succès un rôle d'homme, dit en rentrant au foyer :

(1) Mlle Fanier, de la Comédie-Française, avait « le nez retroussé d'une suivante fine, exercée, et faite pour tromper à la fois trois ou quatre amants. » (*Mémoires secrets*, 7 octobre 1767).

« Je parie que la moitié du public m'a prise pour un homme ; » qu'un de ses camarades lui avait répondu : « Ne vous inquiétez pas, l'autre moitié est parfaitement assurée du contraire. — Oh ! dit la belle Fanier, la moitié du public ! c'est un peu fort. » Mais peut-être le public de ce jour-là n'était-il composé que d'une cinquantaine de badauds ?

Les annales du tripot comique offrent plus d'une scène sanglante. La bravoure n'est pas toujours une vaine simagrée chez les héros de théâtre. Le superbe La Rive et son confident Florence (1) en ont, ces jours-ci, donné une nouvelle preuve. Le premier était semainier. Prêt à paraître sur la scène, il s'aperçut que Florence n'était pas encore habillé, et il lui fit d'abord des représentations fraternelles sur sa négligence. Le confident répondit avec humeur : alors le semainier, prenant le ton et le geste de son emploi, le menaça de le mettre à l'amende. On s'échauffe : La Rive traite son camarade de polisson. Après la pièce, Florence voulut avoir raison de cette injure : on s'entremet vainement : les graves histrions sermonnèrent, les femmes piaillèrent, enfin le suprême ordonnateur du tripot survint, interposa son autorité et défendit toute voie de fait. Cette défense n'eut aux yeux du spadassin Florence que sa valeur intrinsèque ; le lendemain matin il alla trouver son adversaire et l'emmena au Champ de Mars. Le combat fut opiniâtre, La Rive reçut une légère blessure et désarma Florence. Prenant en ce moment l'air de dignité du chevalier Bayard, il dit au vaincu : « Allez, votre vie est dans mes mains ; je vous la

(1) La Rive, acteur tragique, était l'élève favori de Mlle Clairon. Florence est moins célèbre comme acteur que comme amant de Mlle Arnould, dans les grâces de qui il supplanta l'architecte Bellanger.

rends avec votre épée et je vous répèle que vous n'êtes qu'un polisson. » Là-dessus nos braves se sont séparés et sont retournés chacun chez eux (1).

Le fameux fermier général Bouret a été un jour trouvé mort dans son lit. Peu de jours avant, il avait annoncé sa fin à ses amis, ce qui a fait croire qu'il s'était empoisonné. Avec des richesses immenses il a eu le secret de vivre toujours dans la gêne, et il était prêt à tomber dans la misère ; il a laissé cinq millions de dettes et est mort presque insolvable. Un faste et un luxe dont on ne peut se faire d'idée l'ont réduit là ; il les poussait au point d'avoir nourri une vache avec des petits pois verts à cent cinquante livres le litron, pour pouvoir en régaler dans la primeur une femme qui ne vivait que de lait. Il y a de lui mille traits de cette nature.

Le célèbre abbé Prévost soupaît un jour avec quelques amis intimes, pareillement hommes de lettres. Après qu'on eut épuisé la politique, la littérature, l'histoire du jour, la conversation insensiblement tomba sur la morale. Un des convives avança que le plus honnête homme ne pouvait répondre de ne jamais subir les supplices réservés aux criminels. « Ajoutez, dit l'abbé Prévost, ni même de les mériter. » Chacun serécria sur cette dernière assertion. « Oui, messieurs, reprit l'abbé, je vous soutiens qu'on peut très bien avec un bon cœur, une âme droite, avoir le malheur de commettre un crime qui conduise à l'échafaud. » On dit que ce n'était guère possible. « Messieurs, continua-t-il, vous êtes tous mes amis ; je puis

(1) On peut relire cette anecdote, avec des variantes, dans les *Mémoires secrets* (26 août 1781).

compter sur votre discrétion et vous faire en toute assurance une confiance que je n'ai encore osé faire à personne. Vous me croyez tous honnête homme ? » Chacun dit qu'il ne doutait nullement de sa probité. « Eh bien, poursuivit l'abbé, je me suis pourtant rendu coupable du plus grand des forfaits, et il s'en est peu fallu que je n'aie péri de la mort la plus ignominieuse. » Chacun crut d'abord qu'il plaisantait. « Rien, dit-il, n'est plus sérieux. » On se regarde avec surprise. « Puisqu'il faut vous le dire, moi, j'ai tué mon père. » On ne sait ce qu'on doit croire. On le presse d'expliquer cette énigme. Il poursuit son histoire ainsi : « En sortant du collège, je devins amoureux d'une petite voisine de mon âge ; je m'en fis aimer, j'obtins tout ce que peut désirer un amant. Enfin elle ne tarda pas à porter des fruits de sa faiblesse. J'étais enivré d'amour. Je désirais d'être sans cesse à ses côtés. Je passais tout mon temps avec elle. Mes parents me pressaient de choisir un état. Je ne voulais que le plaisir d'adorer secrètement ma maîtresse. Toute autre occupation me semblait fastidieuse ; mon père, qui conçut quelques soupçons sur les motifs de cette indifférence, m'épia, me suivit et parvint à découvrir mon intrigue. Il vint un jour chez ma maîtresse, grosse de trois ou quatre mois, dans le moment même que j'y étais. Il lui fit en ma présence des reproches amers sur la liaison criminelle qu'elle entretenait avec moi. Je gardai le silence. Il lui reprocha encore qu'elle mettait obstacle à ma fortune. Elle voulut se justifier. Il l'accabla d'injures ; elle pleura. Je la défendis : mon père devint furieux et enfin s'enflamma tellement, qu'il s'oublia au point de frapper cette infortunée. Il lui donna même un coup de pied dans le ventre : elle tomba sans connaissance. A ce spectacle je perdis la tête, je me jetai sur mon père ; je le précipitai à travers l'escalier. Cette chute le

blessa si dangereusement qu'il mourut le soir même. Il eut la générosité de ne point me dénoncer. On crut qu'il était tombé naturellement. On l'enterra ; et je fus sauvé par son silence de l'opprobre et des supplices. Cependant, je n'en sentis pas moins toute l'énormité de ma faute. J'ai longtemps conservé une douleur morne et taciturne que rien ne pouvait dissiper. Je résolus d'aller dans la solitude d'un cloître ensevelir mes regrets et mon affliction, et j'embrassai l'ordre de Clugny. C'est peut-être à la mélancolie profonde que cette première erreur de ma jeunesse a répandu sur le reste de mes jours, que je dois le choix des événements tragiques, des situations terribles, des couleurs sombres et lugubres dont sont remplis les ouvrages que j'ai publiés. » Les amis de l'abbé écoutaient cet aveu avec une attention mêlée de surprise et d'horreur. Ils ne pouvaient se persuader que cela fut vrai. Ils s'imaginèrent que l'abbé Prévost, voulant faire usage de ce trait dans un de ses romans, avait essayé, en le racontant, l'impression qu'il pourrait faire. Ils lui ont plusieurs fois demandé la confirmation de cette aventure. Il a toujours persisté à leur en assurer la réalité.

Monsieur Linguet vit entrer dans sa chambre, peu de jours après son arrivée à la Bastille (1), un grand homme sec qui lui donna quelque frayeur. Il lui demanda qui il était. — « Je suis, répondit l'inconnu, le barbier de la Bastille. — Parbleu ! répliqua brusquement Linguet, vous auriez bien dû la raser. »

Un militaire, fils de M. de Case, fermier général, s'est battu en duel au pistolet avec le fils de M. de la Reynière

(1) En 1780.

aussi fermier général et voici pourquoi : M. de la Reynière étant au parterre de l'Opéra, à une des dernières représentations d'*Armide*, se sentit extrêmement pressé par la foule : « Qui est-ce donc, s'écria-t-il, qui pousse de cette manière ? c'est sans doute quelque garçon perruquier. » M. de Case, qui était là, lui répondit : « C'est moi qui pousse ; donne-moi ton adresse ; j'irai demain te donner un coup de peigne. » Le lendemain ils se sont joints, se sont rendus aux Champs-Élysées, et en plein jour, devant plus de trois mille personnes, ils se sont battus au pistolet. Le militaire a été la victime de ce combat ; un coup de pistolet lui a crevé les yeux et labouré la tête ; il n'est pourtant mort que quelques heures après.

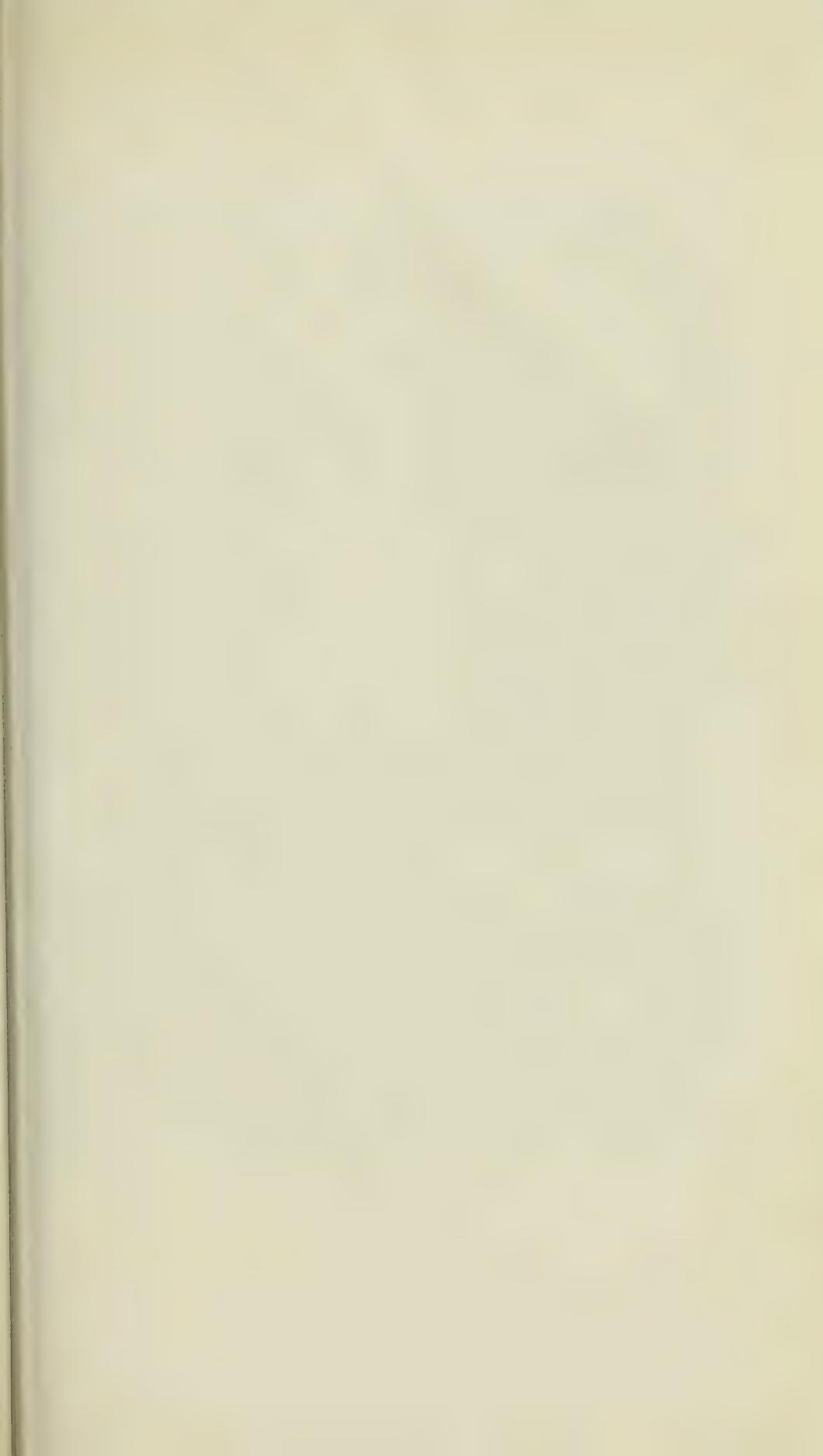
Les cérémonies nocturnes de Noël ont souvent servi d'époques à des scènes scandaleuses. L'église de Saint-Roch, qui paraissait être le rendez-vous de nos ribauds et de nos catins, a enfin cessé d'être le théâtre de mille horreurs, depuis que le fameux Balbâtre (1) n'y fait plus résonner sur l'orgue sa brillante harmonie ; mais les filouteries ont succédé aux indécences, et celle que l'on a faite dans l'église Saint-Sulpice est aussi plaisante que hardie. Le curé faisait la quête, suivant l'usage, précédé d'un suisse et suivi d'une sœur. Un groupe de bons apôtres, rassemblés comme par hasard, serrent M. le curé, l'embrassent et le font trébucher au point qu'il laisse tomber sa bourse. Chacun paraît animé d'un saint zèle pour ramasser les écus de M. le curé ; la sœur quêteuse qui le suivait se baisse également pour aider. Un malin saisit le temps et lui glisse sa main sous la cuisse. Elle fait un cri et laisse aussi tomber sa bourse. Le drôle s'y attendait, il

(1) Organiste célèbre.

la saisit et s'enfuit. Cette scène excite de la fermentation ; chacun des filous en profite pour s'évader, emportant avec lui les écus qu'il avait glanés sur M. le curé.

Une petite fille très jolie était prête à se marier. On ne pouvait assez admirer son air virginal. Son prétendu soupe avec elle chez ses grands parents. Elle suppose une incommodité et se retire dans son appartement. On croit procurer à son époux futur un avant-goût du bonheur dont il doit jouir bientôt ; on le mène auprès de sa maîtresse, pour savoir par elle-même des nouvelles d'une santé qui doit intéresser un amant empressé de former le nœud conjugal. Le père et la mère entrent les premiers, suivis du prétendu. Quel spectacle pour leurs regards ! La jeune vierge était couchée entre deux moines..... On ne sera pas tenté de demander ce que devint l'aspirant à la couche nuptiale. La chaste Demoiselle a été enfermée à Sainte-Pélagie, couvent où l'on soumet à une exacte clôture les femmes un peu trop indulgentes pour leur lubricité.

Un financier, qui avait une femme fort galante, était en tournée ; elle profita de son absence pour se livrer à toutes ses fantaisies. Le dérangement de sa conduite fut si considérable qu'il vint aux oreilles de ses parents, qui lui en firent des reproches ; elle leur promit de changer sa façon de vivre : elle le fit seulement en apparence ; elle loua une petite maison et y faisait souvent de ces soupers libres où l'indécence règne sur le trône de la volupté. Elle avait surtout un goût décidé pour le vin de Champagne ; elle n'ignorait pas que son mari en avait d'excellent. Comment le faire sortir de la maison, sans mettre le maître d'hôtel dans la confidence ? Un de ses amis lui fournit un expé-



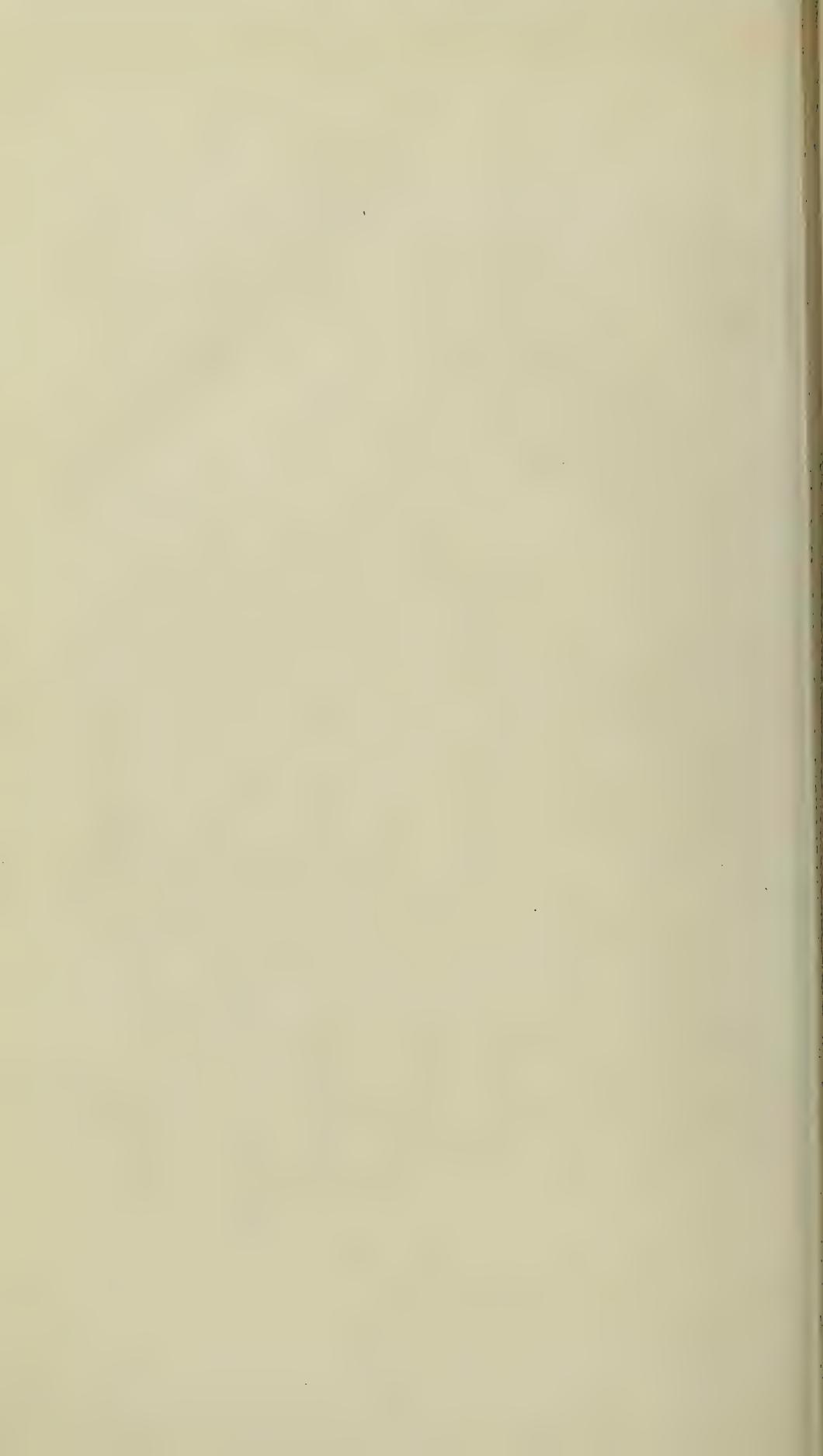


JE T'EN FERAI GOUTER
(par TOUZÉ)



QUE J'AIME CE FRUIT !

(par Touzé)



dient. « Feignez, lui dit-il, d'avoir une de ces maladies auxquelles votre sexe est malheureusement assujetti. Envoyez-moi chercher comme médecin étranger. Je ne suis presque point connu de vos gens ; je me déguiserai, et je me charge du reste. » Ce qui fut dit fut fait. Le médecin est appelé : après bien du verbiage, il demanda le vin de Champagne le plus vieux et le meilleur ; il le fait bouillir avec une poudre qu'il disait avoir beaucoup de vertus, et ordonne à Madame de s'en faire tous les jours un bain. Son ordonnance fut exécutée. Le maître d'hôtel apportait tous les matins, pour la santé de Madame, trois bouteilles de l'excellent vin de Monsieur. La femme de chambre, qui était dans la confiance, les envoyait à la petite maison ; par ce moyen on vit la fin de la cave. Le mari à son retour donnant un grand souper, demanda de son bon vin de Champagne. « Il n'y en a plus », lui dit-on. « Comment ? » reprit-il, j'en ai laissé plus de deux cents bouteilles. — Cela est vrai, répondit le maître d'hôtel en s'approchant de l'oreille de son maître, mais Madame dans sa maladie s'en servait tous les matins pour ses propretés. — Parbleu, s'écria le financier, je ne suis plus étonné qu'il ait fait tant de sottises, puisqu'il s'enivrait tous les matins.

Madame de ***, mariée depuis très peu de temps, baillait beaucoup avec son mari. Celui-ci ayant demandé si elle s'ennuyait avec lui : « Non, Monsieur, répondit-elle : mais vous et moi nous ne faisons qu'un, et je m'ennuie quand je suis seule. » Il n'y a qu'une femme à qui il puisse échapper une saillie aussi naïve et en même temps aussi ingénieuse.

L'air de *Richard Cœur de Lion* a servi de patron à une infinité de couplets malins ou gaillards, mais le vaudeville

de *Figaro* n'a rien perdu de ses droits à cet égard. Voici deux couplets nouveaux sur cet air. Ils font la critique d'un usage qui a pris depuis quelque temps un nouveau crédit parmi les personnes du sexe. La multiplication des clubs ayant éloigné les hommes de la société des dames, on prétend qu'elles sont en quelque sorte justifiées de ce goût bizarre et nouveau ou renouvelé des Grecs.

Il est des dames cruelles,
Et l'on s'en plaint chaque jour :
Savez-vous pourquoi ces belles
Sont si froides en amour ?
Ces dames se font entre elles,
Par un généreux retour,
Ce qu'on appelle un doigt de cour.

S'il est des dames cruelles,
On en vaincrait chaque jour,
Si les hommes pour les belles
Étaient fermes en amour ;
Mais leur faiblesse auprès d'elles,
Promettant peu de retour,
Les réduit au doigt de cour.

Le comte de Lauraguais, après avoir vécu pendant quelques années avec la Dlle Arnoult, lui a fait 20.000 livres de rente. Il s'ennuya un jour de trouver sans cesse le prince d'Hénin chez sa maîtresse, qui s'en disait elle-même obsédée. Pour l'éloigner, il s'avisa de présenter à divers médecins une consultation tendant à savoir si l'on pouvait mourir d'ennui. Plusieurs ont signé l'affirmative. Muni de cette pièce, le comte est allé trouver de fameux avocats, pour décider si, d'après le danger de mourir d'ennui, une femme n'était pas en droit de chasser de chez elle un

homme qui la faisait bailler à chaque instant du jour. Deux avocats ont conclu également par écrit que l'expulsion en pareil cas serait juste et naturelle. Les deux consultations ont été ensuite adressées au prince de la part du comte, et celui-là furieux l'a sur le champ appelé en duel, ils se sont battus, et le prince a continué ses visites chez l'actrice.

On n'a rapporté nulle part, à ce que je crois, un bon mot du peintre Doyen, qui vaut la peine d'être recueilli. Il se fait annoncer un jour chez la comtesse du Barry, qui était au bain. Elle le fait venir ; la conversation tombe sur le temps qu'il faisait, ainsi qu'il est d'usage quand on ne sait trop de quoi parler. « Il y a environ un an, dit Mme du Barry, qu'étant au bain, j'entendis un coup de tonnerre épouvantable. J'en fus si effrayée que, sans faire attention à l'état où j'étais, je traversai mon appartement pour aller me cacher dans la pièce du fond. » Doyen ne disait mot et se tenait à la fenêtre. Que faites-vous donc là, Doyen ? — Madame la comtesse, je regarde si le temps n'est pas à l'orage ; cela ferait un beau coup de théâtre pour un peintre !

Un jour l'abbé prince de Salm, très contrefait, comme l'onsait, traversant l'antichambre du roi appelée l'*œil de bœuf*, plusieurs seigneurs qui étaient à se chauffer s'avisèrent de dire assez haut pour qu'il l'entendît : « Voilà Ésope à la cour. » Le prince, sans se déconcerter, répondit : « Messieurs, le parallèle est bien flatteur pour moi, car Ésope faisait parler les bêtes. »

L'histoire que l'on a faite de l'exil de l'élégant traducteur de Virgile n'a aucun fondement. Voici le motif qui a

engagé cet académicien à faire un voyage en Turquie.

L'abbé de Lille, quoique d'une complexion délicate, a toujours plus consulté ses désirs que ses facultés physiques. Lui et l'abbé de J... devinrent amoureux de deux jolies personnes, sœurs de M. Gruet, jeune poète, élève de l'abbé de Lille. Il parut plaisant au marquis de Champc... et à un de ses amis de souffler aux deux abbés leurs maîtresses : ce qui fut exécuté à l'insu des amants ; mais un événement imprévu troubla tout. L'une des deux demoiselles devint enceinte, et ce fut précisément la maîtresse de l'abbé de Lille. On voulut lui faire les honneurs de la paternité, dont il se défendit le mieux qu'il put : l'amante infidèle joua son rôle à merveille, pleura, menaça de poursuivre l'abbé ; celui-ci aima mieux arranger cette affaire avec de l'argent. Le marquis essuya les mêmes reproches et, ne se sentant pas la conscience bien nette, donna quarante mille livres. S'il se piqua de générosité à cet égard, il n'eut pas celle de garder le secret ; et l'abbé de Lille bafoué, honni, chansonné, fut enchanté de trouver l'occasion de partir avec M. de Choiseul-Gouffier, qui allait en ambassade à Constantinople, afin de laisser oublier cette aventure.

Les bons mots de Mlle Arnoult ont de la célébrité. On se rappelle que sa fille a épousé un jeune auteur nommé Murville. Mme de Murville a tout l'esprit de sa mère et est extrêmement blonde. Ces deux personnes, en s'aimant beaucoup, se font réciproquement des niches assez gaies. Mlle Arnoult avait aimé le comédien Florence et, après quelques mois, l'avait congédié avec éclat. Mme de Murville applaudit à cette rupture, qu'elle croyait sincère. Ces jours derniers, elle va voir sa mère, le matin, et la trouve tête à tête avec Florence. Quant celui-ci se fut

retiré, elle témoigna son étonnement à sa mère. — « C'est pour affaire que cet homme est venu ici, dit Mlle Arnould, car je ne l'aime plus. — Ah ! j'entends, répliqua Mme de Murville, vous l'estimez à présent. » Allusion fine au conte qui finit par ce vers : Combien de fois vous a-t-il estimée ?

Quelques jours après cette aventure, dont Mlle Arnould n'a pas perdu la mémoire, un de ses amis vient à lui parler de sa fille et lui demande s'il est vrai qu'un Anglais est amoureux de Mme de Murville. — « Je ne le crois pas, répondit-elle, je n'ai jamais ouï dire que les Anglais prisent la Toison d'or. » (1)

Un Anglais prêt à partir de Londres écrivait en ces termes à la fameuse Gourdan (2) : « Comme j'ai ouï dire, madame, que vous connaissiez toutes les demoiselles (*terme technique*) de Paris, et qu'on ne pourrait mieux faire que de s'adresser à vous pour avoir une jolie maîtresse, je vous prie de m'en tenir une toute prête pour mon arrivée qui sera du 15 au 20 janvier. Voici comme je la veux : âgée de seize ans, blonde, de cinq pieds six pouces (mesure d'Angleterre apparemment), taille svelte, les yeux bleus et langoureux, la bouche petite, la main jolie, la jambe fine et le pied mignon. Si vous me la trouvez telle, il y aura cinquante louis pour vous. Adressez-moi votre réponse, à mon passage à Calais, à l'auberge de *Dessein*. »

(1) On a pu faire, sous le titre *Arnoldiana*, un recueil des bons et piquants mots de Mlle Arnould (1813, in-12).

(2) Voir de nombreux spécimens de la correspondance possible de la célèbre proxénète dans la *Correspondance de Madame Gourdan, dite la petite Comtesse* (Biblioth. des Curieux, 1910).

Le marquis de Bièvre remettait à Prault, l'imprimeur, le manuscrit de sa comédie du *Séducteur*, et Prault s'avisa de trancher du magister : « Monsieur le marquis, lui dit-il, voici qui vous classe parmi nos meilleurs auteurs dramatiques, mais plus de calembours, car... — Ah ! parbleu, c'est nous la donner belle ! Puisque tu le prends ainsi, mon cher Prault, j'en ferai sur toi et sur toute ta maison. Toi, tu es un problème (Prault blême) ; ta femme une profanée (Prault fanée) et ta fille une pronobis (1). »

On sait que M. Le Mierre, de l'Académie française, n'est pas un Narcisse à beaucoup près, et que M. Palissot s'est égayé sur la grotesque figure de cet académicien, dans le VI^e chant de sa *Dunciade* (2). Le Mierre se trouvait, l'un de ces jours, dans un cercle avec le marquis de Sade, un de ces agréables dont le mérite consiste à mystifier les gens et à ennuyer les femmes du récit de leurs conquêtes vraies ou supposées. Le marquis, voulant persifler le poète, lui demanda quel était le plus bel homme de l'Académie. « Je n'y ai jamais pris garde, reprit malignement celui-ci, et je croyais que l'on ne s'occupait de la beauté des hommes que dans certaines sociétés que l'on ne nomme pas en bonne compagnie. » L'épigramme est d'autant plus mordante que le marquis de Sade a la réputation de ne pas aimer les femmes exclusivement.

L'ouverture du spectacle des petits comédiens de

(1) Voir le *Bievriana*, recueil des innombrables bons mots du marquis de Bièvre.

(2) . . . Déjà son corps occupe un moindre espace,
Son nez s'allonge en un bec recourbé ;
Il voit ses bras se couvrir de plumage,
Oiseau de nuit, il en a le langage..., etc.

Mgr le comte de Beaujolais s'est faite au Palais-Royal, le 23 octobre 1784. Ce sont des marionnettes qui font les gestes, pendant que les compères cachés derrière la toile récitent le dialogue. On a débuté par trois pièces mêlées de chants et de danses, qui n'ont point enchanté les spectateurs. Les entrepreneurs se proposaient de donner successivement les drames de Mme de Genlis et M. Berquin, et avaient fait une grande provision de pièces bien morales, dans le louable et difficile dessein d'établir les mœurs dans ce même lieu où on ne les trouve guère ; mais ils ont échoué dans cette noble entreprise : l'obstination des pécheurs et des pécheresses qui promènent leurs iniquités dans l'enceinte du jardin a été invincible, et ces mécréants ont été choqués de voir que, tandis que l'immortel *Figaro* les divertit sur le théâtre national, on essayât de les ennuyer par *Ruth* sur le théâtre forain. Aussi se flatte-t-on que les directeurs de ce spectacle renverront bientôt leurs acteurs de bois et leur en substitueront d'autres de chair et d'os, plus analogues à la scène qu'ils occupent et qui doit se montrer comme une émanation en petit de l'Opéra.

Le fameux abbé Baudeau (1), chargé de la principale direction de ces comédiens de bois, a fourni à la première représentation une scène beaucoup plus amusante que ses acteurs. On l'a aperçu dans les coulisses, indiquant les gestes avec un air d'importance digne de son emploi, applaudissant avec enthousiasme et pleurant même dans les endroits pathétiques. On se doute bien que cette pantomime excita les huées, que M. le directeur fut sifflé et qu'on n'a pas manqué de l'appeler depuis le confesseur des marionnettes. Les sarcasmes l'ont désolé au point

(1) L'économiste.

qu'il s'est démis de la direction en faveur des sieurs Arnoult et d'Orvigny.

On vient d'inventer un nouveau genre d'obscénité, inconnu jusqu'à présent et digne de faire nombre parmi les inventions de ce siècle. Ce sont des *vestes de petits-soupers*. Comme l'usage est maintenant d'agrafer l'habit, on ne voit point le haut de la veste, mais, dans les orgies d'un certain genre, l'habit se détache et expose aux yeux des Messalines des peintures et des broderies analogues au sujet de la fête et dignes de toute leur lubricité.

L'habile sculpteur Houdon a fait le buste du prince Henri de Prusse. Le chevalier de Boufflers, dont le talent poétique est si digne d'estime, a donné les quatre vers suivants pour être mis en bas de ce buste intéressant :

Dans cette image auguste et chère,
Tout héros verra son rival,
Tout sage verra son égal,
Et tout homme verra son frère.

Monsieur de Maurepas a conservé jusqu'à la fin de ses jours sa gaieté et son humeur galante. Un officier de distinction avait sollicité vainement du ministre de la guerre un congé pour venir à Paris où l'appelaient, disait-il, des affaires pressantes. Il ne s'agissait pourtant que de coucher avec une jolie femme ; mais cette affaire, après tout, en vaut bien une autre. Sur des refus réitérés, le colonel veut s'adresser à M. de Maurepas, mais écrivant en même temps à sa divinité, il se trompe d'adresse, et la lettre suivante est celle qui parvient au vieux ministre :

« Cher ange, Ségur a la cruauté de me refuser la per-

mission de voler dans tes bras : je serais au désespoir si je n'espérais une réponse plus favorable de Maurepas : c'est un vieux paillard qui devinera bien l'objet de ma demande et n'en sera que plus disposé à me l'accorder. Il sentira bien qu'à mon âge on aime mieux mourir entre les bras de sa maîtresse que de vivre dans une triste garnison. Encore si, faute de myrtes, j'avais des lauriers à cueillir ! Mais je végète ici, tandis que mes camarades se battent ailleurs : c'est un f... métier que la guerre en temps de paix. Je dis paix, puisque ce n'est pas pour moi que le canon gronde. Adieu, chienne de mine ; si je te tenais, tu te doutes bien de ce qui t'arriverait. En attendant que j'aie te surprendre comme je l'espère, je te baise sur la parole... »

M. de Maurepas a beaucoup ri de cette aventure, il a écrit une lettre charmante au colonel, et celui-ci a obtenu ce qu'il demandait.

Nous avons plusieurs classes de roués. Les plus gais, mais non les plus bénins, sont ceux que l'on nomme mystificateurs. Un de ces Messieurs a un jour trouvé plaisant d'inviter à souper les plus huppées de nos filles d'Opéra et de faire habiller en capucins quelques-uns de ses amis, qu'il leur a présentés comme le Général et les principaux officiers de la Capucinière de Rome. On leur a témoigné pendant le repas le respect le plus profond ; et enfin à la pénible contrainte que les belles ont été obligées d'observer pour soutenir leur rôle, a succédé l'humiliation de se voir traitées par les prétendus Capucins avec le dernier mépris et le libertinage le plus audacieux.

Le magnétisme joue un rôle jusque chez les confiseurs de la rue des Lombards. Ils ont coutume d'offrir au

public, dans le temps des étrennes, des plateaux ornés de figures et représentant les événements les plus intéressants qui sont arrivés dans l'année. Au premier de l'an 1785, ils ont fait choix des principales scènes de *Figaro* et des *Docteurs modernes*, particulièrement celle du *Baquet de santé* et de la *Salle des crises*. On s'y porte en foule. Dieu sait quel scandale pour les partisans de la nouvelle doctrine.

Dans un pamphlet qui ne fait pas le moins sensible de leurs chagrins, on a pris pour base l'anecdote que voici :

Mlle Arnoult, de l'Opéra, avait un petit chien auquel elle était fort attachée. Il tombe malade ; on le porte chez Mesmer, qui, pour prouver la vertu du fluide sur les animaux, magnétise le chien. Le malade éprouve des crispations, des convulsions, en un mot les crises les plus favorables. Il guérit. On le rapporte à sa maîtresse qui donne gaiement un certificat de guérison ; mais le lendemain le chien meurt. « Au moins, dit malicieusement Mlle Arnoult, je n'ai rien à me reprocher, le pauvre animal est mort en parfaite santé. »



LA CHRONIQUE

SCANDALEUSE

OU

MÉMOIRES

Pour servir à l'Histoire de la

génération présente.

Ridebis & licet rideas.

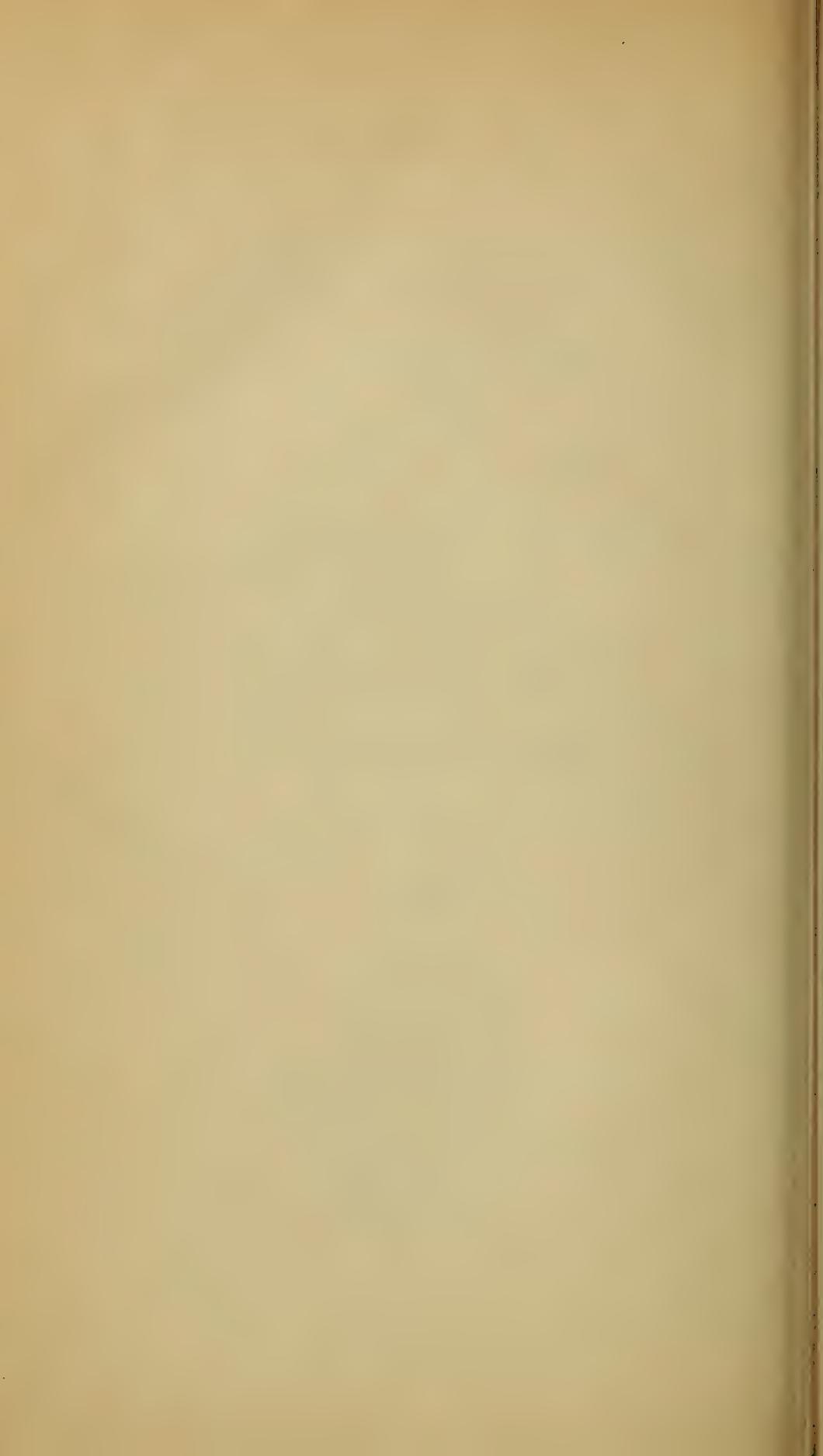
TOME TROISIEME.

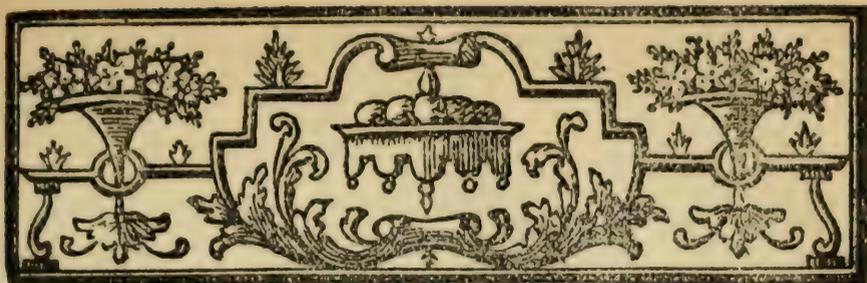


PARIS,

Dans un coin d'où l'on voit tout.

M. DCC. LXXXIX.





TROISIÈME PARTIE

L'un de nos plus aimables courtisans, également bien venu au Parnasse, à Cythère et à Versailles, se venge un jour, par une épigramme sanglante, de l'infidélité d'une belle marquise. Cette petite pièce parvint à sa destination après avoir passé dans vingt cercles. La Marquise écrit sur-le-champ au chevalier pour lui demander pardon de ses torts, le supplier de détruire toutes les traces de la vengeance et l'engager à venir chez elle à une heure indiquée, pour sceller une réconciliation sincère. Le chevalier connaissait trop bien les femmes pour aller sans défiance au rendez-vous. Il se munit de pistolets. A peine avait-on fait les premières explications que quatre grands drôles arrivent, le saisissent, l'étendent sur le lit, le déshabillent autant qu'il était nécessaire pour exécuter leur dessein, et lui administrent en cadence chacun cinquante coups de verges, sous le commandement de Madame. La cérémonie finie, le chevalier se relève froidement, se rajuste, et, s'adressant aux spadassins que la vue de ses pistolets faisait trembler : « Vous n'avez pas fini votre besogne, leur dit-il ; Madame doit être satisfaite ; mon tour est venu,

je vous brûle la cervelle à tous les quatre si vous ne lui rendez à l'instant ce que je viens de recevoir. » Cet ordre était donné avec trop de fermeté, et M. de B... l'accompagnait de manières trop engageantes pour qu'on tardât à lui obéir. Les pleurs de la belle Dame n'empêchèrent pas que le satin de sa peau ne fût déchiré sans pitié. Mais ce ne fut pas tout : M. de B... voulut que les exécuteurs de ces actes de vengeance se fissent subir mutuellement une semblable punition ; puis, voulant se retirer : — « Adieu, Madame, que rien ne vous empêche de publier cette plaisante aventure ; je serai le premier à en régaler les oisifs... » On prétend que la marquise courut après lui, se mit à ses genoux et le conjura tellement de lui garder le secret qu'il soupa chez elle le même soir pour démentir les indiscretions. On ajoute même que, la recette opérant, la scène se termina plus gaîment qu'elle n'avait commencé.

La sale histoire de la Présidente D*** est connue (1). On sait qu'elle fut enlevée à Douai, il y a environ quinze ans, et amenée à Paris. On la mit en dépôt chez la Gourdan, où elle se trouva, dit-on, mieux que partout ailleurs. Veuve depuis quelques semaines, elle retourne à Douai et rentre dans tous ses droits, après avoir été longtemps privée de la jouissance de son bien, consistant en vingt-cinq mille livres de rentes, parce que son mari avait prouvé qu'elle n'avait pas plus d'économies que de mœurs. Elle s'est bien corrigée de sa prodigalité. C'est aujourd'hui la femme la plus avare comme la plus vicieuse. Elle demeure

(1) Il s'agit sans doute de Mme d'Oppy, femme d'un ancien grand bailli d'épée de Douai, à propos de laquelle la Gourdan fut décrétée de prise de corps. Voir *Mémoires Secrets*, 17 et 20 juin 1776, t. ix, p. 238.

rait dans le faubourg Saint-Marceau, avec mille écus de revenus, sans autre compagnie qu'un laquais, qu'elle mettait à l'essai le jour et la nuit, avant de le prendre à son service, et que le moindre caprice lui faisait congédier. Elle s'est dé faite du dernier qu'elle a eu ici parce que l'étourdi ayant une fois oublié de fermer la porte de l'appartement, on la surprit en flagrant délit avec lui. Sans se troubler, elle querella son domestique et lui donna son congé pour faute de soin et d'attention. On lui attribue ces discours : « J'aime l'argent, moi, je ne sais quel plaisir on trouve à en donner ou à en prêter ; je n'aime pas les pauvres... » Croira-t-on qu'il existe un être aussi odieux, aussi méprisable et aussi impudent !

Il vient d'arriver, dans la place Dauphine, une aventure qui ressemblerait assez à celle du père Girard, si la nouvelle Cadière avait été plus complaisante (1). D'imbéciles parents avaient confié leur fille, âgée de treize ans, à une espèce d'abbé, pour lui enseigner les devoirs de la religion, avec pouvoir de la châtier, parce qu'elle était rebelle à toutes leurs remontrances. La petite personne ne se montra point plus docile aux instructions de l'abbé, qui s'amusait à la fouetter assez souvent. La jeune fille, cherchant à se soustraire aux corrections du Tartuffe, voulut dernièrement se sauver par une fenêtre du cinquième étage : le pied lui manqua, et sa chute eût été affreuse, sans une grille de fer saillante à laquelle sa robe s'accrocha ; elle resta suspendue, on vint à ses cris et on la retira avec un bras cassé. Elle en réchappera, et cette fâcheuse leçon ne sera apparemment point perdue pour les parents.

(1) Voir le célèbre opuscule inspiré par le procès mystico-libertin du P. Girard et de Mlle Cadière : *Thérèse philosophe*. (Bibliothèque des curieux, 1911).

L'abbé est en fuite, ce qui rend sa conduite et ses desseins très suspects.

Un Anglais a perdu à l'Opéra, dernièrement, une singulière gageure ; il étalait toujours au balcon des habits superbes qu'il variait sans cesse. Un baron flamand que le hasard plaçait souvent près de lui s'impatienta un jour des éloges que l'on donnait au luxe de l'Anglais. « Demain, dit-il à un ami, vous me verrez bien plus magnifique que lui. » Rosbif qui l'entendit promit de le surpasser malgré ses efforts. On se défia, on se piqua, on paria mille louis. Il fut convenu seulement qu'on n'emploierait ni diamants ni pierres précieuses. Le lendemain, on attendait avec une impatience indicible l'heure du spectacle. Rosbif parut avec un habit d'une magnificence dont on n'avait pas eu d'idée. Le Flamand arriva ensuite avec un habit de ratine brune d'un simple désolant. « Va donc t'habiller, lui crient ses amis ! — Je le suis, messieurs. — As-tu perdu la tête ? Paye, malheureux, et cache-toi. — Non, messieurs, rassurez-vous ; je n'ai rien perdu. J'aperçois Donjeux et le Brun (1) ; faites-les appeler. » Ils viennent : mon Flamand se déboutonne et leur fait examiner la doublure de son habit. C'était un Rubens de la plus grande beauté. Quoi de plus magnifique qu'un habit qui porte un pareil chef-d'œuvre pour doublure ! L'Anglais paie et le Flamand a de son côté l'argent et les rieurs. L'argent n'est rien, si l'esprit ne le fait valoir.

On connaît les goûts divers de Mlle Raucourt ; ils ont

(1) Fameux marchands de tableaux.

donné lieu au couplet suivant, sur l'air : *On compterait les diamants* :

Pour te fêter, belle Raucourt,
Que n'ai-je obtenu la puissance
De changer vingt fois en un jour
Et de sexe et de jouissance ?
Oui, je voudrais pour t'exprimer
Jusqu'à quel degré tu m'es chère,
Etre jeune homme pour t'aimer,
Et jeune fille pour te plaire (1).

On connaît la mode des bouffantes, dont le volume plus ou moins considérable égalise à peu près la circonférence de toutes les dames, en donnant à la partie inférieure de leurs vêtements la forme d'une cloche. L'œil s'est familiarisé avec cette mode bizarre, que la peinture et la sculpture seraient désespérées d'adopter, comme contraire au goût, à la nature et aux beaux modèles de la Grèce et de Rome ; mais comme l'abus naît également des bonnes et mauvaises choses, voici celui auquel a donné lieu la rotondité factice des femmes du peuple qui suivent l'empire de la mode. Des jeunes filles très sveltes et excitées par l'appât du gain, avaient imaginé d'employer quatre vessies de cochon qu'elles ajustaient de manière à indiquer de tout côté l'embonpoint en vogue. Les vessies étaient remplies d'eau-de-vie qu'elles passaient ainsi en fraude aux barrières. Ce négoce rendait vingt à vingt-cinq sols par jour à chacune d'elles. La fréquence des voyages en fit remarquer une par les commis des barrières, et ils l'épièrent ; mais quand on voulait tâter ses vêtements,

(1) La Raucourt était présidente de la secte des lesbiennes, et les aventures qu'on lui attribue à ce titre sont des plus savoureuses. Voir *La Secte des Anandrynes : Histoire de Mlle Sapho* (Coffret du Bibliophile. — Bibliothèque des curieux, 1910).

elle se défendait avec une pudeur courageuse. Enfin, un jour, l'un des commis imagina de sonder l'embonpoint suspect de la voyageuse, sans qu'elle s'en aperçut. Il piqua sa jupe avec un outil affilé : aussitôt une fontaine d'eau-de-vie décela la fraude, et on arrêta la fraudeuse, qui se trouve très platement confuse de l'aventure. Depuis cette découverte, on assure que des femmes postées aux barrières sont chargées de la critique et de l'examen des personnes du sexe qui passent, et s'en acquittent avec autant de zèle que de perspicacité.

Une espièglerie de Mlle Rosalie, de la Comédie Italienne, a donné lieu à un jugement assez singulier. Cette actrice, qui, sous le nom d'Antonio, sert de guide à Blondel dans la pièce de *Richard Cœur de lion*, avait mis quelques épingles sur la manche de son habit. Clerval s'y étant appuyé se piqua jusqu'au sang. A peine fut-il dans la coulisse qu'il gronda l'actrice : celle-ci oubliant ses anciennes liaisons avec Clerval, ne manqua pas, dans les injures qu'elle lui répondit, de lui rappeler qu'il avait été garçon perruquier. Plainte au maréchal de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre. Le semainier observa que Rosalie devait être mise à une amende de cent écus. « Non, non, dit le maréchal, elle trouverait un coucheur de vingt-cinq louis et serait insolente de cent écus de plus : en prison ! je m'y connais ; en prison ! » Ce qui fut exécuté. Rosalie coucha seule et gratis à l'Hôtel de la Force, d'où elle sortit le lendemain (1).

(1) La scène est racontée dans les *Mémoires secrets*, à la date du 5 mars 1785. Rosalie avait fait une pelote de sa manche en la lardant d'épingles dont les pointes sortaient en dehors ; et aux plaintes de Clairval, elle répondit : « En effet, ce n'est pas si doux qu'un peigne », faisant allusion au métier de perruquier que Clairval avait exercé.

Mademoiselle Arnoult, après avoir été brouillée avec Mlle Raucourt (1), s'est rapprochée d'elle, et le comédien Florence est entré pour beaucoup dans le raccommodement. Cette société, tout en s'aimant beaucoup, n'a point renoncé aux gaietés piquantes et saugrenues qui se présentent. Une demoiselle Viehl, amie de Mlle Arnoult, étant accouchée, elle a fait prier cette dernière d'être la marraine de son enfant. Sophie a accepté la proposition ; il fallait un parrain : l'accouchée crut faire sa cour en proposant Florence. Sophie a répondu qu'elle ne le connaissait pas le jour. Embarras : en remplacement, on parle de M. de Murville, gendre de Sophie. C'est un ennuyeux qui ressemble à ces vieux laquais qu'on appelle La Jeunesse. Cette naïveté écarte encore le second parrain projeté. Enfin Sophie, après avoir réfléchi, dit : Mais nous allons chercher bien loin ce que nous avons sous la main : le parrain sera Raucourt. Mais comme un tel parrain ne pouvait passer, Sophie a employé à la cérémonie son fils nommé de Vertville.

On raconte sur feu M. Pompignan (1) une anecdote qui caractérise bien l'âme irascible des dévots. Tout le monde sait l'inimitié qui régnait entre ce saint académicien et Voltaire son profane collègue. Pendant que les suites d'une terrible attaque d'apoplexie tenaient M. de Pompignan sur les bords du tombeau, ses amis essayaient en vain de le faire revenir à lui pour remplir les devoirs de la religion. On faisait vainement résonner à ses oreilles

(1) Mlle Arnould et Mlle Raucourt avaient de fréquentes disputes au sujet de leur façon différente de comprendre la volupté. Il est question de ces dissentiments dans *l'Espion anglais* et dans la *Secte des Anandrynes*.

(2) Lefranc de Pompignan, qui mourut en novembre 1784.

les noms du diable et de l'enfer. Le moribond était d'une alarmante insensibilité. Ce que ne purent des exhortations qui avaient dégénéré en menaces effrayantes, le nom seul de Voltaire l'opéra. Mme de Pompignan arrive, et, tremblant pour le salut de son âme, elle s'avise de lui dire : « Eh, mon cher mari, songez que si vous ne vous rendez pas à nos vœux, vous brûlerez éternellement à côté de ce coquin de Voltaire ! » A ces mots M. de Pompignan soulève la tête et recueille toutes ses forces, afin d'obtenir dans l'autre monde une place bien éloignée de celle que certaines gens y ont assignée à Voltaire.

A nos cabriolets ont succédé des voitures très élevées, nommées *wiskis*. Les femmes ont pris fantaisie de les conduire elles-mêmes. Ces jours derniers, Mlle Rosalie, qui joue à la Comédie Italienne le rôle d'Antonio, dans *Richard Cœur de Lion*, et qui conduit Blondel avec succès, a cru pouvoir conduire plus vite un de ces *wiskis*. Un galant écuyer la précédait à cheval, criant à tue-tête gare aux passants. Une borne ne s'étant pas rangée à ce cri, le *wiski* a passé sur elle, et il a fait une culbute complète qui a jeté la charmante *Hippolyte* à dix pas dans la rue. Heureusement un homme vigoureux, qui se trouvait là par hasard, a recueilli en l'air le petit *Antonio* et l'a sauvé ainsi du danger imminent de casser sa jolie tête : elle en a été quitte pour quelques contusions cachées que ses candides verront.

On a lancé au palais des Tuileries un géant aérostatique qui a fait courir tout Paris (1). Un coup de canon devait en annoncer l'ascension, mais lorsqu'on voulut le descen-

(1) Dans les premiers jours de mars 1785.

dre par une des fenêtres pour le promener dans le jardin avant de le faire partir, la corde qui le retenait se rompit, et la figure s'enleva. Elle avait treize pieds de haut, et non dix-huit, comme l'avait annoncé d'abord le sieur L'Homond, qui a construit cette machine. C'est une épigramme qu'il a voulu faire contre M. Mesmer ; la figure avait le costume d'un vendangeur portant sur la tête un énorme paquet, dans lequel on devait représenter des grues, et le géant aurait tenu à la main une banderolle où l'on aurait lu ces mots : *Adieu, baquet, vendanges sont faites* ; mais la police ne l'a point permis, et M. Mesmer a semé de l'or pour empêcher cette farce ridicule. A midi, le géant est parti et s'est enlevé assez rapidement à une très grande hauteur, ayant toujours sur sa tête une espèce de ballon figurant à peu près le baquet de santé. Deux minutes après, soit par hasard, soit que la chose ait été prévue, le baquet creva, et l'on vit tomber la figure du côté de Vaugirard ; alors les battements de mains se sont faits entendre de toutes parts. Le temps était serein, mais le vent très piquant ; cela n'empêcha point qu'il y eut une prodigieuse quantité de monde aux Tuileries où l'on entraît pour vingt-quatre sols. Les femmes y étaient très parées, ce qui formait un superbe coup d'œil. Cela prouve que le plaisir d'être vues l'emporte chez elles sur la crainte de l'intempérie des saisons et de la rigueur du froid.

Il y eut, la semaine dernière, une émeute assez vive dans le Palais-Royal, au *camp des Tartares* (1). On dit avec assez de raison que Paris ressemble à un royaume dont le

(1) Voir sur le camp des Tartares et le Palais-Royal, rendez-vous de filles libertines, *Maisons d'amour et Filles de joie* (Bibliothèque des curieux, 1911).

Palais-Royal serait la capitale. En effet, tout s'y trouve rassemblé; on y rencontre même certaines facilités qu'on chercherait vainement ailleurs. Ce sont des appartements meublés où tout ce que le luxe a de plus recherché se trouve réuni, et qui se louent à raison d'un demi-louis par heure : on se doute bien pour quel usage. On prétend même que le parti de l'*opposition* (1) trouve les mêmes facilités dans une galerie voisine, mais dont la location est d'un louis par heure. Quoi qu'il en soit, mille motifs analogues au relâchement de nos mœurs occasionnent tous les soirs une affluence continuelle sous la galerie des *Tartares*. Là toutes les nymphes du quartier, trop élégantes pour se crotter dans les rues, se réunissent vers l'heure de la fin des spectacles.

Voici ce qui a occasionné l'émeute en question. Un abbé en frac, que l'on dit neveu d'un évêque, tenait sous le bras une impure très jolie, lorsqu'un jeune homme s'avise de marcher sur le pied de l'abbé. Celui-ci se plaint énergiquement et traite l'agresseur de polisson ; le jeune homme l'apostrophe dans le même style, l'abbé lève sa canne, l'autre en fait autant, et une rixe assez sérieuse s'élève entre eux et leurs amis. Les femmes effrayées crient au secours ; un des gardes suisses préposés au maintien du bon ordre dans le jardin arrive, et n'imagine rien de mieux pour séparer les combattants que de les frapper à coups de plat de sabre. Cette boutade helvétique révolte le public, on entoure le suisse pour le désarmer, il donne un coup de sifflet, et trois de ses camarades viennent à son secours : ils se mettent dos à dos et, le sabre nu, frappent indistinctement sur ceux qu'ils rencontrent. Quelques personnes ont été blessées, entre autre un mili-

(1) Les *pédérastes*.

taire d'un âge avancé, chevalier de Saint-Louis, qui s'était trouvé emporté malgré lui par la foule, et qui a eu le chapeau coupé et la tête entamée. Les cris redoublaient pour appeler la garde, mais soit qu'elle ne pût entrer sans une permission spéciale du gouverneur, soit qu'elle voulût se réunir en plus grand nombre, elle tarda longtemps. Enfin on vit paraître sept à huit escouades, la baïonnette au bout du fusil ; les suisses alors se sauvèrent. On en fit la recherche, et on les trouva réfugiés dans une maison. Ils furent désarmés, et on les emmenait au milieu des applaudissements du public, qui criait : *Tolle ! en prison ! au cachot !* lorsqu'un officier suisse se présenta et réclama ses soldats. On les conduisit chez le gouverneur, et ils en furent quittes, dit-on, pour être mis aux arrêts dans leurs casernes. Le public est très mécontent qu'on ne lui ait pas donné d'autre satisfaction, et plus encore de ce que, le lendemain, deux jeunes gens qui parlaient de cette émeute dans le même lieu et qui paraissaient y avoir eu quelque part, ont été arrêtés et conduits à l'hôtel de la Force. La garde dans la galerie a été beaucoup augmentée ; les suisses, à la vérité, sont beaucoup plus honnêtes, ils parlent et entendent le français. et empêchent les attroupe-ments. Depuis cette aventure, on y voit beaucoup moins de filles et pas un abbé.

Le chevalier de la Morlière, mort en 1784 (1), s'était rendu, pour ainsi dire, l'arbitre du sort des pièces nouvelles et des débutants au Théâtre-Français. A la tête d'un parti assez considérable qu'il postait avec art dans le parterre, il était assuré d'entraîner ou de dominer par d'habiles manœuvres l'opinion générale. Lorsqu'une sage police

(1) Ou plus exactement en février 1785.

empêcha de huer ou de siffler, il se fit une manière de bâiller éclatante et prolongée, qui produisait le double effet de faire rire et de communiquer le même mouvement au diaphragme de ses voisins.

Un jour la sentinelle l'avertit de ne pas faire de bruit. « Comment, mon ami, lui dit-il, vous qui paraissez un homme de sens et qui avez l'habitude du spectacle, est-ce que vous trouvez cela beau ? — Je ne dis pas cela, lui répondit le soldat un peu adouci, mais ayez la bonté de bâiller plus bas. »

L'aventure qui vient d'arriver au Palais-Royal contribuera beaucoup à y ramener les dangereuses prêtresses de Cythère, que la rixe du mois dernier avait écartées de l'Allée des Tartares.

Deux observatrices (1), car il en est des deux sexes, vinrent, l'un des derniers soirs, avertir Quidor, inspecteur de police, que deux jeunes filles étaient assises dans le jardin, malgré les défenses qui leur ont été faites de s'y trouver sans avoir d'hommes avec elles. Quidor prend une chaise à côté des Dames qu'on lui indique, lie conversation avec elles, et, après quelques propos galants, leur propose de les conduire chez elles, ce qu'elles acceptent. A peine étaient-elles arrivées près de la porte du jardin, que l'inspecteur leur ordonne de les suivre, de par le Roi. — Il faut obéir, répondent-elles. . . . Mais en sortant, l'homme de la police fut cruellement surpris de voir un heyduque et trois grands laquais s'empres- ser de faire avancer une superbe voiture pour recevoir leurs maîtresses. Il voulait s'éclipser ; les Dames, riant

(1) Espionnes de la police.

de son embarras, le forcent de monter dans leur voiture et se font conduire chez un commissaire, pour demander justice de l'insulte qu'elles ont reçue. M. de Crosne leur a promis d'en parler au Ministre, et l'on croit que l'inspecteur perdra sa place.

Voici une anecdote gaie, et qui pourrait bien être renouvelée des Grecs. La femme du maire de Tours se promenait, dit-on, sur la terrasse du château de Versailles, vêtue d'une robe superbe, mais des plus gothiques. Une bande de jeunes gens vient à passer : le plus étourdi se détache et baise le bas de sa robe. — « Est-ce actuellement la mode, Monsieur, de baiser la robe des femmes ? — Non madame, répondit le jeune homme, mais j'ai tant de vénération pour les antiques que j'ai cru devoir rendre hommage à la vôtre. — Eh que ne parliez-vous, Monsieur, reprit la maligne provinciale, je vous eusse fait baiser mon derrière ; il a vingt ans de plus ».

Les personnes qui ajoutent foi aux pressentiments et aux rêves liront avec plaisir cette anecdote toute récente, dont un homme digne de foi garantit l'authenticité. Un Irlandais fort riche s'était retiré à Montrouge, près de Paris, avec son épouse, qui avait été très jolie et qui pouvait encore passer pour une belle femme. Elle tomba malade et mourut en peu de temps. On a dit que la coquetterie était innée chez les femmes, on pourrait ajouter qu'elle leur survit ; par un caprice qui n'est pas absolument rare, la femme de l'Irlandais conjura son mari de la faire enterrer avec ses plus beaux habits et avec les bijoux qu'elle n'avait point quittés pendant sa maladie. Le mari inconsolable promit et tint parole. Le lendemain, il croit voir en songe sa femme insultée de la manière la plus indécente et ré-

clamant son secours ; il se réveille dans la plus vive agitation, cherche à dissiper ces idées funestes et se rendort ; la même image se retrace dans son esprit avec plus de violence que la première fois ; il se réveille plus agité, fait de nouveaux efforts pour calmer son imagination alarmée et parvient avec peine à rappeler le sommeil sur ses paupières ; il est cette fois encore plus tourmenté par le spectre effrayant qu'il croit voir et entendre. Il se lève, s'habille et, au risque de passer pour un visionnaire, il sort pour aller demander au curé la permission de visiter le tombeau de son épouse. En passant devant l'église, il y entrevoit de la lumière ; il frémit de la crainte de voir réaliser son rêve ; il s'approche ; égaré, furieux, entendant du bruit, il frappe avec violence ; le bruit cesse ; il court chez le curé, le fait lever, l'entraîne vers l'église. Ils voient encore de la lumière, ils entendent encore du mouvement ; on fait chercher le bedeau qui avait les clefs ; il se trouve absent ; les portes de l'église sont bientôt forcées. L'on trouve sur des chaises la morte que l'on avait exhumée, volée, violée et outragée de toutes les manières. L'un des complices de ces horreurs s'est sauvé, et par des considérations particulières, on a relâché les autres, afin d'assoupir cette scène scandaleuse.

Entretien de M. Diderot avec Mme la Maréchale D***, raconté par lui-même :

J'avais je ne sais quelle affaire à traiter avec M. le Maréchal D... Je me présentai chez lui, il était absent ; on m'introduisit chez Mme la Maréchale. C'est une femme charmante ; elle est belle et dévote comme un ange ; la douceur est peinte sur son visage, et puis un son de voix et une naïveté de discours très analogue à sa physiono-

mie. Elle était à sa toilette. On m'approche un fauteuil, je m'assieds et nous causons. Sur quelques propos de ma part, qui l'édifièrent et la surprirent, car elle était dans l'opinion que celui qui nie la très sainte Trinité est un homme de sac et de corde qui finira par être pendu, elle me dit : « N'êtes-vous pas monsieur Diderot ? — Oui, madame. — C'est donc vous qui ne croyez rien ? — Moi-même. — Cependant, votre morale est d'un croyant. — Pourquoi non, quand il est honnête homme ? — Et cette morale-là, vous la pratiquez ? — De mon mieux. — Quoi ! vous ne volez point, vous ne tuez point, vous ne pillez point ? Très rarement. — Que gagnez-vous donc à ne pas croire ? — Rien du tout. Est-ce qu'on croit parce qu'il y a quelque chose à gagner ? — Je ne sais ; mais l'intérêt ne gêne rien aux affaires de ce monde ni de l'autre. — J'en suis un peu fâché pour votre pauvre espèce humaine. — Vous ne volez point ? — Non, d'honneur. — Si vous n'êtes ni voleur, ni assassin, convenez du moins que vous n'êtes pas conséquent. — Pourquoi donc ? — C'est qu'il me semble que si je n'avais rien à espérer ni à craindre quand je n'y serai plus, il y a bien des petites douceurs dont je ne me séverais pas à présent que j'y suis. J'avoue que je prête à Dieu à la petite semaine. — Vous l'imaginez. — Ce n'est point une imagination, c'est un fait. — Et pourrait-on vous demander quelles sont ces choses que vous vous permettriez si vous étiez incrédule ? — Non pas, s'il vous plaît, c'est un article de ma confession. — Pour moi, je mets à fonds perdu. — C'est la ressource des gueux. — M'aimez-vous mieux usurier ? — Mais oui, on peut faire l'usure avec Dieu tant qu'on veut, on ne le ruine pas. Je sais bien que cela n'est pas délicat, mais qu'importe ? comme le point est d'attraper le ciel ou d'adresse ou de force, il faut tout porter en ligne de compte, ne négliger

aucun profit. Hélas ! nous avons beau faire, notre mise sera toujours mesquine en comparaison de la rentrée que nous attendons. Et vous n'attendez rien, vous ? — Non. — Cela est triste ; convenez donc que vous êtes bien méchant ou bien fou. — En vérité, je ne saurais en convenir, madame la maréchale. — Quel motif peut avoir un incrédule d'être bon, s'il n'est pas fou ? — Je vais vous le dire. Ne pensez-vous pas qu'on peut être si heureusement né qu'on trouve du plaisir à faire du bien ? — Je le pense. — Qu'on peut avoir reçu une excellente éducation qui fortifie le penchant naturel à la bienfaisance ? — Assurément. — Et que dans un âge plus avancé, l'expérience peut nous avoir convaincu qu'à tout prendre il vaut mieux pour son bonheur dans ce monde être un honnête homme qu'un coquin ? — Oui da, mais comment est-on un honnête homme lorsque de mauvais principes se joignent aux passions pour entraîner au mal ? — On est inconséquent, et y a-t-il rien de plus commun que d'être inconséquent ? — Hélas ! malheureusement non ; on croit, et tous les jours on se conduit comme si l'on ne croyait pas. — Et sans croire, on se conduit à peu près comme si on croyait. — A la bonne heure ! mais quel inconvénient y aurait-il à avoir une raison de plus, la religion pour faire le bien, et une raison de moins, l'incrédulité, pour mal faire ? — Aucun, si la religion était un motif de faire le bien et l'incrédulité un motif de faire le mal. — Est-ce qu'il y a quelque doute là-dessus ? est-ce que l'esprit de la religion n'est pas de contrarier sans cesse cette vilaine nature corrompue, et celui de l'incrédulité de l'abandonner à sa malice en l'affranchissant de la crainte ? — Ceci, madame, va nous jeter dans une longue discussion. — Qu'est-ce que cela fait ? Le maréchal n'est pas prêt à rentrer, et il vaut mieux que nous parlions raison que de médire de no-

tre prochain. — Il faudra que je reprenne les choses d'un peu plus haut. — De si haut que vous voudrez, pourvu que je vous entende. — Si vous ne m'entendiez pas, ce serait bien ma faute. — Cela est poli, mais il faut que vous sachiez que je n'ai jamais lu que mes heures et que je ne me suis guère occupée qu'à pratiquer l'Évangile et à faire des enfants. — Ce sont deux devoirs dont vous vous êtes bien acquittée. — Oui, pour les enfants, j'en ai six tous venus et un septième qui frappe à la porte, mais continuez. — Madame la maréchale, y a-t-il quelque bien dans ce monde-ci qui soit sans inconvénient ? — Aucun. — Et quelque mal qui soit sans avantage ? — Aucun. — Qu'appellez-vous donc mal ou bien ? — Le mal, ce sera ce qui a plus d'inconvénients que d'avantages, et le bien, au contraire, ce qui a plus d'avantages que d'inconvénients. — Madame la maréchale aura-t-elle la bonté de se souvenir de la définition du bien et du mal ? — Je m'en souviendrai. — Ainsi, vous êtes persuadée que la religion a plus d'avantages que d'inconvénients, et c'est pour cela que vous l'appellez un bien. — Oui. — Pour moi, je ne doute point que votre intendant ne vous vole un peu moins la veille de Pâques que le lendemain des fêtes, et que, de temps en temps, la religion n'empêche nombre de petits maux et ne produise nombre de petits biens. — Petit à petit cela fait somme. — Mais croyez-vous que les terribles ravages qu'elle a causés dans les temps passés et qu'elle causera dans les temps à venir soient suffisamment compensés par ces guenilleux avantages-là ? Songez qu'elle a créé et qu'elle perpétue la plus violente antipathie entre les nations. Il n'y a pas un musulman qui n'imaginât faire une action agréable à Dieu et au Prophète en exterminant tous les chrétiens qui, de leur côté, ne sont guère plus tolérants. Songez qu'elle a créé et

qu'elle perpétue dans une même contrée des divisions qui se sont rarement éteintes sans effusion de sang. Songez qu'elle a créé et qu'elle perpétue dans la société entre les citoyens et dans les familles, entre les proches, les haines les plus fortes et les plus constantes. Le Christ a dit qu'il était venu pour séparer l'époux de la femme, la mère de ses enfants, le frère de la sœur, l'ami de l'ami, et sa prédiction ne s'est que trop vérifiée.

— Voilà bien les abus, mais ce n'est pas la chose. — C'est la chose si les abus en sont inséparables. — Et comment me montrerez-vous que rien au monde ne peut écarter ces abus ? — Très aisément. Dites-moi, si un misanthrope s'était proposé de faire le malheur du genre humain, qu'aurait-il pu inventer de mieux que la croyance en un être incompréhensible sur lequel les hommes n'auraient jamais pu s'entendre et auquel ils auraient attaché plus d'importance qu'à leur vie ? Or, est-il possible de séparer de la notion d'une divinité l'incompréhensibilité la plus profonde et l'importance la plus grande ? — Non. — Concluez donc. — Je conclus que c'est une idée qui n'est pas sans conséquence dans la tête des fous. — Et ajoutez que les fous ont toujours été et qu'ils seront toujours le plus grand nombre, et que les plus dangereux sont ceux que la religion fait et dont les perturbateurs de la société savent tirer bon parti dans l'occasion.

— Mais il faut quelque chose qui effraye les hommes sur les mauvaises actions qui échappent à la sévérité des lois, et si vous détruisez la religion, que lui substituerez-vous ? — Quand je n'aurais rien à mettre à la place, ce serait toujours un terrible préjugé de moins, sans compter que dans aucun siècle, et chez aucune nation, les opinions religieuses n'ont servi de base aux mœurs nationales. Les dieux qu'adoraient ces vieux Grecs et ces vieux

Romains, les plus honnêtes gens de la terre, étaient la canaille la plus dissolue : un Jupiter à brûler tout vif, une Vénus à enfermer à l'hôpital, un Mercure à mettre à Bicêtre.

— Et vous pensez qu'il est tout à fait indifférent que nous soyons chrétiens ou païens ; que païens nous n'en vaudrions pas moins, et que chrétiens nous n'en valons pas mieux. — Ma foi, j'en suis convaincu, à cela près que nous serions un peu plus gais. — Cela ne se peut. — Mais, madame, est-ce qu'il y a des chrétiens ? je n'en ai jamais vu. — Et c'est à moi que vous dites cela ? à moi ? — Non, madame, ce n'est pas à vous, c'est à une de mes voisines qui est honnête et pieuse comme vous l'êtes, et qui se croyait chrétienne de la meilleure foi du monde comme vous le croyez. — Et vous lui fites voir qu'elle avait tort ? — En un instant. — Comment vous y prîtes-vous ? — J'ouvris un Nouveau Testament dont elle s'était beaucoup servie, car il était fort usé. Je lui lus le sermon sur la montagne, et à chaque article je lui demandai : « Faites-vous cela, et cela donc, et cela encore ? »

J'allai plus loin. Elle est belle et quoi qu'elle soit très sage et très dévote, elle ne l'ignore pas ; elle a la peau très blanche, et quoi qu'elle n'attache pas un grand prix à ce frêle avantage, elle n'est pas fâchée qu'on en fasse l'éloge ; elle a la gorge aussi bien qu'il est possible de l'avoir, et quoi qu'elle soit très modeste, elle trouve bon qu'on s'en aperçoive. — Pourvu qu'il n'y ait qu'elle et son mari qui le sachent. — Je crois que son mari le sait mieux qu'un autre, mais pour une femme qui se pique de grand christianisme, cela ne suffit pas. Je lui dis : « N'est-il pas écrit dans l'Evangile que celui qui convoite la femme de son voisin a commis l'adultère dans le cœur ? » — Elle vous répondit que oui ? — Je lui dis : « Et l'adultère com-

mis dans le cœur ne damne-t-il pas aussi sûrement que l'adultère le mieux conditionné ? » — Elle vous répondit encore que oui ? — Je lui dis : « Et si l'homme est damné pour l'adultère qu'il a commis dans le cœur, quel sera le sort de la femme qui invite tous ceux qui l'approchent à commettre ce crime ? » Cette dernière question l'embarassa.

— Je comprends ; c'est qu'elle ne voilait pas exactement cette gorge qu'elle avait aussi bien qu'il est possible de l'avoir. — Il est vrai ; elle me répondit que c'était une chose d'usage, comme si rien n'était plus d'usage que de s'appeler chrétien et de ne l'être pas : qu'il ne fallait pas se vêtir ridiculement, comme s'il y avait quelque comparaison à faire entre un petit misérable ridicule, sa damnation éternelle et celle de son prochain ; qu'elle se laissait habiller par sa couturière, comme s'il ne valait pas mieux changer de coutume que renoncer à sa religion ; que c'était la fantaisie de son mari, comme si un époux était assez insensé pour exiger de sa femme l'oubli de la décence et de ses devoirs, et qu'une véritable chrétienne dût pousser l'obéissance pour un époux extravagant jusqu'à ce sacrifice de la volonté de son Dieu, et au mépris des menaces de son Rédempteur. — Je savais d'avance toutes ces puérités-là ; je vous les aurais peut-être dites comme votre voisine, mais elle et moi nous aurions été toutes deux de mauvaise foi. Et quel parti prit-elle d'après votre remontrance ?

— Le lendemain de cette conversation, c'était un jour de fête, je remontais chez moi, et ma dévote et belle voisine descendait de chez elle pour aller à la messe. — Vêtue comme de coutume ? — Vêtue comme de coutume ; ie souris, elle sourit et nous passâmes l'un à côté de l'autre sans nous parler. Madame la maréchale, une honnête

femme ! une chrétienne ! une dévote ! après cet exemple et cent mille autres de la même espèce, et de bonne foi, quelle influence réelle puis-je accorder à la religion sur les mœurs ? presque aucune et tant mieux. — Comment, tant mieux ? — Oui, madame, s'il prenait en fantaisie à vingt mille habitants de Paris de conformer strictement leur conduite au sermon sur la montagne...

— Eh bien, il y aurait quelques belles gorges plus couvertes ! — Et tant de fous que le lieutenant de police ne saurait qu'en faire, car nos Petites-Maisons n'y suffiraient pas. Il y a dans les livres inspirés deux morales, l'une générale et commune à toutes les nations, à tous les cultes, et qu'on suit à peu près ; une autre propre à chaque nation et à chaque culte, à laquelle on croit, qu'on prêche dans les temples, qu'on préconise dans les maisons, et qu'on ne suit point du tout. — Et d'où vient cette bizarrerie ? — De ce qu'il est impossible d'assujettir un peuple à une règle qui ne convient qu'à quelques hommes mélancoliques qui l'ont calquée sur leur caractère. Il en est des religions comme des constitutions monastiques qui toutes se relâchent avec le temps ; ce sont des folies qui ne peuvent tenir contre l'impulsion constante de la nature qui nous ramène sous sa loi.

Et faites que le bien des particuliers soit si étroitement lié avec le bien général qu'un citoyen ne puisse presque pas nuire à la société sans se nuire à lui-même ; assurez à la vertu sa récompense comme vous avez assuré à la méchanceté son châtement ; que sans aucune distinction de culte, dans quelque condition que le mérite se trouve, il conduise aux grandes places de l'Etat ; et ne comptez sur d'autres méchants que sur un petit nombre d'hommes qu'une nature perverse, que rien ne peut corriger, entraîne

au vice. Madame la maréchale, la tentation est trop proche et l'enfer est trop loin ; n'attendez rien qui vaille la peine qu'une sage législation s'en occupe, d'un système d'opinions bizarres, qui n'en impose qu'aux enfants, qui encourage au crime par la commodité des expiations, qui envoie le coupable demander pardon à Dieu de l'injure faite à l'homme, et qui avilit l'ordre des devoirs naturels et moraux, en les subordonnant à un ordre de devoirs chimériques.

— Je ne vous comprends pas. — Je m'explique ; mais il me semble que voilà le carrosse de M. le Maréchal qui arrive fort à propos pour m'empêcher de dire une sottise. — Dites, dites votre sottise, je ne l'entendrai pas, je me suis accoutumée à n'entendre que ce qu'il me plaît. — Je m'approchai de son oreille, et je lui dis tout bas : Madame la maréchale, demandez au vicaire de votre paroisse, de ces deux crimes : pisser dans un vase sacré, ou noircir la réputation d'une femme honnête, quel est le plus atroce. Il frémit d'horreur au premier, criera au sacrilège, et la loi civile qui prend à peine connaissance de la calomnie, tandis qu'elle punit le sacrilège par le feu, achèvera de brouiller les idées et de corrompre les esprits. — Je connais plus d'une femme qui se ferait un scrupule de manger gras le vendredi et qui... j'allais dire aussi ma sottise ; continuez. — Mais, madame, il faut absolument que je parle à M. le maréchal. — Encore un moment et puis nous l'irons voir ensemble. Je ne sais trop vous répondre, et cependant vous ne me persuadez pas. — Je ne me suis pas proposé de vous persuader. Il en est de la religion comme du mariage, le mariage qui fait le malheur de tant d'autres a fait votre bonheur et celui de M. le maréchal ; vous avez très bien fait de vous marier tous les deux. La religion qui a fait, qui fait et qui fera tant de méchants vous

a rendue meilleure encore, vous faites bien de la garder. Il est doux pour vous d'imaginer à côté de vous, au-dessus de votre tête, un Etre grand et puissant qui vous voit marcher sur la terre, et cette idée affermit vos pas. Continuez, madame, à jouir de ce garant auguste de vos pensées, de ce spectateur, de ce modèle sublime de vos actions. — Vous n'avez pas, à ce que je vois, la manie du prosélytisme ? — Aucunement. — Je vous en estime davantage. — Je permets à chacun de penser à sa manière, pourvu qu'on me laisse penser à la mienne, et puis ceux qui sont faits pour se délivrer de ces préjugés n'ont guère besoin qu'on les cathéchise.

— Croyez-vous que l'homme puisse se passer de superstitions ? — Non, tant qu'il restera ignorant et peureux. — Eh bien, superstition pour superstition, autant la nôtre qu'une autre. — Je ne le pense pas. — Parlez-moi vrai, ne vous répugne-t-il point à n'être plus rien après votre mort ? — J'aimerais mieux exister, bien que je ne sache pas pourquoi un être qui a pu me rendre malheureux sans raison, ne s'en amuserait pas deux fois. — Si, malgré cet inconvénient, l'espoir d'une vie à venir vous paraît consolant et doux, pourquoi vous l'arracher ? — Je n'ai pas cet espoir, parce que le désir ne m'en a point dérobé la vanité, mais je ne l'ôte à personne ; si l'on peut croire qu'on verra quand on n'aura plus d'yeux, qu'on entendra quand on n'aura plus d'oreilles, qu'on pensera quand on n'aura plus de tête, qu'on aimera quand on n'aura plus de cœur, qu'on sentira quand on n'aura plus de sens, que quand on ne sera plus nulle part, on sera quelque chose, sans étendue et sans lieu, j'y consens.

— Mais ce monde-ci, qui est-ce qui l'a fait ? — Je vous le demande. — C'est Dieu. — Et qu'est-ce que Dieu ? — Un esprit. — Si un esprit fait de la matière, pourquoi la ma-

tière ne ferait-elle pas de l'esprit ? — Et pourquoi le ferait-elle ? — C'est que je lui en vois faire tous les jours. Croyez-vous que les bêtes aient des âmes ? — Certainement je le crois. — Et pourriez-vous me dire ce que devient par exemple l'âme du serpent du Pérou pendant qu'il se dessèche suspendu dans une cheminée et exposé à la fumée un ou deux ans de suite ? C'est que madame la maréchale ne sait pas que ce serpent enfumé, desséché, ressuscite et renaît. — Je n'en crois rien. — C'est pourtant un habile homme qui l'a dit. — Votre habile homme a menti. — S'il avait dit vrai ? — J'en serais quitte pour croire que les animaux sont des machines. — Et l'homme qui n'est qu'un animal un peu plus parfait qu'un autre... Mais M. le Maréchal.

— Encore une question, et c'est la dernière. Etes-vous bien tranquille dans votre incrédulité ? — On ne saurait davantage. — Pourtant si vous vous trompiez ? — Quand je me tromperais. — Tout ce que vous croyez faux serait vrai et vous seriez damné, monsieur Diderot : c'est une terrible chose que d'être damné ! brûler toute une éternité, c'est bien long ! — La Fontaine croyait que nous y serions comme le poisson dans l'eau. — Oui, mais votre La Fontaine devint bien sérieux au dernier moment, et c'est où je vous attends. — Ni je ne répons de rien quand ma tête ne sera plus ; mais si je finis par une de ces maladies qui laisse à l'homme agonisant toute sa raison, je ne serai pas plus troublé au moment où vous m'attendez qu'au moment où vous me voyez. — Cette intrépidité me confond.

— J'en trouve bien davantage au moribond qui croit à un juge sévère, qui pèse jusqu'à nos plus secrètes pensées, et dans la balance duquel l'homme le plus juste se perdrait par sa vanité s'il ne tremblait de se trouver trop

léger, si ce moribond avait alors à son choix, ou d'être anéanti ou de se présenter à ce tribunal ; son intrépidité me confondrait bien autrement, s'il balançait à prendre le premier parti, à moins qu'il ne fût plus insensé que le compagnon de saint Bruno, ou plus ivre de son mérite que Bohola. — J'ai lu l'histoire de l'associé de Bruno, mais je n'ai jamais entendu parler de votre Bohola. — C'est un jésuite du collège de Prisk, en Lithuanie, qui laissa en mourant une cassette pleine d'argent, avec un billet écrit de sa main. — Et ce billet ? — Etait conçu en ces termes : « Je prie mon cher confrère, dépositaire de cette cassette, de l'ouvrir lorsque j'aurai fait des miracles. L'argent qu'elle contient servira aux frais du procès de ma béatification ; j'y ai ajouté quelques mémoires authentiques pour la confirmation de mes vertus, et qui pourront servir utilement à ceux qui entreprendront d'écrire ma vie. — Cela est à mourir de rire.

— Pour moi, madame, mais pour vous, votre Dieu n'entend pas raillerie. Vous avez raison, madame la maréchale, il est bien facile de prêcher grièvement contre votre loi. — Il est vrai. — Et si vous en croyez les oracles de votre religion sur le nombre des élus, il est bien petit. — Oh, c'est que je ne suis pas janséniste, je ne vois la médaille que par son revers consolant ; le sang de Jésus-Christ couvre un grand espace à mes yeux, et il me semblerait très singulier que le diable qui n'a pas livré son fils à la mort eût pourtant la meilleure part. — Damnez-vous Socrate, Phocion, Aristide, Caton, Trajan et Marc-Aurèle ? — Fi donc, il n'y a que des bêtes féroces qui puissent le penser. Saint Paul dit que chacun sera jugé par la loi qu'il a connue. — Et saint Paul a raison. Et par quelle loi l'incrédule sera-t-il jugé ? — Votre cas est un peu différent, vous êtes un de ces habitants maudits de Corozain et de

Betzaïde qui fermèrent leurs yeux à la lumière qui les éclairait et qui étouperent leurs oreilles pour ne pas entendre la voix de la vérité qui leur parlait. — Madame la maréchale, ces Corozainois et Betzaïdois furent des hommes comme il n'y en eut jamais que là, s'ils furent maîtres de croire ou de ne pas croire. — Ils virent des prodiges qui auraient mis l'enchère aux sacs et à la cendre, s'ils avaient été faits à Tyr et à Sidon. — C'est que les habitants de Tyr et de Sidon étaient des gens d'esprit, et que ceux de Corozain et de Betzaïde n'étaient que des sots. Est-ce que celui qui fit les sots les punira pour avoir été sots ? Je vous ai fait tout à l'heure une histoire, et il me prend envie de vous faire un conte.

— Faites votre conte. — Un jeune Mexicain... mais M. le maréchal ? — Je vais envoyer savoir s'il est visible. Eh bien, votre jeune Mexicain ? — Las de son travail, il se promenait un jour au bord de la mer ; il vit une planche qui trempait d'un bout dans les eaux et qui de l'autre posait sur le rivage. Il s'assied sur cette planche, et là, prolongeant ses regards sur la vaste étendue qui se déployait devant lui, il se disait : « Rien n'est plus vrai que ma grand'mère radote avec son histoire de je ne sais quels habitants qui, dans je ne sais quel temps, abordèrent ici de je ne sais où, d'une contrée au delà de nos mers. Il n'y a pas le sens commun ; ne vois-je pas la mer confiner avec le ciel ? et puis-je croire contre le témoignage de mes sens une vieille fable dont on ignore la date, que chacun arrange à sa manière, et qui n'est qu'un tissu de circonstances absurdes sur lesquelles ils se mangent le cœur et s'arrachent le blanc des yeux ? » Tandis qu'il raisonnait ainsi, les eaux agitées le berçaient sur la planche, et il s'endormit. Pendant qu'il dort, le vent s'accroît, le flot soulève la planche sur laquelle il est étendu, et voilà notre

jeune raisonneur embarqué. — Hélas ! c'est bien là notre image, nous sommes chacun sur notre planche, le vent souffle et le flot nous emporte. — Il était déjà loin du continent lorsqu'il s'éveilla ; qui fut bien surpris de se trouver en pleine mer ? ce fut notre Mexicain. Qui le fut bien davantage ? ce fut encore lui, lorsqu'ayant perdu de vue le rivage sur lequel il se promenait, il n'y a qu'un instant, la mer lui parut confiner avec le ciel de tous côtés. Alors il soupçonne qu'il pourra bien s'être trompé, et que, si le vent restait au même point, peut-être serait-il porté sur la rive et parmi ses habitants dont sa grand-mère l'avait entretenu.

— Et de son souci vous ne m'en dites mot ? — Il n'en eut point. Il se dit : « Qu'est-ce que cela me fait pourvu que j'aborde ? j'ai raisonné comme un étourdi, soit, mais j'ai été sincère avec moi-même, et c'est tout ce qu'on peut exiger de moi. Si ce n'est pas une vertu que d'avoir de l'esprit, ce n'est pas un crime que d'en manquer. » Cependant le vent continuait, l'homme et la planche voguaient, et la rive inconnue commençait à paraître, il y touche et l'y voilà. — Nous nous y reverrons un jour, monsieur Diderot. — Je le souhaite, madame, en quelque endroit que ce soit, je serai toujours très flatté de vous faire ma cour. A peine eut-il quitté sa planche et mis le pied sur le sable, qu'il aperçut un vieillard vénérable debout à ses côtés ; il lui demanda où il était, et à qui il avait l'honneur de parler. « Je suis le souverain de la contrée, lui répondit le vieillard. » A l'instant le jeune homme se prosterne : « Relevez-vous, lui dit le vieillard. Vous avez nié mon existence. — Il est vrai. — Je vous pardonne, parce que je suis celui qui voit au fond des cœurs, et que j'ai lu au fond du vôtre que vous étiez de bonne foi, mais le reste de vos pensées et de vos actions

n'est pas également innocent. » Alors le vieillard qui le tenait par l'oreille lui rappelait toutes les erreurs de sa vie, et à chaque article le jeune Mexicain s'inclinait, se frappait sur la poitrine et demandait pardon.

Là, madame la maréchale, mettez-vous pour un moment à la place du vieillard, et dites-moi ce que vous auriez fait ; auriez-vous pris ce jeune insensé par les cheveux, et vous seriez-vous complu à le traîner à toute éternité sur le rivage ? — En vérité non.

Si un de ces si jolis enfants que vous avez, après s'être échappé de la maison paternelle et avoir fait force sottises, y revenait bien repentant ? — Moi, je courrais à sa rencontre, je le serrerais entre mes bras et je l'arroserais de mes larmes ; mais le maréchal son père ne prendrait pas la chose si doucement. — M. le maréchal n'est pas un tigre. — Il s'en faut bien. — Il se ferait peut-être un peu tirer, mais il pardonnerait. — Certainement. — Surtout s'il venait à considérer qu'avant de donner naissance à cet enfant, il en savait toute la vie, et que le châtiment de ses fautes serait sans aucune utilité, ni pour lui-même, ni pour le coupable, ni pour ses frères. — Le vieillard et M. le maréchal sont deux. — Voulez-vous dire que M. le maréchal est meilleur que le vieillard ? — Dieu m'en garde ! Je veux dire que si ma justice n'est pas celle du maréchal, la justice du maréchal pourrait bien ne pas être celle du vieillard. — Ah, madame, vous ne sentez pas les suites de cette réponse : ou la définition générale de la justice convient également à vous, à M. le maréchal, à moi, au jeune Mexicain et au vieillard, ou je ne sais plus ce que c'est, et j'ignore comment l'on plaît ou l'on déplaît à ce dernier. » Nous en étions là lorsqu'on nous avertit que le maréchal nous attendait ; je donnai la main à Mme la maréchale qui me disait : « C'est la bouteille à

l'encre, n'est-ce pas ? -- Il est vrai. — Après tout, le plus court est de se conduire comme si le vieillard existait. — Même quand on n'y croit pas. — Et quand on y croit, de ne pas trop compter sur sa miséricorde. Saint Nicolas, nage toujours et ne t'y fie pas. — C'est le plus sûr... A propos, si vous aviez à rendre compte de vos principes à nos magistrats, les avoueriez-vous ? — Je ferais de mon mieux pour leur épargner une action atroce. — Ah ! le lâche ! et si vous touchiez à votre dernière heure, vous soumettriez-vous aux cérémonies de l'Église ? — Je n'y manquerais pas. — Fi ! le vilain hypocrite !

Je tiens d'une personne respectable et digne de foi ce récit incroyable des aventures du curé de Saint-Roch, qui vient de mourir.

L'abbé Marduel naquit à Lyon en 1703 ; ses parents le destinèrent à l'état ecclésiastique ; il prit le petit collet et le quitta bientôt après pour se mettre dans le commerce, se maria, éprouva des pertes, fit banqueroute et s'embarqua avec sa femme pour aller chercher fortune en Amérique. Le vaisseau fait naufrage, une partie de l'équipage se sauve, on croit le reste péri, et l'on en dresse procès-verbal.

Par un hasard assez étrange, l'autre partie de l'équipage qu'on croit submergée parvient à se sauver sur une côte opposée ; on fait la même cérémonie : le mari, d'un côté, et la femme, d'un autre, font dire des messes pour le repos de leurs âmes. Marduel, n'étant pas plus heureux en Amérique qu'en Europe, repasse en France ; mais n'osant retourner à Lyon, il arrive à Paris, reprend le petit collet, reçoit les ordres et se fixe sur la paroisse Saint-Louis-en-l'Île, où il remplit pendant longtemps les fonctions de vicaire ; son zèle et ses talents lui procurent ensuite la cure de Saint-

Roch. Sa femme eut occasion de repasser en Europe et retourna à Lyon chez ses parents. Des affaires l'appellent à Paris plusieurs années après, elle va voir, ainsi que tous les gens de province, la procession de la Fête-Dieu à Saint-Roch ; sa surprise fut extrême de reconnaître sous les traits du curé l'époux dont elle avait longtemps pleuré la perte. Elle s'informe de son nom, son étonnement redouble ; de sa patrie, on lui dit qu'il est de Lyon ; à cette réponse elle perd connaissance. Ayant repris ses sens, elle court à la rencontre du curé, et, malgré vingt ans d'absence, son cœur la persuade, encore mieux que ses yeux, qu'elle a retrouvé son époux. Le lendemain elle se fait annoncer chez le curé sous un autre nom pour ménager sa surprise, se nomme ensuite, lui rappelle ses premiers engagements et tombe évanouie dans ses bras.

L'insensible curé calcule rapidement, dans son âme intéressée, les avantages qu'il va perdre en reconnaissant sa femme ; il la traite de visionnaire ; elle insiste, elle entre dans des détails suffisants pour dissiper ses doutes, ajoute qu'à son âge elle n'a point dessein de lui faire perdre son état, demande pour toute grâce de vivre auprès de lui comme sa sœur et lui promet le secret le plus inviolable sur leur union. Le vieux curé, craignant peut-être l'indiscrétion de sa femme, persiste à la méconnaître : il la traite de folle et la menace de la faire enfermer comme une intrigante. Navrée de douleur, cette épouse désolée se retire ; elle n'était pas fortunée ; l'opulence de son mari irrite encore son désespoir, et bientôt la vengeance succédant à la tendresse, elle fait venir de Lyon les papiers nécessaires pour confondre son ingrat époux, les porte au premier président du Parlement, qui fait paraître le curé ; il avoue ses torts et demande grâce. L'archevêque intervient, cherche à éviter le scandale, envoie le curé pendant quinze

jours au séminaire et le condamne, de l'aveu de sa femme, à lui faire une pension de mille écus dans tel couvent qu'elle voudra choisir. On ignore si l'abbé Marduel avait eu des enfants, mais il a eu l'adresse de garder sa cure et de se débarrasser de sa femme, qui est peut-être encore vivante.

Le docteur Retz a annoncé dans le *Journal de Paris* qu'il veut récompenser un cocher pour ne l'avoir point écrasé. On dit que c'est un persiflage, et qu'au lieu d'un louis, le cocher aurait été régalé de coups de bâton s'il se fut présenté chez le médecin. Un chevalier de Saint-Louis ne fit point tant de façon la semaine dernière; s'étant trouvé serré dans la rue des Petits-Champs, au risque d'être écrasé par une voiture bourgeoise, après avoir vainement crié plusieurs fois au cocher d'arrêter, il le culbuta de son siège en bas d'un coup de canne; on arrêta la voiture, et le maître, mettant la tête à la portière, apostropha un peu vivement le vigoureux piéton qui, sans s'émouvoir, lui répondit : « Il n'y a point à balancer entre la vie d'un honnête citoyen qui peut servir utilement sa patrie, et celle d'un insolent valet, soudoyé pour écraser les passants. J'ai juré de ne faire grâce à aucun, et si cela vous déplaît, descendez, je vous en ferai raison. » Le maître de la voiture, voyant à qui il avait affaire, fit des excuses au chevalier; le cocher n'étant point blessé remonta sur son siège, fut réprimandé, et le tout se passa en politesse. Si pareille aventure arrivait un peu plus souvent, on verrait beaucoup moins d'inutiles impertinents se faire un jeu de renverser ou d'écraser tout ce qui se rencontre sur leur passage.

Voici une plaisanterie trop gaie pour n'avoir pas parfai-

tement réussi. Elle est relative à un accident qui est arrivé sur le boulevard.

Requête adressée à Monsieur le baron de Breteuil.

« Monseigneur, supplie avec la plus profonde soumission Denis Topineau, bourgeois de Paris, demeurant rue de Poitou, au Marais, maison du Chapelier, et dit :
« Que le jour d'hier, à une heure après-midi environ, il passait son chemin dans une contre-allée du boulevard Saint-Honoré, entre le corps de garde du guet et le chantier de la Madeleine, pour aller manger sa soupe avec son épouse qui avait mis le pot-au-feu : il ne pensait à rien, lorsqu'un carrosse qui était arrêté dans la contre-allée à la porte d'une maison est parti tout à coup, l'a frappé du timon dans les côtes et l'a jeté les quatre fers en l'air ; le suppliant a bien vite recommandé son âme à Dieu, car il s'est cru mort pour le moins ou estropié. Il s'est relevé à grand-peine, à l'aide de braves gens qui l'ont reconduit chez lui par-dessous le bras. Quand son épouse l'a vu revenir dans cet état, avec la culotte crottée et déchirée, elle s'est mise à jeter les hauts cris et à se trouver mal. On a appelé l'apothicaire du coin qui l'a visité et lui a trouvé une grosse meurtrissure sur laquelle un de ses garçons a appliqué un cataplasme de vulnéraires suisses, disant qu'il souffrirait beaucoup pendant six semaines, mais que ce n'était rien. En voyant cela, M^{me} Topineau s'est un peu consolée ; les voisins et elle-même voulaient le faire saigner, mais il n'a pas voulu, attendu qu'il craint la saignée. Le suppliant reconnaît, monseigneur, que ce n'est pas la faute du carrosse s'il n'est pas roué ou s'il n'a pas quelques membres de moins, et qu'il doit une belle chandelle à Dieu. Les braves gens qui l'ont reconduit chez lui ont dit que le cocher et la bourgeoise qui était dedans, et le

laquais qui était par derrière en habit d'écarlate, riaient à gorge déployée de sa culbute ; qu'il y avait un autre carrosse et deux cabriolets bien haut montés à la porte de la maison dans ladite contre-allée, qui s'étouffaient de rire, que c'était une dame à équipage qui logeait en cette maison, que cette dame était une fille de joie appelée M^{lle} Rosalie, que ce carrosse dont il s'agit était le sien ou peut-être celui du monsieur ; qu'on avait placé, il est vrai, sur la chaussée de cette partie du boulevard des pierres de taille pour la nouvelle église de la Madeleine, qui gênaient un peu, mais qui n'empêchaient pas les carrosses de s'y ranger et de laisser la contre-allée libre ; qu'au demeurant il était plus opportun que ladite demoiselle Rosalie se donnât la peine de traverser à pied la contre-allée et les pierres de taille pour aller chercher son équipage sur la chaussée du bout, que de passer sur le ventre aux bourgeois de Paris, qui payent la capitation, les vingtièmes et sont tout prêts à payer la subvention territoriale ; que ce n'était pas le premier malheur qui était arrivé, non plus que dans d'autres contre-allées, particulièrement au coin de celle de la rue Favart, près la Comédie Italienne, ou dans une autre au-dessus de l'Opéra, boulevard Saint-Martin, où il logeait aussi des filles de joie ; que cependant la contre-allée du boulevard n'était que pour les gens de pied, et que les carrosses, cabriolets et chevaux n'y devaient jamais entrer ; que pour être fille de joie on n'avait pas le droit d'écraser tout le monde ; que c'était apparemment quelques-uns de MM. les commissaires et inspecteurs de police qui donnaient ces permissions, puisqu'on le souffrait sans rien dire, mais qu'elles étaient contraires au privilège des bourgeois de Paris ; que les gens de pied seraient pourtant les plus forts s'ils le voulaient, mais qu'on se compromettrait en allant se battre avec sa

canne contre des chevaux et autres animaux ; que si le Roi savait tout cela, il y mettrait bon ordre.

« Le suppliant qui par bonheur en est quitte pour des contusions et sa culotte gâtée et déchirée, dont il compte être guéri dans six semaines, a trop de sentiment pour répéter des dommages et intérêts contre la demoiselle Rosalie ; mais comme il a peur de n'en être pas quitte à si bon marché une autre fois, il a conseillé, monseigneur, de recourir à ce qu'il vous plaise rendre compte au Roi de son exposé, en faisant défendre aux carrosses, cabriolets et chevaux, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de fouler aux pieds les bourgeois de la bonne ville de Paris ; ordonner auxdits carrosses, cabriolets et chevaux de se tenir sur la chaussée du boulevard et non dans les contre-allées, sans que, sous aucun prétexte, ils puissent occuper lesdites contre-allées et y rouler pêle-mêle avec les gens de pied au grand préjudice de ceux-ci ; ordonner pareillement que les rues soient mieux balayées, et ferez justice »

Le carnaval de Venise dure six mois, comme l'on sait ; les moines y vont en masque et en domino, et sur une même place on voit d'un côté des histrions qui jouent des farces gaies, mais d'une licence effrénée, et de l'autre côté, sur d'autres tréteaux, des prêtres qui jouent des farces d'une autre couleur et s'écrient : — « Messieurs, laissez-là ces misérables ; ce polichinelle qui vous assemble n'est qu'un sot... » et en montrant le crucifix : Le voilà, le vrai polichinelle ; le grand polichinelle, le voilà...

Une Société de gens distingués et riches, de vingt personnes, tant hommes que femmes, avait loué la terre et le château d'Ermenonville, où est le tombeau de J.-J.

Rousseau, et ayant fait une bourse commune, cette Société vivait grandement, avait un équipage de chasse, ne recevait, ne voyait personne, sous prétexte qu'elle s'occupait de recherches physiques, de l'étude de la chimie, et peut-être même, comme on le soupçonne, de celle de l'alchimie. Tout à coup le bruit s'est répandu que cette société se livre à toutes les abominations reprochées aux Albigeois, aux Templiers, aux Adamites, etc. Quelques-uns ont été mis à la Bastille. Le chef est, dit-on, un Portugais, fameux alchimiste.

Une anecdote que l'on raconte de M. de Calonne fait espérer qu'il se console facilement d'une disgrâce qui lui procure la satisfaction de se livrer sans distraction à son goût pour les plaisirs. Dans le temps même qu'il avait la tête remplie des projets les plus importants, il se faisait chez lui des soupers très animés, de joyeuses orgies. Une nuit, ne pouvant dormir, il sonne son valet de chambre : « Qu'on fasse descendre Rose ! (C'était une jeune personne que le valet de chambre avait donnée à son maître, en réservant, suivant la coutume, le droit de jambage.) — Mais, monseigneur, vous m'avez ordonné de vous éveiller à quatre heures du matin pour votre discours aux notables. — Trêve de réflexions, qu'on appelle Rose ! » Le valet de chambre obéit ; Rose se retire aux premiers rayons du jour. « Par quel caprice, lui demande le valet de chambre, notre maître a-t-il voulu vous avoir cette nuit ? il devait corriger un discours important. — Je ne m'étonne plus, répond la naïve Rose, s'il l'a passée tout entière à faire des ratures. »

Le Parlement est saisi d'une affaire qui commence à faire beaucoup de bruit. Voici le fait. Un particulier nom-

mé La Roche, et qui prend dans sa requête le titre modeste de Bourgeois de Paris, étant obligé, il y a quelque temps, de faire un voyage, confia sa fille jolie et affligée de dix-sept ans à une femme qui ne méritait pas cette confiance. Peu après, on ne sait trop comment, cette jeune personne se trouva entre les bras de M. de Meaupou, maître des requêtes, et logée avec lui à l'hôtel de la Chancellerie. Le père, de retour, ayant demandé sa fille, elle lui fut niée et refusée. Il insista, on la lui rendit, mais nue et enceinte. Ce père crut devoir exiger quelques réparations, qui lui furent durement refusées aussi. Alors il présenta requête pour qu'il lui fût permis d'informer contre le rapt de séduction de sa fille, et sa requête fut accueillie par les chambres assemblées. Plusieurs personnes de considération se sont interposées pour engager M. de Meaupou à arranger une affaire qui est tout au moins scandaleuse ; il prétend avoir des preuves authentiques de la connivence du père, et il n'a rien voulu entendre, de sorte que l'affaire va se poursuivre. Dans une entrevue avec le sieur La Roche, on prétend que M. de Meaupou lui dit : « Quand je prends un carrosse de remise, je ne le paye qu'autant que je m'en sers. — Cela est juste, reprit le père, mais quand vous cassez les glaces, vous les payez. » Ce mot peut avoir été fait à plaisir, mais au surplus il est assez gai.

Voici une anecdote qui l'est aussi. Au jeu d'une dame de la Cour qui tient une espèce de tripot, il se réunit des joueurs aussi heureux qu'habiles. Ces jours derniers, cinq joueurs y faisaient un brelan. Quatre d'entre eux reçoivent brelan, ils engagent leur va-tout ; celui qui donnait les cartes le tient et montre un brelan carré qui gagne tout. Un des quatre perdants, plus piqué que les au-

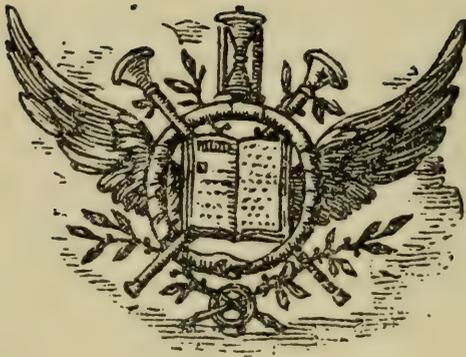
tres, s'élève et s'écrie en jurant : « F..., voilà un coup trop désavantageux ! » Celui qui avait donné laisse glisser ce propos en empochant l'argent, mais le joueur encore plus piqué le répète plus haut, de sorte qu'il s'élève entre eux un dialogue animé qui fut interrompu par deux gardes du tribunal des maréchaux de France, qu'on attacha à leurs personnes. Ils sont menés chez le maréchal de Richelieu, et là chacun plaide de son mieux son affaire. Le dupé prétend qu'il n'a point adressé la parole à l'autre ; le donneur affirme que le coup est dans la classe des choses possibles. M. le maréchal les fait embrasser ; le premier, plaignant son sort, va payer son garde, l'autre reste et remercie M. le maréchal de la sagesse de son jugement. « Ce coup est pourtant bien extraordinaire, disait M. de Richelieu ! — Oui, monseigneur, mais il est possible... — Allez, allez, répliqua le doyen des maréchaux ; je suis trop bon, j'aurais dû vous envoyer à l'Abbaye, pour y rester jusqu'à ce que ce coup fût arrivé une seconde fois ». Mot ingénieux qui annonce bien ce que le vieux guerrier pensait intérieurement de l'aventure.

On s'amuse beaucoup du testament d'un Anglais dont on garantit l'authenticité et dont voici une clause :

« Je donne et lègue à ma sœur NN. cinq guinées, mais qui ne lui seront pas remises pendant sa vie naturelle ; elles lui seront délivrées immédiatement après sa mort, afin qu'elle puisse être enterrée convenablement ».

On écrit de Londres que notre fameux danseur de corde Placide y fait des merveilles, mais qu'il lui en a coûté cher pour avoir rencontré un plus hardi sauteur que lui. C'était un voleur de grand chemin qui, après lui avoir

enlevé sa bourse, lui secoua le bras amicalement à l'anglaise, et lui dit : « Camarade Placide, je ferai peut-être bientôt un saut plus périlleux qu'aucun des vôtres, mais en attendant je vais boire à votre santé ».



LA CHRONIQUE
SCANDALEUSE
OU
MEMOIRES

*Pour servir à l'Histoire de la Génération
présente, contenant les anecdotes &
les piéces fugitives les plus piquantes que
l'Histoire secréte des Sociétés a offertes
pendant ces dernières années.*

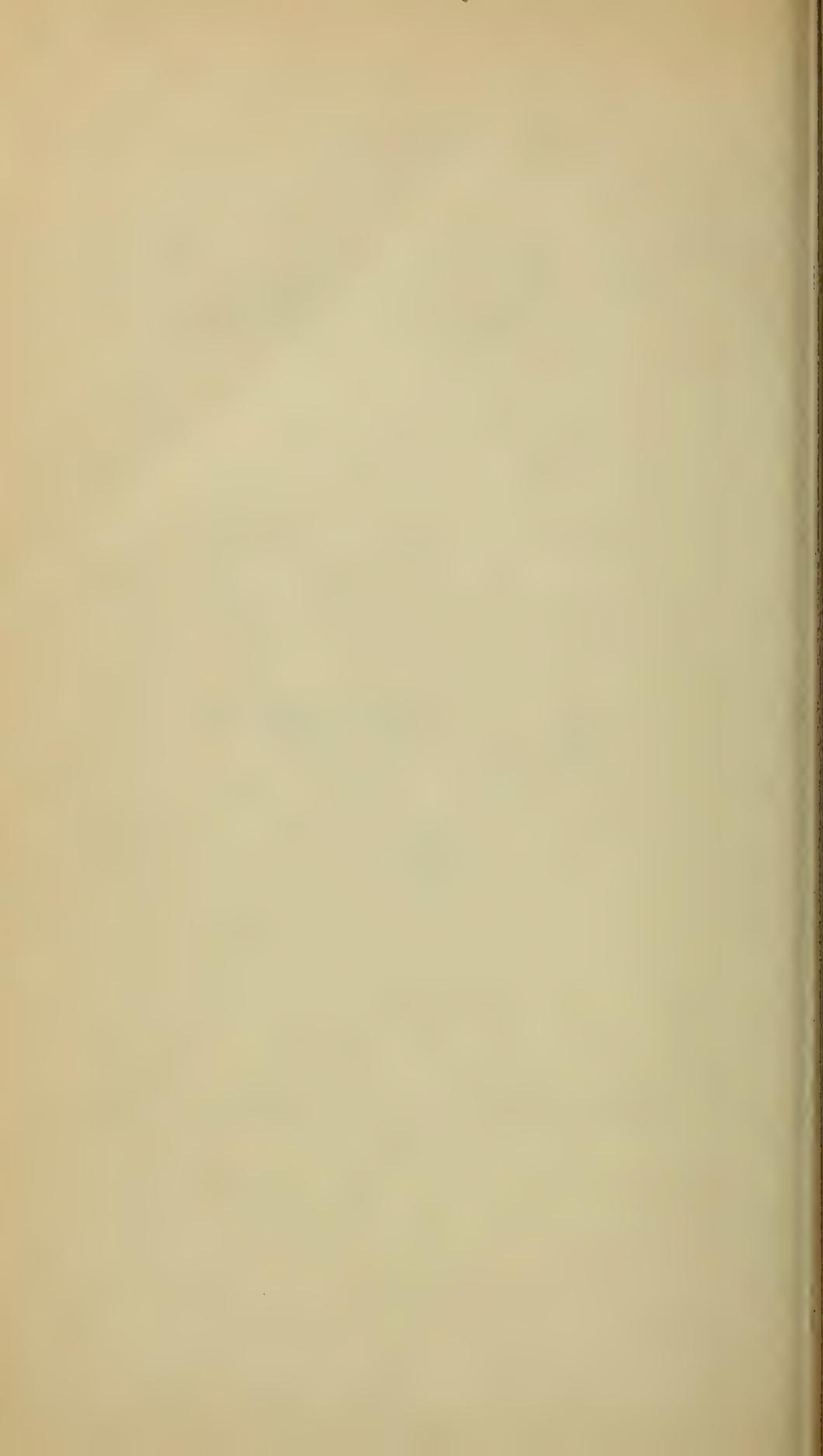
Ridebis & licet rideas.



A PARIS,

Dans un coin d'où l'on voit tout.

M. DCC. LXXXIX





QUATRIÈME PARTIE

On disait à un souper que M^{me} D. . . avait la petite vérole.
« Je n'en suis pas étonné, répondit quelqu'un, je l'ai toujours connue très modeste. »

Il vient d'être donné trois coups d'épée, l'un par le chevalier de Cubières à M. de Champcenets qui l'avait traité avec dédain dans l'almanach des grands hommes ; l'autre par un inconnu à M. de Narbonne en riposte d'un coup de fouet. Celui-ci, courant ventre à terre dans Paris, avait renversé le particulier. Un embarras ayant arrêté le whisky, ce dernier s'est élancé sur la voiture pour demander satisfaction, et ce fut l'affaire de dix secondes. Le troisième a des circonstances plus plaisantes. L'évêque de Noyon l'a reçu d'un jeune homme qui glanait dans le champ de l'amour que le prélat tenait à bail. Tous deux se sont rencontrés ; il se tint des propos. L'évêque donna la confirmation au greluchon. Celui-ci, peu amateur des sacrements, en demanda raison, et M. de Noyon eut le bon esprit de sentir que le rôle de prince de l'Eglise n'était pas celui qui lui convenait là.

On apprend de Londres que M. de la Motte-Valois a trouvé le moyen de se procurer une partie du fameux collier qu'il avait, dans le temps de sa fuite, confié à une tante qu'il avait à Bar-sur-Aube. Cette partie de diamants était un petit baril dont il s'était bien gardé de lui dire le contenu. Il lui avait remis en même temps un écrin appartenant à sa femme, et une boîte enrichie estimée quinze cents livres. Depuis qu'il était à Londres, le domaine était venu s'emparer, au nom du roi, des biens des sieur et dame de la Motte, la tante avait imaginé de remettre elle-même l'écrin aux commissaires, mais elle avait eu soin de garder la boîte et le baril, et plusieurs personnes étant venues de la part et avec des lettres du sieur de la Motte pour réclamer ce dépôt, elle avait refusé de le rendre, se contentant de dire qu'il était en sûreté, et qu'elle ne le rendrait qu'à celui qui le lui avait confié. Le sieur de la Motte, craignant de perdre ce reste de son vol, écrit avec instance à sa tante et son oncle pour les déterminer à passer en Angleterre : il attaqua son oncle devant le juge ; il parvint à le faire mettre en prison, d'où il n'est sorti qu'après que sa femme est venue chercher à Bar-sur-Aube le petit baril pour le remettre au sieur de la Motte. Cette circonstance n'a pas besoin d'être appuyée de réflexions, mais si l'on avait besoin d'un nouveau fil pour se conduire dans ce dédale obscur, elle pourrait aisément le fournir.

On s'était bien attendu que la malignité se revêtirait un jour du nom célèbre de feu Desbrugnières. Il circule des copies de son prétendu testament. En voici un extrait :

« Aujourd'hui 6 juillet, moi, Fiacre-Panrace-Honoré Desbrugnières, écuyer, conseiller du roi, inspecteur de

police de sa bonne ville de Paris, sain de corps et d'esprit, ai fait mon présent testament, ainsi qu'il suit :

« J'institue pour mon héritier et légataire universel mon cher et digne confrère D... (1), sans que pour ce il soit tenu de renoncer aux aumônes du gouvernement et aux turpitudes lucratives, et, en cas de décès de ses hoirs mâles, je lui substitue M. son frère, pour les grandes espérances qu'il a données en arrêtant le cardinal de R... (2), le tout à condition qu'ils draperont l'un et l'autre pendant six mois...

« Je lègue à M. Piépape de Piéplat, conseiller d'Etat, ma collection d'arrêts du conseil, lesquels se trouvent dans ma garde-robe.

« Je lègue à M. Moreau, historiographe de France, un traité écrit de ma main et dédié à M. l'archevêque de Sens, *Sur l'usage légitime des lettres de cachet*, avec l'historique de toutes celles que j'ai mises à exécution, formant douze volumes in-4°.

« Je donne et lègue à M. B..., lieutenant-général de la sénéchaussée de L..., le cordon noir que j'étais sur le point d'obtenir, pour lui prouver l'estime que je fais de sa correspondance secrète avec M. le garde des sceaux et de son heureux talent pour la persuasion.

« Je lègue à M. Linguet douze bouteilles de fiel pour mettre dans son encre, et douze marteaux de forgeron pour travailler son style; je lui lègue de plus un cousin matelassé qui pourra lui être utile de plus d'une manière.

« Je lègue à M. l'abbé Morellet vingt-quatre sols pour le prix de son dernier libelle contre les parlements.

(1) Dupuis, inspecteur de police, dont Desbrugnières était l'adjoint.

(2) Le cardinal de Rohan, arrêté pour l'affaire du collier.

« Je lègue au rédacteur du *Courrier de l'Europe* tous les coups de bâton qui me seront dûs au jour de mon décès.

« Je lègue aux compilateurs du *Journal de Paris* mon article de nécrologie, fait par moi-même, lequel sera, nonobstant ce, payé par mes héritiers ou par le gouvernement.

« Je lègue à M. B.-J. de P. . . , une paire de bottes fortes, une selle et un fouet de poste, pour se transporter avec plus de célérité partout où il y a quelque vilénie à faire et quelque chose à gagner.

« Je lègue à M. de Mazirot, maître des requêtes, une culotte de peau pour voyager, car il a usé la sienne sur la route de Rouen et sur celle de Moulins.

« Je lègue à M. de Rivarol, ce grand écrivain, les trente mille lots de trois mille livres, de la loterie de douze millions au profit des grélés, bien entendu toutefois que les porteurs des billets gagnants n'auront porté que cent livres à ladite loterie.

« Je lègue à M^{me} *** un exemplaire de *Parapilla* (1), avec des figures en taille-douce.

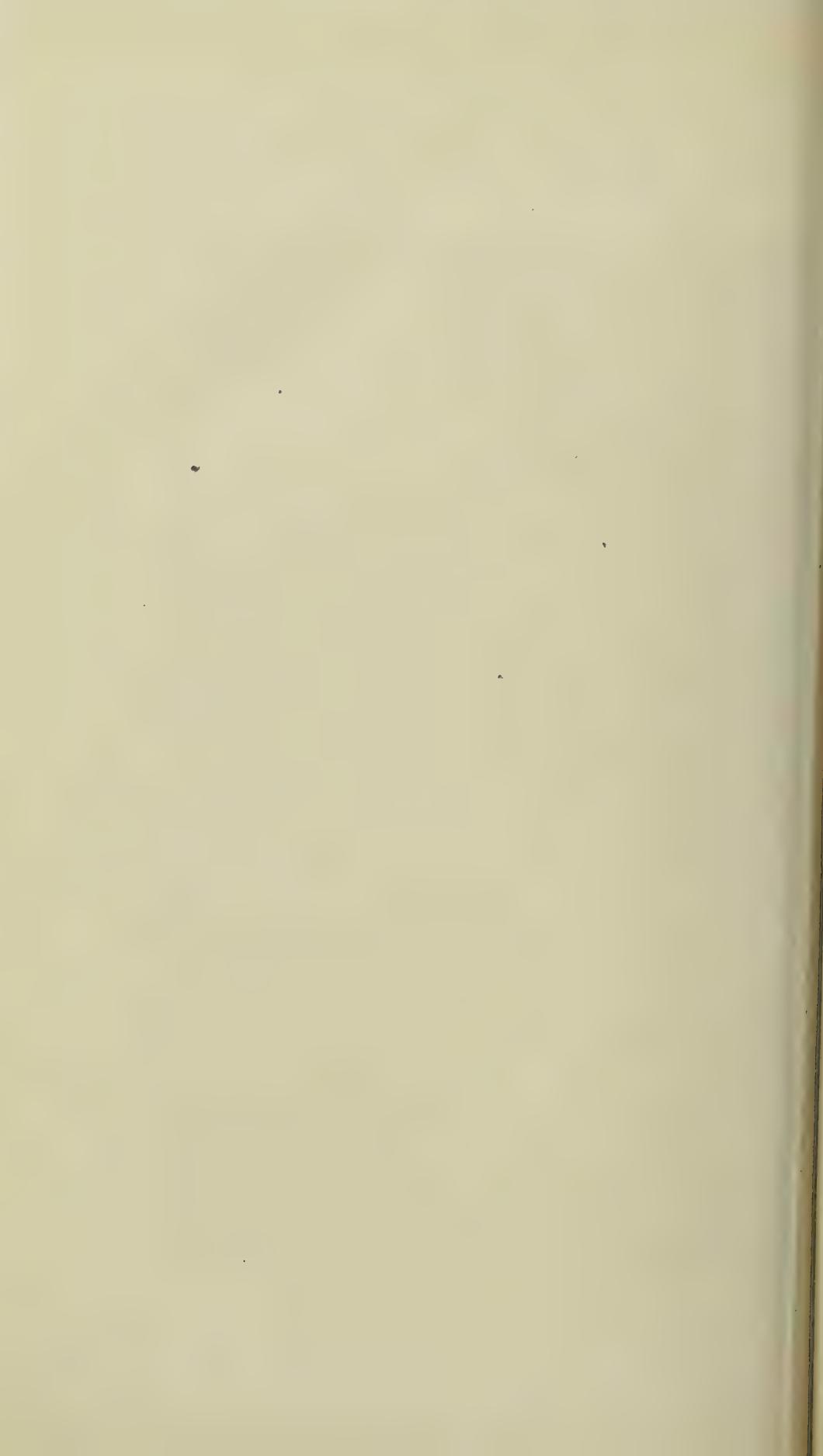
« Je lègue à M^{me} la duchesse de G. . . un fifre en ivoire pour accompagner sa petite voix douce, quand elle chante les louanges du principal ministre.

« Je nomme pour mon exécuteur testamentaire M. de ***, espérant qu'il voudra bien avoir pour moi la bonté qu'il a eue pour son ami B. . . , bien fâché de ne pouvoir le gratifier de quelque huit à neuf cent mille livres ; mais je lui laisse ma boîte avec mon portrait garni de pierres

(1) *Parapilla*, poème érotique en cinq chants, traduit ou plutôt imité par de Bordes. Voir la réimpression de ce poème très curieux dans la collection du *Coffret du Bibliophile* (Bibliothèque des Curieux, 1910).



LE JALOUX MEURTRIER
(attribué à BOREL.)



fausses comme lui, que je le prie d'accepter pour l'amour de moi. »

Une fille de seize à dix-sept ans, pressée par une vieille femme à qui elle devait quelque argent, déroba il y a peu de temps à la maîtresse chez qui elle servait un casaquin et un jupon qu'elle alla vendre, et dont elle retira cent sols. On s'aperçut du vol le même jour ; la bourgeoise, sans avoir égard à l'âge de sa servante et aux circonstances qui avaient pu la porter à commettre ce délit, fut la dénoncer. Quelques personnes charitables à qui la jeune fille avoua sa faute se hâtèrent de racheter l'effet volé et le rendirent à la maîtresse ; mais il n'était plus temps, et la pauvre malheureuse fut arrêtée et conduite en prison. Le Châtelet jugea qu'elle serait fouettée et renfermée dans une maison de force. Sur l'appel *a minima*, la chambre des vacations l'a condamnée à être pendue. En conséquence, il y a dix à douze jours que sa sentence fut publiée dans tout Paris ; la potence était dressée, le bourreau s'était déjà emparé de sa proie, le peuple assemblé attendait qu'elle parût, lorsqu'en descendant l'escalier du Châtelet une personne officieuse parvint à lui dire deux mots à l'oreille. Elle s'arrêta sur le champ, demanda à parler au lieutenant criminel et déclara qu'elle était grosse des œuvres de son maître. A ces mots tout est suspendu, on la ramène en prison pour avoir l'avis des médecins et des sages-femmes ; mais, comme il est impossible de décider de longtemps si la déposition est vraie ou non, on espère que ce répit pourra lui être favorable et lui faire obtenir sa grâce. Tout intéresse en sa faveur, et une preuve qu'elle n'est pas corrompue, c'est que quelqu'un lui ayant reproché d'avoir tout avoué à son premier interrogatoire, et voulant lui prouver combien il lui aurait été facile d'échap-

per à la punition, en niant quelques circonstances du vol : Oh ! monsieur, dit-elle en l'interrompant, il n'est pas permis de mentir à la justice ; j'aime mieux mourir que d'être damnée. La pauvre enfant, lorsqu'elle s'est vue la corde au col, n'a pas alors pensé de même ; mais, qui pourrait lui en faire un crime ?

L'abbé Prévost, voulant devenir aumônier d'un très grand seigneur, employa auprès de lui les personnes les plus distinguées. Quand il fut présenté au prince, celui-ci lui dit : « Il faut que vous ayez bien des connaissances, car tout Paris n'a parlé que de vous ; mais enfin, à quelle place prétendez-vous ? mon aumônier est un de mes officiers dont j'ai le moins besoin, puisque je n'entends jamais la messe. — C'est précisément pour cela que j'ai l'honneur de vous demander cette place, et que je la crois faite pour moi, puisque, si vous n'entendez jamais la messe, moi je n'en dis jamais. »

Pousse, médecin fameux de Paris, avait acquis beaucoup de réputation lors de la petite vérole du dauphin ; il était Normand et grossier, il disait à la reine : « Ne vous en inquiétez pas, je vous rendrai votre garçon. » Au roi : « Cette petite femme (Mme la dauphine) est toujours après moi, elle a peur de perdre son mari ; mais nous le lui conserverons ».

M. le duc d'A***, consulté à la paix, lors de la réforme, sur ce qu'il en pensait, répondit au roi : « Sire, je pense que vous devriez réformer le baptême, il y aurait alors en France moins de *compères* et de *commères* ».

Le même duc vit un jour à Versailles Mme de B..., femme d'une taille monstrueuse ; il demanda qui était cette

dame : « C'est, monsieur, une dame de province. — Comment ! dame de province ! Dites donc que c'est une province tout entière. »

Un jeune homme de province rend compte à un de ses amis à Londres de la manière extraordinaire dont il se trouve marié depuis peu.

« Le 2 du courant, je me rendis au château de M... pour prendre part à la joie que lui causait le mariage de sa fille aînée avec M... Comme j'arrivai des derniers, quoique invité depuis longtemps, je trouvai tous les appartements occupés. M... m'en témoigna le regret le plus vif, en m'assurant qu'il se déplacerait lui-même pour me donner son lit. Après un moment de réflexion, il me dit : « Je pense à une chose ; vous qui êtes un enfant
« de Mars, vous n'avez sans doute pas peur des revenants ;
« je vous avoue qu'ils m'en font une effroyable. J'avais
« d'abord eu idée de vous céder ma chambre et de coucher
« dans une qui reste vide parce qu'elle est sujette aux
« visites des esprits ; si vous voulez en courir les risques,
« je serai plus tranquille sur votre compte que sur le
« mien ». Je fis un grand éclat de rire, et, sans me douter de la vérité extrême de ma réponse, je dis que j'aimais les revenants à la folie ; en conséquence, après souper, deux domestiques, tremblant de tous leurs membres, m'établissent dans cette chambre dont je prends possession en me couchant bien vite. J'étais déjà assoupi, lorsqu'un peu de bruit attira mes regards du côté de la porte ; je vis entrer quelqu'un dont je ne distinguai pas le sexe, mais que je jugeai être une créature vivante, car en vérité l'idée même du fantôme ne se présenta pas à mon esprit. La créature s'approcha du feu, l'arrangea ; à la flamme qui s'éleva je distinguai parfaitement que c'était une jeune

femme. Après avoir pris les précautions convenables pour prévenir les accidents du feu, elle s'approcha du lit et se coucha. Je me retirai du côté opposé, et, m'apercevant que je ne pouvais la gêner, je me contentai de rester immobile afin de ne pas l'éveiller ; elle étendit vers moi un de ses bras qui heureusement ne me toucha pas ; mais à la clarté du feu, ayant aperçu un anneau à son doigt, je ne pus résister à la tentation de m'en emparer. Il était lâche et sortit sans le moindre effort. Vers les quatre heures du matin, ma compagne jugea à propos de me quitter sans prendre congé ; elle fit deux tours de chambre, regagna la sienne.

« Quant à moi, je restai dans un état difficile à exprimer ; vous me croirez aisément si je vous assure que je ne dormis pas ; le lendemain à l'heure du déjeuner toute la compagnie étant rassemblée, on me demande si j'avais eu quelque apparition. Je répondis que oui, mais qu'avant d'aller plus loin je priais les dames présentes de vouloir bien me dire si aucune d'elles n'avait perdu un anneau. Mlle..., sœur cadette de la nouvelle mariée, s'écria : « Eh ! vraiment oui, j'ai perdu mon anneau. » Alors me levant et lui prenant la main : « Voilà, lui dis-je, le joli petit esprit qui m'a visité cette nuit. » Je racontai alors la circonstance du lit. Tout le monde rit beaucoup, excepté la charmante somnambule dont l'état nous faisait pitié. Alors M. . . , se plaçant entre nous et serrant nos mains dans la sienne, me parla ainsi : « Mon ami, puisque ma fille a eu « la nuit dernière l'indiscrétion d'interrompre votre som-
« meil, je vous permets d'interrompre le sien la nuit pro-
« chaine. » Les noces furent célébrées le même jour, et je suis le plus heureux des hommes. »

Un maître de requêtes, dont la chronique scandaleuse

a parlé plusieurs fois, a perdu pendant quelque temps sa liberté pour n'avoir pas payé à l'échéance 400.000 liv. de billets qu'il a faits à M^{lle} Adeline. Un arrangement à terme avec ses créanciers l'a rendu à la société. Il vit, ces jours-ci, dans une petite loge à la Comédie Italienne, une belle étrangère qu'il convoitait, et y courut. Adeline s'en étant aperçue, monte furieuse, les sépare à coups de poings et menace sa rivale de la tuer, si elle ose encore aspirer à son amant. Cette tendre jalousie, cet attachement si délicat annonce les espérances que la prudente Adeline avait encore sur le rétablissement des affaires de son maître des requêtes. Mais, hélas ! le lendemain de cette déplaisante aventure, une lettre de cachet l'a envoyé à cinquante lieues de Paris, et, par les sacrifices qu'a exigés le paiement de ses dettes, il est réduit à 6.000 liv. de rentes.

On raconte une anecdote qui caractérise un des plus ardents adversaires des protestants et de leur respectable protecteur.

M^{me} *** désira, il y a quelque temps, d'avoir un Christ mourant. M. David, peintre, qu'elle avait mandé, lui représenta que son pinceau était consacré à l'histoire, que son peu de goût pour le genre devôt lui faisait craindre de ne pas réussir ; il ajouta, toujours dans la vue de se débarrasser d'une pareille besogne, qu'elle lui coûterait un temps considérable, et qu'il ne pourrait faire ce tableau à moins de mille écus. « A cela ne tienne, répond M^{me} ***. — Mais, dit le peintre à son tour, poussé dans ce dernier retranchement, je ne sais comment me procurer un modèle. — J'ai votre affaire, répond-elle encore, et je vais vous donner une lettre pour le père Séraphin ; c'est sur ce modèle que je veux mon Christ. » David, la lettre de M^{me} *** à la main, se présente au père Séraphin qui se

trouve très honoré de la tâche qui lui est imposée. En conséquence, le peintre fait attacher le malheureux à un poteau ; en deux séances il prend la tête, et, craignant d'abuser de la complaisance du capucin, il fait le corps sur un autre modèle.

L'ouvrage achevé, David le porte à M^{me} *** qui, voyant la tête du crucifié, s'extasie de plaisir et de dévotion ; mais ensuite, se repliant sur le corps, elle s'écrie : « Ah ! monsieur, qu'avez-vous fait là ? ce n'est pas, je vous le jure, le corps du père Séraphin ; il n'est pas si gras. » Le peintre fut obligé d'avouer le fait. « Rempportez, lui dit M^{me} ***, votre tableau ; c'était le père Séraphin que je voulais, tête et corps. » M. David se retira avec humeur, mais sans vouloir remporter le tableau. M. *** qui souffre des ridicules de sa femme termina la discussion ; il alla voir M. David et lui paya les deux mille écus.

Monsieur le maréchal de Richelieu, qu'on avait dit mort quelques mois avant qu'il mourut véritablement, se montra le même jour à l'Opéra. Le lendemain, il donna à dîner au maréchal de Biron et au vieux Thuret. Ce triumvirat chargé d'ans, de myrtes et de lauriers, a joui pleinement dans de mutuels récits, de tous les plaisirs du souvenir. Galant jusqu'aux portes du tombeau, le maréchal de Richelieu a fait une réponse charmante à la duchesse de Fronsac, qui le complimentait sur le mieux que son état semblait annoncer : « Je vous trouve, mon papa, le visage très bon et très frais. — Vous prenez apparemment, répondit le maréchal, mon visage pour une glace dans laquelle vos traits se réfléchissent. »

Consternation générale. Nos sociétés retentissent de cris de douleur. Quel en est l'objet. ? M^{lle} Contat. Pour

s'empêcher d'engraisser, elle avalait depuis un mois un demi-setier de vinaigre tous les matins. Cette imprudence l'a mise dans un état affreux. On en désespérait hier ; le curé de Saint-Sulpice a été la voir et la menacer, si elle ne renonçait pas au théâtre, à Molé et au comte L... de lui refuser l'honneur, quand elle sera morte, de la mettre dans son cimetière. Sa maladie a encore d'autres causes : une dispute avec son tendre amant qui a riposté à quelques égratignures par trois ou quatre coups de poing sur son joli visage. On assure que l'expression avec laquelle M. de N... appuie ses arguments de controverse déplaît fort aux dames. Tout accoutumées qu'elles sont aux nouveautés, elles ont bien de la peine à se faire à celles dont les forts de la halle donnent l'enseignement public.

Le chevalier de Forges, connu par ses bizarreries, a ajouté à toutes celles dont sa vie a été semée celle d'aller mourir chez une fille de joie. Fort riche, M. de Forges donnait dans l'excès contraire à celui des jeunes gens qui se ruinent avec nos vampires femelles. Modestement, il allait faire trois fois par semaine l'offrande de son petit écu à une demoiselle à porteurs d'eau qui le connaissait beaucoup, attendu qu'il était une de ses meilleures pratiques. Ces jours derniers, il se sentit pressé du besoin de mourir dans les bras de la volupté, et il alla chez sa bien-aimée où il expira dans les bras d'un fauteuil.

C'est ce même chevalier qui avait pris le titre de « marquis du paradis terrestre, vicomte de l'enfer, seigneur de tous les diables », et voulut procéder avec un vicaire qui refusait d'inscrire ses titres sur son registre, en baptisant un de ses enfants. Ce fut lui qui, refusant de vendre une maison renfermée dans l'enceinte tracée pour la construction d'une nouvelle halle, eut à ce sujet un

procès avec la ville, le gagna, la força de prendre de nouveaux alignements, et fit peindre sur cette maison un tableau qu'on y voit encore, représentant, grand comme nature, un mouton qui fait la barbe à un loup. Il fit contracter au locataire de cette maison l'engagement de laisser subsister cette peinture. Bizarre en tout, le marquis *du paradis terrestre* allait au marché lui-même avec une vieille redingote qu'il appelait son habit de mille écus, parce qu'il prétendait que ce vêtement lui avait économisé cette somme. Chargé par un de ses amis d'aller demander une demoiselle en mariage, il la trouva à son gré, la demanda pour lui-même, riche et valet de chambre aimé de Louis XV à cause de ses bouffonneries, l'obtint sans peine et l'épousa. Il devint ensuite amoureux d'une juive très jolie; il la séduisit, l'enleva et la plaça dans un petit appartement. Apprenant que les parents faisaient de vives recherches, il s'avisa d'aller trouver l'archevêque, lui dit qu'un ecclésiastique de sa connaissance avait déterminé une jeune juive à embrasser le catholicisme, et obtint du prélat un ordre pour la placer dans un couvent afin de la soustraire à la tyrannie des parents qui s'opposaient à sa conversion. L'ecclésiastique dont le nom avait été emprunté, et qui servit en cette occasion de proxénète au chevalier, eut un bénéfice pour cette bonne œuvre. La mère ayant appris la retraite de sa fille fit un vacarme épouvantable; l'épouse du ravisseur se joignit à elle, et le *seigneur de tous les diables* abandonna sa maîtresse qui, n'ayant rien de mieux à faire, fit abjuration pour se venger de ses parents et prit le voile dans le couvent où on l'avait placée. Elle avait eu l'adresse de tirer une somme considérable de son amant et s'enfuit, deux ans après, avec l'honnête abbé à qui le chevalier avait donné sa confiance.

Paris s'infecte insensiblement de femmes sentimentales, si l'on ose se servir de cette épithète si ridicule, et que le bel esprit sans goût met à la mode. Ce sont des femmes qui, croyant mêler la finesse d'esprit à de beaux sentiments, ne s'expriment plus qu'en amphigouris. On ferait aisément un petit volume fort piquant et fort néologique, si on voulait s'amuser à ramasser tous les dictums que depuis quinze jours a tenus M^{me} de Stael, femme de l'ambassadeur de Suède. Son parler tient beaucoup du style entortillé et obscur de M. Necker, son père. Bien est-il vrai qu'elle pourrait dire qu'on lui prête beaucoup trop de ces propos en genre énigmatique; mais on pourrait aussi lui répondre ce que M. de Saint-Lambert répondit en pleine Académie française à son confrère feu l'abbé de Voisenon qui se plaignait des ridicules qu'on lui prêtait : « On ne prête qu'aux gens riches ». Une seule phrase donnera une idée du beau langage de M^{me} la marquise de Condorcet, femme de l'académicien de ce nom, et de ses sentiments sur sa postérité. Lui parle-t-on de grossesse ? « Oh ! dit-elle, qu'on éloigne de moi cette idée ; un pareil événement ne serait pour moi qu'une profonde affliction. Je serais trop tourmentée de l'idée que mon fils, quelque esprit qu'il eût, ne serait jamais qu'un sot en comparaison de son père. La nature, avare de prodiges, n'en fait jamais, dans une même famille, deux de suite. »

Quand il est question de beaux sentiments, on cite encore Mme la vicomtesse de C*** à qui on demandait, l'autre jour, si elle accoucherait bientôt. « Au nom de Dieu, ne me parlez pas de cela, car je frémis d'avance en pensant, non aux douleurs qu'il me faudra souffrir, mais au désespoir où je serai réduite de voir, en accouchant, mon enfant s'éloigner de moi et de mon sein. »

Le propos de la jeune duchesse de L... est bien plus

naïf et plus naturel. Elle eut un accouchement très laborieux. Sa vie fut plusieurs jours en danger. Lorsqu'elle fut accouchée et qu'on lui apprit qu'elle avait un fils : « Je m'en réjouis, s'écria-t-elle, car il n'accouchera pas. »

Trois choses mettent en mouvement les curieux : 1^o la maison de Mlle Dervieux (1), c'est un temple. On n'a encore rien vu en ce genre, ni dans les maisons royales, ni ailleurs, d'aussi agréable et d'aussi magnifique ; pour s'en faire une idée, il faut lire les féeries des *Mille et une Nuits*. 2^o L'intérieur souterrain du cirque au milieu des jardins du Palais-Royal. On s'y porte en foule, mais tout le monde en sort avec un esprit de critique, l'on ne conçoit guère à quoi on pourra l'employer. Tout y est d'une mesquinerie étrange. 3^o Les tableaux de M. de Calonne, chez Mme Le Brun. Tout le monde y court pour les voir, et, tout en les admirant, on s'étonne qu'en si peu de temps ce contrôleur général ait pu rassembler tant de chefs-d'œuvre.

Pendant la quinzaine de Pâques, Mme Dugazon est allée jouer à Amiens. Un jeune homme se présenta chez elle un matin et lui fit l'offre de tout ce qu'il possédait : son cœur et vingt-cinq louis. La comédienne le toisa avec dignité et lui dit d'un ton imposant : « Jeune homme, gardez votre hommage et vos vingt-cinq louis ; si vous me plaissez, je vous en donnerais cent. »

(1) Cette maison avait été construite rue de la Victoire, d'après les dessins de Brongnart pour les bâtiments, et de Bellanger pour les jardins. Le prince de Soubise en avait payé les frais. Et la jolie danseuse devait épouser l'architecte Bellanger.

Extrait d'une lettre adressée par Mme Sophie à une de ses bonnes amies sur l'incendie des Menus plaisirs de Sa Majesté.

De Paris, le 26 Juin 1788.

« Vous avez sûrement appris par les papiers publics le terrible incendie arrivé aux Menus plaisirs du roi ; mais je vous dois, ma chère amie, quelques détails sur les pertes les plus essentielles, et dont les suites sont plus graves que l'on n'imagine.

« Cet affreux incendie a laissé presque nues les divinités de l'Opéra. Ce feu s'est communiqué aux magasins des costumes, et ce n'est pas sans miracle qu'on est parvenu à en sauver quelques-uns. L'attrayante ceinture de Vénus est brûlée ; les Grâces modernes iront sans voile, ce qui ne leur sera pas aussi avantageux qu'aux anciennes ; le bonnet de Mercure, son caducée, ses ailes, sont consumés ; on a heureusement sauvé sa bourse. Depuis longtemps l'Amour n'a rien à perdre, si ce n'est quelques flèches dont il ne faisait plus d'usage et qu'on n'a retrouvées qu'avec peine, tant le feu les avait rendues méconnaissables ; mais, pour le dédommager de cette perte, on assure que Mercure a résolu de partager dorénavant avec lui la bourse qui lui vaut aujourd'hui tant de bonnes fortunes. Quant à la froide et triste Pallas, son armure, son casque, le superbe panache qui l'ombrageait ont été réduits en cendres. Le bruit a couru pendant quelques jours que son égide avait été entièrement fondue ; malheureusement on l'a retrouvée intacte, et elle continue d'agir sur les gens en place, les financiers et les impudents parvenus. Les flammes étaient si dévorantes, si actives, qu'elles ont calciné les différentes choses qu'on leur a enlevées. La lyre d'Apollon n'a pas été raccordée depuis, et ses lauriers

sont tellement desséchés qu'on craint bien de ne les voir repousser de longtemps,

« Il n'est plus question du magnifique jardin d'Alcindor, ni du palais du roi d'Ormus. Armide, Didon ont sauvé les leurs bien heureusement : tout le monde en est enchanté à cause du charme qu'ils inspirent. Mais le char du Soleil et de la Nature, qui se tenait si gracieusement en l'air dans le très naturel prologue de Tarare, n'a pas été épargné, non plus que la quantité de linons qui draapaient de bonnes grosses ombres très palpables, et je n'ajouterai pas très palpées : à quoi sert de médire ? Je ne finirais pas, ma chère amie, si je vous contais toutes nos pertes. On dit qu'avec de l'argent on répare tout... Ah ! je le crois ! »

Pendant la quinzaine de Pâques, on avait fait la chasse aux ambulantes prêtresses de Cythère qui fourmillent au Palais-Royal ; mais bientôt les galeries et le *camp de Tartares* devinrent déserts : les marchands de cette solitude ont présenté des mémoires pour la faire cesser. Les exempts de police ont disparu, l'affluence renaît, et le commerce dans tous les genres reprend son cours au Palais-Royal. Quelques dévots ont été très scandalisés de voir derrière des wiskis, à la promenade de Longchamp, des jockeys affublés de frocs et de capuchons sur la tête, pareils à ceux des enfants barbus de Saint-François. Ces pieux censeurs n'ont apparemment pas remarqué que, depuis plusieurs années, les marchands de marrons du Palais-Royal ont arboré ce saint costume, sans aucune réclamation de la part des capucins.

La mort du duc de Richelieu a fait époque. Chacun cite quelque trait de galanterie de ce vieux seigneur, de son

amabilité et surtout de sa rouerie. Il n'avait que quinze ans lorsqu'il fut mis au régime de la Bastille, pour ses espiègleries envers la jeune duchesse de Bourgogne. Il s'est trouvé une fois enveloppé dans les rideaux du lit de sa princesse, mais c'était uniquement pour lui faire peur, lorsqu'elle viendrait se coucher. Une autre fois cette princesse étant penchée sur le balcon de Marly, le jeune Richelieu glissa doucement sa main sous ses jupes. Elle eût sans doute pardonné, mais on avait vu, on jasait, la princesse fut obligée de se fâcher, et l'étourdi fut envoyé à la Bastille. Il y fit encore une relraite de six mois en 1715, sur la demande de son père et malgré Mme de Maintenon qui aimait son esprit et que ses étourderies amusaient. Son péché, cette fois-là, était d'avoir perdu vingt mille francs au jeu. Mme de Maintenon trouvait que ceux qui les lui avaient gagnés étaient plus coupables que lui.

Vestris, l'ancien *Diou de la danse*, escorté d'un camarade émérite, parut, un placet à la main, il y a quelques jours, à l'audience du Ministre de Paris. Ce mémoire, qui contenait le détail de leurs longs services à l'Opéra, avait pour objet de supplier M. le Baron de Breteuil d'interposer ses bons offices pour qu'on n'écornât point leurs pensions. Le Ministre leur observa que le Gouvernement, étant dans un temps de besoin, ne pouvait les laisser jouir d'une faveur qu'on n'avait pu accorder aux militaires. « Mais, Monseigneur, les grands talents méritent des égards. — La raison d'Etat est au-dessus des grands talents », répliqua froidement le Ministre en déchirant le placet. Vestris, très choqué qu'on préférât la raison d'Etat aux grands talents, ne sortit de l'audience que pour an-

noncer que tout est perdu en France, puisque le Ministre de Paris n'aime pas la danse.

Madame de ***, une de ces femmes qui ne se piquent pas d'être plus fidèles à leurs amants qu'à leurs époux, avait une nuit donné rendez-vous au chevalier de Boufflers, nouvel adorateur de ses charmes, lorsqu'un fâcheux survint tout à coup et troubla les plaisirs qu'elle s'appêtait à goûter. Quel était donc cet importun ? L'époux sans doute ? Point du tout, il était alors en Amérique : c'était un ancien amant favorisé, le baron de V***, mais qui était presque oublié, parce que son amour durait depuis huit grands jours. Les deux rivaux se rencontrèrent en riant. « Il serait trop commun, dit le nouvel arrivant, de se couper la gorge pour notre maîtresse; cherchons quelque moyen moins usité de décider auquel de nous deux elle restera cette nuit. » Après beaucoup de plaisanteries, dont Mme de *** était l'objet tranquille, le chevalier et le baron convinrent de jouer les bontés de cette femme dans un cent de piquet. Certaine de ne point manquer de compagnie, Mme de *** se mit au lit, tandis qu'un heureux hasard allait décider de ses faveurs. Le baron fit quarante-cinq points dans le premier coup, et, parodiant la scène d'Aldobrandin dans *le Magnifique*, il s'écriait à chaque instant : « J'ai déjà quarante-cinq points sur les faveurs qui me sont promises ! » Mais ces transports durèrent peu; un repic fit passer le chevalier au comble du bonheur et lui adjugea Mme de ***, qui lui dit le lendemain qu'il ne faisait de grands coups qu'au piquet.

L'anecdote suivante montre jusqu'à quel excès une femme peut porter la haine conjugale. Certaine provinciale, habitant sans doute une grande ville, se dégoûta

en peu de temps de l'homme auquel l'hymen venait de l'enchaîner pour toujours; elle finit par concevoir pour lui une telle aversion, qu'elle imagina le projet le plus affreux pour le perdre et s'en délivrer à jamais. Le hasard lui avait fait découvrir qu'un criminel, portant le même nom que son mari, avait excité la vigilance de la justice; et ce fut sur cet aperçu qu'elle ourdit la trame la plus noire. Afin d'exécuter son odieux complot, elle commença par se sauver du lieu de son domicile et se rendit secrètement à Paris. Après quelques mois de séjour, elle écrivit une lettre d'excuse à celui qu'elle avait quitté si mal à propos et lui manda qu'elle venait de gagner à la loterie une somme considérable, qu'elle venait remettre dans ses mains, attendu qu'elle craignait de n'avoir point assez d'économie pour savoir en faire un bon usage. L'honnête époux s'empresse de se rendre auprès de la fugitive, se flattant qu'elle était revenue de ses erreurs. Mais quelle fut sa surprise, en arrivant dans la capitale, de se voir arrêté et traîné dans un obscur cachot, comme un vil criminel! A l'interrogatoire, il n'eut pas de peine à prouver la méprise et apprit avec une extrême douleur que sa femme, qu'il croyait devenue si raisonnable, en était la seule cause, parce qu'elle avait donné son signalement à la police, en prévenant qu'un homme condamné au bannissement perpétuel était de retour dans la capitale et enfreignait son ban. Le trop confiant mari fut bientôt mis en liberté et se hâta de retourner dans sa province, accablé de douleur et honteux d'avoir été si crédule. Sa perfide épouse, furieuse de s'être trompée dans son attente et de n'avoir pu parvenir à le faire pourrir dans les prisons, ne renonce point à l'espoir de la vengeance; elle le suit dans la ville où ils faisaient leur commun séjour, et là forme une demande en séparation contre

son mari, sous l'insidieux prétexte qu'ayant eu le malheur de se marier trop précipitamment, elle a depuis reconnu qu'il a été flétri par la main de la justice sur l'épaule et condamné par jugement, ensuite dûment exécuté au fouet, à la marque et aux galères. L'atrocité de cette nouvelle accusation ne tarda pas à se dévoiler, après toutefois que la justice eut rempli ses nombreuses formalités, si lentes et si injurieuses pour l'innocence opprimée; il fallut que le mari se soumit à être visité par les chirurgiens qui, après diverses strictions faites avec du vinaigre, décidèrent qu'il n'avait jamais été flétri par la justice. Les différents tribunaux qui retentirent de cet horrible procès ne purent qu'éprouver la plus vive indignation contre une femme assez perverse pour machiner une telle fausseté. Mais je pense que mes lecteurs n'apprendront pas sans étonnement qu'elle n'a été condamnée qu'à de légers dommages et intérêts (trois cents livres) et au blâme. La dissolution du mariage ne devait-elle pas être prononcée? C'est punir cruellement l'honnête homme qui faillit être ajouté aux victimes des erreurs de la justice, que de l'obliger à vivre avec un monstre qui avait juré sa perte.

Le chevalier de M*** allait en bonne fortune chez la présidente de ***, avec laquelle il comptait passer une nuit délicate, pendant l'absence de M. le président, pour lors dans une de ses terres d'où il ne devait revenir qu'au bout de huit jours. Mais il arriva ce qu'on lit dans tous les romans. L'apparition subite du mari troubla l'amoureux tête-à-tête. Le chevalier va raconter lui-même son aventure; car, à l'exemple des jeunes gens, il ne se pique pas plus d'être discret que d'être fidèle.

« Enivrés tous deux des plaisirs que l'amour nous préparait, nous nous disposâmes à nous y livrer. La femme de chambre nous servit un souper délicat, ordonné par les soins d'une amante. A peine étions-nous à table, que nous entendîmes un grand bruit à la porte de la rue. Quel contretemps ! c'est le maudit époux. Il fallut me cacher dans une garde-robe. Ma maîtresse m'assura qu'elle empêcherait bien que son mari passât la nuit avec elle et me défendit surtout de sortir de ma niche que quand elle me sonnerait. On fit disparaître le souper, et elle se jeta promptement dans son lit. Le mari, en entrant, s'informa gravement de l'état de sa santé. Elle feignit une migraine, des lassitudes dans les jambes et toutes les petites incommodités dont les femmes savent si bien tirer parti dans l'occasion. Notre homme voulut souper : on lui fit mauvaise chère, et encore avec humeur. Enfin, comme il commençait à s'endormir dans son fauteuil, sa femme lui conseilla d'aller se reposer. « Vous avez raison, lui dit-il en se frottant les yeux ; sonnez donc, je vous prie. » Mais, ô méprise cruelle ! mon amante me sonne, au lieu de ses femmes.

« J'entre hardiment dans l'appartement. Elle m'aperçoit et frémit à ma vue ; mais, sans perdre la tête, elle se précipite sur les bougies qu'elle éteint à l'instant, s'écriant d'un air effrayé qu'elle a vu le diable. Le mari qui me tournait le dos ne m'avait point aperçu ; je sentis quelles pouvaient être les suites de ce quiproquo, et, voulant me retirer avec précipitation, je tombai dans la garde-robe en faisant un bruit épouvantable. La femme de chambre, qui entendit tout ce vacarme, arrive en tremblant. « Qu'y a-t-il donc, madame ? — Ah ! ma chère
« Frosine, dit la présidente, apporte de la lumière et cher-
« che exactement partout ; il est certain que j'ai vu à la
« porte de ce cabinet une figure qui m'a tellement effrayée

« que je n'ai pu en soutenir l'aspect ; j'ai voulu me jeter
« dans les bras de mon mari, et j'ai renversé les lumières
« en m'approchant de lui ». En effet, dans cet instant, elle
tenait son époux étroitement serré. L'adroite Frosine
apporta de la lumière avec précaution, et, voyant que
tout était rétabli dans l'ordre ordinaire, elle aida sa maî-
tresse à sortir d'embarras. « En vérité, madame, dit-elle,
« peut-on avoir de pareilles visions ? Tenez, regardez
« maintenant ce qui vous a fait tant peur. C'est la tête où
« je monte vos bonnets sur laquelle votre petit laquais a
« mis la perruque de M. le président. — Ah ! que tu me
« soulages, Frosine ! dit cette belle en soupirant ; mon
« effroi me cause un trouble dont je suis encore tout émue.
« Il faut punir ce petit drôle-là de son espièglerie. — Mais
« cependant, dit le mari, j'ai entendu un bruit derrière
« moi qui n'est pas naturel ; par précaution, visitons tou-
« jours la garde-robe. — Ce n'est pas la peine, reprit Fro-
« sine sans se déconcerter ; le bruit que vous avez entendu
« provient d'un coffre que j'ai voulu tirer toute seule, et
« j'ai pensé me casser la jambe en serrant votre robe ». Le président qui avait eu peur de son côté craignait de
laisser éclater les témoignages de son effroi ; il se mit à
faire des reproches à sa femme sur la faiblesse de son es-
prit et sur ses terreurs paniques : « Dormez, madame,
« dormez ; le sommeil achèvera de vous guérir et de vous
« remettre les sens ». Il sortit enfin et se retira dans son
appartement. Ainsi mon bonheur ne fut que retardé ».

M. Necker, peu après son entrée dans le ministère, a
reçu la lettre et la chanson que voici :

« Monsieur,

« J'ons la valissance d'vous envoyer un' petit' chanson

d'not' cru' où c'que vous verrez c'que pensent sur les affaires d'Etat et sur vot' compte c'qui y a d'mieux sus la Halle, sans mépriser personne.

« Chacun voulait z'y mett' son mot pour faire vot'-éloge, mais ça finissait pas, et quate forts d'cheux nous n'auriont pas pu porter tout ça ; ça a causé un petit différend sus l'cariou d'la Halle, mais ç'a n'a pas eu d'suite ; y n'ont z'u qu'cinq ou six douzaines d'œils pochés, et z'on est conv'nu zà l'amiabe qu'unt' hommage vous s'rait adressé rien qu'par huit notables d'cheux nous, au nom d'tout l'reste.

« Chacun voulait z'aussi vous envoyer du poisson et du frit, mais qu'ceux ont ben dit qu'vous n'preniez rien. Ben du contraire, pui'qu'sans vous j'n'aurions ni pain ni maille ; et qu'vous n'dormez non plus que rien, à çalle fin qu'je n'crevions pas d'misère. Les cœurs de toute une nation sont un biau cadiau ! ça flatte pu z'un honnête homme, comme vous, monsieur, qu'ben des présents ; on a tout ça pour d'l'argent, mais pour d'la gloire, ça n's'achète pas.

« Voilà t'en quatre mots c'que j'pensons d'vous, et je n'somm' pas les seuls. J' n'vous app'lons pas monseigneur, quoique ça vous soit bien dû ; mais vous nous l'pardonnerez, je n'aimons pas c'mot-là. J'n'avons, parmi les grands, qu'un amy, qu'on z'appell' *monsieur* : v'là pourquoi j'aimons mieux vous app'ler d'même ; c'est un honneur que j'croyons vous faire.

« Dont j'sommes avec ben du respect z'et t'encore pu d'amiquié et de reconnaissance, monsieur,

Vos p'tits serviteurs,

« *Les ceux du peuple d'la Halle de Paris.* »

DÉLIBÉRATION DES NOTABLES DE LA HALLE
EN DIALOGUE

Air : Reçois dans son galetas
Les notables ont fini :
Comme ils ont fait les capables !
Leur sacré brouillamini
Nous rendait cor pu misérables ;
Mais leur complot est f...tu.
Ils s'en r'tourn'ront la pelle au cu. (*Bis*).

Jean le Fort

Ils ne vouliant pas d'tiers état,
Parc'qu'il est le soutien du trône.
Leur fallait l'aristocrat,
Et que l'roi leur r'mît sa couronne.
Mais leur complot est f...u, etc.

M^{me} Saumon

Les grands n'voulant rien payer
Parce qu'ils ont ruiné la France ;
Faut ben suer et nous r'layer
Pour engraisser leurs Excellences ;
Pour eux j'faisons v'nir le pain,
Et pour nous y font v'nir la faim.

Jean Mannequin

Nosseigneurs les calotins
Aux curés laissant l'service,
Ce n'est que cheux leux catins
Qu'ces beaux prélats font ben l'office.
J'n'osons trouver ça mauvais,
D'peur d'être damnés à jamais.

C'te noblesse et le clergé,
Ça n'fait qu'un, ça tire ensemble ;
Mais c'est si bien arrangé
Que ça fait deux quand bon leur semble :
Ça leux double les moyens ;
On sait que deux corps ont quat' mains.

Prêt-à-boire

Pour nos seigneurs les robins,
Leux écrits ne sont qu'du grimoire.
C'est la robe aux jacobins,

Qu'est moiqué blanche et moiqué noire.
Ils ont leux ouis et leux nons
Pour afin d'plumer les dindons.

M^{me} Le Large

J'pouvons ti nourrir tout ça
Si l'Etat fait banqueroute ?
Faut ben qu'ces trois ordres là
Payent leur part ou que l'as les soute.
J'les ferons porter à leux taux
A nos grands Etats généraux.

Claude Fretin

C'est là que l'meyeur des rois
Connaîtra ce qu'vaut la France.
J'aurons d'la règle et des loix,
On saura sur queu pied qu'on danse :
Un bon père et de bons enfants
Se chériront et s'ront contens. (*Bis*).

Tous les notables (en chorus)

Après qu'jons vu tant gruger
Les Brienne et les Calonne,
Un brave et sage étranger
Soutient l'Etat comme un' colonne.
Necker change l'mal en bien
Et pour tant d'peine il n'ly faut rien.

Une jeune dame de Versailles ayant trouvé plus comode de passer le temps de la messe de minuit chez son amant, où elle espérait avoir moins à craindre les influences rigoureuses de la saison qu'à l'église, fut frappée de mort subite. Le jeune homme qu'une immobilité imprévue surprit d'abord, s'étant convaincu que la cause en était aussi fatale, perdit la tête et, ne sachant que faire, courut conter sa triste chance à un officier de police. On se transporta sur les lieux, et l'on verbalisa suivant l'usage, après quoi le corps de la dame fut remis à son époux, que cette aventure, quoique fâcheuse à plus d'un égard, n'a pas disposé à de longs regrets sur sa perte.

Les gazettes de Londres, qui se sont plu à parler en tout sens des nouvelles de M. de Calonne avec Mme de la Motte, exercent aujourd'hui encore plus leur malignité au sujet de la dispute qu'elles prétendent être survenue entre l'ex-ministre et cette dame recluse. L'origine en est, suivant ces mêmes gazettes, que M. de Calonne jouant avec elle un piquet à écrire, à un coup où la fortune l'avait favorisée de belles cartes, elle dit : « Pour cette fois j'ai beau jeu. — Malgé votre beau jeu, madame, vous ne serez pas moins marquée », reprit M. de Calonne, et il mit sur la table une quinte fine et quatorze de valets. Au mot de marquée, qui lui rappelait toutes ses douleurs, Mme de la Motte sauta de sa chaise comme une furie, prétendit que le ministre avait par cette épigramme voulu insulter l'innocence opprimée, et sortit en disant qu'elle allait se venger et diffamer l'ex-ministre dans tout Londres.



CHRONIQUE

ARÉTINE,

OU

RECHERCHES

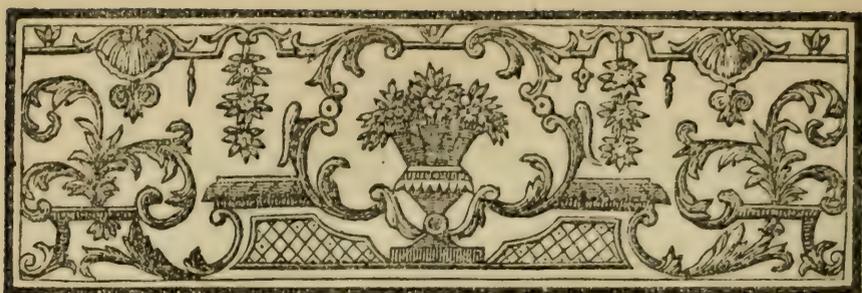
*POUR servir à l'Histoire des mœurs
du dix-huitième siècle.*

PREMIÈRE LIVRAISON.



A C A P R É E.

1789.



PRÉFACE

Dans un moment où la réforme de l'Etat occupe l'attention de tout le royaume, où les écrivains les plus célèbres discutent les droits litigieux du trône et du peuple, par un aveuglement inconcevable, on n'a pas daigné remonter à la véritable source de tous les désordres dont on se plaint. C'est à la corruption des mœurs, il n'en faut pas douter, qu'il faut et que l'on doit s'en prendre de l'abâtardissement momentané de la nation ; c'est à l'avilissement dans lequel les bonnes mœurs sont tombées par les excès scandaleux et impunis des courtisanes de ce siècle, qu'il faut attribuer les maux dont nous sommes accablés.

L'écrivain patriote que tant d'impudence révolte, espère que les Etats-Généraux s'occuperont sérieusement de la recherche des moyens les plus propres à sauver les mœurs du contagieux exemple que ne cessent de donner quelques individus des deux sexes, qui, après avoir cessé de rougir, étalent leur infamie avec une audace qui n'eut et n'aura jamais d'exemple.

On ne saurait trop souvent le répéter, le sort des empires a suivi de tout temps celui des mœurs ; l'antiquité nous offre un grand exemple de cette vérité dans Rome triomphante, tant

qu'elle fut vertueuse ; sa décadence fut produite par la corruption qui s'étendit dans tous les ordres de l'Etat.

Cette corruption est parvenue parmi nous à son dernier degré ; il est temps, enfin, que la législation s'en occupe. Puisse cet ouvrage être assez heureux pour réveiller et mériter l'attention de quelque membre de l'aréopage auguste, qui va bientôt régler les destins de l'empire français.

C'est des lois rigoureuses et sévères qu'il faut pour procurer une protection efficace aux mœurs trop longtemps négligées ; et si le vice ne peut être entièrement extirpé, il faut du moins le marquer d'un signe ineffaçable ; il faut que celles qui, désormais, se destineront au libertinage, soient inscrites sur un livre public, et qu'elles soient forcées de se vouer à une couleur qui, devenue celle de l'opprobre et de l'infamie, les distingue à jamais des mères, des femmes, des sœurs des insensés qu'elles séduisent et qu'elles ruinent.

L'auteur se propose d'étendre également ses recherches sur les deux sexes ; il dévoilera aux yeux du public les noms, les qualités et l'origine de ces Grecs modernes, dont la classe bigarrée et nombreuse ne s'occupe qu'à découvrir, accaparer et ruiner, par toutes sortes d'artifices, la jeunesse imprudente, mais honnête, qui débute dans le monde.





ÉPITRE DÉDICATOIRE

A MADAME D.-R.-D.

Mon cœur,

La dédicace d'un ouvrage est trop souvent prostituée à la fortune, aux grandeurs, aux titres ; je ne profanerai point ma plume, ma chère amie, par une imitation aussi servile de la bassesse des écrivains qui mendient, pour leurs ouvrages, un nom qui puisse les protéger. Le tien, ma vieille amie, ornera le frontispice de cette brochure ; c'est un tribut que je paye à l'amitié ; c'est un hommage public de ma gratitude, que je m'empresse de te donner.

Que ne te dois-je pas, ma chère amie ? Sans toi, sans cette expérience consommée qui te distingue parmi les demoiselles, sans cette intimité, qui, depuis des siècles, t'unit à leur société ; sans tous les mémoires, enfin, que tu m'as communiqués, comment aurais je pu entreprendre la tâche que j'exécute dans ce moment ? Je l'avouerai avec franchise, la hardiesse de mon entreprise m'avait effrayé ; il a fallu, pour vaincre ma timidité, toute l'énergie de ton caractère ; il a fallu, pour me

déterminer, l'empire que donnait sur moi une liaison de vingt années ; il a fallu que l'ivresse d'un souvenir, bien éloigné à la vérité, me rappelât que je ne pouvais te rien refuser. Douce illusion du souvenir, voilà donc ce qui nous reste pour le moment, ô mon antique amie ! Mais, si l'éclair du plaisir est à jamais passé pour nous, si la nature nous condamne l'un et l'autre à nous reposer sur nos myrtes flétris, charmons nos ennuis, mon cher cœur, en jetant un coup d'œil rétrograde ; toi, sur les services essentiels que tu n'as cessé de rendre à tes nombreuses amies, en couvrant leurs intrigues du manteau de l'amitié ; moi, en te prodiguant les témoignages de gratitude que je dois aux conquêtes brillantes, aux jouissances sans nombre que tu m'as procurées.

Mais, après tout, tes illustres contemporaines pourraient-elles, seraient-elles fondées à nous en vouloir ? Non. dans le fond de leur cœur, elles nous sauront gré de les rappeler à la mémoire d'un public qui les croit enterrées depuis des siècles. Quel triomphe pour une C-v-e, une L-h-e, une Cl-v e, une L-b e, et tant d'autres, de voir leurs noms antiques et oubliés, figurer à côté de ceux des fringantes et jeunes beautés, dont je me propose de célébrer les exploits. Cette résurrection inouïe va faire renaître les espérances les plus séduisantes ; tes leçons de magie amoureuse vont reprendre leurs cours depuis si longtemps interrompus ; les Répétitions de Passions adaptées à un taux proportionné à l'offrande des sacrificateurs, vont ramener l'abondance qu'on ne connaissait plus ; ton règne enfin recommencera avec la plus vive splendeur ; prêtresse en chef du culte que tu vas rétablir, des autels que tu vas replâtrer, la gloire et la fortune vont, à l'envi l'un de l'autre, te combler de leurs faveurs. Un galetas obscur ne sera plus ton partage ; tu ne seras plus réduite à te prêter à des intrigues subalternes et domestiques, qui, aux yeux des personnes qui n'avaient pas eu la hardiesse de t'approfondir, t'auraient pu faire prendre pour ce que tu n'étais pas ; on ne te reprochera plus enfin cette complaisance si malignement interprétée par des détracteurs incivils, qui ont osé t'accuser de partager et de couvrir

du manteau de ta réputation les triples amours d'une L-h-e, et les goûts un peu dépravés de l'Antique Sybille des Petits-Pères, pour qui tu n'as pas rougi, dit-on, de t'exposer quelquefois d'une manière qui eût paru indécente à toute autre qu'à toi. O ! ma vénérable amie, combien les temps sont changés ! Te rappelles tu ces jours heureux où nous faisons les délices de Bordeaux ? Tu étais l'ornement des bals, l'âme des orgies les plus tumultueuses ; maître de ton cœur, je partageais tes triomphes. Hélas ! de tant de splendeurs, il ne nous reste plus que le souvenir désolant d'avoir été !

Cinquante-trois hivers bien comptés, accumulés sur nos têtes, des jouissances trop multipliées, nous font partager, quoique vivants, les horreurs du néant.

En te dédiant cette brochure, qui, à proprement parler, est plutôt ton ouvrage que le mien, j'ai cherché à te donner une dernière marque de mon amitié, tu jugeras de ma tendresse, ma chère amie, par les détails que je me propose de donner de toi dans cet ouvrage ; tu rédigeras toi-même ton article, je ne me réserve que le plaisir de contrarier ta modestie, si elle te portait à vouloir glisser trop légèrement sur les événements glorieux qui ont signalé ta longue et galante carrière.





Chronique Arétine

MADemoiselle BONARD (1).

Nous passerons légèrement sur les débuts de cette courtesane dans le monde : des détails plus soignés nous forceraient à remonter à des temps trop reculés, et n'offriraient rien de piquant à la curiosité de nos lecteurs. Mariée jeune à un ébéniste, elle sentit de bonne heure qu'elle était appelée à un rôle plus brillant que celui où le hasard semblait l'avoir fixée ; ses premières intrigues se perdent dans la nuit des temps. La personne qui lui donna une sorte de considération parmi les filles de son espèce, fut un M. Moreau, riche créole, à qui elle doit la fortune dont elle jouit à présent. A ce parvenu succéda le vicomte de Pons, jeune, aimable, plein de toutes les qualités qui subjuguent les femmes ; mais la mauvaise étoile

(1) Les noms propres ne sont pas toujours identifiés : ils représentent, d'ailleurs, la plupart du temps, des personnages obscurs, cités seulement pour entretenir telle ou telle « demoiselle ».

de ce Seigneur fit rencontrer sur les pas de Madame Bonard un des coureurs de M. le duc d'Orléans, alors duc de Chartres (1) ; elle se prit de la plus vive passion pour ce valet, qui, chez son maître, plus d'une fois servit le vicomte à table, après l'avoir remplacé dans le lit de notre belle, qui, par un coup de politique, digne de son génie, maria le cher objet de ses vœux à une jeune personne aimable, dont elle fit le malheur, en forçant son amant faible à ne payer que d'indifférence et de mauvais traitements la tendresse de la jeune épouse, qu'elle lui avait donnée pour couvrir son intrigue, et fut cause de la perte de cette femme, que le désespoir jeta à son tour dans le libertinage.

Le marquis de Saint Blancard, ne tarda pas à remplacer M. de Pons, qu'une association aussi avilissante n'accommodait nullement. M. Gabarus vint à propos pour la consoler de l'infidélité du Marquis, qui venait de lui être enlevé par Mademoiselle C..t.t (Contat) ; mais ce nouvel amant, sur lequel on avait fondé les brillantes chimères de fortune, ne répondit point à l'idée qu'on s'était formé de la générosité espagnole ; on eut beau lui témoigner la tendresse la plus vive, supposer même une petite créature, dont on lui fit honneur de la paternité, rien ne put émouvoir ce cœur inflexible, dont on eut bien de la peine à arracher, à force de sollicitations, une chétive pension de quinze cents livres pour l'enfant, et un petit médaillon pour la mère. Des gens qui paraissent bien instruits, ont été jusqu'à avancer qu'à cette époque Madame Bonard était déjà hors d'état de faire un pareil cadeau au banquier espagnol ; d'autres prétendent con-

(1) « On assure que Mme Bonard, qui vit avec M. le marquis de Pons, a un coureur dont elle est amoureuse folle. » (Rapports de police de Paris, avril 1759).

naître la véritable mère du petit Pasquito; un des Sabotto-Langeac tomba pour quelques moments dans ses filets, et ne pût résister au dégoût que lui inspirèrent les passe-temps de notre belle, qui dans les moments où l'univers même s'écroulerait en vain sur la tête de deux amants, s'occupait nonchalamment à rouler autour de ses doigts les cheveux de son héros. Cette liaison même eut des suites désagréables pour la réputation de Madame Bonard, qui, en véritable philosophe, dégagée de tous les préjugés, ne se fit aucun scrupule d'affirmer en justice, comme propriété à elle, un cabriolet appartenant à M. de Langeac, et qui ne lui coûta que la peine de lever la main. La réponse qu'elle fit à une de ses amies intimes, à qui elle ne put s'empêcher d'avouer que le cabriolet n'était pas à elle, fut qu'elle s'était trop avancée, et que décemment elle ne pouvait plus reculer.

L'époque la plus brillante de cette impure ne dura qu'un éclair : la conquête du comte de Busançais, celle du duc de Choiseul, la couvrirent de gloire un moment, mais ne lui rapportèrent pas autant qu'elle devait s'en flatter; les services qu'elle rendit au Duc, en se chargeant de la surintendance de ses plaisirs, furent pour elle une branche de fortune, qui doit avoir été très considérable, d'après la générosité connue de ce seigneur magnifique. Nous donnerions une idée bien faible à nos lecteurs de cette célèbre impure, si aux petits événements que nous venons de lui détailler, nous y joignons l'esquisse du caractère qui la distingue parmi ses compagnes. Chargée d'un demi-siècle, et de dix quintaux de matière, Mme Bonard a eu le bon esprit de se dire à elle-même que le terme de ses triomphes était arrivé; mais elle a cherché à s'établir un empire moins brillant peut-être, mais au fond très solide, en ce que, sans partager les travaux des fem-

mes, chez qui elle s'est *impatronisée*, elle s'approprie du moins une partie des dépouilles de leurs amants.

De tous les animaux de la création, nous croyons que celui auquel Mme Bonard eût désiré le plus ressembler, c'est au caméléon : ses discours, ses démarches, tout en elle semble annoncer la bonne femme, l'amie sincère, et surtout *l'honnête homme*. Perpétuellement agitée de la crainte d'être devinée, l'art le plus consommé n'obtiendrait pas d'elle un quart d'heure de conversation sur un même sujet : se disant l'amie de toutes les femmes, et les déchirant toutes, de la manière la plus noire, d'autant plus dangereuse que le miel est sur les lèvres, et le poison dans son cœur ; prodigue des attentions les plus délicates, pour les personnes dont elle espère pouvoir tirer quelque parti, rien ne lui coûte ; c'est à l'aide de ces intrigues ténébreuses qu'elle est parvenue à s'identifier, pour ainsi dire, avec Mesdames Elliot, Furcy, H.t.y, etc.. pour qui même, si nous ajoutons foi aux mémoires qui nous ont été communiqués, elle a éprouvé des sentiments, dont la vivacité n'a pas été partagée, et qu'elle eût mieux fait d'adresser à Mademoiselle Raucourt. Elle entretient aussi à Molandon-en-Brie une certaine tonton d'Artois, dont la réputation est faite, et qui, selon toute apparence, lui adoucit et lui fait oublier l'ennui que l'on éprouve quelquefois dans une campagne isolée. Tel est au moral et au physique l'être dont nous venons de donner l'historique : il ne nous reste pour achever ce tableau à peine ébauché, qu'à y ajouter quelques observations, qui jetteront le plus grand jour sur les détails qu'on vient de lire.

Depuis près de six ans, Madame Bonard partage fidèlement sa couche avec un malheureux qu'elle loge et entretient, tandis que son mari est relégué par elle, avec une modique pension de six cents livres, au fond de la

rue Saint-Antoine. Le sieur Le Fèvre, cet amant si fidèlement chéri, doit avoir dans le caractère des qualités bien analogues à celles de cette courtisane. Pour justifier une constance aussi extraordinaire, nous ne donnerons qu'un trait connu de lui : il suffira, pour que le public puisse juger ce couple si digne, à tous égards, l'un de l'autre. Le sieur Le Fèvre, introduit par Madame Bonard chez une des intimes amies de cette dernière, soit que réellement il eût des besoins, soit qu'il ne pût résister à la tentation qui le tourmentait, se permit, par distraction, de décrocher une montre enrichie de brillants, et sûrement, par distraction encore, se permit de la porter au Mont-de-Piété : toutes ces distractions n'échappèrent pas aux yeux clairvoyants des commis de la rue des Blancs-Manteaux, qui se doutèrent de quelque chose, et gardèrent la montre sans rien donner ; à quoi servirait-il d'être fripon s'il n'y avait pas des profits ? Le sieur Le Fèvre, bien embarrassé, court sans s'arrêter, vole aux Prés-Saint-Gervais (1), fait l'aveu de ses distractions, obtient le mépris et le pardon ; eh bien, le croira-t-on ? cette action lui attacha plus que jamais le cœur de notre héroïne, son repentir lui parut supérieur à la petite faute qu'il venait de commettre ; c'était une bagatelle, mais aussi elle n'a jamais pardonné à ceux qui, témoins et intéressés à cette action, la forcent malgré elle de rougir toutes les fois qu'elle paraît devant eux.

Une fille élevée chez elle, et qu'elle a retirée des Enfants-Trouvés, a parfaitement répondu aux soins donnés à son éducation : à peine âgée de seize ans, elle se montre déjà digne de l'institutrice qui l'a adoptée. Madame Bonard

(1) Maison de campagne de Madame Furcy, à qui la montre avait été volée.

s'était proposée de la marier au sieur Le Fèvre ; mais un certain garde-notes sexagénaire, à qui elle rend encore de petits services de temps à autre, a fait la sourde oreille à la proposition qui lui a été faite, de gratifier de quinze mille livres ce couple déjà si méritant, et qui promet beaucoup plus encore pour l'avenir. On est persuadé fermement, que cet officier public ignore, ou du moins est peu instruit des liaisons de madame Bonard avec Le Fèvre, sans quoi il n'est pas douteux qu'une connaissance plus détaillée ne lui fît porter ailleurs ses antiques hommages.

Nous devons au public quelques éclaircissements sur la confidente intime de l'illustre Bonard, la dame du Moulin, tenant boutique de modes et d'un peu de tout, dans la rue de Richelieu. Elle fut longtemps femme de chambre de notre héroïne, qui, non sans beaucoup de peine, parvint, à la longue, à la former : la nature l'a traitée en marâtre, du côté de la figure et de l'esprit ; mais c'est une de ces femmes de bonne pâte, de qui on fait tout ce qu'on veut, et qui, beaucoup par intérêt, et un peu par amitié, se prêtent à tout, elle a singulièrement été utile à sa maîtresse, qui, après l'avoir mariée à un honnête ouvrier, qui, par état, n'est jamais chez lui, en tire encore les plus grands services. C'est elle qui est chargée de lui rendre compte de tout ce qui se passe dans les maisons où elle s'est introduite, par une complaisance qui ne s'est jamais démentie ; somme totale, ce serait une assez bonne femme, si elle n'avait pas la manie ridicule d'être toujours fourrée, et de se faire montrer en public, dans les spectacles, avec de jolies femmes, avec qui elle fait le plus plaisant contraste. Un certain air *de ma Tante*, qu'elle possède au plus haut degré, l'a exposée souvent à des compliments assez désagréables. Au reste, sa maison est fort commode : comme

elle n'y est jamais, lorsqu'elle a quelques jolies filles de boutique, il s'y fait des parties assez agréables.

CHOUCHOU — LEBLANC.

Les recherches les plus exactes n'ont pu nous procurer aucuns éclaircissements sur l'origine de cette courtisane : semblable aux eaux fangeuses et croupissantes dont les sources sont inconnues, elle ne doit probablement son origine qu'à la corruption la plus dissolue. Son caractère connu, les vices dont elle se souille continuellement, confirment le jugement que nous sommes forcés de porter sur sa naissance. Nous sauverons à nos lecteurs les détails dégoûtants, dans lesquels il faudrait descendre, si nous voulions faire connaître jusqu'à quel point la dépravation peut être portée. Après avoir servi avec distinction, dans tous les rendez-vous de débauche de la Capitale, Mademoiselle Chouchou est tombée en partage à un homme digne d'elle, qui, à l'abri d'une décoration qui ne devait être que le prix des services les plus essentiels, rendus à la Patrie, se sert de ce manteau respectable pour surprendre la jeunesse imprudente que l'impure attire dans ses filets : il est même parvenu à la rendre digne de remplir la place de substitut de Comus, qu'elle surpasserait peut-être en habileté. Cette illustre association a cependant éprouvé des revers. Un arrêt du parlement, des sentences de police ont couvert ce couple méritant d'un signe ineffaçable.

MADEMOISELLE MARTIN

DITE GRANDMAISON

Cette demoiselle est fille d'un honnête tondeur de chiens, cantonné près la Porte Saint-Denis : sa beauté ne tarda pas à devenir un objet mercantile dans les mains de son père, qui en accomoda l'honnête Hervieux, chez qui cette charmante novice fit ses premières armes ; sa bonne fortune amena dans le sérail qu'elle habitait un certain Grandmaison, à qui elle eut le bonheur de plaire. Cet ex-valet de garde-robe du Roi, renvoyé pour ses faits et gestes, fit une spéculation sur notre nymphe, qu'il s'appropriâ ; il la mit au couvent, pendant quelque temps, pour lui faire perdre certaines habitudes un peu libres qu'elle avait contractées chez l'obligeante matrone ; il l'épousa ensuite, et la céda pour maîtresse au docteur Joub..., qui se chargea des réparations, et de l'entretien de la santé et de la bourse de ces époux commodes. Au Docteur, succéda le fils d'un huissier normand, le sieur B.t.v, dit Ber.n.s, parvenu d'une espèce singulière, qui se donne pour homme de qualité, et qui décore effrontément son épée d'une dragonne de colonel, n'ayant cependant jamais rempli ni pu aspirer à remplir une place militaire. Dans les mains de ce personnage, Madame Grandmaison devint encore un effet commercable ; ce qui ne porte pas à prendre une opinion bien élevée de l'esprit de cette dame qui, si elle y réfléchissait un moment, devrait se dire à elle-même qu'il est temps qu'elle commence à travailler pour son compte, et sans courtage.

MADAME DE SAINTE AMARANTHE.

A une naissance illustre, cette Dame joignait le physique le plus agréable : il est malheureux qu'ayant débuté trop jeune et sans guide, sur le théâtre glissant du grand monde, le genre des liaisons de son mari la précipita dans des mesures qui finirent ensuite par la retrancher pour jamais de la classe où la Providence l'avait appelée. L'auteur des premiers écarts de cette Dame, l'indigne époux qui a causé sa perte, a payé le premier les fautes de son épouse ; on l'a vu périr de misère à Bruxelles, où il avait été réduit à prendre le métier de cocher de fiacre, pour subsister. Un sieur Marot, homme absolument ignoré, fut le premier amant affiché de Madame de Sainte-A. ; mais la fatuité de cette *espèce* l'en dégoûta bientôt. Elle montra un instant des goûts un peu plus relevés, et elle eut moins à rougir des liaisons qu'elle forma avec le Vicomte de P., dont elle eut une fille. Madame de Sainte A., n'aurait été que plainte, si elle s'en était tenu à un homme aussi aimable que le Vicomte ; mais le public ne lui a pas pardonné le successeur qu'elle donna à ce Seigneur ; en effet, la disparate était un peu forte. Le sieur Auc., riche bourgeois de Marseille, n'était guère dans le cas d'oser prétendre au parallèle : simple conseiller au Châtelet, il crut que le rang de son amante méritait qu'il embrassât une carrière plus brillante que celle où il se trouvait placé ; en conséquence, la robe et le rabat furent échangés contre un plumet, et des talons rouges ; cette métamorphose néanmoins n'en imposait pas au public, à qui

l'épouvantable, mais véridique brochure des *Joueurs* (1) où M. Dussault venait de donner des éclaircissements lumineux sur les talents trop célèbres du sieur Auc... dans plus d'un genre ; la dernière décoration qu'il vient d'escamoter est une preuve bien convaincante de sa dextérité ; car il est à la connaissance de tout le monde qu'il n'y a pas dix ans que ce chevalier nouveau siégeait sur les hauts bancs du Châtelet. C'est à regret que nous nous sommes vus forcés de donner la notice de cette Dame ; mais nous ne l'avons fait que pour la présenter comme un exemple effrayant des suites et des dangers des liaisons pour les personnes de son sexe, que leur naissance illustre semble mettre à l'abri d'une chute aussi avilissante, et aussi fortement prononcée.

P. S. — Au moment où nous mettions sous presse, nous avons reçu d'un de nos correspondants des détails que nous nous hâtons de rendre publics, pour justifier de l'inexactitude scrupuleuse qui a présidé dans nos recherches. C'est à Dijon, et non pas à Bruxelles, que M. de Sainte Amaranthe était réduit au déplorable état de cocher de fiacre ; il fut reconnu dans ce travestissement par le Comte de Be.z.ns ; et c'est à Paris où cet époux infortuné est mort de misère, après y avoir embrassé le modeste état de boutonnièr, et être devenu lui-même le mercenaire du sieur Mi.q.e, son tailleur, qui, après avoir aidé à sa ruine, lui tendit néanmoins une main secourable dans ses derniers moments.

(1) Il parut en 1781 une brochure intitulée *Les Joueurs et M. d'Us-saulx*, dans laquelle l'auteur s'attaque avec violence aux tripots de jeu et d'amour. — Voir la *Correspondance secrète*, 18 mai 1781. Voir aussi P. Manuel, *La Police de Paris dévoilée*, t. II, p. 78.

MESDEMOISELLES DU FRESNE

Ces deux impures, dont les âges réunis forment un siècle ou deux, ont infecté les provinces de leur réputation avant de débiter sur le grand théâtre de la capitale. Filles d'un savetier de Lyon, la sphère de leurs ébats fut longtemps circonscrite dans la classe des matelots et des ouvrières en soie. Forcées de quitter cette ville pour des raisons majeures, elles vinrent se régénérer dans la capitale ; leur début fut assez heureux, les commencements semblaient leur présager le sort le plus brillant ; mais les événements ne répondirent pas aux espérances dont elles étaient bercées.

Un ministre puissant alors, longtemps exilé ensuite, et mort depuis sur les degrés du trône, avait montré quelque bonne volonté pour la cadette ; cet éclair de prospérité fut remplacé par l'obscurité la plus *pénurieuse* ; réduites aux plus tristes expédients, elles trouvèrent quelques adoucissements à leur misère dans le *Viatique hebdomadaire*, qu'elles reçurent en s'affiliant aux cohortes de l'inquisition de la police ; cette sauvegarde leur assurait plutôt l'impunité qu'une subsistance suffisante : devenues *bouillotteuses avec privilège*, elles se trouvèrent un peu plus fortunées ; les goûts du duc de Berwick (1), goûts auxquels la cadette du Fresne se prêta avec la plus aimable complaisance, furent une nouvelle branche de commerce, qui rendit assez bien pendant quelque temps ; mais, tout n'est

(1) A la date du 1^{er} février 1765, un rapport de police enregistre que la demoiselle Dufresne, lyonnaise, vient de perdre M. le duc de Berwick qui lui faisait beaucoup de bien. Il est, d'ailleurs, dans les rapports de Marais, fréquemment question des frasques de l'impure.

pas rose dans ce bas-monde ; infecté d'une maladie effroyable, l'agent en gratifia l'objet de sa flamme, sur qui le mal fit des progrès affreux en peu de temps, jusqu'au point même, dit-on, que les éléments sont confondus chez elle, et toute solution de continuité disparue entièrement. Victimes de la dépravation la plus révoltante, ces deux sœurs offrent le spectacle effrayant du vice dans toute sa laideur, et couvert des rides d'une vieillesse décrépite et impénitente.

LA COMTESSE DE CRAFFTON

Le titre dont se décore l'aventurière, dont nous allons disséquer l'existence, ressemble à ces feux follets qui, loin d'aider le voyageur égaré à retrouver la route qu'il a perdue, ne servent, au contraire, qu'à hâter le moment de sa ruine, en le précipitant dans l'abîme qu'il n'aperçoit que lorsqu'il n'a plus que le repentir pour ressource. Cette comtesse éphémère est fille d'une blanchisseuse de la rue de la Mortellerie. Placée femme de chambre, fort jeune, chez une Irlandaise de bonne maison, elle gagna les bonnes grâces de sa maîtresse, à la mort de laquelle elle changea de décoration, en s'appropriant les titres et le nom de la défunte ; une mascarade aussi majestueuse demandait des moyens pour être soutenue avec la dignité convenable ; notre chère comtesse les trouva dans la personne du sieur Graffeton, garde du corps licencié, qui lui offrit sa main et la réunion de leurs talents réciproques pour le maintien de leur fortune mutuelle. La convenance seule a formé cette union si bien appareillée ; la comtesse

distribue ses bonnes grâces, avec la plus scrupuleuse égalité, sur tous les fidèles qui déposent leurs offrandes sous le triple flambeau qui décore l'autel dont elle s'engraisse journellement ; les victimes égorgées de cet antre ont la consolation du moins de n'avoir pas à se plaindre des rigueurs de la grande Prêtresse dont le sacrificateur semble continuellement approuver la conduite, et de l'œil et du geste. Ces illustres époux, malgré les services les plus essentiels, et rendus avec le plus noble désintéressement, ont eu plusieurs fois des raisons assez graves de se plaindre de la police, qui s'est comportée avec eux d'une manière peu délicate, et faite même pour décourager de moins honnêtes gens qu'eux. Madame la comtesse a une sœur qu'elle retira auprès d'elle, à l'époque de sa transmutation d'état, mais, pour des raisons qui ne sont pas parvenues, jusqu'à ce moment, à la connaissance du rédacteur de cet article, cette sœur n'a pas participé à l'illustration de son aînée, elle a continué à s'appeler tout bonnement Mademoiselle Pa-v-ille. Son fils, plus heureux qu'elle, et libre de se choisir un père et un nom qui lui conviennent, se fait appeler le baron de M-m-ni ; et, pour ne pas déroger des principes de ses illustres parents, a épousé la demoiselle de N-v-ille, qui trouvera son article dans le courant de cet ouvrage.

MADemoiselle ZACHARIE

Cette demoiselle, douée du physique le plus charmant, a été élevée en partie par Mademoiselle Guimard (1), qui

(1) Les *Mémoires secrets*, à la date du 24 janvier 1784, parlent de Mlle Zacharie, danseuse à l'Opéra, comme d'une cousine et élève de Mlle Guimard. D'après le bruit public, le maréchal prince de Soubise l'entretenait.

se chargea de lui donner des talents, et par une tante nommée **Madame Le Vr-i**, qui la surveilla avec la plus grande attention, jusqu'au moment où cette tendre fleur, ayant commencé à s'épanouir, l'honnête tante en accommoda le marquis de **Si-n-y**, moyennant une somme de 60.000 liv. Les premières années de cette charmante Nymphé ont été absolument en pure perte pour elle-même. Le cerbère qui surveillait ce trésor s'appropriait les dons et les offrandes destinées à sa nièce qui, cependant, est parvenue à secouer le joug, mais non sans peine. Le sieur **S-th-n-t**, si connu parmi les impures par les mystifications dont il n'a cessé d'être le héros, et qui pis est, le payeur, se mit sur les rangs et fit les propositions les plus brillantes, mais rien au monde ne put la fléchir ; l'or même, qui aplanit tant de difficultés, échoua cette fois-ci et ne put surmonter la répugnance méritée que ce dégoûtant parvenu inspirait à Mademoiselle Zacharie. Un riche Anglais l'emporta sur plusieurs rivaux qui s'étaient présentés pour remplacer le marquis de **Si-n-y**. Ce généreux insulaire s'est attaché si sérieusement à Mademoiselle Zacharie, qu'il lui a fait une rente viagère de 6.000 livres, pour l'engager à quitter le théâtre ; depuis ses liaisons avec **M. F-z-w-s**, Mademoiselle Zacharie a donné l'être à deux charmantes créatures, dont elle a fait les honneurs au mylord ; mais des gens bien instruits assurent que, sans trop hasarder, on pourrait répartir les travaux de cette paternité, entre le tenant en charge, et les sieurs **Dest-ll-es** et **Ni-v-n**, qui chacun pour leur compte, dit-on, réclament la façon d'une oreille, d'un bras, etc., etc., etc.

MADEMOISELLE MAILLARD.

Père et mère inconnus ; une charitable abbesse, de la rue d'Orléans, prit soin de l'enfance de cette cantatrice, lui donna son nom, et, ce qui valait beaucoup mieux, ayant reconnu dans cette fille adoptive quelque disposition pour le chant, elle lui donna des maîtres ; placée ensuite au magasin, elle fit ses débuts avec quelques succès.

Un vieux M. D., se chargea de sa dépense, et lui fit un enfant : cette première séance de physique pratique ne fut pas heureuse pour notre débutante, l'enfant n'ayant pu faire son entrée dans ce monde, que par fractions.

Un fermier général, de la place Vendôme, remplaça le vieux faiseur d'enfants, et sans exposer notre héroïne aux fâcheuses conséquences d'un accouchement forcé, établit sa fortune d'une manière solide ; elle donna pour coadjuteur en exercice au sieur Ch.l.t, un grand Polonais, bien découplé ; puis passa dans les bras de l'Ambassadeur de Venise. Ces nouvelles amours nuisirent un peu à sa réputation, mais cette tâche disparut bientôt par le tendre attachement qu'on lui vit montrer au Sr. Nivelon. Bientôt après, ce danseur aimable, excédé de l'amoureuse fureur de cette moderne Didon, s'en débarrassa en faveur du Comte de Mo.r.ille. Mademoiselle Maillard a eue un moment le fils de l'ancien Directeur Lebreton, qui la rendit mère une deuxième fois. Elle est fixée, depuis quelque temps, au sieur Saint-Prix des Français ; on s'attend, à tout moment, à apprendre que le Sacrement a sanctifié la constance de ce couple amoureux. Les chroniques des coulisses de l'Opéra assurent aussi que Mademoiselle

Maillard a rendu quelques petits services au sieur Rousseau.

Nos lecteurs ont dû s'apercevoir que, jusqu'à présent, nous ne nous sommes permis aucuns détails sur les talents et l'esprit des courtisanes, dont nous avons donné les notices, nous nous sommes bornés aux faits historiques ; mais Mademoiselle Maillard mérite une exception qui servira à nos lecteurs d'argument général, pour juger de l'esprit de ces Dames. Le trait suivant est un échantillon sur lequel on pourra juger la masse sans avoir à craindre de se tromper.

La voiture de Mademoiselle Maillard, ne se trouvant pas un soir qu'elle voulait quitter l'Opéra plus tôt qu'à l'ordinaire, un particulier offrit la sienne, et fut accepté après quelques petites façons ; avant d'avoir fait la moitié du chemin, l'inconnu avait été entreprenant, et heureux quelques minutes après. Arrivé à la porte de Mademoiselle Maillard, cet amant impromptu, en prenant congé d'elle, lui demanda la permission de venir le lendemain lui présenter ses hommages ; Mademoiselle Maillard lui risposta, avec la plus charmante ingénuité, qu'elle était sensible à l'honneur qui lui était offert, mais qu'elle n'aimait pas à faire de nouvelles connaissances.

MADemoiselle LABORDE

Cette Demoiselle, à qui trente ans de service assurent une place distinguée parmi les vétérantes de son illustre corps, est née à Dax en 1744 ; elle quitta sa patrie à l'âge de vingt ans, et fut conduite à Bordeaux par un monsieur

L.I.de, qui, au bout de dix-huit mois, s'en étant dégoûté, l'abandonna et la laissa grosse. Le Grand Prévôt de Maréchaussée de la Guyenne, dans le département duquel cet abandon la fit tomber, ne put la voir impunément, il s'attacha à elle, lui fit le plus grand bien, et commença à lui faire goûter une aisance qui, jusqu'à cette époque, lui avait été absolument inconnue ; il n'est pas douteux que, si elle eût répondu aux soins de ce galant homme, il ne l'eût mise à l'abri des extrémités où elle s'est souvent trouvée réduite, et qui ne feront désormais que croître ; mais son extrême sensibilité mit, pendant toute sa vie, les obstacles les plus forts aux desseins que la fortune montrait en sa faveur ; elle associa aux travaux de ce premier bienfaiteur le Comte St-M.d, officier au régiment du Roi, M. M.le-d'H.ze, du régiment d'Orléans, le juif A.v.o, le sieur d'E.ch.t, et les acteurs les mieux constitués du théâtre de Bordeaux. Le Vicomte de N.e s'attacha à son char ; éblouie de l'éclat de ce nouvel adorateur, elle quitta M. B.r.t, suivit le Vicomte à Paris, où de nouveaux soupirants lui firent oublier ceux qu'elle avait laissés en province. C'est en 1774 que Madame Laborde (1) se fixa pour toujours à Paris ; M. de N.e lui avait beaucoup promis, et peu tenu : un goût effréné pour la parure et pour le luxe ne s'accordait guère avec la situation où elle se trouvait réduite, après s'être bercée des chimères les plus brillan-

(1) La force de la vérité nous oblige de découvrir une petite aventure arrivée cette année (1774) à Madame Laborde, qui ne cadre nullement avec le genre de société dans laquelle elle a été admise depuis. A l'époque que nous venons de citer (en 1774), elle se logea pendant quelque temps à l'Hôtel de Saxe, rue du Colombier ; le cuisinier de cet hôtel, le sieur Malafosse, devenu depuis prévôt de salle du sieur Laboissière, malgré sa laideur et sa malpropreté, donna dans l'œil à Madame Laborde, qui le goûta infiniment. Cette dame, depuis son élévation, aurait bien désiré ensevelir ce petit secret dans le plus profond oubli, mais l'indiscrétion du sieur Malafosse s'y est toujours opposé. (*Note de l'auteur*).

tes ; un appartement modeste, dans un des plus modestes hôtels de la rue Traversière, fut le temple où la feue petite Comtesse déterra notre nouvelle divinité ; elle ne tarda pas à se montrer digne d'une institutrice aussi illustre.

Madame Laborde, à cette époque, entrait dans sa trentième année. Belle, d'une tournure charmante, elle fit pendant quelque temps le désespoir de toutes les jolies femmes de la capitale ; mais assez mal partagée du côté de l'esprit, elle eut toute sa vie l'art de rendre inutile la bonne volonté passagère qu'elle inspirait. Un Consul général d'Espagne remplaça chez elle un jeune anglais, qui n'eut que le temps de lui donner les premiers diamants qu'elle a portés. La famille du jeune homme, alarmée d'une pareille liaison, le rappela en Angleterre ; ayant refusé de suivre le Consul en Espagne, elle resta quelque temps sans tenant décidé, partageant ses loisirs entre les petits soupers du Temple, ceux de Monceaux et le sanctuaire de sa première protectrice qu'elle ne cessa de cultiver jusqu'à la mort de cette excellente femme. Dégoûtée de ce genre de vie trop actif pour un tempéramment aussi délicat que le sien, elle se jeta dans la réforme ; le Chevalier de R.q.e, sur ces entrefaites, se présenta par là, fut écouté, et devint son Chevalier. Les amants du Lignon n'offrent point de tableau plus parfait que celui de ces nouvelles amours pendant les six premiers mois du bail ; l'ennui succéda bientôt dans le cœur de la belle à la passion dont elle s'était enflammée ; la fortune de son amant était médiocre, il était obligé, pour subvenir à ses dépenses, de recourir aux expédients les plus ruineux ; trop délicate pour ne pas chercher à diminuer les charges du Chevalier, elle lui associa M. B.n de P.l.elles, puis M. de la B.ll.ye, et enfin M. G.b.d. Cette association la mettait à même de satisfaire ses fantaisies et son goût pour le luxe, mais ne

remplissait pas néanmoins certains vides qu'elle éprouvait aussi profondément. Le sieur A.v.o était bien à Paris, mais il se partageait trop, on ne pouvait pas faire grand fonds sur lui. Un secrétaire de M. de M.t.n, d'une vigueur à toute épreuve, avait été goûté, mais le volage en contaît aussi aux Demoiselles L.h.e et C.v.e ; le Comte de Ch.b.e n'avait fait que passer, M. de D.l.n, de F.j.m, de M.r.y, et mille autres avaient suivi le même exemple, tous s'étaient dégoûtés ; un de ces Messieurs, trop indiscret sans doute, s'était permis, sur le délabrement des charmes secrets de cette Dame, des détails qui, tombés dans les mains des Rédacteurs des anecdotes secrètes de la littérature, furent imprimés dans un des volumes de l'année 1779, et firent le plus grand tort à notre héroïne.

Elle ne se laissa point abattre par tant de fâcheux contretemps ; résolue de faire parler d'elle à quelque prix que ce fût, elle tint ferme, et parut plus grande que jamais. Nous devons à la postérité, comme historien fidèle, un compte exact du nombre des amants en exercice chez Madame Laborde, dans le courant de l'année 1786. Messieurs de R.q.e, de la B.l.e, G.b.t, B.v.e, P.r.e, N.v.n, C.l.d, G.d.l, le R.x et Fleury, Florence, A.v.o, suffirent à peine à éteindre les ardeurs utérines dont elle se sentait dévorée.

Nous voudrions pouvoir cacher au Public les torts qu'eut notre belle vis-à-vis de Madame D.b.le, avec qui elle vivait dans la plus grande intimité, et à qui elle enleva tour à tour Messieurs P.r.c et B.v.e, et avec Madame de F.r.y, qui lui montrait l'amitié la plus tendre, et dont elle ne put s'empêcher d'attaquer la propriété, en essayant de M. N.v.n, dont la froideur et l'ingratitude, après l'avoir comblé de faveurs, la mirent au désespoir, et la rendirent malade ; les allées de Vincennes, celles du bois de Boulo-

gne, la moitié des fiacres de Paris sont autant de témoins discrets que nous pourrions invoquer, si nos assertions pouvaient avoir besoin d'autres preuves que le caractère connu de notre héroïne.

Fatiguée de tant de triomphes, elle voulut se reposer ; le Chevalier de R.q.e, ruiné, abîmé de dettes, avait été forcé d'aller se réfugier au fond du Languedoc, et d'abandonner sa tendre Pénélope, à qui l'amour préparait un nouveau trophée dans le cœur du Chevalier de M.g.n, qui se prit pour elle de la passion la plus extravagante, malgré la différence énorme de leurs âges ; le sentiment fut joué, même un peu la vertu ; rien ne pouvait arriver plus à propos que ce nouvel adorateur, dont le caractère ardent et la vivacité servirent à l'aveugler sur le compte de cette nouvelle dulcinée, pour laquelle il fut un vrai Don Quichotte ; les créanciers de la Dame furent payés au préjudice de ceux du Chevalier ; les cadeaux de toutes espèces se succédaient journellement ; les plus beaux diamants couvraient les appas antiques de la belle, et faisaient le désespoir de ses rivales. Mais, hélas ! ce beau songe ne dura qu'une année : le Chevalier, rappelé dans sa province par la mort de son père et par le dérangement de ses affaires, ne revint point ; les diamants furent au Mont-de-Piété, puis vendus ; de tant de splendeur, il ne resta qu'un triste souvenir : M. G.b.t, qu'il fallut bien reprendre, était accusé de peu de générosité ; avec cette qualité, il se mêlait d'être jaloux ; il s'avisa de trouver mauvais que Mme Laborde partageât sa couche avec un garde wallon aux larges épaules ; on eut beau lui dire que c'était le Chevalier de M.g.n, revenu à Paris pour quelques affaires, et à qui on n'avait pu refuser un gîte, il n'en voulut rien croire, et eut la brutalité, depuis ce moment, de rompre avec son amie.

Tel est l'historique de la vie de Mademoiselle Laborde, parvenue à sa quarante-quatrième année ; elle offre encore de beaux restes, lorsque l'art lui a prodigué ses secours : menacée d'une maladie terrible dans le sanctuaire même des plaisirs, elle mène depuis quelque temps une vie assez retirée, attendant du Ciel et de Sainte-Geneviève surtout, pour qui elle a la plus fervente dévotion, et à qui elle ne cesse de faire des neuvaines, qu'ils lui envoient un financier charitable qui rétablisse l'ordre de ses finances.

Nous le répétons, peu de femmes ont eu, dans leur temps, peut-être autant de moyens pour captiver les hommes que la charmante Gasconne dont nous venons de donner la notice ; mais la nature la doua de besoins si exigeants, qu'il lui fut impossible de les contenir, ou de les réprimer.

Une accusation plus grave nous force à lui reprocher un excessif manque de délicatesse dans les affaires d'argent, non seulement avec ses amants, mais même encore avec des gens qui ne prétendaient rien d'elle, sans parler de M. de F.r.d. Sa conduite, avec un grand Seigneur qui ne lui demandait rien, et dont, sous différents prétextes, elle a tiré des sommes assez fortes, annonce dans elle une insouciance sur le chapitre des procédés, qui ne fait pas honneur à son caractère.

Mademoiselle Laborde est mère d'une fille de vingt-cinq ans, charmante, pleine de talents, et à qui elle a fait donner une éducation trop distinguée pour une personne qui n'est que sa fille ; elle la cache soigneusement dans un couvent, d'où probablement elle ne la retirera que pour lui servir de soutien dans sa vieillesse. D'après la connaissance que nous avons du caractère de cette jeune personne, nous doutons fort qu'elle réponde jamais aux vœux de sa mère.

MADEMOISELLE D'HERVIEUX

L'histoire de cette courtisane est une mine des plus riches à exploiter ; sa vie privée offre une suite d'anecdotes, d'aventures dont nous pourrions faire un recueil de plusieurs volumes, si nous ne nous étions fait la loi, dès le commencement de cet ouvrage, d'être succinct et de glisser légèrement sur des détails qui finiraient par remplir l'esprit de nos lecteurs des réflexions dégoûtantes que l'impudence du vice, qui ne rougit plus, ne peut manquer de leur inspirer.

Mademoiselle d'Hervieux doit le jour à une honnête blanchisseuse du pays de Sapience, qui, pressée de trop près par son marchand de savon, se retira au Temple pour se soustraire aux poursuites de ce créancier impitoyable. Cette banqueroute avait singulièrement dérangé les affaires de cette famille indigente ; mais la beauté naissante de Mademoiselle d'Hervieux fit la conquête d'un protecteur considéré alors comme un personnage très intéressant ; ce fortuné mortel, auquel l'amour avait réservé de cueillir cette fleur précieuse, n'est autre que le sieur François, coureur de feu S. A. M. le Prince de C. Content de son droit d'essai, l'honnête coureur fit passer cette pucelle dans les bras de son auguste Maître.

Ce bonheur inespéré procura à la demoiselle d'Hervieux une aisance qui lui avait été jusqu'alors étrangère. L'illustre protecteur la fit emmagasiner aux bureaux de l'Opéra. Cette initiation dans les hauts mystères procura à Mademoiselle d'Hervieux la conquête d'un riche négociant de Bordeaux, qu'elle remplaça par un Magnat Polonais, qui lui-même avait pour sous-ordre le sieur S-v-t.

A cette époque, mademoiselle d'Hervieux, excessivement enrichie par les bienfaits des amants que nous venons de citer, jouissait du premier rang parmi ses rivales. Au noble Polonais succéda, pour la bourse, le Lord B-t-k, et pour le cœur, le sieur L-t-r ; ensuite, le chevalier de V-r-l, puis M. Th-n-t, puis M. de S-t-ines.

Il nous faudrait une rame de papier pour la nomenclature pure et simple des heureux que cette beauté a couronnés. Nous nous contenterons seulement d'observer que l'aimable, l'élégant M. Th-n-t a eu les gants blancs de la belle maison de la Chaussée d'Antin, dans laquelle mademoiselle d'Hervieux assure que ce fortuné mortel a été le premier sacrificateur.

Les personnes qui connaissent un peu ce dernier doivent se figurer ce que ces prémices flatteurs ont dû être payés. Nous ne devons pas laisser ignorer au public les tendres fureurs dont mademoiselle Raucoux s'est sentie embraser pour mademoiselle d'Hervieux, et le tendre retour dont elles ont été payées. Malgré le mystère dont on cherche à envelopper ces étranges amours, les curieux n'ont pas ignoré la durée de cette liaison ; on a vu mademoiselle Raucoux s'évader furtivement toutes les nuits des bras de la charmante d'Hervieux par la petite porte de la bibliothèque qui donne sur le grand escalier, et aller regagner sa voiture, déguisée en homme, après avoir essayé à en remplir le rôle chez sa tendre maîtresse (1).

Mais l'homme par excellence auquel mademoiselle d'Hervieux a dû sa plus haute splendeur, est, sans contredit, M. Lenoir (2). Sous le règne de cet amant, mademoiselle d'Hervieux était la dispensatrice des grâces : la

(1) Voir *La Secte des Anandrynes* (Bibliothèque des curieux, 1910).

(2) Lieutenant de police.

police lui était entièrement subordonnée ; des calculs modérés font monter à près de 800.000 livres les sommes résultantes des intérêts sans mise de fonds, que cet amant avait accordées à cette courtisane sur les banques de jeu établies par le magistrat.

La sévérité déplacée du parlement fit évanouir cette excellente branche de revenus qui, continuée encore quelques années seulement, eût mis mademoiselle d'Hervieux en état d'élever un monument, qui l'aurait disputé à celui de cette célèbre courtisane de Memphis, qui édifia, dit-on, une pyramide de deux cents toises, dont chaque pierre employée avait été fournie par un de ses amants. Si le luxe impudent, si le faste inouï avec lequel a été construit ce monument honteux, que l'impure habite dans ce moment, si ce produit net de la bouillotte, du trente-et-un, du biribi et de tant d'autres inventions infernales, est un sujet de scandale aux yeux d'un public honnête, nous le prions de se rappeler que la prospérité d'un être aussi immoral ne peut être qu'éphémère et que le moment n'est peut-être pas éloigné où les mœurs seront vengées avec éclat de l'impudence du vice tombé dans la misère.

Mademoiselle d'Hervieux n'a pas trouvé de meilleur moyen de porter les perfections réunies des arts dans son hôtel, qu'en s'alliant avec le sieur Bellanger, dont la réputation et les talents sont également connus, et n'ont pas besoin de commentaires. Cet habile architecte a travaillé comme pour lui ; c'est assez annoncer qu'il finira tôt ou tard par être propriétaire, après avoir été l'ordonnateur (1) ; des gens bien instruits prétendent trouver une allégorie ingénieuse dans la manière employée par le

(1) L'architecte Bellanger épousa en effet Mlle d'Hervieux.

sieur Bellanger pour couvrir les toits de l'hôtel de Mademoiselle d'Hervieux ; ils assurent que cet artiste, s'étant aperçu que cette demoiselle était tourmentée d'une voie d'eau dangereuse, il l'avait fait doubler en cuivre, pour parer aux accidents qui pourraient arriver (1).

Le père putatif de Mademoiselle d'Hervieux s'est senti de l'influence toute puissante de sa digne progéniture sur l'esprit du sieur Lenoir. Cet honnête citoyen eut pour sa part la direction générale de l'épouvantable coupe-gorge connu sous le nom d'Hôtel d'Angleterre ; la mort de cet excellent père ouvrit au profit de mademoiselle d'Hervieux une succession assez considérable, mais qui lui fut disputée par la célèbre Abbesse H-v-a, qui la réclama pour son compte, prétendant que notre héroïne, déjà assez riche par elle-même, n'y avait d'ailleurs aucun droit, en raison de l'illégitimité de sa naissance. Ce procès eût pu causer un scandale qui aurait nui à la réputation de ces deux dames. Les amis communs se mêlèrent d'un accommodement, et firent un compromis qui assouplit pour jamais cette affaire (2).

(1) L'hôtel ou « petite maison » de Mlle d'Hervieux était situé rue de la Victoire : le prince de Soubise en avait fait les frais ; il y recevait d'ailleurs d'autres maîtresses. — Voir *Le Parc aux cerfs et les petites Maisons galantes de Paris*. (Chroniques du XVIII^e siècle, t. IV).

(2) On lit dans l'*Almanach des Demoiselles de Paris* (1792) la notice suivante : « Dervieux, rue Chantereine ; vétérante de l'Opéra, illustrée par les hautes alliances qu'elle contracta dans ses beaux jours (sauf quelques dérogeances) ; elle a eu tout à la fois quatre maris, le duc de Chartres, le prince de Soubise, le lord Binsing et Joly de Fleury, à cent louis par mois chacun, plus deux surnuméraires à cinquante louis, sans compter les passades à dix louis et les caprices gratis. Aujourd'hui, elle se borne à être utile à son prochain et à ses prochaines. Elle donne des soupers excellents où sont invitées les plus élégantes beautés de la Capitale, ainsi que le peu de Crésus que l'on voit encore. C'est là que se font les conventions et les assortiments, et c'est de là qu'on sort pour aller consommer l'ouvrage. »

MADemoiselle JOLY

PUIS

MADemoiselle DE VILLE

MAINTENANT

COMTESSE DE FERRARI

L'âge et les nombreuses caravanes de cette demoiselle ont rendu infructueuses les recherches employées à découvrir son origine. Mais cette obscurité, peu importante pour nos lecteurs qui peuvent très facilement y suppléer, ne s'étend pas sur les actions qui ont illustré trente années de service dans le corps de Cythère, que cette courtisane vient de quitter, en se jetant à corps perdu dans le Sacrement.

Après avoir distribué ses faveurs pendant vingt ans dans la capitale, Madame Deville, ne trouvant plus la place tenable, voulut essayer si les pays étrangers lui seraient plus favorables. Un courtier qui l'avait négociée avec quelque succès à Paris, se mit en tête de la présenter au prince héréditaire d'un Etat dont la splendeur est fondée sur le mérite de ses souverains ; cet agent respectable est le sieur du Croisil, mari d'une illustre virtuose du premier théâtre de la capitale ; cet homme, après avoir fait toutes sortes de métiers, remplissait à Berlin les rôles de valet dans la médiocre comédie de cette ville. Ce triste emploi lui fournissait à peine du pain ; mais, l'arrivée de la dame Deville lui fit naître des idées qu'il réalisa, et qui arrachèrent enfin à la fortune un regard gracieux pour lui.

L'auguste protecteur, pour se débarrasser d'un pareil témoin de ses faiblesses, le renvoya en France et le recommanda si favorablement, que cet ex-Pasquin fut récompensé d'une compagnie d'infanterie dans un régiment étranger. Quant à Madame Deville, la providence l'a gratifiée d'un de ces moments de contrition qu'elle n'accorde qu'aux prédestinés ; revenue de ses erreurs, cette dame en a voulu faire une pénitence exemplaire ; l'état du mariage lui parut répondre aux idées d'abstinence et de mortifications, dont sa faveur remplissait son imagination ; elle a été assez heureuse pour faire la rencontre d'un personnage qui, pénétré des nobles résolutions de cette belle, a voulu avoir part à cette bonne œuvre, en décorant de son nom cette chère pénitente. On assure que ce couple vertueux fait, dans ce moment, l'édification de la capitale.

MADemoiselle COULON

Cette nymphe, fille naturelle et adoptive de Terpsichore, doit le jour à un petit maître de danse de la rue Mazarine ; sa mère, femme honnête, lui donna une assez bonne éducation, mais la misère la força de spéculer sur les charmes naissants de sa fille pour alléger sa situation. Mademoiselle Coulon débuta avec quelque succès à l'Opéra ; elle y eut le bonheur d'être remarquée par le feu prince de S-b-e, amateur d'un goût sûr, qui se chargea du soin de sa dépense ; bientôt après Mademoiselle Coulon captiva tellement cet amant sexagénaire, qu'elle fut mise à la grande pension et eut les honneurs de sultane favorite.

Tant de prospérité ne put l'enorgueillir, et ne l'empêcha pas de s'humaniser avec le sieur Dugazon qui parvint à obtenir d'elle, en riant, ce qu'elle n'avait jusqu'alors accordé qu'aux favoris de Plutus.

Mademoiselle Coulon s'attacha sincèrement à cet amant en sous-ordre; mais le sieur Dugazon, ayant eu le malheur de tomber douloureusement dans un buisson d'épines en comptant cueillir une rose, eut la délicatesse de ne point faire partager sa déconvenue à Mademoiselle Coulon, et de lui avouer, la larme à l'œil, la faute dont il s'était rendu coupable; cette amante irritée forma sur le champ le projet de se venger d'un amant infidèle, dont le repentir même ne pouvait être mis à profit.

Chez une femme, du projet à l'exécution, la différence est bien peu de chose. Un dîner au bois de Boulogne proposé par plusieurs de ses camarades, et accepté par Mademoiselle Coulon, servit à l'exécution des desseins de cette demoiselle, qui trouva plaisant de se venger du sieur Dugazon sur le gazon même du bois de Boulogne.

Le sieur Gardel fut l'associé que se choisit Mademoiselle Coulon pour consommer sa vengeance; la vigueur intéressante de ce danseur lui plut infiniment, et elle imagina le moyen de conserver les deux, l'un pour l'amuser et l'autre pour une occupation plus solide.

Dans un moment d'humeur contre ces deux amants, Mademoiselle Coulon, pour dissiper ses ennuis, eut envie du sieur Ni-v-n, qui alors pelotait avec Mademoiselle L-f-d, en attendant partie. Cette dernière, peu jalouse de son naturel, ne put se refuser aux désirs de son amie, mais aussi voulut être de compte à demi dans cette aventure. Le sieur Ni-v-n, pour satisfaire ces deux demoiselles, coucha entre elles deux chez Mademoiselle d'H-v-x. Après cette aventure, Mademoiselle Coulon s'attacha sérieuse-

ment au sieur Gardel ; l'amour qu'elle prit pour ce danseur lui fit faire les actions les plus héroïques ; elle refusa toute espèce de complaisance à son bienfaiteur, qui, rebuté à son tour, l'abandonna absolument.

La pension supprimée, Mademoiselle Coulon, incapable de prêter l'oreille à aucune espèce de propositions, vendit petit à petit tout ce qu'elle tenait de la générosité du prince ; réduite à la misère, négligée du sieur Gardel, qui ne s'était jamais senti beaucoup de goût pour elle, elle se trouvait avoir deux enfants sur les bras, beaucoup d'amour, point d'espèces, et moins de crédit encore ; obsédée des transports jaloux de cette moderne Junon, le sieur Gardel parvint à lui faire accepter un engagement pour l'Opéra de Londres.

Mademoiselle Coulon partit pour la Grande-Bretagne avec le désespoir dans le cœur. Mais le temps, ce Dieu consolateur, opéra ses miracles accoutumés. Mademoiselle Coulon se tranquillisa un peu ; puis d'un peu en un peu, elle se trouva si bien consolée, qu'elle ramassa le mouchoir que l'héritier présomptif du trône britannique lui avait présenté.

A son retour d'Angleterre, Mademoiselle Coulon ne voulut pas qu'on pût lui reprocher un manque d'égards pour aucun de ses camarades. On a vu, par les détails que nous venons de donner, qu'elle avait eu successivement MM. Niv-n et Gardel. Le sieur Vestris, par un enchaînement de circonstances, n'avait pas encore grossi de son nom la liste de notre nymphe. Pour rétablir l'équilibre qu'une pareille omission avait rompu, Mademoiselle Coulon s'est permis pendant quelque temps l'illustre fils du *Diou* de la danse ; et dans le moment où nous finissons cet article, nous apprenons que Mademoiselle Coulon est serrée de près par l'ex-banquier Chevalier-Lam-, à qui nous souhaitons tout le bonheur possible.

MADEMOISELLE CONTAT.

Nous avons hésité longtemps à nous décider si nous traiterions l'article de cette Demoiselle qui, par son élégance, son luxe, et le rang qu'elle s'est arrogé dans la classe de ses compagnes, semble mériter d'être placée dans une caste particulière. En effet, qui pourrait reconnaître, dans cette moderne Aspasia, la fille d'une pauvre marchande de marée de la Halle? Cette vérité doit être mise au nombre de ces événements, dont la certitude physique ressemble à une improbabilité. Une tante plus fortunée se chargea de l'éducation d'une nièce en qui la nature s'était plu à répandre ses dons les plus flatteurs.

Elle débuta aux Français en opposition avec Mademoiselle Vadé; les talents supérieurs de cette dernière ne purent l'emporter sur l'influence prépondérante de M. Désentelles (1), qui fit recevoir Mademoiselle Contat, qui n'a cessé depuis de prodiguer les marques de sa reconnaissance à ce bienfaiteur. Le public qui, pour le moment, n'avait pas encore été appelé au partage avec M. Désentelles, vengea, par ses sifflets, Mademoiselle Vadé, dont le mérite avait été supplanté par les charmes tout puissants de son heureuse rivale.

M. de M.p.u s'attacha alors au char de Mademoiselle Contat, dont il ne cessa de porter le joug, jusqu'au moment où l'épuisement de sa fortune les obligèrent l'un et l'autre à se séparer. Elle doit les premiers honneurs de la maternité à cet amant, mais cette première expérience pensa lui coûter cher; et dans toutes ses couches subséquentes, Mlle Contat a toujours éprouvé quelques acci-

(1) Intendant des Menus.

dents, malgré toutes les précautions qu'elle n'a cessé de prendre pour parer au mal, dès qu'il se déclarait.

Sous le règne de M. de M.p.u, une intrigue du tripot comique donna un adjoint au tenant principal. Le sieur Fleury, épris des charmes de Mademoiselle Luzy, avait parlé sacrement à cette dernière ; le tripot, effrayé d'un pareil scandale, se réunit, tint conseil, il fut arrêté qu'une députation de l'auguste aréopage irait supplier Mademoiselle Contat de daigner s'opposer à une pareille indécence. Flattée de l'hommage rendu, par ses rivales, à la supériorité de ses charmes, Mademoiselle Contat fit de petites avances ; mais le sieur Fleury ne se rendit qu'après s'être assuré d'un dédommagement pour le sacrifice qu'on exigeait de lui. Malheureusement, Mademoiselle Contat se prit elle-même dans le piège qu'elle n'avait cru tendre que pour une autre ; mais les marques un peu trop énergiques que le sieur Fleury lui donna de sa passion, la dégoûtèrent de l'amour « à la Russe. »

M. le marquis de S. B.c.d ne tarda pas à lui faire oublier les chagrins qu'elle venait d'essuyer ; mais à cette tranquillité précaire succéda bientôt l'apparence de la plus haute splendeur ; un enfant des dieux avait daigné jeter un coup d'œil de bonté sur l'élève de Thalie. Le marquis, que le respect avait écarté, gémissait du malheur d'avoir un rival. Livrée aux espérances les plus brillantes, Mademoiselle Contat crut pouvoir tout hasarder pour rendre son sort stable, et indépendant des suites de l'inconstance de l'auguste et volage amant, qu'elle ne pouvait se flatter de conserver longtemps ; elle portait dans son sein des preuves non équivoques de l'amour du malheureux marquis ; emportée par le désir d'assurer à ce cher embryon un sort éclatant, dont elle serait l'administratrice, Mademoiselle Contat fit hommage de cette paternité au demi-

Dieu, qui, revenu du prestige dont ses yeux avaient été fascinés, eut la cruauté de refuser cet honneur.

Pour dissiper son chagrin, Mlle Contat fit un voyage de quelques jours à Rouen. Peu de temps avant ce voyage, elle avait distingué dans les bals, le Sieur Nivelon, pour qui elle s'était senti le plus tendre intérêt ; mais il n'était pas possible de satisfaire ce goût à Paris, où trop de surveillants avaient les yeux ouverts sur elle. Le voyage de Rouen la tira d'embarras. Le sieur Nivelon, prévenu, partit pour Rouen la veille du départ de Mademoiselle Contat ; il resta huit jours à l'hôtel Vatel, sans sortir de sa chambre, que pour passer dans celle de sa tendre amante, où il était introduit, par la mère, tous les soirs après que tout le monde était retiré. Une rencontre, assez plaisante, faillit découvrir ce mystère amoureux au marquis qui, tourmenté de la plus tendre impatience, avait volé au-devant de Mademoiselle Contat jusqu'à Saint-Denis ; il la ramenait dans sa voiture, lorsque celle de M. Nivelon, qui la suivait, à peu de distance, accrocha le cabriolet du marquis, et pensa le briser. La bonté des chevaux de M. Nivelon, et la légèreté de sa voiture, sauvèrent à Mademoiselle Contat le désagrément d'être surprise en flagrant délit par le marquis, qui fut obligé de s'en tenir à de simples menaces contre le malheureux postillon, qui avait osé manquer à son cabriolet.... Mademoiselle Contat avait enlevé le marquis de Saint B.d à Madame B.d qui ne le lui a jamais pardonné ; Mademoiselle Carline vengea cette dernière en s'appropriant M. Nivelon. Dégoûté à son tour, le marquis se retira, et se fit remplacer par le colonel Saint Le.g.r qui eut bientôt après pour successeur le comte de Laudron, dont l'aventure étrange a vivement scandalisé les honnêtes gens qui n'ont pas voulu trouver le petit mot pour rire dans la sanglante

plaisanterie, dont cet étranger récompensa les bontés particulières dont Mademoiselle Contat l'avait comblé. Mais ce petit événement est maintenant enseveli dans le plus profond oubli ; et le procédé généreux et désintéressé surtout de Mademoiselle Raucourt a rempli le vide occasionné par la supercherie peu honnête du Comte.

Tout le monde sait que Mademoiselle Raucourt, dont les goûts délicats sont connus, fit tenir à Mademoiselle Contat soixante mille livres, comme une faible marque de son amitié ; elle n'exigeait, pour dédommagement, que quelques petites complaisances qui lui ont été accordées avec la plus aimable indulgence : mais l'apparition du comte de N.t.ne a fait cesser ce commerce. Depuis cette époque, Mademoiselle Contat a vécu avec ce Seigneur de la manière la plus édifiante. Pour charmer les ennuis de l'absence de son amant, pendant le temps qu'il est obligé de passer à son régiment, Mademoiselle Contat a voyagé en Angleterre, et par toute la France. Elle a deux enfants de M. de N.b.ne, reste de plusieurs couches malheureuses qui l'ont conduite plus d'une fois aux portes du tombeau. Nous ne parlerons pas des talents de cette actrice célèbre ; l'indigence du théâtre Français l'a portée au premier rang d'où le mérite le mieux prononcé ne réussirait pas à la déplacer ; une sœur cadette qu'elle a élevée chez elle, participe à la faveur de son aînée qui lui a fait obtenir, en dépit de ses confrères, des avantages très peu mérités (1).

(1) Les deux sœurs Contat firent partie de la Comédie-Française. A propos de celle qui est ici biographiée, nous trouvons dans les *Mémoires secrets* ce portrait succinct dans l'annonce d'une pseudo-vente de meubles, tableaux et effets : « Mme Vénus, aux belles fesses en marbre blanc, représentant Mlle Contat, d'un beau genre, et pouvant servir de modèle si les pieds et les mains étaient du même auteur. » (31 décembre 1779). Mlle Contat avait les mains et les pieds vilains.

MADAME FURCY

C'est à regret que nous nous voyons forcés de comprendre cette Dame dans notre catalogue où, sous bien des points de vue, elle se trouve déplacée ; mais si les premières années de Madame Furcy appartiennent incontestablement à ce Recueil, c'est à sa grande jeunesse, à sa séduction surtout qu'il faut attribuer les égarements que nous nous voyons forcés de lui reprocher. Cette Dame, née dans le Faubourg Saint-Antoine, débuta fort jeune dans le monde, et sa fortune était faite à l'époque où bien des demoiselles ne font que commencer la leur ; elle dut ce précieux avantage, qui souvent prévient tant d'autres écarts, à la délicatesse de la conduite qu'elle tint avec les personnes qui s'attachèrent à elle, et de qui elle a fait depuis ces amis solides, qui conservent pour elle un attachement et une considération qu'aucune autre avant elle n'avait mérités, ni les méritera. Notre plume, trop longtemps souillée par les détails dégoûtants des vices de nos impures modernes, va se délasser et s'étendre avec complaisance sur les qualités précieuses qui attachent à cette jolie femme toutes les personnes qui ont eu le bonheur de la connaître. C'est une légère satisfaction que nous lui devons, pour la peine qu'elle pourrait éprouver en trouvant son nom à côté de celui des courtisanes célèbres à qui nous la proposons pour exemple ; trop heureux si nous pouvions faire partager à ces dernières les sentiments d'horreur qu'inspire aux âmes honnêtes l'excès de leur dépravation, et les rappeler à des principes de décence et de pudeur qu'elles semblent avoir absolument oubliés. Belle, jeune, aimable, Madame Furcy joint aux

dans les plus brillants de la nature, un caractère égal, un esprit orné et tous les agréments qu'on chercherait en vain dans plusieurs, et qu'elle a le bonheur de réunir en elle seule. Nul homme n'approcha jamais d'elle impunément, et sans rendre aussitôt hommage à son mérite. Peu aimée de son sexe, dont la jalousie fait l'éloge le moins suspect de son mérite, elle a peu d'amies, et, malgré les mauvais procédés dont elle s'est vue payée par quelques-unes de ces demoiselles qu'elle avait eu la faiblesse de recevoir chez elle, elle n'a pu s'empêcher de se laisser subjugué par la plus dangereuse de toutes, dont cependant elle commence à démêler le caractère depuis qu'un accident cruel a manqué de l'enlever à ses amis, à peine rassurés dans ce moment du danger qu'elle a couru. Rendue à la classe des femmes honnêtes à laquelle elle eût dû toujours appartenir, madame Furcy, depuis cinq ans, mène la vie la plus respectable ; elle ne s'occupe que du soin de rendre heureux l'homme aimable auquel son cœur s'est lié. Deux petites filles charmantes ont rendu ce lien à jamais indissoluble ; en vain l'intrigue a-t-elle cherché à répandre quelques nuages sur ce ménage heureux ; des offres immenses auxquelles certainement bien des beautés réputées sages n'auraient pu résister, ont été proposées en vain ; persistant dans son attachement et dans ses résolutions, madame Furcy a prouvé combien son cœur était délicat. Il ne nous reste plus, pour finir cet article, qu'à lui souhaiter tout le bonheur qu'elle mérite, et à l'offrir en vain pour modèle à celles qui ne l'imiteront jamais plus qu'elles ne lui ressemblent du côté des agréments du corps et de l'esprit.

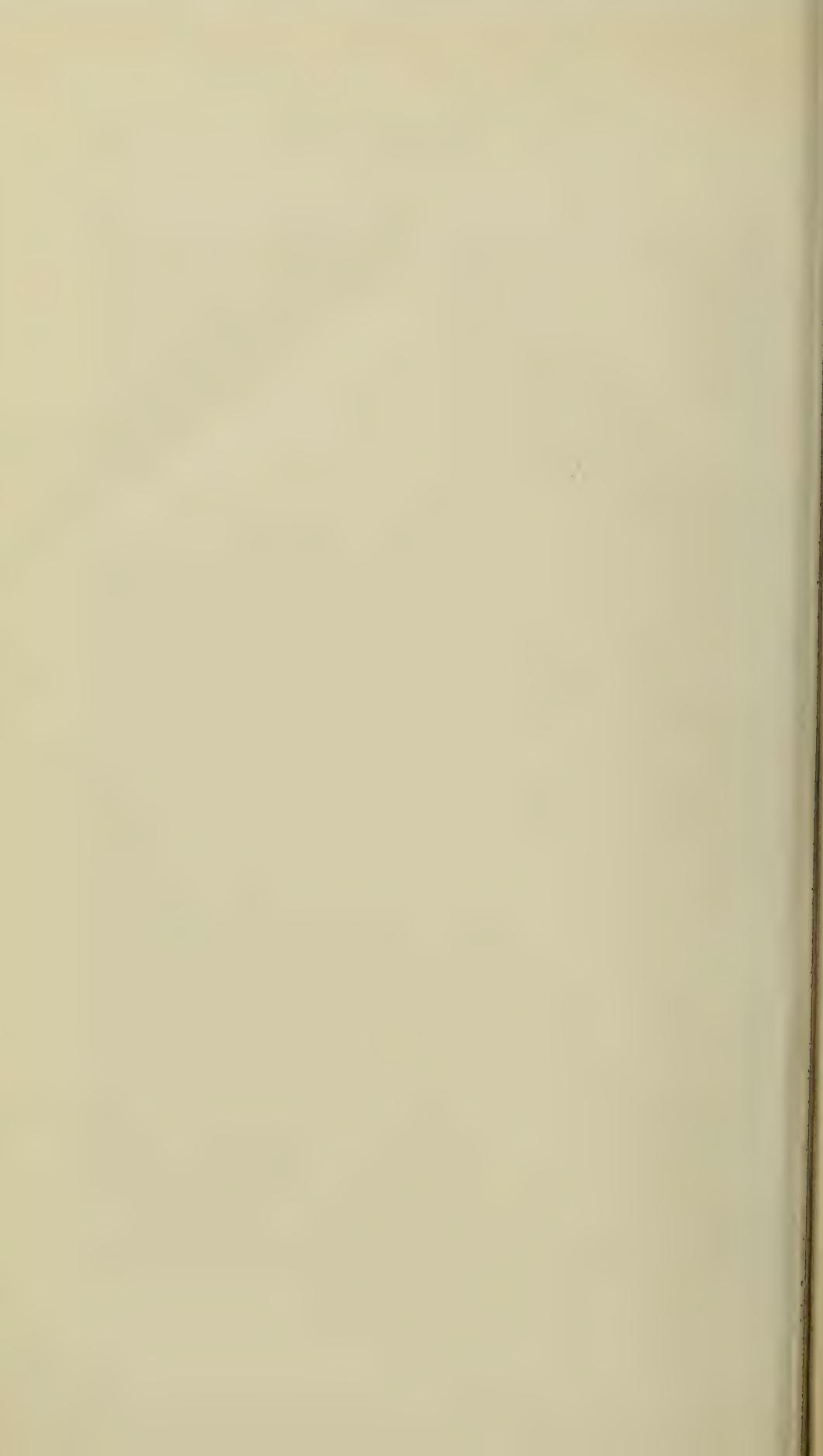
LA VICOMTESSE DE LINIÈRES

La Suisse a vu naître dans son sein cette célèbre vicomtesse, à qui la situation modeste de sa famille ne présageait pas le sort brillant qui depuis lui est tombé en partage. Nul n'est prophète dans son pays : cet adage, tout trivial qu'il paraît, est néanmoins pleinement confirmé par les aventures de Madame de Linières, qui, fille d'un marchand de bœufs, jouit actuellement en France d'un sort plus relevé, mais moins heureux peut-être que celui auquel elle semblait être appelée parmi ses rustiques, mais vertueux compatriotes. Transplantée, on ne sait comment, dans la colonie de Saint-Domingue, les commencements de Mademoiselle Pingon ne paraissaient pas promettre des destinées bien magnifiques ; la fortune en décida bien différemment ; les premiers degrés, dans ces genres d'élévation, sont toujours environnés d'une obscurité difficile à pénétrer. On commence néanmoins à réunir des détails authentiques depuis l'époque où Mademoiselle Pingon devint maîtresse du billard le plus considérable du Port au Prince, billard que la beauté, les manières engageantes de la propriétaire, et le *Crabs* surtout, achalandèrent singulièrement. — Pour mieux cimenter l'établissement qu'elle venait d'établir, mademoiselle Pingon s'associa avec la négresse Ysabeau, dont la réputation, la fortune et les folies sont connues ; Madame Pingon fit, pendant quelque temps, les délices des colonies. La guerre, dont l'Amérique était pour lors le grand théâtre, lui procura des connaissances et des liaisons innombrables : on remarque à sa louange qu'elle eut toujours la délicatesse de ne montrer aucune préférence pour



LA PASSION DES VERGES

(attribué à BOREL.)



les officiers de terre ou de mer ; elle accueillait, avec une bienveillance égale, les hommages qui lui étaient présentés, sans se livrer à une partialité qui eût pu nuire à ses intérêts, dont elle a toujours eu le bon esprit de faire sa principale affaire. — Un officier d'Enghien partagea avec elle les dépouilles des Espagnols de San Domingo, que la fortune avait furieusement persécutés, et dont l'astuce ne put l'emporter sur la manière franche et noble de leurs adversaires ; c'est après cette liaison qu'un nouvel ordre de choses se présenta, et que l'ambition succéda dans le cœur de Mlle Pingon aux passions éphémères, dont elle avait si souvent été enflammée, et pour tant d'objets différents. — Le Chevalier de Linières, joueur déterminé, et alors sans ressources, proposa à Mademoiselle Pingon une association dont elle aurait l'honorifique, et lui le profit. Ce parti accepté, la nouvelle Vicomtesse n'eût pas tardé à voir dissiper cette fortune amassée avec tant de peines et tant de fatigues, si la mort n'y eût mis obstacle, en s'emparant fort à propos d'un mari qui, dans le fait, n'était plus bon à rien ; on avait de lui tout ce qu'on pouvait en désirer ; sa mort, dans de pareilles circonstances, fut un procédé dont on tint compte à sa mémoire. Un séjour plus long à Saint-Domingue devenait inutile, nuisible même peut-être ; les métamorphoses qui s'y étaient opérées n'avaient point été vues avec les égards dont on s'était flatté. Paris fut préféré, et Madame de Linières n'a point eu à regretter d'avoir fait un pareil choix ; un nouvel ordre de jouissances remplaça les intrigues bourgeoises qui, sous un autre hémisphère, avaient consumé le printemps de cette beauté, dont l'automne a fait pendant quelque temps les délices de tout ce que la capitale a de plus relevé. — Madame de Linières a eu l'avantage rare et précieux de conserver des amis. Un

ministre, dont le département l'intéressait plus particulièrement, a toujours témoigné à cette Dame, à sa sœur, à sa fille, l'attachement le plus tendre ; une industrie honnête, sans doute, a mis cette Dame à portée de réunir chez elle une société d'amis, qui, moyennant un léger impôt, dont à peine la répartition est sentie par les contribuables, trouvent chez elles un excellent souper, dont les honneurs sont décernés au sieur Ro-que, agent de change, qui est en exercice depuis longtemps. Une petite tracasserie parlementaire a dérangé cet établissement ingénieux, mais il est, avec le ciel, des accommodements, et la vicomtesse ne s'est pas oubliée.

Nous manquerions essentiellement au public si nous négligions de rendre hommage au mérite des deux charmantes acolytes de la Vicomtesse ; sa fille et sa sœur embellissent la cour nombreuse que cette aimable veuve rassemble chez elle. Sa fille, semblable à la rose qui menace d'éclorre, et qu'un essaim de papillons se disputent, a été attaquée et enlevée tour à tour par des moyens et pour des résultats bien différents ; en nommant le marquis de G-l-s et Madame de Fl-r-y, c'est en peu de mots rendre compte des débuts et des goûts de cette jeune beauté. — Quant à la sœur de la Vicomtesse, c'est une de ces figures chiffonnées, étrangères, qui ne ressemblent à rien et qui font extravaguer les hommes. Un Duc, connu par sa superbe progéniture, s'y est attaché pendant quelque temps ; le Comte de B-c-r est actuellement le tenant principal.

On soupçonnerait violemment un négociant, dont la demeure n'est pas éloignée du Palais-Royal, d'être l'ami de cœur de l'aimable Vicomtesse, si on n'était retenu par une présomption assez forte, que cet audacieux mortel ne soit à la fois l'homme essentiel à cette aimable trinité.

Somme totale, la notice que nous donnons est plutôt un

éloge qu'une censure ; et c'est avec plaisir que nous rendrons hommage aux qualités morales, aux grâces, à l'esprit de Madame de Linières, dont l'amabilité lui fera autant d'amis qu'il se rencontrera d'hommes faits dans sa société. Quant aux jeunes gens et aux nouveaux débarqués, c'est autre chose.

MESDEMOISELLES VICTOIRE ET ADÉLAÏDE SIMON

Ces deux aimables sœurs, violemment soupçonnées de devoir le jour à un père illustre, ont eu le précieux avantage d'être élevées et formées par le feu prince de Soub-, dont le discernement connu fait leur éloge. La mort de ce magnifique patron força ces demoiselles de s'occuper du soin de donner au défunt des successeurs dont, ni la générosité ni les moyens n'ont pu les consoler d'une perte aussi conséquente.

Les honneurs, ainsi que les émoluments subalternes de l'Opéra, les rencontres heureuses du foyer, les répétitions du magasin n'ont encore rien produit de bien intéressant pour ces deux sœurs, dont la jeunesse et les grâces méritaient un meilleur sort.

L'aînée, pour des raisons de situation, fut forcée de se rendre aux tendres déclarations du chevalier Lamb-; mais l'avarice sordide de cet ex-banquier fut punie par un congé absolu, dont il ne tarda pas, dit-on, à se consoler.

Mademoiselle Victoire se permit ensuite une infinité de passades ; une entre autres du genre le plus brillant, semblait lui promettre les destinées les plus magnifiques. Le

demi-Dieu qui avait aplani, pour un instant, l'intervalle immense que Mademoiselle Victoire n'avait jamais osé espérer pouvoir franchir, la tint quitte pour quelques visites, et l'honorifique, en général, l'emporta sur le bénéfice. Cette conquête éphémère valut à la vérité la jalousie des émules courant la même carrière, et rehaussa le mérite de notre belle aux yeux du vulgaire. M. le vicomte de de Langer-, tous les élégants des foyers, voulurent être au courant.

Ces jolies fantaisies procuraient bien l'agréable, mais on visait à quelque chose de plus solide et on crut avoir rencontré ce quelque chose si nécessaire dans la conquête du comte de Calitchoff, dont le début et les promesses parurent justifier un moment les espérances les mieux fondées ; les faits n'ont point répondu à cette douce attente ; le Russe est retourné dans ses climats glacés et sa veuve convola une seconde fois dans les bras du comte de Morainville, avec qui elle avait déjà précédemment passé un bail, résilié pour des causes qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous.

Cette reprise même n'a eu lieu qu'en conséquence d'une spéculation du comte, à qui il était essentiel d'avoir une personne aimable pour faire les honneurs de la maison et de la table, qui devaient lui être entretenues pour des raisons que tout le monde connaît. Mais Mademoiselle Victoire s'étant trop pressée de vendre ses meubles pour aller loger chez son spéculatif amant, et le Parlement, dans un moment de mauvaise humeur, s'étant brouillé avec les spéculateurs, Mademoiselle Victoire a fourni le second tome de la Laitière, et n'a pas même eu la triste consolation de pouvoir sauver les débris de son cher pot-au-lait, dont le comte s'était accommodé par anticipation.

Quant à la cadette des deux sœurs, la demoiselle Adélaïde, elle paraît jusqu'ici avoir été plus chanceuse que son aînée ; rien d'aussi joli que cette jeune personne, que l'étourderie la plus vive rend encore plus piquante. Nous ignorons le nom du fortuné mortel qui le premier a eu le bonheur de lui ouvrir les yeux à la lumière.

Un ambassadeur batave n'a épargné ni démarches, ni soins, ni présents pour s'assurer une préférence qui lui est toujours échappée ; les premiers diamants qui ont paré cette Nymphé, sont des marques éclatantes de la magnificence de l'ambassadeur. M. Dessent--, s'étant aperçu du goût de cette jeune fille, et voulant lui adoucir ce que l'étude des éléments de la grammaire a d'ennuyant pour un élève, imagina, en faveur de Mademoiselle Adélaïde, un projet d'alphabet en diamants, dont il avait commencé à lui donner la première lettre, et une seconde peu après ; mais, il s'arrêta au milieu de sa course, au grand regret de Mademoiselle Adélaïde qui, piquée de la froideur de son instituteur, donna le cachet à un autre. M. Desent--, d'ailleurs, avait quelques petits reproches à se faire ; il n'ignorait pas que le zèle qu'il avait montré pour l'éducation de cette jeune élève avait porté le poignard dans le cœur d'une personne infiniment plus méritante ; sa délicatesse l'engagea à recevoir avec résignation le congé dont on récompensa ses soins. L'ordre chronologique des amants de Mademoiselle Adélaïde nous a fait faire une découverte assez singulière : c'est de son goût bizarre pour l'illégitimité, dont nous voulons parler ; témoin le dernier amant dont nous venons d'entretenir nos lecteurs, et le successeur qu'elle se hâta de lui donner, le chevalier de Lang-c, sur le compte duquel, néanmoins, elle paraît singulièrement revenue, malgré le cadeau dont elle l'a honoré, en le déclarant père d'un enfant sur lequel M.

Desentt- et M. de Saint-Fargeau pourraient avoir des réclamations assez fondées ; mais telle est l'indulgence reçue dans la famille Sabatto-Phelippeau-Lang-c, sur l'article de la paternité, que le bon chevalier ne se sent point d'aise de cette précieuse acquisition sur laquelle il fonde déjà le rétablissement de son illustre maison. Mais, sérieusement parlant, l'expulsion de cet amant ombrageux et inutile paraît très prochaine ; on remarque que M. Toy-t a commencé les approches, et on s'attend, à tout moment, à apprendre que ses hommages présentés par des bijoutiers, ortèvres, notaires, etc., etc., auront été favorablement accueillis.

P. S. — On rendrait peu justice aux rédacteurs de ce petit ouvrage, si on supposait que la malignité seule a présidé à leurs recherches qui probablement n'y étaient pas destinées dans les principes. Des vues plus honorables ont motivé ce recueil amusant, dont le venin de la calomnie sera toujours soigneusement écarté.

Loin de pousser le rigorisme à un excès ridicule, nous montrerons toujours l'indulgence la plus complaisante pour les faiblesses d'un sexe que la nature semble avoir destiné à succomber sans cesse. Mais le vice impudent, le vice qui s'enorgueillit de ses excès sera dévoilé sans ménagement ; en le montrant dans sa nudité dégoûtante, on lui enlèvera tout son venin, le mépris et l'excitation seront alors son partage.

Nous l'avouons à regret, dans la classe nombreuse que nous nous proposons de passer en revue, il est peu d'individus de qui nous puissions balancer les chutes et les faiblesses, par des vertus sociales, qui feraient passer légèrement sur des fautes que le censeur le plus sévère voudrait avoir partagées ; mais le plaisir avec lequel

nous nous sommes empressé de rendre l'hommage le plus flatteur à la mémoire de Madame Furcy, en faisant retentir sa tombe des regrets des amis qu'elle a laissés après elle ; ce plaisir, nous ne pouvons trop le répéter, est un sûr garant de l'empressement avec lequel nous rendrons justice à celles de ses compagnes qui pourront le mériter. Il en est sans doute : Mesdames Granville, Guimard, L.r.t et quelques autres ont droit de prétendre à des éloges non moins mérités ; en rendant compte de leurs faiblesses, nous mettrons en opposition les vertus, les qualités qui les ont sauvées de la dépravation si universellement et si justement reprochée à leurs émules.

La quatrième livraison contiendra les notes et additions qui auront été communiquées aux rédacteurs, en raison des éclaircissements qui leur auront été fournis ; à la suite de ces notes, se trouvera une clef instructive destinée à épargner aux mémoires paresseuses la peine de s'intriguer pour déchiffrer un nom qu'elles trouveront en entier dans la table que nous annonçons.

LISTE DES DEMOISELLES

*dont les articles sont contenus dans la précédente
livraison*

Mesdemoiselles

Bonard.	Craffton.
Chouchou Leblanc.	Zacharie.
Martin.	Maillard.
Sainte-Amaranthe.	Laborde.
Dufresne.	D'Hervieux.
De Ville.	Furcy.

Coulon.	Linières.
Contat.	Victoire et Adélaïde Simon.

Les articles suivants sont sous presse et composeront la seconde livraison qui paraîtra au mois d'avril prochain.

Mesdemoiselles

Raucour.	Arnoux.
Adeline.	Dugazon.
Rosalie.	Dubrieulle.
Smith.	Clairville.
Elliot.	Quincy.
Beauvillars.	Dufayelle.
Racine.	Lahaye.
De Pame.	D'Ambly.

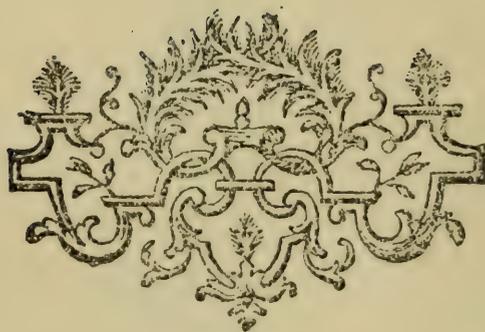
Les livraisons subséquentes contiendront la Biographie des Demoiselles dont les noms se trouvent ci-dessous :

Mesdemoiselles

Guimard.	Ligny.
Langlois, morte.	Miller.
Rose.	Prud'homme.
Les trois Gavaudan.	Laurent.
Lafond.	Petit.
Saulnier.	Sainval.
Vestris.	Carline.
Joly.	Gonthier.
La Chassaigne.	Deshosses.
Lange.	Lefèvre.

Lescaut.	Huntley.
Julien.	Surville.
Renaud.	Perceval.
Victorine.	Pélou.
Meyer.	Grandval.
Grandville.	Desmarquès.
Demailli.	Saint-Albin.
St-Hilaire.	Courville-la-Vieille.
Montelar.	Vielge.
Desgravelles.	Bonœil.
Mignot.	Lahaye.
Saint-Huberty.	Lahaye-Courville.
Courville Mont-B.	Riouville.
Mézières.	Julie.
Christ.	Lebrun.
Joséphine.	Boulogne.
Huet.	Malinguant.
Savigny.	Massieux.
Joséphine.	Sarron.
Binot.	Murtin.
Durand.	Mélan.
Duthé.	Adel-Véron.
Saint-Romain.	Méricourt.
Flore.	Leclerc.
Dalbert.	Lady-Wortley.
Théophile.	Colmar.
Flire.	Lady-Massareene.
Villeneuve.	Nicolay.
Lemercier.	Jaucourt.
Thevenin.	Fleury.
Michelot.	Violette.
Labachante.	Montigny.
Daigleperse.	Renard.

Celles d'entre ces dames qui auraient pu échapper à la mémoire du rédacteur de cet ouvrage sont priées d'excuser un oubli qui ne doit avoir rien d'insultant pour elles : on se hâtera de réparer un silence qui pourrait les choquer, du moment où des renseignements certains nous auront été communiqués.



L E

Gazetier Cuirassé :

O U

Anecdotes Scandaleuses

D E L A

COUR de FRANCE.

*attribuée à M. de Lamoignon de Lauraguais retiré
en Angleterre.*

————— *Nous autres satiriques,
Propres à relever les sottises du tems ;
Nous sommes un peu nés pour être mécontents.*

BOILEAU.

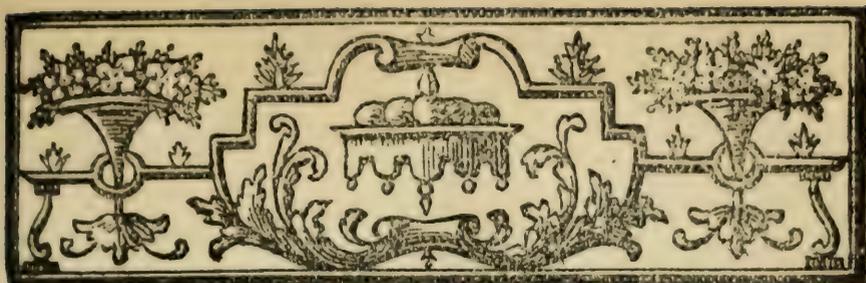
Imprimé à cent lieües de la Bastille à l'en-
feigne de la liberté.

MDCCLXXI.

AVIS AUX LECTEURS

Les fautes, qui se sont glissées à l'impression sont presque inévitables dans un ouvrage imprimé à la hâte, et dans une langue étrangère à celui qui l'imprime ; malgré toute l'attention apportée à la ponctuation et à l'orthographe, il a été impossible de prévenir des erreurs, que l'auteur n'a pu réparer qu'en les remarquant. Si les lecteurs ont la patience de recourir à l'*errata*, ils trouveront la correction de ce qui a paru le plus essentiel : ce qui a échappé à la révision ne subsisterait pas si cet ouvrage avait besoin d'être aussi correct qu'une grammaire ; mais l'auteur a cru qu'il pouvait laisser quelques licences de plus, dans un ouvrage qui en fourmille, sans courir les risques d'en être garant.





AVANT PROPOS

Je dois prévenir le public que quelques-unes des nouvelles que je lui donne pour vraies, sont tout au plus vraisemblables, et que dans le nombre même il s'en trouvera dont la fausseté est évidente ; je ne me chargerai pas de les débrouiller : c'est aux gens du monde, qui connaissent la vérité et le mensonge (par l'usage fréquent qu'ils en font) qu'il appartient de juger, et de faire un choix. Plus il sera sévère, plus il sera sage. Je crois devoir cet avis aux lecteurs qui daigneront m'honorer de leur attention.

Si cet essai est goûté, et que le public me donne un peu de vanité par son accueil, je lui prouverai ma reconnaissance en lui donnant un traité sur la séduction des femmes, qui sera également utile aux jeunes gens qui entrent dans le monde, et aux vieillards prêts à en sortir ; il amusera ceux qui ne pourront rien de plus, et prouvera aux femmes les plus décidées que ce n'est point par leur faute qu'elles ont succombé, puisque leur défaite est fondée sur des principes infaillibles.

En attendant que je hasarde le traité que je dois publier, je vais partager ma correspondance particulière avec le

public, en lui demandant le secret sur ce que je lui laisserai ignorer *seulement*.

Il n'appartient pas à toutes les nations de dire ce qu'elles pensent, la *Bastille*, le paradis de Mahomet (1), et la Sibérie sont des arguments trop forts pour qu'on puisse leur rien répliquer. Mais il est un pays sage où l'esprit peut profiter des libertés du corps, et ne rien craindre de ses productions ; c'est dans ce pays où les grands ne sont que les égaux des moindres citoyens, où le prince est le premier observateur des lois, que l'on peut parler sans crainte de toutes les puissances de la terre, que le sage peut juger les extravagances et en rire, en donnant des leçons à l'humanité dont la barbarie d'un pouvoir injuste ne le punira pas,

On verra dans quelques anecdotes répandues dans cet essai, que j'ai été souvent à portée de voir ce que je dis de très près. Si quelquefois j'ai ajouté à la vérité, c'est pour laisser aux gens qu'elle blesse un moyen de se défendre, quelquefois aussi, c'est une décoration dont j'ai eu besoin. Ce sont des ornements qui paraîtront peut-être un peu hardis mais c'est un caractère de nouveauté qui ne déplaira pas à une nation assez sage pour être encore libre.



(1) En France on enferme, en Turquie on étrangle, en Russie on exile dans les déserts ; l'un revient à l'autre (N. de l'A.)

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A MOI.

Ma chère personne,

Jouissez de votre gloire, sans vous occuper d'aucun danger ! Vous en courez sans doute ? avec les ennemis de votre patrie, dont vous allez aiguïser la rage, et redoubler la férocité : mais en révélant les mystères iniques, qui se consomment dans le noir secret de leur conscience, pensez, ma chère personne, que vous vengez des innocents, et que vous garantissez peut-être des malheureux, sur qui la foudre allait tomber. Si vous êtes la victime de votre zèle, enorgueillissez-vous de vous précipiter dans ce nouveau gouffre, plus dangereux, plus affreux mille fois que celui que ferma le courageux Décïus ! Que son exemple, et la vénération dont il jouit encore de nos jours, puissent vous maintenir dans des dispositions dignes de l'hommage auquel vous aurez droit ! Bravez les puissances coupables, que vous ne pouvez combattre ! Faites frémir ces monstres cruels dont l'existence est si odieuse, et coûte si cher à l'humanité ! et dussent les cieus tomber sur la terre pour la préparer à vous engloutir, souvenez-vous que votre meilleur ami, l'homme que vous estimez le plus, vous a conseillé ce que vous devez faire ! Savourez voluptueusement sa maxime et osez tout sans rien craindre !

*Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.*

Je vous connais trop, pour craindre un relâchement sur des principes, dont votre fermeté me garantit que vous ne vous écarterez jamais. Je suis dans cette opinion, ma chère personne.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Moi-même.



DB

ST

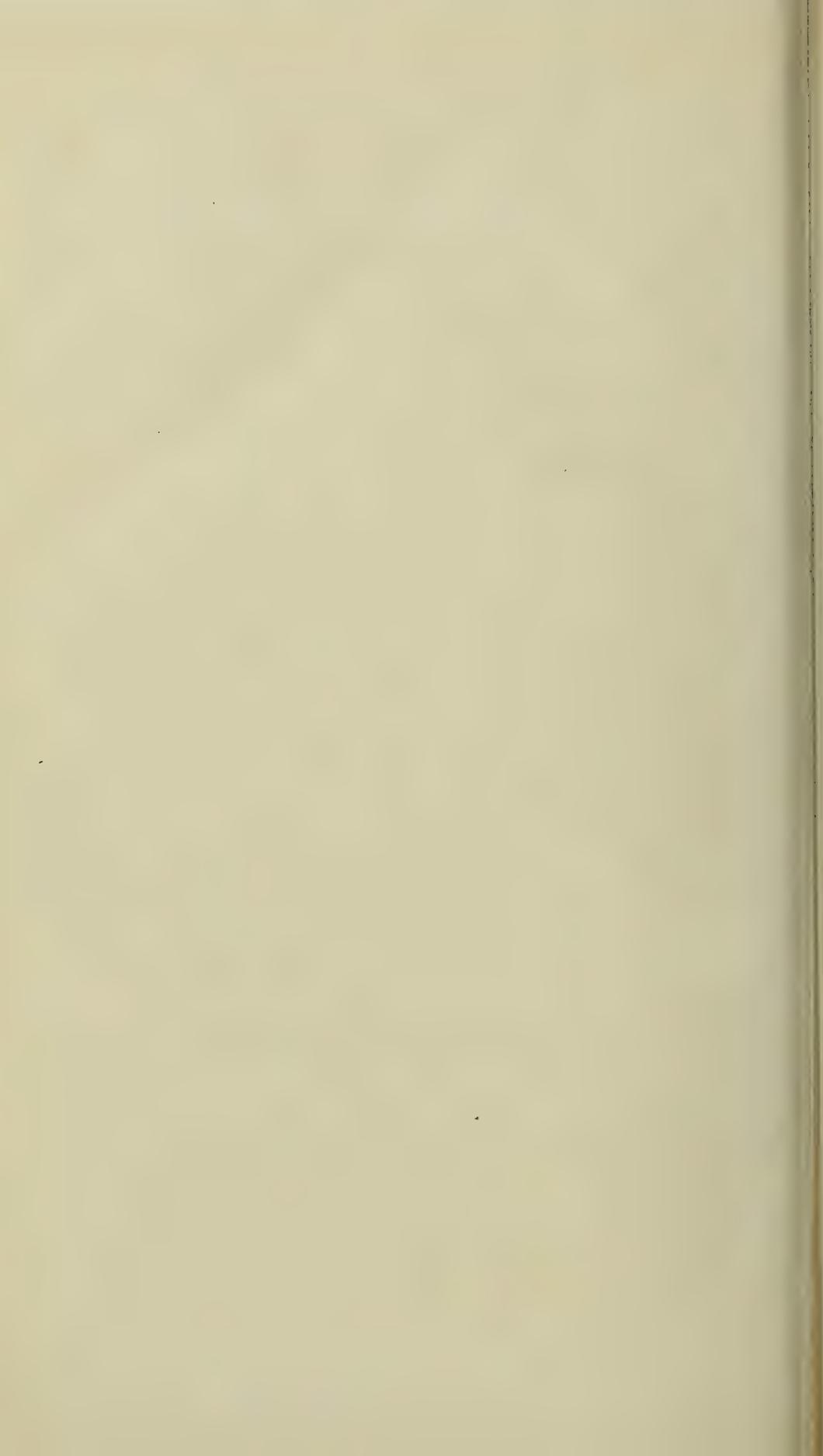
DM



*Actus hanc imperio vulcania tibi monstrat
 in Gigantibus Libellaturis fuere*

FRONTISPICE DU « GAZETIER CUIRASSÉ »

Un baril (Comtesse Du Barry), une tête coiffée en Méduse (Saint-Florentin) et une tête à perruque (Maupéou) lancent en vain des lettres de cachet contre le gazetier bien cuirassé. Les trois monogrammes gravés à la partie supérieure sont ceux des trois personnages contre lesquels est dirigé le pamphlet.



NOUVELLES POLITIQUES.

Tous les secrétaires (1) des ambassadeurs français qui sont créatures de M. de Choiseul, sont partis incognito pour Versailles avec les correspondances de leurs maîtres par ordre du chancelier. On assure qu'il y a des gens beaucoup mieux instruits à faire les coups de main à la cour de France, que dans la forêt de Sénart.

Le grand conseil ayant assiégé le palais avec des lettres de cachet, s'en est emparé sans résistance ; la cour des aides ayant voulu soutenir le choc a été repoussée vivement et s'est retirée à dix lieues de Paris, où elle a pris les cantonnements (2).

Le chancelier, suivant la maxime du cardinal Mazarin, *Divisez pour régner*, a réparti les membres de l'ancien parlement dans les villages les moins connus de la France, et a ajouté à leur exil tout ce qui pouvait le rendre plus désagréable ; il a dit, depuis leur éloignement, qu'il espère à leur retour les voir beaucoup mieux instruits des calamités du peuple, qu'ils ne l'étaient en faisant leurs remontrances.

Le Duc de la Tremouille vient d'être nommé secrètement ministre des affaires étrangères, et a été présenté au roi en cette qualité par le sieur Gabriel, intendant des bâtiments de Sa Majesté (3).

En installant (4) le nouveau parlement à la place de

(1) La détention d'un particulier puni et désavoué, pour avoir mal pris ses mesures, ne prouve point qu'il n'ait pas été corrompu.

(2) La cour des aides a ordre de ne pas approcher la Capitale de dix lieues.

(3) Ce duc est un génie de construction, ce qui le place dans le département du sieur Gabriel.

(4) Le discours du chancelier est un tissu de sophismes, qui dit à peu près ou suppose au moins tout ce que renferme cette analyse.

l'ancien, le chancelier a fait un discours qui prouve que tous les Français sont des sots, qu'il le sait, qu'il en profite, et qu'il y a six grands scélérats en France. Après son discours, le sieur Isabeau a lu trois édits dont l'un tend à persuader que le roi a envie de payer ses dettes, le second frappe de mort la cour des aides pour avoir levé la main sur l'arche (5); le troisième substitue les membres chancelants et surannés du grand conseil, aux robins lestes de la vieille cour. Ces trois édits ont terminé le lit (appelé) de justice.

Il y a eu quelques morts (6) à Paris depuis quatre mois, qui n'ont pas paru trop naturelles; mais chacun se tait à cet égard, ainsi que sur les enlèvements secrets qui sont impénétrables pour tout le monde, quoiqu'ils se renouvellent tous les jours (7).

Il a été défendu au nouveau parlement de rien décider dans les occasions importantes sans l'ordre de la cour.

On assure que la Bastille et Vincennes sont si pleins de monde, qu'il y a des toiles tendues sur les terrasses, et le donjon pour loger les soldats, qui font la garde de ces deux châteaux.

On croit que la marine, que l'on a trouvé fort mal

(5) On a prétendu que la cour des aides n'avait pas le droit de faire des remontrances.

(6) La délation, les espions et toutes les horreurs souterraines de la police, sont si familières en France, que l'homme le plus ignoré est transparent pour le gouvernement en huit jours. Quand cela n'arrive pas, on s'en assure pour le questionner, quelquefois on le soustrait sans retour.

(7) Les exempts de police ont carte blanche pour faire le mal, pourvu qu'ils aient la précaution de le faire en secret et adroitement.

menée par un roulier (8), ne le sera pas mieux par le (9) cheval borgne que l'on a harnaché pour la conduire.

On a fait le dénombrement des maisons de plaisance de Sa Majesté, en comptant Versailles, la Bastille, Vincennes, Marli, Bicêtre, etc., on en compte neuf cents sans les maisons religieuses, qui servent de magasins pour les menus plaisirs (10) du roi. Il y en a un très grand nombre dans lesquelles on trouve des dépôts considérables de gens vendus ou sacrifiés.

Les princes du sang ont obtenu du roi la permission de ne se mêler de rien, et la liberté de s'absenter de ses conseils.

Le roi n'ayant plus besoin de conseil avec M. Maupeou s'en est débarrassé au profit du public, qui à l'avenir sera jugé malgré lui par les créatures de la cour ou les magistrats qui ont été perfides à leur compagnie.

On vient d'ériger (11) une nouvelle cour, sous le nom de cour de conscience, à la tête de laquelle sera le Maréchal de Richelieu avec le Duc d'Aiguillon. Cette cour est destinée à examiner les fortunes des financiers, que l'Abbé Terray n'a pas dégraissés.

Le parlement de Rouen a fait un arrêté par lequel il déclare tous les magistrats (qui ont reçu les charges de judicature qui constituent le nouveau parlement) perfides envers leurs confrères, traîtres envers la patrie, et parju-

(8) M. Rouillé fut un ministre assez médiocre, ce qui fit dire qu'il n'était pas étonnant de voir la marine mal menée par un roulier ; c'est l'affabilité de M. de Bouys... qui fait qu'on le compare à un cheval borgne.

(9) M. de Boyne.

(10) St-Lazare, St-Yon, St-Michel, St Venant, Armentières, Pontorson, etc., etc., etc., etc., etc., etc.

(11) C'est une manière de conseiller cet établissement qui serait en bonnes mains.

res envers le roi même, aux intérêts duquel ils sont contraires en empêchant qu'il ne soit instruit du bouleversement qu'a opéré le chancelier dans les affaires.

Les cours de Toulouse, Bordeaux et Rouen se sont promis de ne jamais se désunir pas même par lettres de cachet, qui (selon leur opinion) n'ont été instituées que pour être une grâce infamante, et soustraire aux lois par l'exil, ou la prison, les coupables qu'on a voulu ménager. Ils s'attendent à la force majeure, mais ils ne changeront point d'avis. Ce qui embarrasse fort le chancelier et ses créatures, dont l'intérêt est de miner par degrés plutôt que d'exciter une révolution dont ils seraient les victimes à coup sûr.

Les politiques raisonnants trouvent une espèce d'affinité entre la suppression des templiers, et celle du parlement de Paris; ils furent accusés à faux, et on les dépouilla de leurs biens avant de les brûler. Les deux premiers points sont remplis envers le parlement. Le chancelier s'est contenté de suppléer l'exil et la prison au troisième.

Il court une lettre (12) que la noblesse est censée avoir écrite aux princes du sang, qui parle très fortement de l'administration et des devoirs du souverain. La roture cependant lui dispute l'honneur de l'avoir faite; on la croit de M. d'Alembert, qui écrit tout aussi bien que s'il était gentilhomme.

Le Chevalier de Saint Priest, ambassadeur à Constan-

(12) Cette lettre a été effectivement envoyée à tous les princes et pairs; elle se trouve imprimée dans toutes les gazettes, hors celle de France qui ne parle que de la loterie militaire, des accouchements et de ce qui se passe à la chapelle.

tinople (13), a ordre d'envoyer vingt muets pour faire le service de sa cour ; il lui a été ordonné en même temps de débaucher quelques ouvriers de la manufacture des cordons qui s'établira dans la grande salle du palais, pour la commodité du nouveau parlement et du public.

Le roi qui a déjà été sur le point de retirer plusieurs fois le portefeuille à l'Abbé Terray (qui n'a fait que perfectionner l'art de pêcher en eau trouble) vient de le faire offrir à M. Foulon, que l'on assure très propre à dégraisser le royaume.

Le chancelier supprime (14) la vénalité des charges à laquelle il substitue celle des bénéfices par arrangement avec le pape Ganganelli, qui permet au roi de jouir en conscience des biens de l'église si la cour de Rome est de moitié.

Il se glisse tous les jours des écrits menaçants sous la serviette du roi sans qu'on puisse savoir comment. On a arrêté plusieurs personnes, qui sont dans les fers à cette occasion. On dit le roi beaucoup plus troublé de cette sorte de remontrances, que de celles de ses parlements.

Il s'est trouvé (15), il y a peu de jours, de cette manière une carte écrite des deux côtés avec beaucoup de force, qui finissait par une menace très extraordinaire ; on disait au roi que s'il ne prenait pas garde à ce qu'il allait faire, il serait mis à Saint Lazare, et sa maîtresse à l'hôpital.

(13) Ce n'est encore qu'une prophétie, mais il y a toute apparence qu'elle sera réalisée avant celles de Mahomet.

(14) Il serait bien à souhaiter en France qu'il y eut quelques milliers de moines en uniforme de grenadiers, et quelques centaines d'abbés à leur tête ; ils seraient plus utiles à l'état avec un mousquet ou un hoyau à la main, qu'avec le goupillon dont ils arrosent les imbéciles.

(15) Cette anecdote est très vraie, et l'auteur n'en est pas connu ; c'est elle qui a occasionné la petite altercation entre le chancelier et le lieutenant de police.

Le lieutenant de police s'est donné les plus grands mouvements pour découvrir l'auteur, sans avoir pu en venir à bout. Les ennemis du parti Choiseuil se servent de ces prétextes pour l'éloigner, et perdre tout ce qui peut en rester à la cour.

Mr. de Jarente, Évêque d'Orléans, qui avait la feuille des bénéfices sous les ordres de Mlle Guimard, a été exilé à son abbaye de Saint Vincent du Mans pour avoir fait faire un faux pas à Madame Adélaïde (16).

Si le ministère de M. de Choiseuil avait duré dix ans de plus, il aurait peu à peu renversé tous les ordres religieux, et les mendiants, que sa chute a raffermis sur le trône de Saint François, etc., mais on espère que si la culbute du chancelier arrive, elle entraînera celle de tous les cagots qui se relèvent, et des gueux qui restent en France.

On doit commencer dans la plaine des Sablons, avant la fin du mois, à tracer le plan d'une prison nouvelle devenue nécessaire pour la desserte de celles de Paris. On voulait traiter avec les entrepreneurs du Vauxhall, des Champs Élysées, mais leurs appartements se sont trouvés trop sombres et trop mal distribués.

La petite maison (17) appartenant aujourd'hui au duc de Fronsac, a été bâtie par le cardinal du Bois, et a appartenu au duc d'Olonne; cette filiation bien prouvée a déterminé le duc d'Aiguillon à entrer en arrangement pour le prix; Audouard est désigné concierge, et l'Abbé

(16) L'évêque d'Orléans ayant parlé contre le chancelier à Madame Adélaïde la détermina à aller se jeter aux pieds du roi pour demander son éloignement. Le roi voulut absolument savoir qui l'envoyait. Madame Adélaïde l'ayant avoué, le prélat eut une lettre de cachet une demi-heure après, qui lui accordait seulement 24 heures pour les affaires.

(17) Une opération secrète est une trahison, un assassinat, un empoisonnement, etc., ce sont des gentillesses politiques dont les ministres Turcs et Français régalaient quelquefois leurs bons amis.

Clemenceau (18) aumônier. Cette maison est située très avantageusement pour les opérations secrètes du ministère (19).

M. de Choiseuil était sur le point, quand il est tombé, de rendre un service essentiel au gouvernement, en diminuant de moitié la maison du roi, qui lui coûte beaucoup et ne lui est utile à rien. Il avait coutume de dire de ce service, que c'était un état intermédiaire entre la robe et l'épée.

Le flegmatique M Gayot, qui avait reçu avec un sang froid glacé la place d'intendant de la guerre, l'a gardée deux ans avec beaucoup de gravité, et s'en est démis tranquillement à la réception d'une lettre de cachet, qui l'éloigne des affaires.

Il y a toutes les nuits (20) des assemblées nocturnes chez les jésuites de robe courte (21) dont le nombre est fortifié de tout ce qui s'appelle anti-Choiseuil en France. On craint fort que le retour de la société ne soit prochain,

(18) Audouart et l'abbé Clemenceau, créatures du duc d'Aiguillon, qui en a tiré grand parti pendant son séjour en Bretagne.

(19) Le cardinal de Richelieu avait une maison à Bagneux, qui a retenu le nom des oubliettes, et qui a été achetée il y a quelques années par M. Toinart, dans l'espoir qu'en la fouillant il y trouverait de quoi se dédommager du prix ; il trouva effectivement un puits dont l'ouverture était bouchée, dans lequel étaient les ossements de plus de quarante cadavres, avec les débris de leurs vêtements, montres, bijoux, argent, etc. Le cardinal qui avait pour habitude de tout sacrifier à son ambition, se défaisait des gens qu'il n'osait ou ne pouvait attaquer publiquement, en les comblant de caresses et de marques d'amitié. La dernière preuve était de les faire sortir par un escalier dérobé au milieu duquel était une bascule, que ce ministre avait la bonté de lâcher lui-même ; l'on tombait alors dans un puits qui avait au moins cent pieds de profondeur. Les premiers qui l'essayèrent furent ceux qui l'avaient creusé.

(20) Les jésuites de robe courte sont des gens qui sont payés, ou qui payent pour faire rentrer en France leurs confrères de robe longue ; ils espèrent encore se relever par la révolution qui vient de se faire dans le gouvernement.

(21) On appelle ainsi les frères adjoints à la société.

Mme Dubarry tenant pour les non conformistes dont quelques esprits méchants l'accusent d'avoir les inclinations.

Messieurs du nouveau parlement (22), ayant reçu l'ordre de faire informer contre tous ceux qui parlent mal de l'administration, se sont rendus à Versailles, où ils ont représenté à Sa Majesté qu'elle serait obligée de faire entourer de murs toute la bonne ville de Paris si elle voulait arrêter le cours des plaintes, libelles, etc.. Cet avis a été applaudi par le conseil et notamment par Monsieur le Duc de la Vrillière, qui a demandé au roi la place de concierge de cette nouvelle prison. Il y aura une promotion de guichetiers au premier jour. Les caves de l'observatoire et les carrières de Saint Marcel sont destinées à servir de cachots.

On assure que M. de Choiseuil n'a pas encore eu un quart d'heure d'ennui à Chanteloup, ses ennemis ayant fait assez de sottises pour le faire rire depuis qu'il y est arrivé.

L'Abbé de la Ville, et tous les premiers commis des bureaux du département de M. de Choiseuil, ont été obligés d'aller plusieurs fois le trouver depuis son exil pour apprendre à lire (23).

Il va paraître (24) des lettres de rescission contre toutes les dettes de l'état, le chancelier réclamant (sous prétexte

(22) Il n'y a personne à Paris qui ne souffre du trouble des affaires, hors les espions, les guichetiers, quelques aventuriers et une femme qui les a produits.

(23) M. le duc de Choiseuil avait pour les affaires essentielles un chiffre qui n'était connu que de lui.

(24) La réduction des intérêts, qui a précédé celle des capitaux, a préparé les malheureux à qui il reste encore l'ombre de leur argent à une extinction prochaine de ce qui leur reste.

que le royaume est en enfance) les privilèges de la minorité.

On a affiché (25) dans plusieurs endroits l'arrêt du parlement de Paris, qui mettait à prix la tête du cardinal Mazarin, au nom duquel on a substitué celui de Maupeou ; on y a joint la répartition faite par Boissi à tant par membre, oreille, etc., etc.. Ce qui a été fait également pour messieurs d'Aiguillon et de la Vrillière sur le même tarif.

Lyon, Arras, Poitier, Blois, Clermont, Chalons ont reçu les tribunaux supérieurs qui leur ont été envoyés par le roi avec de grands témoignages de reconnaissance. Le peuple (qui ne voit pas encore le serpent) est enivré de cette nouveauté, qui ne lui coûtera pas d'argent pendant six mois ; mais on espère avec raison que quand l'intérêt de Sa Majesté sera de changer d'avis, le peuple rentrera dans les privilèges dont il a toujours joui de payer ses juges lui-même.

M. de Maupeou (26) s'étant fait présenter le plan de la Saint Barthélemy pour la suppression des parlements, n'a pas jugé à propos de s'en servir, n'ayant pour l'aider dans l'exécution que le maréchal de Richelieu, et le duc son neveu ; il a préféré employer la méthode du duc de la Vrillière, qui en est le diminutif et qui va au même but.

On ajoutera (27) incessamment à la promotion dernière-

(25) Les trois grands hommes dont il s'agit ici, ne seraient pas trop punis s'ils n'avaient que le nez et les oreilles coupées

(26) La méthode de M. de la Vrillière est de faire mourir son monde à petit feu, à supposer (toutefois) que cela ne presse pas ; il s'arrange alors autrement.

(27) Il y a deux ducs dans les prétendus maréchaux de France désignés ici, que l'on se garde bien d'assimiler aux autres ; c'est par une autre raison de convenance qui leur est propre, dont ils n'ont pas besoin d'être instruits ; il s'agit de quelque chose d'opposé au courage ; voilà tout ce qu'on peut leur dire déceimment à cet égard.

ment faite un nouvel ordre de maréchaux de France, lieutenants généraux, et maréchaux de camps ; les ducs de la Vauguyon, d'Aumont, Villeroi, d'Aiguillon, et de Tresmollière sont désignés maréchaux de France, par le chancelier, qui y ajoute le chevalier de Maupeou. Les lieutenants généraux et maréchaux de Camp, seront nommés par madame du Barry. Les brigadiers par madame la marquise de Langeac. Il y aura chez elle des bureaux d'arrangements pour tous ceux qui voudront se faire inscrire. Le tarif de ces dignités est encore un secret pour le public.

On ajoute qu'il y a une nombreuse promotion de chevaliers des ordres parmi lesquels sont désignés les marquis de Ximenès, Villette, Vile'pin.. et Destorières, le marquis de Thibouville est également au nombre des candidats, avec le comte Jean, mari de la comtesse du Barry. Le marquis de Monmejas et quelques autres officiers (28) gardes manteaux de Sa Majesté sont aussi désignés pour la même promotion. Le père Ange Picpuce, père de madame la comtesse du Barry, sera chevalier commandeur.

Le chancelier, voulant se ménager les pardons de la cour de Rome pour toutes les fautes qui lui restent à faire vient de faire restituer Avignon au pape, qui lui envoie en échange des indulgences et des agnus bénits (29) pour tous les seigneurs qui ont foi à cette sorte de relique ; M. le comte de Noailles en a ajouté un à ses ordres, les ducs de la Vauguyon, de Bouillon et de Richelieu, ainsi que beaucoup de gens de marque sont décorés de cette dignité pontificale. Elle a passé jusqu'aux ordres inférieurs par un monopole des laquais de la chancellerie qui en

(28) On appelle officiers gardes manteaux, ceux qui épousent les filles de réforme du Parc aux cerfs.

(29) L'Agnus dei est une petite figure de cire que les dévôts baisent très pieusement ici ; c'est une énigme.

ont cédé une caisse au marquis de Villette leur ami.

Le duc de Harcourt a prié le roi, qui a voulu l'envoyer mettre à la raison le parlement de Rouen, de disposer de son bras et de son cœur dans tout ce qui sera du bien de son service, mais de le dispenser de faire du mal à son peuple. Le duc de Fitzjames (qui est remis de la frayeur qu'il a eue à Toulouse) (30) s'est offert à sa place, et partira avec les foudres de la cour, quand le chancelier jugera à propos de les lancer.

Le maréchal de Richelieu (31) a prouvé au roi qu'une contribution militaire en France; serait la voie la plus douce et la moins coûteuse pour percevoir ses revenus. Il est ordonné au contrôleur général d'examiner avec les fermiers, comment on peut procéder en cette occasion. Le maréchal qui a fait la recette de l'électorat de Hanovre dans la dernière guerre, offre de diriger les opérations de la première campagne en prenant Luckner, Monnet, Grand-Maison et Cambefort (32) sous ses ordres. On laissera au roi soixante mille hommes employés par les fermes (dont il peut disposer plus utilement par ce moyen), et on lui donnera une fois plus qu'il ne reçoit sans faire les ravages de la ferme.

Les princes et pairs se sont promis solennellement de ne jamais prendre séance au baillage royal que le chancelier vient d'établir sous le nom de parlement de Paris.

(30) Le duc de Fitzjames a été décrété à Toulouse pour des violences.

(31) On sauverait par cette voie le pillage subalterne des gens de loi, qui descendent à des détails trop au dessous d'un maréchal de France, pour craindre que le lit d'un vieillard, d'un moribond, d'une femme en couche, fût enlevé par les contributions : cette horreur se voit tous les jours dans les provinces par les commis de la ferme.

(32) Partisans dans la dernière guerre.

Il est ordonné (33) de tirer quatre hommes par compagnie de toutes les troupes de France pour faire un corps de janissaires dont le comte du Barry sera premier aga. Ce corps sera destiné à porter les ordres de Sa Majesté dans toutes les provinces du royaume ; à escorter les muets quand ils seront chargés d'expéditions secrètes, et (si le cas le requiert) à signifier eux-mêmes, à coups de baïonnette, ceux dont ils seront porteurs. On croit que cette voie, qui a fait des conversions sous Louis XIV, ne sera pas inutile sous le règne de son petit-fils. On réimprime l'histoire des Dragonnades, pour l'instruction de ce nouveau corps, dans lequel on avancera tous ceux qui se distingueront par des actions d'éclat. Outre les armes ordinaires de l'infanterie, cette troupe sera armée de pistolets de poche et de poignards.

La cour des pairs eût été supprimée sans le duc d'Aiguillon qui a eu la grandeur d'âme de se jeter aux pieds du roi pour demander sa grâce et l'a obtenue (34).

On a mis à la Bastille un vieil officier mécontent, qui disait confidemment dans un café que le Roi serait obligé de céder, le chancelier de se pendre, et le duc d'Aiguillon de s'empoisonner.

Il est confirmé (35) que M. le duc de Praslin, s'étant mordu le doigt en rongéant ses ongles, est tombé dans un accès d'hydrophobie, qui l'a emporté en vingt-quatre heures.

(33) Ce corps pourrait avoir son avantage pour le peuple, s'il lui prenait fantaisie de demander quatre têtes ; y compris celle de la sultane favorite, et du grand vizir François.

(34) Cette grâce est amphibologique.

(35) Cette prétendue maladie de M. de Praslin est une allusion à la méchanceté, dont on l'accuse, et aux effets qu'elle peut produire en formentant dans l'oïveté.

Quand M. de Monteynard (36) présenta au roi les députés de l'île de Corse, ils demandèrent à Sa Majesté la permission de pendre quatre Gênois par an, ce qui leur a été accordé par arrêt du conseil.

Les Corses ont fait présent (37) au pape de douze officiers français, qu'ils ont préparés pour le service de sa chapelle avant de les lui envoyer.

Le dix du mois dernier, le nouveau parlement fut installé au palais, aux acclamations du comte de la Marche et de quatre ducs qui ont été soutenus par six marchandes de modes, et quarante laquais de confiance, dont on a acheté les voix pour crier : *Vive le roi !*

M. le chancelier a fait mettre des panneaux à son carrosse pour éviter les suites de la reconnaissance du peuple, qui l'accable de bénédictions et de pavés.

Le roi ayant besoin (38) de douze jeunes mendiants pour leur laver les pieds le jeudi saint, on a pris par préférence les enfants de douze officiers réformés à qui on a fait donner (en reconnaissance des services rendus à l'État par leurs pères), le double de ce qui se distribue ordinairement dans cette cérémonie. Cette magnificence est l'ouvrage de M. de Maupeou, qui n'oublie rien pour se concilier l'estime militaire.

Le duc de la Vrillière s'est fait faire quatre nouvelles mains pour signer les lettres de cachet qu'il est forcé

(36) Les Corses sont vindicatifs, et regardent les Gênois qui les ont vendus comme des traîtres, ils reconnaîtront pour maître le roi de France, jusqu'à ce que les Anglais viennent les délivrer.

(37) Ils ont mutilé un officier de la légion de Corse, mais c'est plutôt un conseil qu'on leur donne ici d'ouvrir cette branche de commerce (tant pour le pape, que pour le Turc) qu'une histoire de fait.

(38) Cette pasquinade fait image, et présente l'opulence militaire, ainsi que la magnificence du gouvernement envers les officiers réformés.

d'expédier tous les jours. Mme la marquise de Langeac vient de prendre en même temps deux intendants pour faire la traite sous la direction du chevalier d'Arcques (39) qui passe pour le meilleur corsaire de France.

Le ministère de la guerre sera la récompense de celui qui pourra tirer le chancelier du pas où il s'est engagé sans le faire pendre ; M. de Monteynard, en ayant vu l'impossibilité, doit se démettre en faveur de M. de Broglie qui ne tiendra pas plus longtemps parce qu'il est aussi juste.

On a découvert une ligue faite entre le chancelier, le duc de la Vrillière et le duc d'Aiguillon contre tous ceux des sujets du roi, qui ont plus de bon sens et de probité qu'eux ; on assure, positivement, que cette ligue est contre tout le royaume.

On a offert au premier huissier de l'ancien parlement la place de premier président du nouveau, il l'a refusée.

Le chancelier et le duc d'Aiguillon sont tellement maîtres de l'esprit du Roi qu'ils ne lui ont laissé que la liberté de coucher avec sa maîtresse, de caresser ses chiens, et de signer des contrats de mariage.

Les filles de Paris (40) ont présenté tant de placets à M^{me} du Barry contre le lieutenant de police, qu'il lui est défendu actuellement de mettre le pied dans aucun bordel (41).

(39) Le chevalier d'Arcques est bâtard de la maison de Penthièvre, amant en second de la Marquise de Langeac et auteur de quelques ouvrages que les gens méchants lui reprochent de n'avoir jamais lus. Il est en outre directeur en chef de tous les Bureaux de monsieur le duc de la Vrillière et de la marquise.

(40) Il y en a beaucoup, qui ont vécu dans la plus intime familiarité avec la comtesse qui leur a fait accorder toutes les grâces, qu'elle aurait voulu obtenir autrefois.

(41) Le lieutenant de police de Paris est inspecteur général de toutes les Vestales, matrones et courtières des maisons de santé de son

La cour des monnaies (42) a noté d'infamie un de ses membres honoraires pour avoir pris une charge dans les conseils supérieurs et a supplié le Roi, dans des remontrances secrètes, de ne jamais permettre au chancelier d'introduire la fausse monnaie en France.

M. de Sartines (43), chargé de veiller à la clarté, sûreté et netteté de Paris, vient d'ajouter aux réverbères et à l'augmentation du guet, un troisième établissement très utile aux habitants de cette ville, ayant fait disposer des barils d'aisance à tous les coins de rue ; ce qui préviendra les amendes et les punitions corporelles dont on est menacé à tous les culs de sacs, et chez tous les gens en crédit, qui ont l'inhumanité de défendre au public, de par le roi, de satisfaire aux besoins naturels. Les savoyards qui essayent souvent l'utilité de ces barils élèvent jusqu'au ciel le magistrat qui les soulage.

Le chancelier, voyant que les anciens avocats et procureurs au parlement de Paris ne voulaient pas reprendre leurs fonctions, vient d'en instituer de nouveaux à qui il est ordonné de voler le public sous peine d'être pendus.

En plaçant (44) les souches que le chancelier décore du nom de membres du parlement, il leur a fait jurer solennellement de ne jamais voir, ne de jamais entendre, que ce que le roi voudra. Il leur a fait sentir dans deux discours remplis de sophismes, que quand le prince ne lirait pas leurs

district, qui s'étendait il y a quatre ans jusque sur le comte et la comtesse du Barry.

(42) On a prétendu que l'un des projets du chancelier était de hausser la valeur et d'altérer le titre des monnaies en France ; mais la mèche a été éventée.

(43) Cet établissement est fait pour prouver au peuple qu'un Baril (Barry) est bon à quelque chose.

(44) Cet extrait des deux discours du chancelier se trouve non seulement fidèle dans le sens, mais dans les termes dont il s'est servi.

remontrances, il leur suffit de les présenter pour remplir leurs devoirs. Il ajoute que les magistrats doivent consulter l'autorité pour rendre la justice, et que le souverain ne la doit que quand elle s'accorde avec ses intérêts, et qu'elle est de son goût ; il finit par dire que toutes ces absurdités sont dans le cœur des nouveaux parlementaires, et qu'ils doivent perpétuer, pour le bonheur du peuple, leur silence et leur aveuglement.

Le punch (45) est en si grande faveur dans les petits appartements à Versailles, que le Bourgogne, le Champagne, et les plus excellents vins du monde ne peuvent le déplacer. On assure qu'entre quatre personnes de la plus grande considération il s'en consomme trois galons par jour. Quelquefois, par grâce spéciale, on admet du vin de Champagne dans cette liqueur, mais cela est fort rare. La comtesse qui a mis le punch à la mode a introduit en même temps l'usage des nappes de bois et des pipes. On en est actuellement à l'attente d'un peu de politique qui est fort nécessaire à tout le conseil. On a écrit à Londres à un des associés de Robinhood-Tavern pour avoir un orateur et deux maîtres de raisonnement en état de donner des leçons aux gens en place.

Les maréchaux de France ayant déclaré qu'à l'avenir il n'y aurait de compétents de leur tribunal que des gens intacts, il ne s'est trouvé à l'examen de la haute noblesse que trois pairs qui aient le droit d'y être admis.

Il paraît un édit du vingt-cinq avril dernier portant création d'un nouvel impôt sur toutes les vestales de Paris ; au moyen de cette taxe qui sera de deux sols pour livre, elles ne seront plus rançonnées par les commissai-

(45) La moitié de cet article est vraie, l'autre est un conseil aux gens en place, dont ils ont grand besoin.

res de quartier, et traiteront directement avec le maréchal de Richelieu, nommé à la surintendance générale. Le nouveau parlement a enregistré cet édit avec ses franchises en marge.

Madame la comtesse du Barry (46) vient d'instituer un ordre qui s'appellera Saint Nicole : les conditions pour les femmes seront très rigoureuses, il faudrait avoir vécu avec dix personnes différentes (au moins) et prouver qu'on a été trois fois en quarantaine pour être admises. Les hommes seront dispensés de faire des preuves par la comtesse, qui se réserve la grande maîtrise. Les marques de l'ordre seront un *concombre brodé sur la poitrine avec deux excroissances bien marquées*. Quoique Mme du Barry assure qu'elle ne nommera chevaliers que ceux qui ont eu l'honneur d'être bien avec elle, on croit que cet ordre sera plus nombreux que l'ordre de saint Louis.

On a trouvé un placard à la porte de M. le duc de la Vrillière sur lequel était écrit : « *Bureau de la traite des innocents.* »

On se pend, on se poignarde, on se brûle la cervelle en France plus fort que jamais. Ce sont des services d'amis qui se rendent de l'un à l'autre, tant dans les rues que sur tous les grands chemins du royaume, que l'on assure être très fréquentés par les brigands, depuis que leurs chefs sont en place.

On aurait composé en France un régiment des officiers généraux incapables de commander, si on les avait jugés capables de se battre ; mais, comme la plus grande partie s'est fait connaître tant à Crevel, qu'à Minden, Ros-

(46) Il n'y a personne à la halle qui n'apprenne ce qu'était Ste Nicole, par un proverbe, qui sert de comparaison aux femmes qui se l'adressent.

bak, etc., etc., on a cru qu'il était mieux de les laisser vieillir sans emploi jusqu'à extinction.

M. de Montpezat et M. de Bonnaire ont trouvé les places de membres du nouveau parlement si honorables, qu'ils ont donné leurs démissions huit jours après les avoir reçues.

M. le duc de Villeroi (47) ayant été menacé d'une arme contondante par le mari de sa maîtresse, pour en jouir sans inquiétude à l'avenir a fait conduire ce malheureux aux îles Sainte-Marguerite, où il lui a fait accorder un logement à perpétuité.

Le dix-sept avril, le parlement fit l'enregistrement de trois édits sans les lire. L'un arrondit le ressort des tribunaux supérieurs ; l'autre fabrique des chevaliers d'honneur pour leur décoration ; le troisième fond les quatre avocats du parlement de Paris pour n'en faire que deux.

Le prince de Conti (quoiqu'ennemi de M. de Choiseuil) a eu la générosité de dire à Mme de Boufflers qui se réjouissait de sa chute : « Vous avez raison, madame, de
« penser comme le petit nombre, vous êtes à peu près dix
« personnes dans Paris qui avez l'esprit assez juste pour
« mieux voir que toute la France ».

Il est enjoint (48) de nouveau à tous les commis des barrières de refuser l'entrée à la Cacomonade, fût-ce dans le carrosse et avec la personne d'une duchesse. Les exempts de police d'un autre côté ont ordre d'entrer partout avec

(47) Le malheureux baron de Vaxen ayant une jolie femme dont il était jaloux a été envoyé dans une prison par une lettre de cachet, pour apprendre l'usage du monde, pendant que le duc couche avec sa femme.

(48) La cacomonade (vérole) est une puissance américaine, qui règne aujourd'hui dans toute l'Europe ; elle réalisera avant peu la chimère de la monarchie universelle, qui a coûté tant de sang à l'empire romain.

des chirurgiens et de visiter tous les gens suspectés de la receler chez eux pour les faire sortir de la capitale. Si l'ordonnance du roi est exécutée à la rigueur, on croit que Paris sera bientôt un désert.

Le roi, parlant de la disette de ses finances à M. le maréchal de Biron, le maréchal lui proposa trois millions à recevoir sans aucun frais, et dans un seul jour, aux acclamations de tout le peuple, qui lui apporterait son argent en foule. Le roi, trouvant le secret très important, voulut le savoir, et apprit avec beaucoup d'étonnement qu'il ne s'agissait que de faire élever une potence au milieu de la plaine des Sablons, et d'y pendre le chancelier en prenant un écu par personne ; le maréchal assura au roi que la recette irait à trois millions au moins.

Par lettres patentes (49) du roi après la suppression de l'ancienne cour des aides, les fonctions ont été partagées entre la maison du roi et les Carmes déchaussés. Le prier de cet ordre, qui est nommé président de la nouvelle cour, a été installé par le maréchal de Richelieu chargé, comme porte-caducée de la couronne, de veiller à cet établissement.

Un arrêt (50) du parlement de Rennes ayant condamné M. le duc d'Aiguillon à perdre la tête, et M. le duc de la Vrillière à avoir le poing coupé, le duc d'Aiguillon a eu si grande frayeur dans un rêve, où il croyait être à l'exécution de son arrêt, qu'il lui en est resté une jaunisse incurable ; le duc de la Vrillière, pour prévenir son sort,

(49) Tout le monde sait ce que peut faire un carme..., un cordelier..., un muletier..., un garde Suisse... : On croit que, sans faire tort à la cour des aides, elle serait remplacée avec avantage.

(50) Les gens superstitieux appellent cette jaunisse du duc d'Aiguillon et l'accident arrivé au petit saint, les jugements de Dieu ; il serait plus glorieux pour la France que ce fussent les jugements des hommes.

a eu la fermeté de se faire sauter le poignet à la chasse.

M. de Nicolaï, préférant les mortiers fourrés de petit gris à ceux que l'on charge avec de la poudre, a été nommé par le roi président à mortier du parlement de Paris ; on compte beaucoup sur son courage dans cette nouvelle place (51).

Il est défendu aujourd'hui par les ordonnances militaires de recevoir un colonel en France, s'il n'a des talons rouges, une maîtresse à l'Opéra, un attelage anglais et cent mille écus de dettes. S'il se trouve deux concurrents, et que l'un sache danser l'Allemande, il sera préféré.

Le bourreau de Paris a été enfermé à Bicêtre pour avoir refusé ses services à un pendu de la création du nouveau parlement, sous prétexte qu'il ne pouvait manquer à son ancienne compagnie, sans blesser son honneur : sa délicatesse (à ce que l'on dit), a fait rire les juges au lieu de les faire rougir (52).

Il paraît un édit du roi qui permet aux huissiers, malgré la comparaison humiliante de M. du Harlay, de se regarder à l'avenir comme les membres actifs de la nouvelle cour, et en cette qualité leur donne le droit d'exploiter tout le royaume.

Quoique le roi ait défendu à ses peuples de reconnaître la cour des aides et l'ait supprimée sans retour, ses membres n'étant qu'à dix lieues de Paris sont encore utiles au public qui porte toujours les affaires courantes à ce tribunal.

(51) M. de Nicolaï, colonel dans la dernière guerre, s'étant dégoûté du bruit des armes et de l'odeur de la poudre, se fit recevoir avocat en 1762 pour ne pas entrer en campagne, sous prétexte qu'étant l'aîné de sa maison il devait posséder la paisible charge de premier président de la chambre des comptes, que son père à cédée de préférence à son cadet.

(52) Le fait est vrai ; ce qui a occasionné le proverbe : « *Honnête comme le Bourreau* ».

On assure que le chancelier ne traite pas les femmes de manière à les conserver longtemps, ayant été surpris avec des Jésuites, avec qui on l'accuse d'avoir des affinités scandaleuses ; le lieutenant de police de Paris lui a reproché en face d'avoir eu commerce avec cinq membres de cette société en trois jours (53).

Les princes du sang ayant remercié quand le roi les a fait inviter au mariage de M. le comte de Provence, il leur a été enjoint le lendemain, par lettres de cachet, d'assister à cette cérémonie ; ce qu'ils n'ont point fait. Les princesses seulement s'y sont rendues avec des habits de noce, et la gaieté qu'on porte à un enterrement.

M. le duc de Bourgogne (54) a mis la dernière main à son mariage le jour de l'anniversaire de ce sacrement ; on assure que de peur de se tromper il est revenu à la charge jusqu'à six fois.

Les crédits du mariage de M. le Dauphin, ayant ruiné tous les brodeurs de Paris, la plus grande partie des seigneurs a paru en gala au mariage de M. le comte de Provence avec des habits brodés à *la chancelière* (55).

(53) Le chancelier reprochant à M. de Sartines qu'il ne remplissait pas les devoirs de sa charge, parce qu'il ignorait qui mettait les billets sous la serviette du roi, ce magistrat lui dit : « Monseigneur, pour vous faire voir que je fais mon métier, j'ai su que vous aviez soupé il y a deux jours avec deux Jésuites déguisés ; que les deux mêmes Jésuites ont été hier chez vous au matin, et qu'un troisième qui n'y a pas encore paru y a été aujourd'hui ». Le chancelier se tut, et pria le lieutenant de police de se taire.

(54) Ce sont les valets de chambre qui l'ont dit ; c'est un traitement fort honnête pour une princesse, on souhaite que cela continue.

(55) On fait certains galons de nouvelle matière

Mais ils ne sont que pour jours de galas,

On les nomme à *la chancelière*,

Pourquoi ? c'est qu'ils sont faux, et ne rougissent pas.

M. de Monteynard (56) a fait une augmentation graduelle de la paye des soldats, et a institué une marque de distinction qui leur tiendra lieu de la croix de saint Louis ; il espère que cette récompense à laquelle les gens qui auront déserté n'auront pas droit, pourra empêcher la désertion à l'avenir.

Si le chancelier ne se brûle pas la cervelle ou n'est pas accroché en chemin, il ira beaucoup plus loin que le cardinal de Richelieu dont il a adopté tous les principes ; il est plus adroit et plus faux que ce ministre et l'égale au moins en témérité. Il lui manquait un Mazarin ou un Joseph, auxquels il a suppléé par un cartouche, et un sot dont il dirige les opérations. Ce magistrat, célèbre dans son genre, a entrepris de prouver qu'il a vendu sa compagnie pour acheter la place qu'il occupe : cette preuve pourra lui faire des amis.

Le Conseil du roi a cassé sous le manteau un arrêt que le parlement de Rouen a publié sur les toits contre les actes des conseils supérieurs.

(56) Cette dignité ne sera accordée ni à l'argent ni à la faveur, elle exigera nécessairement du mérite.

NOUVELLES APOCRYPHES

Le bruit court (57) que le jeune vicomte du Barry est à Pierre-Ancise pour avoir communiqué à la comtesse de ce nom de petites inquiétudes de santé dont elle a fait confidence au Roi de la même manière ; il y a tous les jours une députation de la Faculté à Bicêtre pour faire des essais sur les malheureux qui sont dans le même cas ; un arrêt du nouveau parlement permet aux députés de pousser leurs essais jusqu'à la mort inclusivement.

Le père Ange Picpuce (58) vient d'être nommé par le roi coadjuteur de l'archevêché de Paris ; sa fille y a ajouté la feuille des bénéfices et la charge de premier aumônier, vacante par la démission de l'archevêque de Reims qui s'est retiré aux petites maisons, où il était attendu depuis longtemps.

(57) Cette aventure peut bien ne pas être toute vraie, mais on est assuré qu'elle n'est pas toute fausse.

(58) On assure que la comtesse du Barry est fille de ce moine et d'une servante de campagne (sa cuisinière), qui la mit au monde dans un petit prieuré de la Brie, où cette chère production monacale a été élevée jusqu'à l'âge de dix ans ; ce fut à cet âge, qu'une courtière ambulante ravit à ce saint homme le fruit de ses exercices pour l'entraîner dans le centre du libertinage, où toute la France l'a vue plongée si longtemps ; son début fut dans la sphère la plus modeste, et a été sujet à d'étranges révolutions pendant près de quinze ans. On l'a vu d'abord courir à pied sous les lanternes de Paris... de là aller au Palais Royal, qui a été le séminaire de tant de marquises... de là elle a eu des petits meubles, et un amant commode, qui a commencé à l'éclairer par ses conseils... de là elle s'est associée au comte du Barry pour donner à jouer au vingt-un, présenter les placets à la police, et attirer du monde chez lui... de là elle a eu cent mille livres de dettes, et un carrosse à crédit qui a commencé à lui donner de l'importance dans le monde... de là elle a été liée avec Madame de St... D... qui lui a amené Lebel, valet de chambre affidé d'un très grand prince, avec qui elle a fait un voyage à Versailles pendant la nuit ; de là enfin elle est sortie comtesse, a été présentée, logée au château, d'où elle a chassé une princesse, deux ministres, et tous les jeunes gens qu'elle a pu trouver.

La famille royale (59) ayant été visiter Mme Louise aux Carmélites de Saint-Denis, où elle est religieuse, a obtenu du nonce la permission de se donner la discipline en communauté.

Cette faveur qui ne s'accorde guère qu'aux têtes couronnées a été accordée également à six grands seigneurs (nommés par le roi) qui ont beaucoup de fautes à expier. M. le comte de Noailles a demandé par grâce d'être admis comme amateur, et s'est fait administrer la pénitence par un de ses laquais de confiance.

Les parlements (60) de Douai, Pau, Grenoble et Trévoux se sont conduits si noblement envers le chancelier qu'ils seront les seuls à l'abri de son projet d'extinction. Les membres de ces parlements, qui subiront une réforme particulière dans leurs tribunaux, seront mis à la tête des nouveaux parlements que l'on va substituer aux anciens dans toutes les villes où il y en a d'établis.

Le chancelier leur a envoyé faire ses remerciements par un exempt de la chaîne, et qui est son aide de camp.

M. le comte de Provence (61) ayant obtenu, avant son mariage, la permission de commencer ses exercices, son premier essai se fit au Parc aux cerfs en présence du maréchal de Richelieu, commissaire de la cour, de l'ambassadeur de Sardaigne et du S^r Tronchin, vérificateur ; ce dernier ayant fait son rapport au conseil, ce prince fut

(59) Dans la primitive église les têtes couronnées se fustigeaient à la porte des temples, pour réparer le scandale qu'ils avaient donné ; ici c'est une expiation privée qui convient mieux à la décence des mœurs de notre siècle.

(60) Ces parlements ont eu la nonchalance de se taire et la lâcheté de s'en glorifier.

(61) Ces essais ont été pour prévenir ce qui est arrivé à M. le Dauphin, qui n'a consommé que le 26 mars de cette année une cérémonie du mois de Mai de l'année dernière.

reconnu nubile, et en cette qualité obtint la permission de continuer ses leçons jusqu'à l'arrivée de la princesse qui l'a trouvé en état d'entrer dans tous les détails du sacrement qui lui a été administré.

Ces essais ont mis les vierges hors de prix, le maréchal de Richelieu et le chancelier en ayant fait un magasin destiné aux jeunes princes, après qu'elles ont été préparées par leur aïeul qui a bien voulu prendre la peine de soulager les enfants, en leur évitant les premiers efforts.

Pigalle (62) est chargé par la ville de Paris d'immortaliser le mariage de M. le Dauphin, et la prudence de M. Bignon dans un bas relief pour la Madeleine, qui représentera le massacre de la place Louis XV avec tous ses ornements. On verra les musiciens, les échafauds drapés, et surtout les carrosses aux armes de Richelieu, d'Esparbès, etc., au milieu de la foule. On représentera, pour donner à l'exécution plus de force, l'incendie de la charpente qui servit à tirer l'artifice, le spectacle pompeux des petits pots de graisse attachés à chaque arbre du Boulevard, et enfin les fossés destinés par M. Bignon à établir sa mémoire à jamais. Personne n'est plus en état que Pigalle de donner à ces desseins l'expression dont ce morceau précieux est susceptible. On le prie de ne pas oublier que le guet a donné quelques coups de baïonnette, et mis la main dans beaucoup de poches.

M. le chancelier ayant fait demander une audience au prince de Conti, ce prince lui a fait dire qu'il ne voulait le voir qu'à la grève (63).

(62) Ce monument vaudrait mieux pour prévenir dans l'avenir pareil accident, que la superstitieuse fondation des messes que la ville de Paris a destinée au soulagement des âmes étouffées qui sont encore en purgatoire... Les anecdotes relatives au guet sont des faits connus.

(63) La grève est un rendez-vous où se sont trouvés Cartouche, Damiens et plusieurs autres héros du second ordre.

On a débité (64) que madame la marquise de Langeac, madame la baronne de Newk..., madame de St...d, la princesse d'Anhalt et sa fille ont eu l'honneur, ainsi que la marquise du Trembl..., d'être présentées le jour de l'Ascension par Mme Gourdan à qui Mme du Barry a fait accorder le Tabouret.

On dit (65) tout bas que la comtesse de la Marche, voyant l'impossibilité de faire un prince, s'est décidée à faire un petit événement et qu'elle a reçu à cette occasion la bénédiction du coadjuteur de Reims, qui est le prélat de France auquel on a le plus de foi, après M. de Montazet et le prince Louis.

Longchamp (66) a été cette année plus brillant que jamais ; Mme la comtesse du Barry y a paru dans une calèche superbe attelée de huit chevaux blancs, avec madame de St... D... , et son ancienne rivale Dorothée ; M. le duc de Gèvres lui a servi de cocher, et M. le duc de Luynes de coureur, son postillon était le duc de Chevreuse en toque à l'Anglaise avec une petite veste galonnée sur toutes les tailles ; elle a eu pour valets de pied M. le comte d'Egmont, M. de l'Espinasse et le comte Deck garnis par les deux heyduques du prince Louis et le Nègre du duc de Chartres ; douze écuyers précédaient ou

(64) On propose Madame Gourdan pour cette présentation afin d'éviter les difficultés qu'auraient pu faire d'autres femmes, de se charger de ce soin, qui est un des devoirs de son métier.

(65) Les trois prélats désignés ici sont ceux qui approchent le plus du cardinal de Bernis, qui a pris et distillé douze œufs frais en douze temps bien marqués pendant l'espace de trois heures.

(66) On contestera peut-être à la belle comtesse le droit de composer un équipage aussi magnifique, et à l'auteur la vérité de son histoire ; mais il ne garantit rien ; si son correspondant avait ajouté un attelage, comme il croit à la possibilité de le trouver à la cour, il l'aurait rendu avec la même naïveté.

suivaient la calèche, masqués par égard pour le duc d'Aiguillon qui était du nombre.

Mlle Romans (67) doit épouser M. de Croismare, gouverneur de l'Ecole Militaire, qui prendra six aides de camp dans la première classe de son école pour le service conjugal à sa place (68).

On prétend que le curé de Saint-Eustache a été surpris en flagrant délit avec la doyenne des dames de charité de sa paroisse ; ce qui leur ferait beaucoup d'honneur à l'un et à l'autre, vu qu'ils sont octogénaires tous les deux.

M. le prince de Conti, ayant vu la désertion de son fils du parti des princes, dit qu'il le savait bien mauvais fils, mauvais mari, mauvais ami, mais qu'il ne le savait pas mauvais Français.

M. le duc de la Vauguyon ayant écrit une lettre à l'archevêque de Paris, dans laquelle il lui annonçait qu'il allait communier, et lui demandait la bénédiction, Mme de Tessé, qui s'annonce dans le monde par ses bons mots, dit que si Dieu pouvait se dispenser d'entrer dans le corps de ce saint homme, il se ferait bien de l'honneur.

Le confesseur (69) du roi ayant été disgrâcié pour avoir été surpris en badinant avec des pages, on a ouvert un concours pour cette place, qui sera accordée à celui de nos prélats qui appuiera le moins sur les cas de conscience. M. l'Archevêque de Rouen a été proposé, mais comme il a été longtemps en commerce scandaleux avec

(67) Monsieur de Croismare a été sur le point d'épouser Mlle Romans ; les six élèves sont une ressource que l'on offre à cette belle délaissée en cas que cela eût lieu.

(68) Mlle Romans fut quelque temps favorite de Louis XV, elle eut du roi un fils qui fut l'abbé de Bourbon. Voir *Chroniques du XVIII^e siècle* tome II, *Les maîtresses de Louis XV*. (Bibliothèque des curieux, 1910).

(69) Les anecdotes des pages, du grand vicaire, du soufflet, sont connues de tout le monde ; si l'auteur se trompe, c'est avec le public.

un de ses grands vicaires, on l'a rejeté : MM. les cardinaux de Gèvres et de Luynes ont été désignés depuis pour faire le service par semestre. Cependant, comme l'un ne sait pas lire, et que l'autre n'a pas encore lavé son soufflet, on est incertain de la décision de Sa Majesté.

L'université (70) de Paris s'étant rendue en corps à Versailles, pour faire des représentations sur les malheurs du temps, le recteur, qui est un homme hérissé de science, a rappelé au roi dans son discours toutes les catastrophes qui ont suivi les révolutions, tant dans l'histoire ancienne que dans la moderne ; il a poussé l'érudition jusqu'à nommer quarante rois, qui ont été aveuglés par des favoris, qui les ont perdus, etc., etc. Ce discours éloquent, qui était divisé en trois parties, et subdivisé en cent, s'est terminé par des larmes de la part du recteur et un très grand mal de tête de la part du Roi, qui, heureusement pour la nation, a soupé dans les petits appartements, d'où il est sorti pour aller digérer tranquillement cette harangue. Le chancelier a fait administrer le fouet à toute la députation pour l'engager à revenir souvent.

M. de Maupeou ayant été averti que l'on avait mis dans le coffre de sa voiture quarante livres de poudre, et que la mèche devait être allumée par un de ses laquais, a fait arrêter ce malheureux qui devait être appliqué à la question, mais on l'a trouvé mort deux heures après qu'il a été arrêté. Ce qui intrigue fort le chancelier déjà très effrayé de son aventure des barrières (71).

(70) L'université, comme fille aînée du roi (terme d'usage dans les patentes relatives à l'université) est en droit de lui faire remontrances, et le roi comme son père a le droit de la faire fouetter.

(71) Le chancelier a failli être assommé à coup de pierre près la porte de la Conférence, par les écoliers du Collège des quatre nations ; les commis de la barrière l'ont sauvé malheureusement pour la France.

NOUVELLES SECRÈTES

On a trouvé, il y a quelque temps, dans l'égoût du boulevard, une voiture de barils renversés les uns sur les autres avec trois effigies pendues au timon en habits de caractère : l'une était en abbé, l'autre en simarre, l'autre en manteau ducal (72). On a fait les perquisitions les plus attentives, mais on n'est parvenu jusqu'ici qu'à connaître quels sont les pendus.

La même nuit (73), on a trouvé la statue équestre d'un de nos rois, toute couverte de l'ordure qui provenait d'un baril dont il était coiffé jusqu'aux épaules ; ceux qui ont fait le tour ont choisi un baril dans l'office des amateurs, qui desservent les fossés de Paris.

L'attachement (74) du Roi pour madame du Barry, lui est venu des efforts prodigieux qu'elle lui fait faire, au moyen d'un baptême ambré dont elle se parfume intérieurement tous les jours. On ajoute qu'elle joint à cela un secret dont on ne se sert pas encore en bonne compagnie.

Les deux charges à cordon possédées ci-devant par MM. de Marignan et de saint Florentin, l'ont été successivement par MM. Terrai, d'Aligre, Maupeou et Phelipeaux, archevêque de Bourges. Il a paru plaisant que ce prélat res-

(72) L'abbé de Terray, le chancelier de Maupeou, le duc d'Aiguillon.

(73) Si ce casque royal avait été ombragé de tous les panaches que la comtesse aurait pu y ajouter, le piédestal se serait écroulé à coup sûr.

(74) Les mouches Cantarides, le diabolino, l'essence de girofle, les baptêmes ambrés, etc. sont des inventions de notre siècle dont la débilité eût été incurable sans ces secours ; l'auteur ne peut rendre le secret de mauvaise compagnie dont se sert la comtesse sans blesser la bonne ; tout ce qu'il peut dire déçemment est que ce secret est un diminutif des erreurs philosophiques.

semble assez à M. le duc de la Vrillière, son parent, pour que l'on ait dit que c'était un cordon ajouté aux armes de la ville (75).

L'avocat Linguet a été rayé du tableau pour avoir fait les panégyriques de Tibère et de M. le duc d'Aiguillon.

M. le duc de Penthièvre (76) s'est mis aux saints pour toute nourriture, pour faire pénitence, et expier les fautes des ministres de son cousin ; on dit qu'il conjure le ciel, dans ses prières, de leur faire faire une bonne mort, s'ils ont le malheur d'être pendus.

Les soupers des petits appartements sont plus voluptueux que jamais ; la comtesse du Barry a substitué aux froides épigrammes et au cérémonial guindé de la marquise de Pompadour la gaieté franche, et les plaisirs bruyants de la Courtille. Il ne manque dans ces banquets que la figure de Ramponeau, qui est remplacée par le marquis de Ximénès et M. de Maupeou.

La nation française est si mal constituée aujourd'hui, que les gens robustes sont sans prix. On assure qu'un laquais qui débute à Paris est payé aussi cher par les femmes qui s'en servent, qu'un cheval de race en Angleterre. Si ce système prend faveur, une génération ou deux suffiront pour rétablir les tempéraments.

Il paraît depuis quelques jours un mandement contre le Priapisme par M. l'évêque de Saint-Brieux qui, depuis son aventure (77), n'a pu encore se guérir de cette mala-

(75) Les armes de la ville de Bourges sont un âne dans un fauteuil.

(76) Ce prince est très dévot et chanterait le *salve* de tout son cœur en cas d'accident.

(77) L'évêque de St. Brieux, aux Etats de Bretagne, ayant voulu violer la femme d'un des magistrats du parlement, cette Lucrece, pour se délivrer de ses persécutions, prit l'épée de son frère, dont elle blessa très dangereusement Sa Grandeur.

die. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il est dans cet état à la suite d'une frayeur.

Le duc de saint Megrin a été chargé d'aller recevoir Mme la comtesse de Provence pour la prévenir secrètement sur ce qu'on lui devait faire à son arrivée en France.

Quand le duc de Richelieu a vu que le duc de Fronsac se conduisait avec honneur dans l'affaire des Pairs, il l'a désavoué pour son fils et n'a plus voulu vivre avec lui.

La fécondité s'est glissée dans le couvent des filles de la Conception, où le Saint-Esprit a fait dix miracles en une nuit.

Le Roi ayant bronché (78) en courant la poste avec madame la comtesse du Barry, a été relevé par mademoiselle Mazelot.

Pour prévenir (79) les incestes qui se commettent en France par le clergé, il sera permis aux prêtres à l'avenir de prendre des femmes au lieu de se servir de leurs sœurs.

Le prince de Clermont croyant sa conscience intéressée au commerce qui restait entre lui et Mlle Leduc (devenue marquise) a cessé tout à coup de la voir pour s'attacher à une fille de quinze ans, que lui a procurée son aumônier, ce bon prêtre pensant que les plus grands péchés aux yeux de Dieu sont les péchés d'habitude.

(78) Cette chute est ce qui s'appelle en terme de bonne compagnie, un manque d'attention ; chez la comtesse, où les périphrases ne sont pas en usage, on rend cette idée par le mot rater.

(79) Les pénitentes, les nièces, les cousines, et souvent les sœurs des prêtres catholiques, servent à les consoler du régime, que leur fait observer la cour de Rome. Heureux les pays où ils ne vont pas plus loin.

Le sieur Keiser (80) a mis les dents postiches si à la mode en France, que la plus grande partie des dames de la cour s'en sont procurées par son moyen, pour remplacer les naturelles qu'il leur fait tomber.

On joue souvent la comédie chez Mme la comtesse du Barry ; on assure que M. le chancelier est si bon comédien qu'il prend toutes sortes de rôles.

Lorsque (81) les mousquetaires portèrent l'ordre de se rendre au palais, aux différents membres de la cour des aides, plusieurs eurent l'humanité de rester avec leurs femmes, pour les tranquilliser et leur faire prendre des remèdes contre les vapeurs.

On a supprimé la charge de valet de chambre pourvoyeur dont était revêtu le sieur Lebel, les gentilshommes de la chambre ayant prêté serment entre les mains du chancelier pour faire le service par quartier.

On dit (82) que le duc de la Vauguyon, à l'imitation de Louis XI, a une image de la vierge dans sa poche, avec laquelle il s'arrange à chaque sottise qu'il veut faire ; il lui en coûte plus ou moins d'*Ave Maria*, selon l'entreprise.

Tout Paris (83) est alarmé de l'alliance monstrueuse de M. le duc de la Vrillière avec une panthère renfermée à la

(80) Les Pastilles de cet habile homme ont la propriété merveilleuse de faire tomber les dents gâtées et de gâter les bonnes. (Keiser guérissait la vérole avec des dragées)

(81) Le plus âgé des porteurs de cachets n'avait pas vingt-cinq ans, ce qui empêcha les femmes de la cour des aides d'aller faire du bruit au Palais en accompagnant leurs maris.

(82) La dévotion de ce duc passe pour une hypocrisie, madame de Tessé en est convaincue.

(83) Il n'y a qu'une panthère qui puisse remplacer la marquise de Langeac, qu'une panthère qui puisse s'allier au duc, qu'une panthère enfin qui ne risque rien à se laisser caresser par lui.

ménagerie depuis dix ans (84) ; les naturalistes sont effrayés de ce qui en résultera. La supérieure de la Salpêtrière s'est fait faire un enfant par le bourreau de Paris, pour pouvoir allaiter ce cher nourrisson sans le dénaturer.

Le prince Louis de Rohan a été surpris dans une maison de débauche par le commissaire Formey et deux exempts, qui, sans aucun égard pour son rang, lui ont fait signer le formulaire d'usage en ces sortes d'occasions : « Je confesse avoir connu la nommée Rosalie, fille de joie, jusqu'à solution parfaite, en foi de quoi, je me suis sousigné (85). »

Les modes anglaises sont reçues aujourd'hui si généralement à Paris que tous les agréables vont rendre leurs visites du matin en habits anglais qu'ils appellent *fracs* à la *roast-beef*. Sans leurs dentelles, leurs talons rouges, les gants couleur de chair, et la poudre rousse, la ressemblance serait parfaite.

Le marquis d'Écars ayant présenté M. de Monmartel son beau-frère à Mme la comtesse du Barry, il a été absous de son goût pour les enterrements, de ses cabrioles, et de ses péchés d'habitude avec les prêtres de Saint-Roch (86).

Mme la maréchale de Mirepoix (87), qui a servi de bonne à madame la comtesse du Barry pendant trois ans, s'est

(84) La Langeac.

(85) Formule de profession de foi des prêtres surpris en flagrant délit. Le fait est d'autant plus vrai à l'égard du prince Louis qu'il le nie, et qu'on assure qu'il n'a jamais dit la vérité.

(86) M. de Monmartel a été si inconstant qu'il a donné le mouchoir tour à tour à toute la paroisse.

(87) C'est une bonne vieille femme, qui est propre à faire toutes sortes de parties, qui joue au wisk, qui boit du punch, qui connaît des petites filles, et ne gêne personne... mais la comtesse ayant eu à s'en plaindre, elle a été forcée d'aller enfouir ses petits talents.

perdue sans retour dans son esprit pour avoir voulu partager sa tendresse entr'elle et une autre de ses élèves qui a été présentée furtivement au Parc aux cerfs.

Les quatre (88) maisons de Paris les plus honnêtes, après celles de mesdames Gourdan et Brissault, sont celles de mesdames la princesse d'Anhalt, la comtesse d'Auxonne, de madame de la Fournerie et de madame de Rochecouart. Tous les étrangers y sont reçus à bras ouverts. On dit que madame la comtesse de Nancrey, madame de Buff... et les dames Hardwi... ajoutent à cet accueil obligeant des soupers-couchers très consolants pour les malheureux.

La fille du duc de Fleurus vient d'entrer aux mousquetaires noirs, où elle a été reçue par le marquis de la Rivière, cornette de cette compagnie, qui a obtenu en face d'église la permission de lui faire des enfants.

Le Roi commençant à faire un calendrier, madame du Barry lui a choisi pour substituts le comte de Lugeac et le jeune marquis de Chabrillant, dont elle avait éprouvé les talents avant son élévation, ainsi que le marquis s'en est accusé lui-même (89).

Pour diminuer (90) l'affluence lors du mariage de mon-

(88) C'est un avis pour les étrangers qui ont trop d'argent, ces bonnes dames ont des amis sûrs, qui font parfaitement les honneurs de leurs maisons ; il est utile de dire, pour rassurer les joueurs, que les trois femmes qui donnent des soupers-couchers, ne sont qu'intendantes de leurs jeunes amies.

(89) Le marquis de Chabrillant apprenant à Montélimart, où il était exilé, l'élévation de madame la comtesse du Barry, s'écria, en présence de vingt officiers de son régiment : « Quelle heureuse chaudépisse j'ai eue ! » On lui demanda pourquoi ? « C'est que c'est elle qui me l'a donnée, et qu'elle m'en dédommagera sûrement. »

(90) L'absence des princes, de plusieurs ducs, de beaucoup de grands seigneurs, et de presque toute la noblesse française, a dû laisser un vide, que malgré les prières générales faites à tout le monde, on n'a pu remplacer.

sieur le Dauphin, on fut obligé de défendre le jeu, qui a été annoncé cette année pour attirer du monde à la cour sans que cela ait produit aucun effet.

Les princesses n'ayant pas envie de danser, ont demandé au roi (immédiatement après le banquet) la permission d'aller s'affliger à Paris.

Le marquis Duch... (91), fameux alchimiste, vient d'être mis à la Bastille pour la quatrième fois, et toujours sous le même prétexte, mais on est enfin décidé à lui tirer son secret de gré ou de force ; ce projet tient en suspens tous les fourneaux et les athanors de nos philosophes, qui sont très inquiets pour leur compte ; le plus grand nombre des soi-disant adeptes a pris le parti de s'évader, de peur qu'en les fixant à la Bastille, on ne leur ôtât le moyen de fixer le mercure.

Il y a des paris (92) très considérables à la cour, que dans six mois il n'y aura plus aucun vertige des parents, créatures et amis de M. de Choiseuil à Versailles, ni dans les places de confiance ; le chancelier a déjà culbuté le duc de Gontaut, le baron de Breteuil, le baron de Benzenwal, l'ambassadeur de Naples, etc., etc., ce qui annonce vraisemblablement encore quelques culbutes que les gens qui s'y attendent feront bien de prévenir.

(91) Le marquis Duch... n'a aucune fortune connue, dépense cent mille livres par an, est très généreux, et part tous les ans pour aller chercher de quoi payer les dettes qu'il fait sur la fin de son séjour à Paris : son existence a toujours paru impénétrable, on le soupçonne de savoir faire de l'or, de fixer le mercure, de blanchir le diamant, etc. Mais jamais il ne se met à portée d'être deviné.

(92) La brigue qui règne aujourd'hui sauterait avant six mois. si le Roi n'était environné d'une nouvelle cour, dont l'honnêteté est évidente puisqu'elle est le choix du chancelier et de la comtesse, qui ont donné au roi (sans qu'il s'en doute) une nouvelle compagnie de gardes qui s'appellent les gardes manteaux. Ces gardes empêchent tous les gens d'honneur d'approcher de la cour.

Quand la (93) dernière promotion fut annoncée et que que les promus furent remercier monsieur de Monteynard, ce ministre leur dit avec une douceur pleine de bonté : « J'ai suivi, Messieurs, le travail de M. de Choiseuil ; vous ne me devez point de reconnaissance ; soyez convaincus que vous n'auriez rien obtenu si j'avais consulté mon opinion sur votre mérite. » Les nouveaux élus, pénétrés de cette réception, lui firent la révérence et se retirèrent.

Les princes et (94) seize pairs auraient été exilés sans le prince de Soubise et M. Bertin, qui ont tempéré la bile du chancelier en lui faisant observer que si cette démarche ne remplissait point son objet, il était perdu sans retour ; les intérêts personnels ont empêché qu'il ne se soit livré pour cette fois à son humeur massacrate.

Quand le maréchal de Richelieu fut instruit que son fils était du nombre des ducs protestants, il se rendit dans son appartement, l'épée à la main, et lui enjoignit de se désister sur-le-champ ou qu'il le tuerait. Mais le duc de Fronsac, qui n'est pas fort respectueux, s'étant mis en défense et ayant protesté à son père qu'il le chargerait, s'il ne remettait pas son épée, le maréchal (qui n'avait pas prévu la résistance) rendit les armes à ce nouvel Absalon, et lui donna sa malédiction en pleurant pour se dédommager.

M. le marquis (95) de Maillebois, après s'être fait circoncire, est parti pour aller commander l'armée Turque ; il a écrit au Roi et au tribunal des lettres foudroyantes.

(93) Cette affabilité de Mons. de Monteynard est une esquisse fort légère de sa douceur naturelle qui va jusqu'à la bénignité.

(94) Le chancelier n'a pas osé faire le saut de peur de se casser la nuque.

(95) Cet officier général est le meilleur homme de guerre qu'il y ait en France, ce qui a déterminé les autres à se liguier contre lui, pour que la nation soit battue à son ordinaire si la guerre se rallume.

Son sérail sera composé de douze femmes qui prendront avec elles douze femmes de service chacune, pour la desserte nocturne de ce nouveau Mahométan ; le marquis emmène pour premier eunuque le président de Périgny, que Keiser vient d'opérer à cette occasion.

Les confesseurs de Paris ont ordre de faire le travail avec le lieutenant de police, pour tout ce qui leur sera confié relativement aux affaires du gouvernement ; il y a tous les jours des gens emprisonnés par cette porte, qui s'appelle la porte des sots.

Le fameux (96) diamant de M. de Bussi Rabutin, ayant été convoité par madame du Barry, elle le lui a fait demander deux ou trois fois ; mais sur son refus de le vendre et son peu de penchant à en faire cadeau, elle s'est décidée à se servir du nouveau parlement et de l'édit de Décembre pour le faire confisquer à son profit ; heureusement pour monsieur de Bussi que les muets et les cordons ne sont pas arrivés de Constantinople.

Il y avait (97) si bonne compagnie au bal paré qui s'est donné à Versailles pour le mariage du comte de Provence que le prince de Soubise y a été volé de sa bourse et plusieurs autres personnes de leurs montres.



(96) Le roi de Golconde a fait présent à M. de Bussi d'un diamant estimé huit cent mille livres tournois.

(97) Madame la princesse de Guéménée a perdu son bracelet au buffet, en recevant un verre de limonade d'un homme bien vêtu qui s'empressa de la servir, ce qui confirme tout ce que l'on pourra dire de plus fort sur l'agilité des gens qui ont été reçus dans ce bal.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES.

La querelle (98) de la Cour des aides, de la Chambre des comptes et du nouveau parlement dans l'église des Augustins, aurait eu des suites terribles, si ces bons moines ne se fussent avancés avec des seaux d'eau bénite pour éteindre le feu qui commençait à prendre aux perruques.

M. de Caumartin, intendant de Lille, vient d'obtenir de Sa Majesté la liberté de porter le grand cordon de Saint Louis, afin d'avoir meilleure grâce quand il ira voir des filles ; ce qui lui arrive souvent (99) quoiqu'il ait une maîtresse en pied.

Le chancelier a fait publier un édit qui remet Saint Ignace et Saint François Xavier en possession des honneurs divins, dont ils ont été privés pendant dix ans, comme cautions de la banqueroute du père la Vallette.

L'abbé Messier a découvert le purgatoire le premier avril de cette année ; tout Paris s'est rendu à l'observatoire pour se convaincre de cette découverte, très utile à la Sorbonne pour fonder ses arguments, et au clergé en général pour se relever.

M. de Valdahon (100), mousquetaire, vient d'obtenir au

(98) C'est une querelle sur les préséances, ce sont des procès-verbaux, ce sont des mots, etc., etc., etc.

(99) M. de Caumartin est chancelier de l'ordre de saint Louis par la démission de M. de Paulmis ; toutes les créatures de la cour depuis quatre ans tiennent à un cordon bleu ou rouge : les autres couleurs ne sont pas encore distribuées, on attend sans doute la fin de la pièce.

(100) Monsieur de Valdahon a eu un procès qui a duré dix ans, contre le père de sa femme, qui après la certitude la moins équivoque de ce qui s'était passé entr'eux, a mangé plus de la moitié de son bien pour empêcher Monsieur de Valdahon de réparer l'honneur de sa fille.

Parlement de Metz la permission de coucher avec mademoiselle Lemon... malgré son père, qui est condamné à payer soixante mille livres de bougie pour éclairer la cérémonie.

Il est arrivé (101) à Paris une troupe de Savoyards très experts dans l'art de ramoner ; les femmes de la cour se proposent d'en tirer parti, pour détacher les vieilles croûtes que la faiblesse des ramoneurs français a pu laisser à leurs cheminées.

M. le comte (102) d'Estaing, ancien commandant des Isles sous le vent, vient d'être reconnu bâtard de sa maison, et en cette qualité a le droit de porter à l'avenir une barre dans ses armes. Comme il était accoutumé à jouir d'une considération qu'il n'obtient plus, il a pris le parti d'aller être modeste à la campagne.

Madame la comtesse de Provence a donné un bal à messieurs du nouveau parlement pour plaire à Sa Majesté, qui lui a ordonné de danser avec M. de Sauvigny, le premier danseur du royaume : on compte que, tant chevaux que ducs, laquais et magistrats, il y a eu huit cents âmes à Versailles, qui y ont passé la nuit.

En ouvrant (103) le tombeau de la maison de Matignon, on a trouvé une mâchoire, qui embarrasse fort le prince de Monaco, et la Faculté consultée à ce sujet ; elle ressemble si parfaitement à une mâchoire d'âne, que l'on croirait

(101) Une femme respectable a trouvé cet article un peu gras, on lui demande pardon s'il est resté C'est pour avertir les femmes qui peuvent avoir besoin de cette ressource.

(102) Tout le monde sait à Paris cette histoire dans ses détails qui sont trop longs pour être rapportés ici. Il suffit de dire qu'un Charon est devenu comte malgré un autre comte qui n'est plus rien.

(103) Il y a des gens qui soutiennent qu'une mâchoire est un meuble héréditaire, ce qui serait fâcheux, si celle du fameux Matignon, dont on relève les saillies, était restée dans la famille.

que c'en est une, si l'on n'était sûr qu'il n'y a jamais eu que des gens de la maison inhumés dans ce tombeau.

On a découvert un Chartreux qui, toutes les nuits, sortait de son couvent pour aller desservir la supérieure et la maîtresse des novices de Port-royal. Une religieuse, qui n'avait pas coutume d'être desservie, l'ayant aperçu, a fait un cri, qui a attiré deux de ses compagnes, avec lesquelles elle en a fait confidence le lendemain à tout le monde, en caquetant à la grille.

Le marquis de Soyecourt, à qui le Roi n'avait pas laissé le droit de tuer les lapins qui broutent son parc de Maisons (104) est en marché de vendre ce superbe château à madame du Barry qui y est tombée par hasard en chassant : les chiens qui poursuivaient une bête puante ayant été mis en défaut par le marquis qui se promenait dans son avenue.

M. de Mommartel s'est abonné au nécrologe et dans toutes les paroisses pour être averti des baptêmes, processions et enterrements qu'il aime beaucoup (105).

On compte à Paris plus de deux mille femmes ou filles entretenues, qui ont eu le crédit de faire enfermer leurs pères, leurs frères et leurs maris. Le duc de la Vrillière autrefois paraphait lui-même les patentes de captivité de ces malheureux, mais ce sont aujourd'hui ses secrétaires qui les expédient conjointement avec un chevalier que l'on dit être de la maison d'arc en ciel (le chevalier d'Arcques) (106).

(104) Maisons est un château superbe, connu de tous les étrangers, que le marquis de Soyecourt a refusé de vendre plusieurs fois au duc de Noailles qui lui a défendu la chasse à cette occasion jusque dans son parc, de la part du roi.

(105) M. de Monmartel aime tant les cérémonies de l'église que l'on avait fait courir le bruit qu'il s'enfermait dans la sacristie de St-Roch avec les prêtres habitués de cette paroisse pour se faire donner la discipline.

(106) On vient d'imprimer son histoire par épisode, dans « Les gen-

L'archevêque de Reims n'est pas encore aux petites maisons, comme cela avait été annoncé, il n'entrera dans cette communauté que quand le père Ange, son successeur, saura faire la révérence et se présenter ; il est actuellement entre les mains d'un maître de danse qui a beaucoup de peine à le développer. Pendant ce temps M. de la Rocheaymon a la feuille, conjointement avec madame la comtesse du Barry.

On apprend que les épaules de M. le duc de Villeroi se sont réconciliées avec la canne de M. le duc de Fronsac sans l'intervention des maréchaux de France (107).

La cour de France, encouragée à donner des feux d'artifice par la supériorité de celui de l'année dernière, en a donné un à Versailles qui, heureusement, n'a coûté la vie à personne quoiqu'il y ait eu cent mille fusées de tirées et dix mille personnes à Versailles, que l'abondance des vivres a déterminé à se coucher sans souper.

Le Maréchal de Richelieu (108) a gagné le prix de la course au Colysée en fuyant le prince de Conti qui l'a poursuivi la canne levée jusqu'à son carrosse.

Le camp (109) de Compiègne sera composé cette année de cinquante mille hommes sur l'avis qui a été donné au contrôleur général que tous les huissiers du royaume s'étaient ligüés pour l'arrêter comme banqueroutier.

tillesses du petit saint, ou les trois têtes dans un bonnet », ouvrage nouveau très riche en anecdotes et très rare.

(107) M. le duc de Fronsac, dans un moment de vivacité, a proposé des coups de canne à M. le duc de Villeroi qui ne s'est pas formalisé de cette offre

(108) Le prince de Conti ayant demandé au maréchal de Richelieu jusqu'à quand il serait le valet de Maupeou et le Maréchal lui ayant répondu par une autre question (jusqu'à quand serez-vous obéissant au roi ?) le prince a couru après lui pour le lui dire à l'oreille, mais il n'a pu se faire entendre.

(109) C'est la première fois qu'on aura vu un prince dégarnir ses frontières pour garder sa personne.

MÉLANGES CONFUS
 SUR DES
MATIÈRES FORT CLAIRES

Né parmi les Romains, je périrai pour eux.
 VOLTAIRE.

IDÉES ET DÉFINITIONS

On prétend que le Conseil supérieur signifie, en bon Français, *assemblée mercenaire de gens vendus*, qui font toujours la volonté du prince quand ils en sont requis.

On a remarqué que la V... M... descend de quatre prostituées, que Catherine I^{re} fut femme d'un soldat, et que la comtesse du Barry est fille d'une servante et d'un moine.

L'inceste est regardé à Paris comme une convention honnête pour conserver la réputation des familles, qui ne prend jamais sur l'honneur.

Un état monarchique selon le chancelier de Maupeou est un état où le prince a le droit de vie et de mort sur tous les sujets, où il est propriétaire de toutes les fortunes de son royaume, où l'honneur est fondé sur des principes arbitraires, ainsi que l'équité, qui doit toujours obéir aux ordres du souverain.

La pairie était autrefois en France une dignité, qui n'admettait point la moindre souillure; mais, aujourd'hui, un pair peut empoisonner, ruiner une province, suborner des témoins, pourvu qu'il ait l'art de faire sa cour et de bien mentir.

Le nom de *marquis* à Paris n'est pas toujours, comme

partout ailleurs, la marque de propriété d'une terre titrée (qui donne le droit d'en porter le nom) ; c'est le plus souvent la qualité imaginaire d'un petit gentilhomme sans bien, qui ne possède qu'une paire de souliers à talons rouges, deux chemises et un plumet, sur lequel est affecté son marquisat.

On compte en France que, sur environ deux cents colonels, tant d'infanterie, cavalerie, que dragons, il y en a cent quatre-vingts qui savent danser et chanter des petits airs, à peu près le même nombre qui portent de la dentelle (1) et des talons rouges, et la moitié au moins qui savent lire et signer leurs noms ; on ajoute à ce calcul qu'il n'y en a pas quatre qui sachent les éléments de leur métier.

De tous les officiers généraux français, qui sont au nombre de plus de huit cents, il n'y en a pas quatre-vingts qui aient obtenu ce rang par leurs services ; dans tous les pays du monde, les grades militaires sont le prix des talents, ou des actions d'éclat ; mais il est des corps en France, où ces grades viennent comme les cheveux blancs. Il ne faut qu'attendre (2).

On a remarqué dans tous les temps que les rois ont écrasé les puissances plus faibles que la leur, quand elles ont été plus justes.

La Bastille est un château tellement fortifié, qu'il ne faut qu'une minute pour le prendre, et qu'on est quelquefois trente ans en capitulation pour le rendre (3).

(1) M. D'Hautefort n'en porte plus depuis que M. le comte de Lugeac lui en a déchiré une paire en passant son régiment en revue.

(2) La maison du roi qui ne marche que comme les fameuses queues de Constantinople, est une pépinière, où un homme ignorant, un homme faible, un homme paralytique peut devenir officier général aussi aisément qu'un brave homme.

(3) L'exemple du prisonnier sacrifié à une précaution par le cardinal de Richelieu démontre clairement cette vérité et les horreurs de la politique.

Pour avoir une idée des conseils souverains et des commissions de la cour, il faut se rappeler la mort du comte d'Eu en 1350, d'Enguerrand de Marigny, d'Urbain Grandier (4), etc. Il faut demander ensuite le prétexte de la mort de M. de Lally, et ce que font MM. Pâquier et Charodon. Il n'y a rien qui puisse donner une idée plus claire de cette sorte de justice.

L'abbé Girard, dans son dictionnaire des synonymes, a mis le nom de marquis (tel que le portent beaucoup de gens), à côté de celui de fat, d'orgueilleux, d'impudent, etc. Il est évident, si l'abbé connaît la force de la langue française, que Paris lui fournira beaucoup de synonymes de la même espèce.

La mode s'étant introduite en France de rougir avec la femme, les femmes, pour se venger, sont convenues de ne plus rougir avec leurs amants.

Quand le Sultan envoie le cordon à quelques victimes, les muets pillent. Il n'y a pas grande différence entre les mœurs turques et les usages très Chrétiens.

Un pays libre est une montagne élevée qui voit la foudre se former à ses pieds, gronder sur la plaine et retentir dans les vallons, où elle choisit ses victimes. C'est ainsi que le château de Douvres voit ce qui se passe à Calais, etc.

Les billets doux du père Joseph (5) ont avili la nation

(4) Urbain Grandier, curé de Loudun, accusé de sortilège, et condamné à être brûlé par deux commissaires envoyés par le cardinal de Richelieu.

(5) Joseph, Capucin hardi et ambitieux, est l'auteur du projet affreux, qui prive un citoyen de sa liberté, un fils de son père, une femme de son mari, etc. etc. Ce misérable moine, favori du cardinal de Richelieu, lui fournit l'arme cruelle dont se sert de nos jours le duc de la Vrillière. Ce poignard empoisonné s'appelle en langue mitigée *Lettre de Cachet*

française dans le même temps que les Anglais ont ennobli leur gouvernement.

Un premier ministre est un homme sur qui les bons et les mauvais succès ont le même ascendant qu'il s'arroge sur les autres hommes ; la fortune lui paye souvent son injustice et son aveuglement en même monnaie.

Le malheureux a le droit de se plaindre du tyran qui le persécute, aucune puissance ne peut le lui ravir qu'avec la vie. C'est le sentiment de M. de la Chalotais.

Le calme du crime est aussi horrible que le criminel est odieux. M. le chancelier est convenu de cette vérité.

L'existence d'un homme qui ne s'estime pas est un supplice lent qui le déchire s'il n'est pas un monstre ; cette idée est supposée être de M. le duc d'Aiguillon, mais on ne l'assure pas.

Il est des fautes de probité qui ne déshonorent point dans le monde, cent mille écus de dettes n'empêchent point un homme d'être reçu, quoiqu'on soit assuré qu'il ne les paiera jamais ; un manque de courage l'exclut généralement et sans retour ; il n'y a que le marquis de Villeroy qui fasse exception à cette dernière règle (6).

Paris est un gouffre profond dans lequel tout le monde arrive au galop et se précipite l'un sur l'autre avec un fracas effroyable ; la rapidité des mouvements est bien embarrassante pour un philosophe obligé de se servir de sa lunette, et qui n'a pas roulé dans ce cahot ; des mouvements violents, des apparences brillantes, un empressement insensé, une gaieté extravagante sont les ressorts qu'il entrevoit ; il n'apparaît rien au delà. Quand on a vécu dans le tourbillon, on sait que le plaisir, l'intérêt, la

(6) On compte douze occasions de sa vie dans lesquelles ce marquis a tourné le dos ; évidemment on dit qu'il l'a fait davantage en secret.

vanité sont les grands ressorts de toute cette machine ; on sait que les gens qui paraissent le plus occupés n'ont rien à faire, que les chevaux le plus vite sont souvent arrêtés par le marchand qui les a vendus, que les broderies que portent les agréables appartiennent à des mercenaires qui sont en prison pour les payer ; on sait que les femmes qui font le plus valoir leur délicatesse n'ont qu'un souvenir éloigné d'avoir été vertueuses ; on sait que les grands seigneurs sont presque tous des ignorants quand ils ne sont pas des sots ; que les abbés sont des impudents ou des traîtres ; enfin, l'on sait qu'il y a des gens qui étaient plongés dans la fange peu de moments avant leur élévation, qui sont aujourd'hui au haut de la roue sur laquelle ils auraient dû être étalés si on leur avait rendu justice.

Londres est une assemblée de marchands et de philosophes, qui se concilient très bien entre eux ; le philosophe fait des systèmes, tombe en consommation et meurt sans avoir dérangé l'équilibre domestique de son voisin qui fait des enfants à sa femme, mange du roastbeef et du plum-pudding et finit par une indigestion.

Le même monstre, qui file les cordons à Constantinople, trempe les chemises dans le soufre à Lisbonne, fait rôtir le huron en Amérique, et distille les cachets à Versailles.

L'homme qui devient le fléau de l'humanité doit être sacrifié au bon ordre, c'est le vœu de toute la France à l'égard de Maupeou.

Il y a des femmes dont l'abord est si respectable, qu'elles ont beau faire pour qu'on les insulte, la bonté de leur âme et la douceur de leurs mœurs ne les garantit pas du respect qu'elles inspirent (7).

(7) M. le comte de Saint Brancas, connu dans le monde par ses saillies s'est accusé une fois à la table de la duchesse de Mazarin du plus

Une ressource infaillible à Paris pour une femme à qui il reste un peu de figure, et qui n'est point assez sottie pour être délicate, est de donner à jouer et d'ouvrir la porte à tout le monde; elle a toujours des amants frais, par ce moyen elle vit somptueusement et ne s'ennuie pas autant qu'une prude. Il y a trente ans que Mme de Grammont et Mme de Rochechouart ont mis cette morale en pratique.

Un cardinal qui est un curé à Rome, est en Espagne et dans tous les pays superstitieux la monnaie d'un pape; en France, c'est un abbé intrigant ou vigoureux qui gagne son chapeau par son adresse ou des tours de force; en Angleterre, ce serait un animal curieux à voir.

Le droit des gens est une loi générale reconnue par toute la terre qui n'est respectée qu'à Londres, où elle a cependant été violée quelquefois d'une manière atroce par des scélérats (8) qui n'ayant rien à perdre ont osé tout tenter.

La seule différence qu'il y ait entre l'inquisition et la Bastille est celle que l'on trouve entre un chien et un loup enragés.

Les bramines, les derviches et les moines catholiques sont trois espèces de fripons dont les uns escamotent les aumônes, pendant que les autres pillent et mettent à contribution tous les imbéciles qui les révèrent.

profond respect pour elle, après avoir dit, un moment auparavant, qu'il ne respectait que les femmes laides, les imbéciles et les catins

(8) Le marquis de Frateaux et peut-être le malheureux chevalier d'Eon en sont la preuve.

ANECDOTES ET NOUVELLES LITTÉRAIRES

L'Académie Française (9) a proposé extraordinairement un prix d'éloquence qui sera une médaille d'or de 1.200 livres pour celui qui prouvera le plus clairement que M. le Chancelier est un honnête homme, madame du Barry une femme de bien, que le duc d'Aiguillon est innocent, que le maréchal de Richelieu ne pue pas et que le duc de la Vrillière a de l'esprit. Si les auteurs n'osent se faire connaître, on enverra le prix à l'adresse qu'ils indiqueront.

Il paraît en France un livre intitulé « Journal d'un homme d'esprit à l'usage des sots » ; tous les gens en place ont souscrit.

Il y a tous les jours (10) une assemblée de beaux esprits chez Mme Geoffrin, composée de M. le duc de la Trémoille, du duc de Montmorency, des marquis de Beth...e, de Soyecourt et de Feuquières, etc. M. le comte de Chalotais y ayant été conduit par le marquis d'Asnières, a lu un mémoire sur la meilleure méthode de cultiver les charçons qui a fait grand plaisir à toute la compagnie.

M. le marquis de Maillebois (11) ayant voulu prendre congé de l'Académie des sciences avant de passer en Turquie, a convoqué une assemblée à laquelle il a présidé :

(9) Il semble que ce soit le diable de Papefiguière, qui ait donné ce prix, le fondateur fera certainement un magasin de médailles s'il ne donne pas des sujets plus aisés à traiter.

(10) Il serait plus aisé de trouver quarante beaux esprits de cette force (si l'on voulait s'en donner la peine) que quarante académiciens qui sussent leur langue.

(11) L'injustice du tribunal, et la faiblesse du ministre de la guerre auraient dû décider le marquis de Maillebois qui est un bon officier à prendre un parti violent ; on lui ouvre une carrière très vaste en lui donnant le commandement des circoncis.

le sieur Cadet, académicien, son confrère, après une dissertation sur la nature des houris, lui a présenté un verre de lait virginal (12) que ce général a bu à la santé de la compagnie. Après quoi il est parti pour Constantinople avec son (13) bonnet de nuit et ses babouches dans sa poche.

L'évêque de Senlis et l'abbé Arnaud ont été nommés beaux-esprits en titre d'office, et ont fait chacun un discours fort long et fort ennuyeux, sur le mérite qu'ils supposent à leur compagnie, et les prétendues qualités de leur fondateur.

Le jour de l'anniversaire des Etouffés (14), M. Bignon, prévôt des marchands, doit prononcer leur oraison funèbre dans l'église de la Madeleine. Il espère démontrer que la police était bien ordonnée, que le feu d'artifice était très beau, et que, s'il y eut beaucoup de gens d'écrasés, c'est une preuve qu'il y eut beaucoup de monde à la fête, qui aurait fini avec le feu, s'il n'y avait pas eu un enterrement pour la ranimer.

Le système de J.-J. Rousseau est actuellement dans la plus grande faveur à la cour ; les grands seigneurs, pour se reconnaître dans leurs enfants, les accoutument à marcher à quatre pattes.

(12) Cadet a présenté à l'Académie l'extrait d'une liqueur sortie du sein d'une fille, qui n'avait jamais eu de faiblesses.

(13) Bonneval ne trouvait de différence entre les chrétiens et les Turcs que par le chapeau, et le bonnet de nuit.

(14) Le 30 mai 1770, le guet ayant empêché, la baïonnette au bout du fusil, l'écoulement de la foule qui avait assisté au feu de la place Louis XV, par le Boulevard, quelques carrosses augmentèrent la presse au point que 140 personnes restèrent sur la place, en attendant un moment plus favorable pour défilier.

M. Bignon devrait être obligé de faire amende honorable à genoux, au milieu de la place, pour avoir refusé les gardes Françaises et les gardes Suisses lorsqu'il donna la fête, sous prétexte que cela aurait coûté 400 louis de plus à la ville.

L'abbé de l'Atteignant (15), après avoir fait tant de chansons à boire, est allé dormir chez les pères de la doctrine, où il a pris des arrangements avec le sommelier pour mourir ivre.

On imprime actuellement (16) l'alphabet des gens inutiles, ou le *Dictionnaire Musqué*, qui sera un traité encyclopédique des connaissances de la haute noblesse ; les articles *Chenil, Toilette, Ecurie, Bonne fortune*, seront traités particulièrement avec beaucoup de soin comme les plus essentiels à la belle éducation. M. le duc de Luxembourg s'est chargé des mots *créancier, talons rouges, boucle à l'œil*, et quelques autres termes à son usage ; le duc de . . . y a ajouté de très bonnes idées sur les emprunts (17).

Le chevalier de Choiseuil vient de mettre au jour l'art de nourrir vingt chevaux et dix domestiques, etc., etc., etc., avec cent louis de rente : cet ouvrage s'imprime aux frais de mademoiselle Fleury, qui a prêté cinq cents louis à l'auteur.

M. le duc de Nivernais (18) vient de faire imprimer ses fables avec l'histoire de ses pauvres nerfs ; on assure que ce livre est très propre à ramollir les cœurs les plus endurcis contre les maladies imaginaires.

(15) Le pauvre abbé, s'étant brouillé avec sa cuisinière et son valet de chambre, s'est enfermé par dépit chez les pères de la doctrine, où il attend la mort le verre en main.

(16) Ce livre sera très utile aux agréables, et à ceux qui veulent le devenir.

(17) Le duc de ayant besoin d'argent envoya en gage un tiroir rempli de boîtes d'or que Tesnière lui avait confiées sous le prétexte que lui alléguait le duc qu'il voulait les faire voir à sa femme pour en choisir. M. de Sartines a arrangé cette grande affaire qui aurait été fort loin dans un pays civilisé.

(18) Est d'une santé fort délicate, mais son imagination étant plus tendre et plus délicate que sa santé, cela peut influer sur ses nerfs, qu'il fortifierait par l'exercice, s'il voulait en prendre un plus pénible que celui de faire des fables.

On avertit les épiciers (19) et marchands de chandelle, que l'on vient de mettre en vente la nouvelle édition des œuvres du chevalier de Mouhy et de d'Arnaud Baculard avec les ouvrages mourants de l'immortel abbé de la Porte, et les joyeux restes de Poincette qui est revenu de l'autre monde par la diligence de Lyon.

Les lettres ont perdu cette année plusieurs jeunes gens, qui donnaient beaucoup d'espérance pour l'avenir ; entr'autres Piron, M. de Moncrif, le président Hénault, Mme de Gomez et les abbés Alaric et des Maretz, qui faisaient entr'eux environ cinq siècles et demi ; ils sont tous morts avec la fraîcheur de leur enfance.

Mme Riccoboni (20) continue à soutenir l'attention de ses lecteurs par des équilibres de sentiment, qui deviendraient un exercice fort rude si on en prenait trop ; elle doit donner bientôt un roman intitulé *Les efforts*. On assure qu'il en faut faire de très grands pour le lire d'un bout à l'autre.

M. l'abbé Joannet (21) vient de donner un livre intitulé *Les bêtes mieux connues*, dans lequel il définit toutes les espèces qui sont aujourd'hui au ministère.

M. le Chancelier (22) fait travailler avec la plus grande diligence à un livre qui paraîtra sous le titre *Le Diction-*

(19) Si les trois auteurs dont l'on parle ici tombaient à la fois sur le nouvelliste, il convient qu'il soit trop lourd pour qu'il put résister à ce poids, mais ils sont priés de venir l'un après l'autre recevoir les croquignoles, qu'il leur réserve en cas qu'ils aient de l'humeur.

(20) Si elle conserve le sentiment en équilibre, il est connu qu'elle le perd quelque fois physiquement.

(21) L'abbé Joannet ne nomme personne, mais il parle de l'ours, du tigre, du chat sauvage, et autres animaux caressants dont on fait sans peine les applications.

(22) Ce livre fourmille de traits de Sylla, de Saint Clovis, de Louis XI, de Pierre le Cruel, du cardinal de Richelieu, et de toute la génération des Phelipeaux.

nairs des Crimes, pour justifier les entreprises par comparaison, en démontrant qu'il y a toujours eu des scélérats dans le monde : chaque siècle fournit au chancelier une ou deux excuses.

M. Thomas a donné un essai sur le caractère, l'esprit et les ouvrages des femmes, qui prouve qu'elles ont toujours été plus propres à perpétuer le monde qu'à l'éclairer.

M. d'Alembert, dans la dernière séance de l'Académie, a lu une épître de M. Saurin sur les malheurs de la vieillesse, qui a arraché des larmes à toute l'assemblée, par l'onction sympathique de M. d'Alembert quand il a lu les regrets de l'impuissance (23).

Mme de Gomez est morte en couches à Saint-Germain-en-Laye des œuvres de l'abbé Le Blanc, dont elle traduisait par reconnaissance les lettres sur les Anglais en bon français (24).

« L'art de faire faire banqueroute à un amant », publié par Mlle Deschamps, vient d'être revu et corrigé par Madame de Montalais, qui en fait une nouvelle édition aux dépens de M. de Fontanieux, dans sa petite maison de Bercy.

On promet des observations sur le charlatanisme de la cour de Rome, la mauvaise foi des prêtres, la scélératesse des moines et les horreurs de l'inquisition ; elles seront très propres à perfectionner l'opération de la cataracte, dans tout le monde chrétien (25).

(23) On voit pourquoi dans *Le philosophe cynique*.

(24) Le Pauvre abbé le Blanc a écrit des lettres sur les Anglais qui font pitié ! mais en revanche il a fait *Abensaid* et passe pour un génie chez Mme Geoffrin.

(25) Les dévots de bonne foi et les gens qui vivent de l'autel regarderont l'auteur comme un sacrilège ou un perfide, mais il leur annonce qu'il n'écrit ni pour les sots, ni pour les fripons.

On distribue secrètement (26), à Paris, la protestation des princes contre tout ce qui sera fait par un vieux maréchal de France qui est un fou, un petit duc qui est un imbécile et un magistrat qui est un scélérat (27) ; cette ligue s'appelle en France « le triumvirat des enragés ». Heureusement pour le public que ces trois monstres n'ont qu'un *aiguillon* pour lancer leur venin.

Le chimiste Baumé vient de mettre au jour un traité sur les poisons qu'il a dédié à M. le duc d'Aiguillon ; ce duc a promis par reconnaissance de lui donner sa pratique à l'avenir.

Paris est inondé de petites brochures, depuis trois mois, qui annoncent la fermentation des esprits, mais les auteurs ont été si bien corrigés, que les sources commencent à se dessécher ; aujourd'hui on a donné (entr'autres) un petit livre intitulé *Avis aux exilés et aux malheureux* (28) qui leur indiquait une voie sûre pour finir leurs calamités. Le Chancelier, à qui les espions ont conduit l'auteur, s'est contenté de faire brûler l'ouvrage et de faire empoisonner le donneur d'avis le même jour par le chirurgien de la Bastille.

On annonce une nouvelle édition d'un livre intitulé *Compilation d'absurdités recueillies par un ignorant*, ou *Ecole de Littérature* par M. l'abbé de la Porte.

On va donner l'Opéra de Circé dans lequel on conservera toutes les vraisemblances qu'exige ce poème : il y aura (entr'autres) une danse d'animaux grognants que

(26) Cette protestation n'emploie pas les mêmes termes, mais elle dit les mêmes choses : l'Aiguillon est allongé depuis cette protestation, au point qu'il peut se porter par toute la terre aujourd'hui.

(27) Richelieu, La Vrillière, Lenoir.

(28) M. de Maupeou ne croyait peut-être pas que ce secret horrible percerait les murs du cachot où s'est commis ce crime politique.

l'on ne sera pas embarrassé de trouver parmi les sujets qui sont au théâtre ; s'il y a une partie vocale dans cette pièce, Durand et Muguet se sont offerts pour l'exécution.

Discours sur le point d'honneur prononcé par le comte de Sabran cité au tribunal des maréchaux de France par son cordonnier (29).

On réimprime les consolations du père Drélincourt contre les frayeurs de la mort, dédiées à M. le cardinal de Luynes, qui a pris le petit collet pour mourir tout naturellement (30).

On a chargé (31) l'historiographe du *Portier des Chartreux* de donner dans le même style l'histoire de Mme la Comtesse du Barry sous le titre de *Mémoires propres à scandaliser le public*.

Les essais sur la (32) cacomonade par Keiser, Nicole et Bellet, vont paraître à la suite de l'histoire générale des assassinats ; on imprimera, au lieu de table, les extraits mortuaires des maladies qu'ils ont traitées pour concilier l'estime et la confiance publique à ces trois fameux médecins.

Le marquis de Thibouville (33) doit publier ses campa-

(29) Ce joli petit comte a fait environ deux ou trois mille billets d'honneur dans sa vie et en a payé deux ou trois cents, on assure qu'il en a fait de trente livres tournois et au-dessous.

(30) Le cardinal de Luynes étant capitaine de dragons se vengea d'un soufflet reçu en présence de toute la garnison en prenant le petit collet le lendemain.

(31) Si ce style ne paraît pas assez fort à la comtesse, il est un homme qui brûle du désir de la servir, qui se propose pour être son historiographe.

(32) La cacomonade est une puissance américaine qui règne aujourd'hui sur toute l'Europe, elle a quelques ennemis dangereux, mais elle a tant de bonnes amies et de jolis soldats qu'elle régnera à jamais sur toute la terre.

Ce sera, en attendant, vingt volumes in-folio de certificats de mort expédiés en bonne forme qui sont actuellement sous presse.

(33) Ce poème, imprimé à la suite des campagnes du marquis de Thibouville, commence par une imprécation contre l'infidélité de Loth et son inceste avec sa fille.

gnes à la suite d'un poème intitulé « Le Temple de Gnide » (34), avec la description des Fêtes qui s'y célèbrent tous les jours ; cet ouvrage sera enrichi de vignettes dessinées sur les lieux par le sieur Dansel, artiste célèbre, que M. de Voltaire a chanté dans un *Mercure* de 1768.

Colardeau (35) vient de mettre en vers tous les ouvrages de Dorat, qui continue à s'enrichir par le commerce de ses estampes.

M. de la Roche, ancien colonel de dragons, qui a longtemps vécu de la petite guerre, vient de faire imprimer les moyens dont il s'est servi pour ne pas mourir de faim et apprendre à vivre aux autres.

On a brûlé (36) par la main du bourreau un livre intitulé le « Rêve d'un honnête homme », qui promet à tous les scélérats du royaume, une catastrophe dont il donne les détails. Ce livre est dédié au Chancelier et divisé en dix chapitres dont chacun renferme l'histoire d'un grand seigneur avec la description d'un supplice ; ces portraits sont si frappants que tous les gens en faveur sont effrayés de leur ressemblance.

L'art de faire la guerre (37) s'imprime aux frais de l'ancien abbé de Saint-Germain, du maréchal de Conti et du

(34) On croit que ce temple est situé quai des Théatins, où était autrefois l'hôtel de Grammont.

(35) Ce poète habile dans le même genre où s'essaye M. Dorat n'ayant pas eu la précaution de s'associer avec son graveur n'obtient que l'estime des gens de goût ; au lieu que M. Dorat plaît à tout le monde.

(36) C'est le sort de tous les bons livres en France, ça été celui d'un ouvrage précieux pour la nation qui vient de paraître ; ce sera probablement le destin de celui-ci, à moins que les gens intéressés ne feignent de mépriser l'auteur qui les invite à le faire.

(37) Ce serait bien la moindre pénitence que l'on put donner à quelques-uns des généraux battus qui sont nommés ici ; mais il en est un qui n'aurait pas échappé à la loi du talion s'il avait vécu en Angleterre.

prince de Soubise qui ont reçu d'assez bonnes leçons à Crevel, à Minden et Rosbak, pour être en état de les rendre au public ; on y a joint un essai sur la colère et la cruauté, revu et corrigé de sang-froid par le même maréchal de Conti (38).



(38) Toute l'armée a été indignée d'un crime du maréchal de Conti qui ne sera jamais oublié. Ce général féroce, ayant eu l'inhumanité de faire pendre, quelques jours avant la bataille de Minden, la femme d'un soldat saxon qui fut surprise dans un jardin par le prévot de l'armée ; cette malheureuse femme étant grosse de sept mois, était allée chercher des légumes, pour ne pas exposer son mari.

INVENTIONS NOUVELLES

M. de Chamouset (39) a présenté au gouvernement une machine, avec laquelle on peut prendre cent hommes d'un coup ; ce digne citoyen, qui s'exerce sur tous les genres, est l'auteur du projet de la petite poste, et l'entrepreneur des ponts volants qui doivent s'établir cette année : le gouvernement a fait venir quatre des plus fameux bourreaux (40) pour faire leur rapport sur la machine à pendre, qui sera très commode pour le ministère, quand les Cordons seront arrivés de Constantinople, où on en charge un vaisseau, en attendant que la manufacture qui doit s'établir en France ait réussi.

Il y a un ingénieur (41) à Bedlam, qui prétend faire un pont avec de la toile pour aller de Douvres à Calais, où il trouvera des chariots sans chevaux qui iront beaucoup plus vite que la poste (42).

On a établi (43) à Paris un bureau d'assurances pour la

(39) Espèce de fou qui s'est fait 20.000 livres de rente avec des idées, après en avoir mangé 40 avec des filles.

(40) Les commissaires de la cour en assemblèrent huit pour déterminer le supplice de Damiens, ce qui a paru aussi atroce aux yeux des gens de bien, que le crime de ce scélérat qui, à ce que l'on assure, était en démence lorsqu'il le commit.

(41) Cet ingénieur ne se trouve pas en gros, mais on le retrouve en détail dans cinq ou six machinistes qui pourraient faire changer la terre de situation s'ils avaient de quoi payer une liqueur à l'aide de laquelle ils font tout.

(42) Cet ingénieur a proposé de faire construire des vaisseaux à six rangs de rame, de fournir cent muids d'eau par heure sans pompe à cent pieds de hauteur, de faire connaître le mouvement perpétuel, de trouver un levier qui puisse être dirigé par un enfant de six ans et qui soit capable de mettre un vaisseau en mer sans le lancer, etc., etc. Cet ingénieur promet tous ses secrets à qui lui donnera une once de tabac, il est connu de beaucoup de gens.

(43) Ce bureau d'assurances courra de plus grands risques que celui établi en Angleterre pour la garantie du feu ; rien n'étant aussi combustible après la poudre que la vertu des femmes.

fidélité des femmes, qui sera ouvert pour tout le monde, sur plusieurs tarifs ; les grands seigneurs se sont soumis à payer cinquante pour cent, outre laquelle taxe, s'il y a évidence particulière contre les assureurs, les droits augmenteront arbitrairement sur les réputations : plus les femmes seront suspectes, plus elles seront estimées chèrement (44).

Le gouverneur (45) des enfants d'un très grand homme, qui est chevalier des ordres du roi, lieutenant général, etc. vient d'inventer une bride pour les maris, et une selle pour les femmes, dont tous les artistes ont trouvé l'invention admirable.

Le lit de repos (46) de Mlle Huss est devenu tellement à la mode en France que les femmes ne veulent plus en avoir d'autre ; c'est une bascule avec deux poids qui font leur opération si mesurée, que la duchesse la plus fière peut faire les exercices sans s'humilier.

Un tapissier de Paris a inventé, sur cette idée, une bergère qui s'appelle un aide de camp ; les ressorts sont disposés de manière qu'on est toujours maître du champ de bataille, et que l'on ne perd jamais le niveau.

Les dévotes (47) ont trouvé le secret de renfermer le portrait de leurs amants dans un crucifix à ressort qui s'appelle à la Hautefort : c'est à la marquise de ce nom

(44) Les directeurs de cette grande affaire doivent donner la liste de leurs exceptions, dans laquelle il y aura beaucoup de duchesses.

(45) Cette selle sert à Madame chaque fois que Monsieur le marquis va voir son neveu dans son exil.

(46) C'est ce lit qui a fait faire la culbute à M. de Montferrand, qui en a été l'inventeur.

(47) Cette anecdote est vraie littéralement, ce qui fait beaucoup de tort aux prudes qui ont été forcées de se priver de cette ressource.

que l'on en doit l'invention, et à la supérieure des filles du Calvaire la découverte (48).

On a inventé depuis peu une voiture, où l'on n'entre que par derrière, que les agréables appellent voiture à la Villette.

Malgré l'ordonnance de Louis XIV (49), qui enjoignait aux géographes de prendre la hauteur du méridien à l'île de Fer, le prince de Nassau qui a parcouru toute la surface du globe vient de le fixer sous la ligne équinoxiale, et s'est servi pour déterminer son point, du demi-cercle de Mlle Fleury.

Un homme célèbre (50) en Angleterre par ses talents a inventé une lanterne pour éclairer les entrailles, qui commence à s'introduire par toute l'Europe ; on assure qu'il n'y a jamais eu d'invention plus utile, ni plus goûtable.

Un ouvrage militaire intitulé (51) *Les Lyonnaises*, vient de paraître avec de grands applaudissements : l'auteur démontre évidemment la paix générale en prouvant l'impossibilité de faire la guerre en se servant de ses machines. Il y aurait cependant quelques petites objections à lui faire sur les prérogatives du canon qui entre assez librement partout où il lui plaît ; mais le livre de cet auteur est si clair sur tous les avantages qu'il promet, qu'on peut aisément passer sur cette bagatelle pour être de son avis.

(48) Madame de Hautefort, pensionnaire du couvent des filles du Calvaire, avait caché le portrait du chevalier de Choiseul dans un crucifix d'ivoire dont la supérieure a découvert le secret à force de se servir de ses lunettes.

(49) Le prince de Nassau est très grand géographe, et Mlle Fleury a le demi-cercle le plus grand que l'on connaisse.

(50) Cette lanterne a appris qu'il n'y a rien qui ne puisse être éclairé. Si l'inventeur fait souscrire pour une illumination générale, on lui garantit beaucoup de souscrivants.

(51) Cet ouvrage, tout pacifique qu'il est, est très bon pour faire des bourres à fusil en temps de guerre.

LE PHILOSOPHE CYNIQUE

POUR SERVIR DE SUITE AUX ANECDOTES SCANDALEUSES
DE LA COUR DE FRANCE

Il en est des milliers, mais ma bouche enfin lasse
Des trois quarts pour le moins veut bien te faire grâce.
BOILEAU.

INTRODUCTION

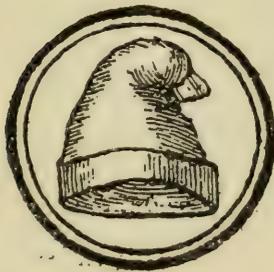
Les anecdotes que je viens de donner au public m'ayant paru être du goût de quelques amis que j'ai consultés, j'ai cru devoir répondre à leur opinion sur ce nouveau genre en le continuant. Ce sera aux dépens de quelques gens vicieux ou ridicules à qui je dois des avis (en ma qualité de philosophe) que je corrigerai l'humanité. C'est un devoir que je veux remplir avant de m'enfermer dans mon tonneau pour fixer le ciel, et me remettre tranquillement des fatigues que je me donne pour être utile au monde.

Il est bon que je présente l'idée de ce que je veux traiter dans ce nouvel essai qui comprendra les matières dont je n'ai pu faire usage dans un traité de morale aussi abstrait que celui qui précède. Les exemples que je vais rapporter seront une recette générale à laquelle je puis appliquer l'axiome « *attrape qui peut* ».

Les étrangers, qui aiment Paris, les Français qui aiment les filles, trouveront dans cette collection des anecdotes plaisantes dont ils ont pu être les acteurs. Il y a trop d'amateurs dans ce pays-ci pour que les détails que je ferai ne soient pas aussi familiers à certains lecteurs qu'à moi-même. Ceux qui n'ont rien vu par eux se serviront de mes leçons pour s'instruire sur les secrets des coulisses

dont je vais leur lever le rideau. L'étude de la nature toute nue aura plus de droit sur l'attention de bien des gens, que des nouvelles politiques dont la confiance leur importe peu.

On ne me croira peut-être pas philosophe sur ma parole, mais si j'opère quelque merveille en démasquant de fameux coupables, si je rends vertueux les Villette et les Marigny ; si je rends modestes certaines femmes sans pudeur, qui ont oublié ce qui leur est dû ; si je force des gens iniques à être justes (ne le fussent-ils qu'une fois), n'aurai-je point rempli le but que doit se proposer un homme de bien ? Ne fusse-je point sage, qu'importe aux gens qui profiteront de mes avis ? Ce n'est jamais qu'en faisant rougir le vice qu'on le force à se cacher. Un homme plus vertueux que moi n'aurait peut-être pas mon courage.



ÉPITRE DÉDICATOIRE
AUX CHŒURS DE L'OPÉRA

« Mesdames,

« Si le ciel vous eût donné des vertus, je n'aurais pas l'honneur de vous connaître, mon goût dépravé ne m'ayant jamais rapproché que des femmes corrompues; il fallait vos faiblesses pour me procurer *l'avantage* de vous être présenté; recevez, mesdames, le tribut de ma reconnaissance et l'hommage que vous doit mon cœur; ce n'est pas le fade encens d'un adulateur que je vous offre, ce serait me déshonorer sans vous plaire que de vous donner faussement d'autres qualités que celles que vous devez à la nature; ma franchise s'y refuserait, quand je ne serais pas assuré que vous préférez passer pour ce que vous êtes, *et être estimées au prix de l'or*, au frivole avantage de vous entendre dire des choses que vous ne voudriez pas mériter.

« Je vais pénétrer, mesdames, dans le secret de vos consciences, et donner des détails de vos galanteries, qui amuseront le public sans aucun danger, et pourront le prévenir sur ceux qu'il peut avoir à craindre de votre part. J'espère faire un tableau assez ressemblant pour que vous conveniez toutes ensemble que je vous connais, que je vous rends justice, et que je n'ajoute rien à la vérité.

« Agréez l'assurance du respect qui vous est dû, et croyez-moi sans raillerie,

« Mesdames,

« Votre très humble

et très obéissant serviteur,

« DIOGÈNE. »

NOUVELLES DE L'OPÉRA, VESTALES
ET MATRONES DE PARIS

On avertit le public qu'il règne parmi les filles de l'Opéra une maladie épidémique qui commence à gagner les femmes de la cour, et se communique jusqu'à leurs laquais ; cette maladie allonge les figures, efface le teint, diminue l'embonpoint et occasionne des ravages effrayants où elle se fixe. On voit des femmes sans dents, d'autres sans sourcils, on en voit de paralytiques, etc., etc., etc. On recommande aux amateurs les baptêmes du sieur Préval (1), docteur en médecine, qui a prouvé démonstrativement qu'on peut passer tout l'Opéra en revue sans rien craindre pourvu qu'on boive de son eau, et qu'on soit baptisé de sa main.

Nicole, voyant Mademoiselle Du Bois en danger de mort, a assuré que s'il la perdait c'était une perte de cent pratiques pour une.

Mademoiselle Beaumesnil, ayant admis un prince du sang dans son lit, a été obligée de demander un congé de six semaines aux directeurs pour se rendre en Bavière où elle sera présentée par le sieur Keiser, grand maréchal de cette cour.

Mademoiselle Hingel a refusé un duc espagnol (2) et un attelage anglais avec cent louis par mois et une maison entretenue, parce qu'on lui a fait craindre quelques quiproquo de la part du duc qui a les inclinations

(1) Préval, docteur en médecine, a fait une épreuve lui-même sur un sujet choisi par six médecins jaloux de sa gloire, et s'en est tiré avec les applaudissements de tout le monde ; cette épreuve a mis son eau en vogue pour tous les gens de la cour.

(2) Ce duc est gros comme le duc de Berw — a des cheveux blancs comme lui, est aussi dégoûtant, et demeure dans la même rue Saint-Germain.

un peu orientales. Mademoiselle Hingel, en attendant mieux, s'amuse à peloter avec le danseur Fierville.

Mademoiselle Guimard est reçue dame de charité de sa paroisse et se trouve très bien de sa pieuse récolte qui a été cette année très abondante. On croit que les aumônes lui rendent le double de ses faveurs (3).

Mademoiselle Darcy ne fait pas ses voyages heureux ; elle en a fait un en Suède l'hiver dernier qui lui coûte six dents et un fermier des postes qui l'a quittée aussi vite que le brave Orageski la quitta l'automne dernier au bois de Boulogne (4).

Mademoiselle Hingel a mis tous ses amis hors de danger, par une absence de six semaines (5) qu'elle a passées à la campagne de Keiser ; la pureté de l'air et les soins du maître l'ont guérie d'une maladie de langueur, qui se répandait sur toutes ses connaissances.

Mademoiselle Du Plan s'est enfin brouillée avec le succulent Colin (6), qui depuis six ans faisait les honneurs de sa cuisine ; elle a passé sans congé au service de l'ambassadeur de Venise, qui la retient seulement *ad honores*.

(3) Mademoiselle Guimard, danseuse de l'Opéra, visite les malades, leur porte de l'argent, du bouillon, ensevelit les morts, etc. Elle reçoit beaucoup d'argent pour faire ses distributions.

(4) Orageski, qui fait la guerre en France depuis qu'elle a commencé en Pologne, ayant des raisons de se plaindre de Mademoiselle d'Arcy, lui proposa une partie au bois de Boulogne et la laissa seule à huit heures du soir au milieu de l'avenue de Longchamps.

(5) Un ancien ami de Mademoiselle Hingel ayant voulu mettre l'épée à la main pour soutenir que son absence était pour faire ses couches, l'auteur l'a prié de rengainer, et lui a promis de croire que le tout s'est réduit à faire un petit bâtard.

(6) Ce n'est pas Colin Tampon, ni Colin Maillard, ni le berger Colin, c'est Colin le boucher, qui fait des dettes comme les grands seigneurs, et qui entretient des filles comme eux ; c'est lui qui a dévirginé Mademoiselle Beaumesnil, qui, pour l'économie de sa tante, l'a été tant de fois depuis.

On assure que le chevalier de Choiseuil n'ayant pas le sou, et ayant envie d'avoir Mademoiselle Hingel, l'a engagée dans une partie de campagne, où il l'a forcée à capituler par famine. Quand il a vu que le sentiment ne pouvait la vaincre, le désespoir l'a emporté et il l'a menacée de la faire mourir de faim, si elle le faisait mourir d'amour. Cette belle fille a eu l'humanité de ne vouloir ni l'un ni l'autre, et s'est rendue à discrétion (7).

Mademoiselle Pélin ayant eu un épanchement de lait surnaturel l'a communiqué au prince de Cont... qui sans s'en douter l'a fait passer à Madame la duchesse de B... que l'on dit capable de le rendre à tout le monde (8).

Mademoiselle Arnout vient de remplacer le comte de L... dans l'hôtel des mousquetaires gris, avec la permission de Sa Majesté d'en avoir toujours un d'ordonnance chez elle.

Mademoiselle Testard ayant dit au marquis de Romé qu'elle ne l'aimerait jamais parce qu'il était laid, sot et lâche, le marquis pour lui prouver le contraire a vendu deux de ses terres dont il lui a envoyé l'argent le lendemain.

Mademoiselle Beauvoisin, mademoiselle d'Albigni et quelques autres princesses du même ordre qui donnaient à jouer chez elles, ont été envoyées à la Salpêtrière, où elles se proposent de passer six mois par ordre du roi (9).

(7) Si le tour n'est pas vrai, il paraît praticable et pourrait être très bon non seulement contre les femmes qui veulent de l'argent, mais contre celles qui se barricadent avec des mots et caracolent toujours sur leur prétendue vertu.

(8) Si on avait ajouté que Molé se charge de cette restitution au nom de la duchesse, cela éclairerait les objets de plus près, donnerait de l'emploi à cet aimable histrion et soulagerait une femme de qualité qui commence à devenir respectable par son âge.

(9) Les filles de spectacle s'étant mises, depuis quatre ans, sur le pied des femmes de la Cour, qui sont au dernier cran de la réforme, ont trouvé des rivales plus en crédit qu'elles qui les ont empêchées

Mademoiselle Beaumesnil est logée, à ce que l'on dit, beaucoup moins grandement qu'elle ne loge, quoiqu'elle ait un hôtel entier, une grande cour, une remise et deux écuries. Un géomètre qui a été sur les lieux trouve sa maison beaucoup trop étroite pour ses charmes (10).

Mademoiselle Laurencin qui, pendant dix ans, s'est promenée à pied sous les lanternes de Paris, vient de prendre un carrosse que traînera M. le comte de Bin'tem dont elle a fait connaissance par hasard en faisant son service dans les Tuileries (11).

Mademoiselle Des Orages vient de se faire reconnaître pour femme par deux chirurgiens experts qui ont affirmé avec serment que, malgré les apparences et les superfluités naturelles dont elle fait usage, elle n'est pas ce qu'on appelle proprement *hermaphrodite* (12).

Notre musique et la musique italienne se sont arrangées par un médiateur après s'être disputées le pas sur le théâtre lyrique pendant longtemps. La musique française reste au théâtre et le goût italien domine toute l'académie royale et les musiciens de Paris (13).

d'empiéter sur leurs privilèges et leur ont fait défendre d'attirer des dupes à leur préjudice.

(10) L'auteur qui se souvient d'avoir été sur les lieux, croit que le géomètre a eu des raisons de se plaindre ainsi que lui.

(11) Tous les soirs, à la chute du jour, on voit arriver en foule au jardin des Tuileries un régiment de petites ouvrières enveloppées dans leurs coiffes, de femmes qui se disent veuves, de vieilles courtières avec des enfants, qui toutes viennent se dévouer aux vieillards honteux, qui en ont besoin. Mlle Laurencin a servi dans ce corps respectable pendant dix ans et a été nommée à un emploi par M. le comte de Bin'tem, qui lui a trouvé beaucoup de dextérité dans ses exercices.

(12) Mademoiselle des Orages est construite sur le modèle de mademoiselle Clairon ; elle a de plus qu'elle la barbe et l'effronterie d'un grenadier.

(13) La querelle des *Ramistes* et des *Lullistes* doit finir par cet arrangement ; on invite les actrices qui n'ont pas encore suivi l'exemple de

Les soupers que Mademoiselle Guimard donne à Pantin (14) continuent à être très brillants ; elle reçoit chez elle la meilleure et la plus mauvaise compagnie de France. Les princes s'y rendent par désœuvrement et les demi-seigneurs par air. On parle d'aller à Pantin comme d'aller à Versailles.

Vestris commence à se rétablir d'un accès d'orgueil, qui a failli le suffoquer, après les excuses que le public l'a forcé de faire à Mademoiselle Hingel (15).

M. Despinchal vient de donner une leçon à l'évêque d'Arras, dont nos prélats avaient besoin pour les avertir que les gens d'église ne peuvent pas jouir aussi librement que les gens du monde, et qu'il est de leur devoir d'éviter le flagrant délit. M. de Gonzier aurait épargné douze mille francs, s'il avait été moins voluptueux et qu'il se fût contenté d'une bergère. M. Despinchal l'ayant trouvé au lit avec sa maîtresse, l'a forcé de lui rendre cinq cents louis qu'elle lui avait coûté depuis deux mois ; après quoi il lui a cédé tous ses droits de propriété ; moyennant cet arrangement, M. Despinchal se trouve avoir joui pendant deux mois aux dépens de l'Eglise, ce qui n'est guère arrivé jusqu'à ce jour (16).

De toutes les filles qui dansent à l'Opéra, on ne trouve

mesdemoiselles d'Hauterive et de Bèze à se guérir de leurs préjugés pour cimenter ce traité qui est fort sage.

(14) On apprend que les princes ne vont plus ni à Pantin, ni à Versailles, et que mademoiselle Guimard a renvoyé sa musique et sa comédie pour payer ses dettes, ce qui est une conduite fort exemplaire.

(15) Vestris, danseur de l'Opéra, n'admet que trois grands hommes dans le monde, le roi de Prusse, Voltaire et lui.

Vestris ayant appelé Mademoiselle Hingel putain, le public à qui elle appartient l'a forcé de lui faire des excuses en plein théâtre.

(16) M. de Gonzier ne pardonnera jamais à l'auteur son indiscretion, mais l'aventure est trop plaisante pour être passée sous silence. Mgr. ne peut disconvenir lui-même qu'un évêque qui signe un billet en caleçon et en bonnet de nuit ne soit un être très plaisant à voir.

que la seule Mademoiselle Guimard qui n'a pas commencé par un laquais, un soldat ou un perruquier ; c'est au danseur Léger (qui a eu l'indiscrétion de le dire) qu'elle doit ses premières leçons, et un enfant dont elle a accouché dans un grenier au milieu de l'hiver, sans feu et sans courte pointe de dentelle. Elle a gagné des dentelles, des diamants et un carrosse depuis cette époque ; c'est à cette triste situation que l'on assure qu'elle doit ses vertus et son humanité (17).

Il y a une école à l'Académie royale de musique où les douairières de l'Opéra instruisent les élèves à rougir par règles, à crier sans douleurs, et à exprimer le sentiment par des cadences ; c'est par ce moyen et la pommade astringente de du Lac, que la mère de Mademoiselle Grandi (qui se dit sa tante) a vendu tant de fois l'innocence de sa fille après y avoir retouché (18).

On évalue les ablutions nécessaires à l'Opéra de Paris à quatre mille par jour ; ce nombre ne paraîtrait pas extraordinaire, si l'on connaissait le détail prodigieux de Mesdemoiselles de Ribbé, Villette, Lari, d'Orange et Vernier, qui sont occupées jour et nuit (19).

Mademoiselle Bèze, qui est arrivée à Paris il y a quatre ans avec une lettre de recommandation du duc de Villars, tient à tous les grands seigneurs de la cour aujourd'hui ;

(17) Mademoiselle Guimard qui a aujourd'hui un suisse, un hôtel, six chevaux, autant de domestiques, et une fois autant d'amants, s'est vue réduite à se chauffer tout naturellement avec de l'amour, pendant les deux hivers qu'elle a vécu avec le nommé Léger, danseur de l'Opéra.

(18) Mesdemoiselles de l'Or, Bouscarelle, Grandy mère, Bon, d'Agée, etc., expliquent à leurs élèves la théorie de ces mouvements, dont elles ont perdu l'habitude depuis longtemps par défaut d'exercice.

(19) Il y a beaucoup d'occasions où ces ablutions sont éludées, elles sont dangereuses dans les heures du travail, surtout par l'action des liqueurs fraîches sur celles qui ne doivent pas l'être.

elle a entre autres la confiance intime du duc de Bouillon, du comte de Noailles et de quelques autres dévôts, qui se relâchent en sa faveur de leur aversion pour le beau sexe (20).

M. Brissard ayant fait soixante mille livres de rente à Mademoiselle Vestris, cette respectable fille s'est déterminée à lui assurer par reconnaissance une pension de mille écus, quand il a été ruiné (21).

Mademoiselle La Forêt a troqué une très belle rivière de diamants contre une couronne de rubis américains, dont lui a fait présent le chevalier de la Tour, général des galères de la religion (22).

Mademoiselle Arnout, qui continue à se mêler de tout, a été menacée de Sainte Pélagie pour avoir dit que, quand le baril roulerait, le chancelier aurait les jambes cassées.

Mademoiselle Grandi voulant, il y a quelque temps, prouver qu'elle était fidèle à son amant (avec qui elle avait une querelle de ménage) fit monter son portier, qui assura avec serment qu'il n'était entré que six personnes suspectes chez sa maîtresse dans toute la matinée.

Mademoiselle Fleury Hoquart est aujourd'hui entretenue par le prince de Nassau qui a cru, la première fois qu'il a couché avec elle, qu'il allait recommencer le tour du monde (23).

(20) Cette lettre de recommandation était commune à tout l'Ordre de la Félicité, auquel elle a été initiée par le duc, qui lui a appliqué les marques de l'Ordre lui-même.

(21) C'est l'opinion qu'on a du bon cœur de mademoiselle Vestris, qui fait qu'on lui offre l'occasion de faire une bonne action quand elle aura mis la dernière main à la ruine de son amant.

(22) Les rubis américains sont d'une autre espèce que les rubis persans et les indiens ; ils sont moins durs et moins transparents à la vérité, mais les mines en sont intarissables.

(23) Le Prince de Nassau a fait le tour du monde avec M. de Bougainville.

Crémille, après avoir fait trois quarantaines de suite par précaution, est entrée au couvent des Carmélites, où on assure qu'elle a fait un enfant, à force de travailler à oublier le monde avec le directeur de cette maison (24).

Le comte de Sabran vient de donner des meubles à Mesdemoiselles Testard et l'Huilier, ainsi qu'à quelques autres filles moins connues qui ont vendu les leurs pour payer ses dettes ; ce qui est arrivé plusieurs fois (25).

Il a paru bien extraordinaire à l'Académie de chirurgie que Mademoiselle de la Vaux étant grosse de huit mois, ait fait une fausse couche en dansant, sans s'en apercevoir (26).

Mademoiselle Vernier a été forcée de suspendre son détail pour une grossesse dont elle accuse plus de vingt personnes (27).

(28) Dorothée du Barry qui avait passé jusqu'ici pour être skireuse, vient d'être guérie radicalement en quarante jours avec un remède connu de toute la famille française dont elle porte le nom (29).

Mademoiselle Lany et Mademoiselle Lyonnais, ayant

(24) Cette vieille fille s'est retirée du monde par dépit, s'est mise au couvent par ennui et s'y est fait faire un enfant par besoin.

(25) Si M. le comte se fâche, il aura tort, car on n'a pas dit qu'il a vendu les meubles de sa femme pendant qu'elle était à la campagne, et on aurait pu le dire parce que cela est vrai.

(26) Mademoiselle de Lavaux passe pour faire ses couches avec une facilité dont tous ses amants se plaignent.

(27) Cette grossesse heureusement n'est pas plus dangereuse qu'une grossesse qui n'aurait qu'un seul auteur ; le superflu va aux cheveux et aux oreilles.

(28) Dorothée du Barry a été la maîtresse du comte de ce nom, conjointement avec mademoiselle de l'Ange ; il s'en arrangea en 1766 avec M. de Bintem, après l'avoir engagée plusieurs fois pour un temps fixe, à tant par mois.

(29) On assure que cette belle fille vendue plusieurs fois, n'est restée à personne, rapport à un défaut qui l'a toujours fait revenir à son premier maître.

essuyé des reproches de la part des directeurs pour leurs trop fréquentes indispositions, se sont retirées chez Nicolet avec Mademoiselle Caron, les actrices de ce théâtre ayant le privilège d'être malades toute l'année.

Mademoiselle Contat, accusée par le sieur Barois d'avoir des ardeurs utérines implacables, a été guérie radicalement par le frère quêteur des Carmes, qui s'est servi du secret de sa communauté pour cette cure merveilleuse (30).

Mademoiselle Bon, Mesdemoiselles Bouscarrelle, de Lorme, et quelques autres vieux grenadiers de l'Opéra, ont embrassé l'état de Madame Gourdan, quand elles ont vu l'impossibilité de continuer le leur.

Mesdemoiselles de Saint-Julien, Saint-Firmin, de Fresnay, Beaupré, Beauvoisin, etc., n'ayant pu obtenir d'être en pied cette année, se sont mises à la suite de la légion de Madame Gourdan, où on assure qu'elles font des prodiges de valeur, en attendant qu'elles aient de l'emploi (31).

Mesdemoiselles Le Doux et Sarron, chassées il y a quatre ans de l'Opéra, pour des vérités qu'elles s'adressèrent amicalement dans les coulisses, viennent d'être bannies de Paris, pour avoir mis à la mode un goût fantasque dont toutes leurs amies ont le secret (32).

(30) Mademoiselle Contat est sœur d'un archer de robe courte, et depuis quinze ans donne à tous ses amis des gentilleses, qu'elle rejette sur l'excès de son amour ; on appelle ces petits cadeaux les chaleurs de Mademoiselle Contat.

(31) La légion de Madame Gourdan est composée des chœurs de l'Opéra, des figurantes, des danseuses de la comédie, des filles mal entretenues, de celles qui entrent au service, et de quelques femmes dépravées, qui sont toujours les plus laides et les plus malhonnêtes ; on en appelle à Made la marquise Do...i.

(32) Ces deux mégères s'appelèrent respectivement voleuses, catins, coquines, etc., etc., etc., se reprochèrent leurs goûts, leurs premiers pas dans le monde, leur genre de débauche, après quoi elles finirent par des soufflets et des égratignures qui rendirent la scène très sanglante et très sale.

On a découvert que Mademoiselle Montensier, qui feignait de n'être que directrice de troupe, s'entendait avec Mesdames Montigny, Gourdan, etc., pour faire la commission dans les provinces (33).

Le délicat Molé et la tendre madame Préville sont condamnés par les médecins à mourir sympathiquement des suites d'un amour qui leur est tombé sur la poitrine.

Mademoiselle Saint-Fal, dont on trouve la figure précisément découpée pour les rôles d'horreur, fait des progrès si étonnants dans ce genre, qu'elle fait frémir tous les spectateurs, dès qu'elle paraît au théâtre.

Madame Favart, qui a illustré le maréchal de Saxe autant que Fontenoy, est réduite aujourd'hui à la triste ressource de s'amuser avec de l'esprit : on assure qu'elle n'a jamais été poussée à bout par le plaisir, et qu'elle a encore toutes les prétentions de la fée Urgelle, quoiqu'elle n'ait son secret qu'au théâtre (34).

Mademoiselle du Fresne passe pour avoir une belle âme et un corps très vaste ; sa sœur passe pour une machine, dont les proportions sont toutes différentes.

Mademoiselle de Saint-Martin (35) a trouvé M. de Bintem si dégoûtant, qu'elle a été obligée de le prendre avec des pincettes qui malheureusement se sont trouvées rouges.

Mademoiselle Allard ayant eu de grosses paroles avec

(33) Mademoiselle Montensier ne fait pas des petits marchés ; mais elle est traitable pour les négociations qui en valent la peine.

(34) L'abbé de Voisenon est aujourd'hui le faiseur d'épigrammes de Madame Favart ; il lui fait regretter, malgré son esprit, les brusqueries du maréchal de Saxe, dont elle ne retrouve pas les bons mots.

(35) Mademoiselle de Saint-Martin, ayant vu que M. de Bintem lui manquait de respect dans un tête à tête, saisit son offrande avec des pincettes rouges, et le mit en état d'obtenir les Invalides de l'Opéra par cette blessure.

mademoiselle Pélin, sa rivale pour la danse, a imaginé dans un ballet bouffon de lui détacher quelques coups de pied assez adroitement pour ne pas être vue par le public ; Pélin n'ayant pas eu l'adresse de les lui rendre, a riposté d'une croquignole à poing fermé, qui a indigné tous les spectateurs : Trial le Breton et Joliveau, qui sont juges nés de l'Opéra, ont condamné les deux amazones à faire le service de tout le tribunal, l'une pendant six mois, l'autre pendant un an (36).

Le Prince de Soubise qui avait dérangé l'administration de l'Hôpital par son entreprise des fiacres, commence à rétablir ses affaires depuis qu'il est intendant des menus de mademoiselle Guimard (37).

Le Prince de Conti ayant vu que l'Opéra le trompait, et que ses pensionnaires lui étaient toutes infidèles, en a fait rayer douze de l'état de sa dépense : au moyen de cet arrangement, le sieur Guérin, chargé de son casuel, pourvoira extraordinairement aux besoins de ce Prince, qui s'est restreint à mademoiselle Pélin et à deux figurantes (38).

Le Comte de Potocki, dégoûté de Paris par la malpropreté de Mlle Duthé, est parti de cette ville au sortir d'un bain parfumé que la frayeur lui a fait prendre, en se précipitant dans la garde-robe de cette belle fille maîtresse

(36) Il y a quelque temps que cette querelle s'est passée ; le jugement est un modèle d'arrêt pour les directeurs, si jamais ils se trouvent dans le cas de prononcer sur pareille affaire.

(37) Le Prince de Soubise a été en même temps Chevalier d'Honneur de la Marquise de l'Hôpital, entreteneur de la fille du directeur des fiacres et intendant de Mademoiselle Guimard par semestre avec le sieur La Borde, valet de chambre du Roi.

(38) Le Prince a eu effectivement la magnificence d'avoir douze pensionnaires à l'Opéra, ce qui l'avait décidé à renoncer à sa musique et à ses grands soupers, pour soutenir cette dépense, dont il s'était enfin soulagé comme de tout le reste.

du duc de Durfort qui les a surpris couchés ensemble. Le duc a assuré avoir trouvé son rival à la nage dans les débris d'une chaise percée qui n'avait pas été vidée de quinze jours ; pour comble de disgrâce, le lieutenant de police, qui n'aime point les odeurs, lui a enjoint par lettre de cachet d'aller s'essuyer et prendre l'air hors du royaume (39).

L'usage permet aujourd'hui à nos filles de spectacle d'avoir trois amants en titre, sans compter celui qui les ruine ; si elles en ont plus, on les regarde avec mépris, comme mesdemoiselles Godeau, Delfevre, Bèze et autres défaillantes ; si elles en ont moins, on les soupçonne ou d'une conformation défectueuse, comme mademoiselle Le Doux (40), ou d'être sottes comme mademoiselle La Chanterie ; quand on ne leur impute pas l'hypocrisie de mademoiselle Durancy, qui aime mieux se servir de son laquais, et sauver les apparences, que d'avoir une affaire de cœur (41).

(39) Il a été effectivement exilé de Paris, non pour s'être baigné chez Mlle du Thé, mais pour avoir aidé au fils d'un duc à gagner 1.400 livres à un homme qu'ils ont battu parce qu'il ne voulait pas en perdre davantage ; pour l'avoir fait mettre ensuite en prison sur des faux exposés au gouvernement ; mais par un bonheur inouï, la prison où était cet homme était le fort Lévêque, et il en a fait sortir la vérité ; s'il eut été à la Bastille, son sort était décidé sans retour.

(40) Le nom de guerre de Mlle Le Doux est la fraise, terme de boucherie, qui signifie un ventre de veau ; l'idée n'est pas ragoutante.

(41) On permet à une fille un entreteneur, un bon ami, et un troisième amant domestique, qui s'appelle un greluchon. Quand elles vont au delà, on est en droit de faire les comparaisons humiliantes qui sont dans cet article.

NOUVELLES ÉNIGMATIQUES

Il y a dans la société à Paris un homme qui a gagné ses culottes, une maison meublée, un carrosse, un nom et dix mille louis en une soirée : cet heureux mortel s'intitule aujourd'hui Marquis et jouit de cinquante mille livres de rente (42).

Le gouvernement vient de chasser de Paris le fils d'un cocher italien connu sous le nom de comte qui a joué le rôle de colonel au service du pape, d'espion au service de la police, et de maquereau pour la commodité de ses amis (43).

Il y a eu une querelle entre un chevalier de saint-Louis qui a acheté sa croix et un colonel qui s'arrache la barbe, qui se sont fait publiquement des reproches si extraordinaires qu'ils ont étonné tout le monde (44) ; la scène a fini par des épithètes de caractère que les connaisseurs ont trouvé très bien appliquées.

L'ambassadeur d'un grand empire, qui s'était chargé des détails domestiques d'un ministre de république, vient de retrancher cet article de ses dépenses (45).

Il y a à la cour de France une marquise qui, à force d'avoir perdu de l'argent et de l'honneur, pour payer ses

(42) M. de Persea... et le Marquis dont on parle ont tant de rapport entr'eux, que le public est maître du jugement qu'il doit porter.

(43) Cet homme à ce qu'on apprend (à la honte de la nation) n'a été que menacé, et est encore à Paris où il est banquier de Pharaon, moyennant une rétribution que ses protecteurs rendent arbitraire.

(44) Comme les Colonels qui s'arrachent la barbe ne sont pas rares, ainsi que les Chevaliers de St-Louis qui ont acheté leur croix, cette nouvelle serait fort difficile à éclairer, si M. le Comte de War... et M. de la Sa ...n, n'avaient pas eu une affaire de jeu, qui s'est arrangée par les voies de la douceur.

(45) Le seul ambassadeur d'empire qu'il y ait à Paris, est celui de Vienne, la seule ambassadrice de république est celle de Hollande.

dettes, a été obligée de demander une place pour exister sans son honneur qui lui est devenu inutile aujourd'hui avec ses créanciers qui n'en veulent plus (46).

Nous avons un duc portant un des plus grands noms de France, dont le père est mort au lit d'honneur, qui, quoique né avec quatre cent mille livres de rente, et mari d'une femme qui a été quinze ans dans la plus grande faveur, a toujours été évité par tout le monde : ce Duc porte habituellement vingt petites boucles à sa perruque ; certaines gens disent qu'il voit beaucoup de filles, d'autres disent précisément le contraire (47).

Il passe pour constant qu'après un prélude de dix mois un jeune prince d'une des plus grandes maisons de l'Europe est entré en conjonction avec la princesse, sa femme, dans le signe du Bélier ; cet augure serait effrayant si le sang de César pouvait être soupçonné (48).

Le marquis de Né... D... L..., officier des mousquetaires gris, a obtenu un congé de trois mois pour aller relever une abbesse de ses voisines de son vœu de chasteté ; il y a à Paris un maréchal de France du nom de l'abbesse, et en Champagne une ville qui porte le nom de son abbaye (49).

Un de nos plus jolis ducs qui vient de se laisser *empaumer* pour le mariage, a fait une ablution générale de sa personne entre les mains de l'Archevêque de Paris ; ce

(46) C'est à force d'avoir hypothéqué son honneur que cette Marquise, qui est cependant dame d'honneur par charge, s'est vu réduite à ne pouvoir tirer parti du peu qui lui en reste.

(47) Ce duc donne la comédie gratis et fait rire tout le monde à ses dépens dans sa petite maison rue de Clichy (le duc de Grammont).

(48) L'auteur est un astrologue relâché qui ne croit pas aux influences sur les cœurs vertueux. — Quant à la cérémonie que le prince a consommée, il est d'avis qu'il vaut mieux tard que jamais

(49) Madame l'abbesse de Fismes est trop respectable pour qu'on puisse avoir des soupçons sur elle.

prélat ayant versé l'eau sur un brasier, a chanté le *Veni Creator* pour purifier le sang de cette maison aussi contagieux pour les hommes que pour les femmes (50).

Il y a à Paris un petit marquis de cinq pieds moins un pouce, qui se promène aux Tuileries tous les soirs dans les endroits suspects, mais qui en revanche se montre en public avec des filles, qui dit du mal de tout le monde, mais qui ne se fâche point qu'on en dise de lui (même en face), qui a tué des gens qu'il n'avait jamais vus (51), mais qui laisse vivre ceux qui ont voulu l'assommer. Ce marquis est montré au doigt partout où il va, mais cependant il voit tout le monde ; si l'on demande pourquoi ? c'est parce qu'il a cinquante mille écus de rente, une bonne table, beaucoup d'effronterie et un peu d'esprit (52).

Une femme du premier rang, qui a résisté à son maître pendant longtemps, vient de se jeter à la tête d'un abbé de mauvaise compagnie et de mauvaise santé qui l'en a déjà fait repentir (53).

On a publié un monitoire pour savoir ce qu'étaient devenus le sceptre et la main de justice d'un des plus grands

(50) Ce duc est ambré, a des chevaux anglais, des broderies du dernier goût, des laquais de six pieds, un très grand nom et une très petite fortune.

(51) Le Marquis de Sabran, que le Marquis de cinq pieds moins un pouce disait avoir tué, était effectivement mort d'une fluxion de poitrine le même jour, mais il ne s'étaient jamais vus.

(52) Le Marquis de cinq pieds moins un pouce a fait les éloges de Henry et de Charles, a été logé à l'abbaye pendant un mois, a été jugé en dernier ressort par Mme Bontems, quand il fut arrêté dans les Tuileries en état indécent ; a été enfermé pendant deux ans pour n'avoir pas tué M. le Comte de Sabran et l'avoir dit. Le même homme a perdu deux de ses laquais, qui sont sortis de sa maison pour entrer à Bicêtre ; il a refusé de se battre, etc., etc., etc... Si son nom n'était pas une injure, on pourrait le lui dire, mais on se tait par égard pour les lecteurs.

(53) Si cela n'est pas vrai, l'abbé qui s'en est vanté est un grand célébrité (il s'agit de Mme de Brionne).

rois de l'Europe. Après des perquisitions très longues, ils se sont trouvés sur la toilette d'une jolie femme appelée comtesse, qui s'en sert pour amuser son chat (54).

On a frappé une médaille sur laquelle on voit un homme de robe, monté sur une échelle pour atteindre à un clou où il attache une corde ; autour de cet emblème est l'exergue : *Nobis hæc ascensio grata*. Le revers est la France à genoux aux pieds d'un prince environné de serpents, de vipères et autres animaux venimeux qui se lancent sur elle pour la déchirer (55).

Une très grosse duchesse, qui fait une énorme consommation en bonnes fortunes, s'étant trouvée tête-à-tête avec un joli petit duc (56) dont elle a attaqué trop vivement la pudeur, ce vertueux jeune homme en a porté ses plaintes à son père, qui sur-le-champ en a instruit le procureur général, et l'a forcé de poursuivre au nom du roi (57). Les femmes des pairs doivent s'assembler à cette occasion dans le courant du mois prochain pour instruire cette grande affaire, qui n'inquiète pas la coupable par la confiance qu'elle a dans ses juges qui lui ont presque toutes donné l'exemple.

Un de nos philosophes hermétiques, qui fait des paris et de la porcelaine, a proposé à un faiseur d'éloges,

(54) Il vaudrait mieux que cela fut à la lettre, que de voir passer le pouvoir entre les mains d'un homme dont le cœur annonce ce que l'on doit craindre de son esprit (il s'agit de la comtesse Dubarry).

(55) Plut à Dieu ! fasse le ciel ! sont de belles expressions ; on espère que le chancelier les entendra

(56) On croit que c'est M. le Duc de Gèvres. Geliotte a été violé par Madame la Duchesse de La Vallière ; Mademoiselle Doligny par Madame la Duchesse de Villeroi, Mesdames de, de, de, de, etc. violeraient les gardes suisses s'ils étaient désarmés

(57) On ne connaît guère que Mme la Duchesse de Mazarin qui viole de cette force, et les seuls ducs de Gèvres ou de St-Mégrin qui aient des pères dévots ; on ne sait sur lequel des deux placer des soupçons, mais cela paraît regarder plus particulièrement le duc de Gèvres rapport à ses charmes.

qui est son ami de cœur depuis quatre ans, l'essai d'un vase de la manufacture, qu'il soutient être à l'épreuve de la figure la plus ridicule ; il a voulu gagner deux cents louis contre le pendant du tableau qui a occasionné leur querelle, et leur détention ; mais le faiseur d'éloges, que l'on a accoutumé à croire toutes possibilités dans ce genre, est convenu de ce qu'a avancé le philosophe, et n'a voulu exposer ni son tableau ni sa figure qui sont tous les deux impayables (58).

On a vu des magistrats, deux ans après un jugement revêtu de toutes ses formes, prononcer sur la même affaire précisément le contraire de ce qu'ils avaient prononcé d'abord, sans que ce fut une affaire de droit (59). Il était question d'un assassinat presque prouvé, pour lequel le criminel a été emprisonné quatre ans ; aucune preuve n'a détruit les inductions contre lui, que cent mille livres de rente, et ses alliances ; le coupable a écrasé avec ces grands moyens un malheureux gentilhomme sans bien, qui a été enfermé à perpétuité à l'époque de sa ruine.

Un de nos généraux qui s'est battu il y a trente ans avec M. de Maillebois pour une fille, vient de refuser de mettre l'épée à la main avec le comte d'Humières pour un démenti (60).

(58) Il y a longtemps que cette offre a été faite au Marquis de Vilette par un philosophe qui, effectivement, fait de la porcelaine ; si on la donne comme nouvelle, c'est la faute des correspondants de l'éditeur de ces nouvelles.

(59) Le malheureux La Mongérie périra dans les cachots sans doute, parce qu'il n'a pas cent mille livres de rente pour se défendre.

(60) Cela n'est pas surprenant, ce général n'était alors qu'un très mince officier, mais la grande charge que lui a achetée son beau-frère... la grande fortune dont il vient d'hériter par sa femme.. le cordon bleu, dont il est revêtu..., les jolis petits enfants qu'il a fait faire... (sans les causes secrètes) sont des moyens capables de tempérer la bile la plus échauffée.

On apprend qu'il est un royaume en Europe dans lequel il est permis à tous les débiteurs de faire banqueroute à leurs créanciers, à l'exemple du Souverain (61).

Il y a un homme en France qui est un peu fou, très fripon, horriblement faux, scélérat sans bornes, noir et perfide à toute outrance, qui joue un grand rôle et passe pour un génie très éclairé. On demande quel il est et ce qui doit lui arriver, s'il échoue dans ses projets ? (62).

Une grosse marquise hydropique imaginaire depuis dix ans vient d'être guérie de cette idée, par les soins d'un membre du parlement de Bordeaux, qui lui a fait douze cents ponctions en six mois de temps qu'elle a passé chez sa fille, mariée avec un autre membre du parlement de cette même ville (63).

Il y a actuellement en France un caméléon portant simarre et longue perruque, qui change de couleur à chaque impression qu'il reçoit : noir, blanc, sanguinolent ou pâle, la figure s'altère à tous les instants. On assure qu'au lieu de manger les mouches, il s'en sert pour avoir le sang dont il se nourrit (64).

On a averti le public, par des affiches répandues dans

(61) Le ministre qui dirige ce royaume croit que son salut est dans la culbute générale de tous les ordres de l'Etat ; on désire qu'il continue actuellement pour faire sentir enfin aux malheureux qu'il opprime qu'ils sont hommes, et que leurs fers peuvent servir à leurs tyrans, s'ils ont le courage de les enchaîner.

(62) On croit que c'est le chancelier, et que s'il échoue il sera pendu.

(63) Cette Marquise est connue sous le nom de *la belle veuve de tout Paris*.

On ne connaît que l'ancienne bonne amie du Maréchal Disenghien, qui se croit hydropique, qui ait une fille mariée à Bordeaux, et qui ait eu des affaires avec tout Paris.

(64) Ce caméléon est beaucoup plus cruel que le caméléon naturel, il s'est accroché aux branches ainsi que le fait cet animal curieux, que les naturalistes disent s'établir solidement sur la moindre branche avec sa queue.

le monde, qu'avant trois mois on verrait le patron de tous les gibets du royaume accroché à celui de Montfaucon, le grand guichetier de la couronne enfermé au château royal de Bicêtre, un maréchal de France fusillé sous les murs de son pavillon, et que certain aiguillon empoisonné tuerait l'animal qui le porte, enragé de n'avoir pu s'en servir contre un innocent. Le chancelier, ayant fait promettre mille louis à qui lui découvrirait l'auteur du placard, le lendemain a trouvé une lettre dans sa poche qui lui promet cent mille écus s'il le découvre (65).

Un marquis de création moderne vient de refuser à son ordinaire de mettre l'épée à la main sous le prétexte dont il s'est servi déjà plusieurs fois que si on lui prouvait cinquante mille écus de rente et beaucoup d'amour pour la vie il se battrait ; mais ce brave gentilhomme a été assez malheureux jusqu'ici dans ses affaires d'honneur pour ne trouver qu'une seule fois l'égalité, et il fut trahi par son valet de chambre qui alla lui chercher un garde ; on a eu la méchanceté dans le monde de dire que c'était par ses ordres (66).

Quelques femmes du premier rang ayant parlé de Madame du Barry de manière à lui prouver qu'elles n'étaient pas ses amies, elle a chargé quelqu'un de leur apprendre qu'elle le savait, et qu'elles les priaient de s'aller... faire... comme elle... Ce compliment grenadier a paru si plaisant aux personnes intéressées, qu'elles se sont réconciliées sans explication, et ne veulent plus se conduire que par les conseils de la comtesse (67).

Une femme qui a les dents aussi noires que les cheveux

(65) Si les donneurs d'avis tiennent parole, on fera frapper une médaille en mémoire de leur prophétie.

(66) C'est le Marquis de Villette.

(67) On ne les nomme pas.

de son père sont blancs, et qui n'excepte que son mari du nombre des gens qui sont bien avec elle, ayant emprunté cent louis au jeu d'un homme qui avait des prétentions depuis longtemps, et le voyant fort empressé à lui manquer de respect, lui demanda nonchalamment et à voix perdue ce qu'il voulait, ce qu'il prétendait faire ? Un silence insolent annonçant les intentions du prêteur, par ses gestes, la comtesse prononça à demi les mots d'honneur et de vertu ; après quoi, reprochant à son ravisseur le peu de délicatesse de son âme, elle ajouta en rougissant : « Je vois bien où vous voulez en venir ; vous voulez m'humilier et me donner ma quittance (68). — Non, rassurez-vous, Madame, lui répliqua l'usurier ; je vous estime trop pour en agir ainsi, il ne sera question que des intérêts » (69).

La belle veuve a pris le parti de la philosophie dans sa petite maison des boulevards. Comme son démonstrateur en chef n'argumente pas assez pour l'exercice de sa mémoire, elle a pris pour répétiteurs le marquis de Rochecouart et le chevalier de Coigny qui ne la dédommagent point de la perte du comte de Schomberg, ce dernier lui ayant poussé des arguments bien plus profonds et bien mieux prouvés que tous les prétendus maîtres qui l'entourent aujourd'hui (70).

Une jeune et jolie femme qui avait épousé un mari dans la finance, dont la figure ignoble et les goûts crapuleux l'ont dégoûtée, après en avoir été séparée trois ans, pour

(68) Si on voulait faire une perquisition bien exacte dans la rue Montmartre, on trouverait cette comtesse chez son père ; mais il est inutile de la faire connaître.

(69) Pardonnez-le moi, Madame la Comtesse ! et convenez que si je vous trahis, vous le méritez bien ! il y a un ans que je vous le dois.

(70) Cette aimable Philosophe se distrait de ses occupations sérieuses par la musique et l'éducation d'un serin.

ne pas être exposée à des caresses impies, vient d'accoucher heureusement d'un fils qu'elle n'aurait jamais eu l'occasion de faire si elle lui fut restée fidèle (71).

On soupçonne que le sieur Antoine n'a pas tué la hyène depuis qu'il paraît un monstre à la cour dont l'espèce a toujours été inconnue jusqu'ici ; c'est un animal carnassier qui tient de la nature du tigre, du singe et de l'ours dont il approche le plus par la figure ; cruel, adroit, vindicatif et opiniâtre, il n'entreprend rien qu'il n'en vienne à bout ; il se lance sur la proie comme le crocodile, en l'engloutissant tout d'un coup, et porte une crinière frisée comme celle du lion. L'œil noir et hardi de cet animal féroce annonce son courage et sa cruauté (72).

On assure qu'il y a dans la finance une femme qui n'a jamais vu le soleil, qui a eu en bonne fortune tous les agréables et les portefaix de Paris, qui est fort petite de taille et fort vaste dans ses proportions ; on la dit pleine d'esprit, de blanc et de rouge, grande musicienne et assez généreuse pour retenir ses amants par des bienfaits (73).

La femme d'un maréchal de France qui se croit poulmonique, trouvant un mari de cette espèce trop délicat pour une dévote, s'est fait un cas de conscience de le ménager et s'est condamnée généreusement aux caresses grossières de son maître d'hôtel, qui serait encore laquais s'il n'avait pas été robuste (74).

(71) Son mari porte le même nom que le premier médecin du roi et est aussi laid que M. de Sénac, fermier général.

(72) Cet animal s'appelle un Maupeou.

(73) Made Brissard ne sort jamais que la nuit, mais comme elle n'est pas en état de payer ses amants, on ne croit pas que cela la regarde.

(74) Cette bonne femme se partage entre la messe, son directeur et son maître d'hôtel ; son mari s'est mis à l'orge depuis qu'il est Maréchal de France.

On a présenté pour la seconde fois à la cour une comtesse qui a vécu quinze ans à Versailles sans espérance de jamais aller plus loin que le grand commun (75) où s'était faite sa première présentation ; elle n'avait alors que le droit, en sa qualité de femme du premier valet de chambre du Roi, de manger avec les officiers de la bouche et les chefs de cuisine de toute la famille royale, qu'elle a abandonnés pour se rapprocher de leurs maîtres.

Il paraît depuis deux mois au nord de cette ville une comète fort extraordinaire ; l'abbé Messier assure qu'elle annonce quelque événement considérable ; elle représente une perruque enflammée, au-dessus d'un sillon absolument noir. Selon les prophètes de l'observatoire, c'est un homme de robe qui doit être brûlé avant peu.

Le sieur Louis, qui entreprend les démonstrations les plus difficiles, vient de prouver à l'Académie de chirurgie qu'une fille de dix-huit ans qui coucherait tous les jours avec un jeune homme du même âge peut devenir grosse naturellement ; il appuie ce raisonnement par l'exemple d'un frère et d'une sœur qui se sont oubliés après une jouissance paisible de deux ans (76).

On avait débité que le secret de la propagation était perdu dans la maison d'un prince (77) qui s'est détaché de ce monde par lambeaux ; mais à force de faire des recherches et des essais, la fille de ce prince, qui est mariée à son oncle, vient de retrouver ce secret pour la

(75) Le grand commun est un bâtiment destiné à loger les gens de service du château, toutes les tables de gentilshommes servants, valets de chambre, etc., sont au grand commun : Madame Bontems, devenue comtesse académicienne, etc., a sauté du grand commun au château.

(76) On croit que cela regarde les amours de M. de Wand... etc.

(77) Ce prince est mort sous le bistouri avec lequel il a eu plusieurs affaires très vives.

seconde fois, en badinant avec le comte de Galard (78).

Un homme de qualité qui a fait légitimer sa femme le pistolet à la main, vient de forcer son beau-père à faire son testament par la même voie (79).

On compte à Paris cent cinquante femmes connues sous le nom de comtesses et de marquises, à qui Madame Gourdan assure avoir refusé sa porte plusieurs fois (80).

On apprend qu'un capitaine de la légion de Corse, qui a été bien avec la plus grande partie des femmes de Paris, est au nombre des douze infortunés que les Corses ont envoyés au pape pour la décoration de sa chapelle.

Une bonne vieille veuve, qui s'était mariée par régime de santé avec un comte breton, a été forcée, après avoir vendu sa vaisselle et ses diamants pour payer les dettes du comte, de recourir à son laquais pour la délivrer de ses désirs (81).

Une de nos duchesses très féconde, très qualifiée et très vertueuse, vient de vendre ses girandoles, pour empêcher son mari, qui avait perdu beaucoup d'argent au jeu, d'avoir les oreilles coupées (82).

La moitié de Paris regarde comme une Messaline une

(78) Cette jeune princesse aurait eu grand tort de laisser éteindre un aussi grand nom que celui de son mari, et consumer une aussi jolie jouissance qu'elle, inutilement.

(79) On croira peut-être que c'est le mari de Mademoiselle de Valroc... parce qu'il a fait la moitié de ce que l'on dit.

(80) Madame la Marquise de Ximènes n'est pas du nombre, ayant toujours été dans la plus intime liaison avec Madame Gourdan, qu'elle appelle sa mère.

(81) Cette pauvre comtesse n'a pris le parti du sacrement que quand elle a eu épuisé toutes les autres voies ; si on a connu Made la Comtesse de Mang..., c'est sa meilleure amie.

(82) Ce trait s'est renouvelé deux fois par la même femme, qui a fait promettre à son mari de ne plus jouer, et lui a conservé les deux plus belles oreilles qu'il y ait dans toute la Patrie.

vieille duchesse que l'autre moitié de cette ville regarde comme une sainte (83).

Il y a un quai à Paris qui n'a pas plus de vingt-cinq maisons, parmi lesquelles on compte au moins quinze à vingt niches de guèbres (84) dont la réputation n'est plus à faire (85).

On compte dans la société trois jeunes duchesses si sages et si réservées que, quand elles seraient aussi laides que Madame la duchesse d'Olonne, elles ne pourraient pas être plus respectables (86).

La vieille femme qui donne des culottes de velours à tous ses protégés le jour des étrennes, ayant arrêté le mémoire du tailleur qui la fournit, a trouvé qu'il s'était usé à son service près de quatre cents culottes de velours pendant deux ans (87).

On connaît un membre femelle du corps diplomatique qui, avec douze mille livres de pension, paye un loyer de mille écus, nourrit dix chevaux et dix domestiques, donne à dîner régulièrement tous les jours, un grand souper par semaine, etc., etc. Cette Excellence soutient la dignité de son caractère avec beaucoup d'ordre, quoique toute sa maison soit à la merci et ouverte à tout le monde (88).

Une comtesse maritime, qui demeure à l'Arsenal, après

(83) Made de Chaulnes a deux réputations toutes différentes, l'une à la cour, l'autre dans sa paroisse.

(84) Les anciens guèbres avaient beaucoup de vénération pour le feu, les nouveaux en ont beaucoup de crainte.

(85) On croit que c'est celui des Théatins.

(86) Made de Mazarin, Made de Lavallière, Made de Châtillon la jeune sont très estimées, mais... il en est encore trois que l'on pourrait nommer.

(87) Ce sont les bancs de l'école de Made Gœffrin qui usent si vite les culottes qu'elle donne.

(88) Madame l'Ambassadrice de Hollande est assez économe pour faire toute sa dépense avec 12000 livres de pension.

avoir fait baisser le pavillon à toutes les nations du monde, a enfin échoué sur un banc de sable, où elle fait eau de tous côtés (89).

Une grosse Hollandaise, devenue comtesse en France, a tellement pris nos usages, qu'elle passe régulièrement trois heures par jour à sa toilette, un quart d'heure à table, six heures en carrosse et le reste de son temps au lit ou sur la bergère à faire des heureux et des nœuds (90).

La dignité de présidente cuite au four, qu'avait feue Madame la présidente d'Aligre, vient d'être accordée à une présidente de la rue Saint-Louis, qui a été obligée de faire ses preuves avant que d'être reçue ; ses titres ont été déposés à Saint Côme avec l'acte de sa réception et le certificat du sieur Nicole (91).

On a vu en France un apprenti Seigneur le lendemain qu'il n'a plus été obligé de s'habiller lui-même, pousser le raffinement jusqu'à prendre des valets de taille et de couleur uniforme. S'il n'avait pas eu le temps de devenir colonel, on assure qu'il aurait été obligé de se faire laquais ou soldat à la fin de la mascarade, que l'on ne croit pas éloignée (92).

Tout Paris est plongé dans la terreur par la découverte que l'on a faite des amours d'un sphinx, qui s'est appro-

(89) Un marin prétend qu'un tampon bien juste suffit à la comtesse, pour la remettre à flot : la difficulté est de le trouver.

Elle a trop d'esprit pour ne pas se tirer de ce mauvais pas ; si elle en envisage le danger, il est encore temps.

(90) M^{de} de la Comtesse de Uss ... fait à peu près la même chose, et elle est d'A....

(91) Il n'y a de présidente cuite au four dans la rue Saint Louis que la voisine de l'hôtel d'Ecquevilly.

(92) Cet apprenti seigneur est un vicomte qui n'était pas gentilhomme il y a deux ans ; il a l'attention délicate de se faire servir par des domestiques, qui soient tous blonds comme la comtesse sa tante.

prié une marquise, dont le public jouissait depuis quinze ans; on attend dans peu de mois un petit monstre de cette union, dont le marquis Dasf.... est très mécontent (93).

Il y a dans la magistrature du second ordre deux hommes connus pour ne condamner à mort que les malheureux, qui n'ont pas de quoi leur payer le droit de vivre (94).

Le Lycurgue de la France ayant besoin d'un homme à toutes mains pour rédiger ses projets et traduire ses volontés, s'est fait présenter les registres du greffe criminel pour choisir, parmi les fourbes que leur adresse a sauvés, un secrétaire en état de le seconder. Son habileté l'a fait tomber sur le sophiste le plus impudent qui ait jamais existé après lui; c'est le chancelier qui dessine ses plans, et cet homme de bien qui les enlumine (95).

La France vient de perdre un homme de la plus grande qualité qui, après avoir été détroussé par des voleurs sans pouvoir se faire rendre justice, s'est décidé à renoncer au cordon bleu, à la pairie et à l'Opéra de Paris pour pouvoir se plaindre en liberté et apprendre aux Français qu'il fait (96) penser sans jouer sur le mot (97).

(93) Le chancelier sera père de ce petit monstre dont doit accoucher la marquise Dass....

(94) Le Procureur du Roi et le lieutenant criminel d'une des plus grandes villes du monde.

(95) On soupçonne que ce fourbe s'appelle Moreau.

(96) La personne dont on parle ayant eu occasion, il y a quelques années, de passer en Angleterre, et étant retournée à Versailles, répondit au Roi qui lui demandait ce qu'il avait fait à Londres, « qu'il y avait appris à penser. — Oui, des chevaux », ajouta le Roi. Ce même homme prend aujourd'hui la peine de penser pour tout le monde.

(97) Cet homme de qualité a laissé un tiers de sa fortune entre les mains de quelques maltotiers qui se l'arrachent pendant qu'il crie au voleur à cent lieues de l'endroit où il a été pillé. (Le duc de Lauraguais).

NOUVELLES TRANSPARENTES

Mademoiselle Durancy, dépitée de voir son laboratoire peu fréquenté par les hommes, s'est fait présenter à madame la duchesse de Villeroy qui a été fort satisfaite du début de cette nouvelle virtuose (98).

Clairval (99) qui s'était mis en réputation par des aventures d'éclat avec les femmes, est aujourd'hui montré au doigt pour avoir soupé tête à tête avec l'ambassadeur, qui a déshonoré Trial (100).

On dit que mademoiselle Clairon a été souper chez le marquis de Villeroy pour goûter un peu de tout.

M. l'archevêque de Paris vient d'être opéré pour la troisième fois de la fistule. Ce vertueux prélat a souffert l'opération sans murmurer contre un apothicaire, que l'on dit en être cause (101).

D'Alembert déclamant il y a quelque temps contre les jésuites, madame Geoffrin (cette illustre amie des gens de lettres) excusa la Société, en disant à d'Alembert que ces bons pères l'avaient mis à portée de gagner d'un côté ce qu'il avait perdu de l'autre (102).

On vient d'avoir à Paris un exemple terrible de la justice du nouveau parlement, qui a fait enlever tous les pe-

(98) Cette actrice a un goût décidé pour le haut comique, ainsi que madame la duchesse de Villeroy, qui s'en sert pour sa comédie, etc.

(99) L'ambassadeur qui a déshonoré Trial est le même que les suisses du Luxembourg ont ramené à son hôtel.

(100) Trial a été déshonoré dans l'esprit de ses camarades, pour avoir laissé payer ses dettes par l'ambassadeur dont il s'agit ici.

(101) Les qui-proquo sont très dangereux, surtout ceux des apothicaires.

(102) D'Alembert étant au berceau a été circonscis à coups de bec par des poulets d'Inde ; ce qui lui a donné beaucoup d'aversion contre les jésuites introducteurs de ses ennemis en France.

tits chiens appelés lexicons et les a condamnés par arrêt du 25 mai dernier à être brûlés en place de Grève pour un crime que les bonnes mœurs défendent de révéler (103).

Les deux tiers de l'Opéra sont actuellement admis dans les soupers de madame la duchesse de Villeroy, de madame de Savignan et de madame de Portail. Ce trio laid est fâché que le reste lui ait échappé jusqu'ici, mais il espère en venir à bout avec de la patience et de l'argent (104).

Le marquis de Villeroy, fatigué de s'arracher la barbe pour paraître plus jeune, vient de prendre un rôle de vieillard qui le dispense de ce soin pour l'avenir (105).

On prétend que le cardinal de Bernis, notre ambassadeur à Rome, a été naturalisé romain, par les cardinaux Pallavicino et Acciaïoli qui l'ont traité en enfant de chœur, dans une assemblée nocturne du sacré collègue (106).

Le marquis de Marignan ayant fait venir de Rome une statue de ganymède qui lui a coûté cent mille écus, on prétend qu'il a été surpris en méditation aux pieds de cette statue par la Marquise sa femme, qui est accourue pieusement avec une coupe, pour recevoir son encens qui allait se répandre (107).

Mademoiselle Clairon donne très souvent à souper à madame la duchesse de Villeroy et à madame la duchesse de Beau... (108), ainsi qu'à la Première Prési-

(103) Les petits chiens se sont tellement dérangés depuis quatre ans, qu'on a été obligé de faire une correction générale de toute l'espèce.

(104) Cela doit s'entendre sans explication.

(105) C'est une métamorphose d'Alcibiade en Socrate.

(106) Malheureux prélat ! qu'êtes-vous allé faire à Rome ?

(107) La Statue existe, et le Marquis lui est fort attaché ; mais le sacrifice ne s'est pas consommé sur du marbre.

(108) La frayeur du duc est très légitime, les deux hôtels seraient sérieusement en danger si nous étions dans le siècle des miracles.

dente et à madame de Portail qui ont la bonté d'y admettre mademoiselle d'Oligne et mademoiselle Dervieux, ainsi que quelques autres princesses amphibies, dont la société leur est utile. M. le duc d'Aumont qui demeure entre mademoiselle Clairon et le marquis de Villette a présenté requête au Parlement pour les faire déloger tous les deux ; comme ce bon Seigneur a toujours eu peur du feu, il craint, si jamais l'un ou l'autre de ces banquets est calciné, qu'il ne soit compromis dans l'incendie.

Le descendant d'un fameux rebelle est parti pour Navarre avec six de ses maîtresses en habit de livrée ; ce sont des amusements peu scandaleux en y joignant surtout la précaution qu'a ce nouveau sultan de faire porter de la barbe à tout son sérail (109).

Fréron, accusé par M. de Voltaire d'avoir avoué un péché honteux (110) en sa présence, s'en est vengé en reprochant à son antagoniste d'avoir couché sous le même toit avec le marquis de Villette et son prétendu secrétaire.

L'Ambassadeur d'une république située sur le golfe Adriatique ayant été trouvé pâmé entre les bras d'un inconnu dans le jardin du Luxembourg, a été ramené à son hôtel par deux suisses, qui lui auraient donné un logement s'il ne s'était pas nommé au sortir de son évanouissement : les suisses, ayant remis ce ministre entre les mains du secrétaire d'ambassade, lui en ont demandé quittance, et ont refusé l'argent qui leur a été offert pour garder le secret sur cette pamoison (111).

(109) C'est le tour d'un homme d'esprit, qui veut ôter jusqu'à l'apparence du soupçon sur son compte. (Duc de Bouillon).

(110) Dans une petite brochure intitulée *Dieu*, où se trouvent quelques anecdotes sur Fréron. Voltaire lui reproche d'avoir agi et souffert dans une même séance.

(111) Ce ministre est aussi grand, aussi noir, aussi riche que celui qui paye les dettes de ses bons amis.

M. le comte de Noailles ayant pris des libertés scandaleuses avec un de ses laquais, ce rustre a renversé (112) Monseigneur d'un soufflet qui a retenu Sa Grandeur au lit pendant huit jours (113).

Malgré cet accident qui a fait beaucoup de bruit, ce saint homme continue toujours la distribution de ses petits paquets (114) et l'exercice comique de la piété ; on croit que la tête de Sa Grandeur est un peu affaiblie par les bénédictions du peuple, et les suites de son ardeur dans les tentations : le laquais avec qui il a eu une affaire d'honneur est un Picard de la première main, qui n'avait pas encore été préparé à faire le service d'un grand d'Espagne, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général, gouverneur de Versailles, Prince de Poix, Seigneur d'Arpajon, grand croix de Malte, chevalier de la Toison d'Or, et membre séculier de la société de Jésus, etc., etc., etc...

Si le général des jésuites avait deux ôtages à envoyer à Paris, aussi beaux que les anges de Loth, et plus complaisants, il est sûr de rentrer en France par cette porte, qui serait très bonne, quoique ce soit une porte de derrière (115).

Comme on demandait il y a quelque temps au marquis de Villette pourquoi il avait pris une maîtresse (116), il

(112) Le Roi lui-même appelle ce comte Mgr en mémoire d'une lettre qu'il a écrite autrefois qui commençait par ces mots « Mgr le comte de Noailles prie M. », etc.

(113) Mgr le Comte est un homme si pieux qu'il a tendu l'autre joue selon la maxime des saints, mais son laquais n'a pas eu le courage de frapper deux fois un si bon maître.

(114) Les petits paquets que distribue ce saint homme sont des pièces de deux sous enveloppées de papier qu'il distribue tous les jours avec une affabilité qui le fait chérir des mendiants, des vieilles femmes et de toute la canaille dévote de Paris.

(115) Le général des jésuites fera bien de se hâter d'envoyer ses ôtages avant que les honnêtes gens ne soient remis en place.

(116) Il n'y a que Villeroy dans le monde pour payer d'impudence au point de faire cette réponse.

s'en justifia en disant qu'elle avait deux sphincters (117).

Mademoiselle La Cour qui s'était retirée au couvent de Saint-Gervais, de peur d'être mise à l'hôpital, quand elle eut tué par ses caresses le prince de Lamballe, s'est fait présenter à madame la duchesse de Villeroy au moyen d'un secret de la communauté où elle a été pensionnaire ; mais sa voix (118) sépulcrale, ses dents postiches, ses cheveux roux et sa mauvaise réputation l'ont empêchée d'être reçue à la suite de la troupe de la duchesse.

L'abbé Grizel, qui donnait autrefois des conseils à saint Billard (119) pour de l'argent, et l'absolution à ses dévotes pour des confitures, a été accusé par le sacristain de sa paroisse d'embrasser les petits enfants qu'il confesse pour leur pénitence.

La secte des (120) guébres a pris un deuil de trois mois, pour le champion de l'ordre qui vient de mourir dans un grand hôtel, rue de Charenton, où il a vécu à discrétion pendant trente ans (121).

(117) Terme d'anatomie énigmatique pour tout le monde, hors les gens de l'art et les mécréants.

(118) Le Palais de Mademoiselle La Cour s'est séparé de sa mâchoire par filtration ; ce phénomène est expliqué dans une épigramme assez bonne.

De Keiser craignons les secrets ;
De leurs déplorables effets
La Cour, hélas ! est un exemple ;
Voulant purifier son temple,
Elle a démoli son Palais.

(119) M. de Voltaire a dit dans une épître à M. le Maréchal de Richelieu :

Je ne porte point le cilice
De saint Grizel ni saint Billard.

(120) Le guèbre qui vient de mourir, a tué un homme étant jeune, parce qu'il soutenait que tous les guébres étaient des lâches : il ne put contenir son émotion et voulut prouver le contraire.

(121) L'aventure de l'homme tué est arrivée au chevalier G..., officier des mousquetaires noirs.

Le fils d'un épicier de Lille en Flandre, qui s'est changé en baron depuis qu'il est entré au service de France, et qui est devenu colonel, à force de complaisance pour un grand seigneur, vient d'acheter (122) le grade de brigadier, qui le met aujourd'hui au courant des espèces du premier rang (123).

Un ancien officier des gardes françaises, qui a toujours abhorré les femmes libertines, vient de prendre une petite maison où il s'est renfermé avec une maîtresse fort sage qu'il fait passer pour son valet de chambre (124).

L'Ordre de la Félicité (125) commence à se relever par les soins du grand maître qui est un homme d'une conduite irréprochable, quoiqu'il ait beaucoup de dettes, très peu de fortune et une réputation fort équivoque : on le cite pour avoir les plus gros yeux de Paris, les gens les plus mal vêtus, le suisse le plus malpropre et la plus vilaine petite maison qu'il y ait au monde : elle est située dans un marécage près le Boulevard des Invalides (126).

Le nonce de sa Sainteté vient de recevoir du sacré collège un présent de douze pages, qui seraient en état de faire le service du cardinal le plus difficile ; le souverain pontife y a joint deux eunuques noirs pour veiller à leur

(122) On a vu dans les nouvelles politiques que ce grade s'achète.

(123) On soutient que le baron Delb... et M. du Chang... ne font qu'une même personne ; cependant M. Delb... est baron et M. du Change père était épicier.

(124) L'abbé de l'Attagnant est parent de cet officier et porte le même nom.

(125) Les Marques de l'Ordre de la Félicité sont une ancre avec les deux lettres F. S. Le Mis Dechambonas en fut instituteur et permit aux femmes de se le conférer entr'elles à des conditions à peu près semblables à celles des chevaliers. L'auteur prie les gens qui en sont de lui faire savoir dans quel temps cet ordre fut institué, et de lui envoyer copie des statuts.

(126) La réception pour les deux sexes est uniforme, c'est une initiation philosophique ou à peu près.

conduite et empêcher les seigneurs français d'envahir les privilèges de la cour de Rome (127).

On vient de faire le dénombrement de tous les guêbres qui sont connus à Paris, leur accroissement est aussi incroyable qu'effrayant ; si la multiplication subite des moines qui ont envahi l'empire du monde chrétien ne préparait pas aux merveilles de la procréation des êtres neutres, on ne croirait pas à la possibilité de leur existence : un controversiste prétend que les jésuites ont répandu des missionnaires dans le monde, pour fortifier leurs prosélytes, et faire de nouvelles conversions ; on promet une couronne civique à chaque femme qui aura reçu l'abjuration d'un membre de cette secte ; elle est recommandée surtout aux femmes aimables, qui doivent vaincre leur répugnance pour être utiles à l'humanité (128).



(127) M. l'archevêque de Dam... nonce du pape, se sert de pages italiens parce qu'il les trouve plus dociles que de toute autre nation.

(128) Si la liste de tous les Guêbres qui sont à Paris est imprimée avec leur histoire, on assure que ce livre sera le double de l'Encyclopédie.

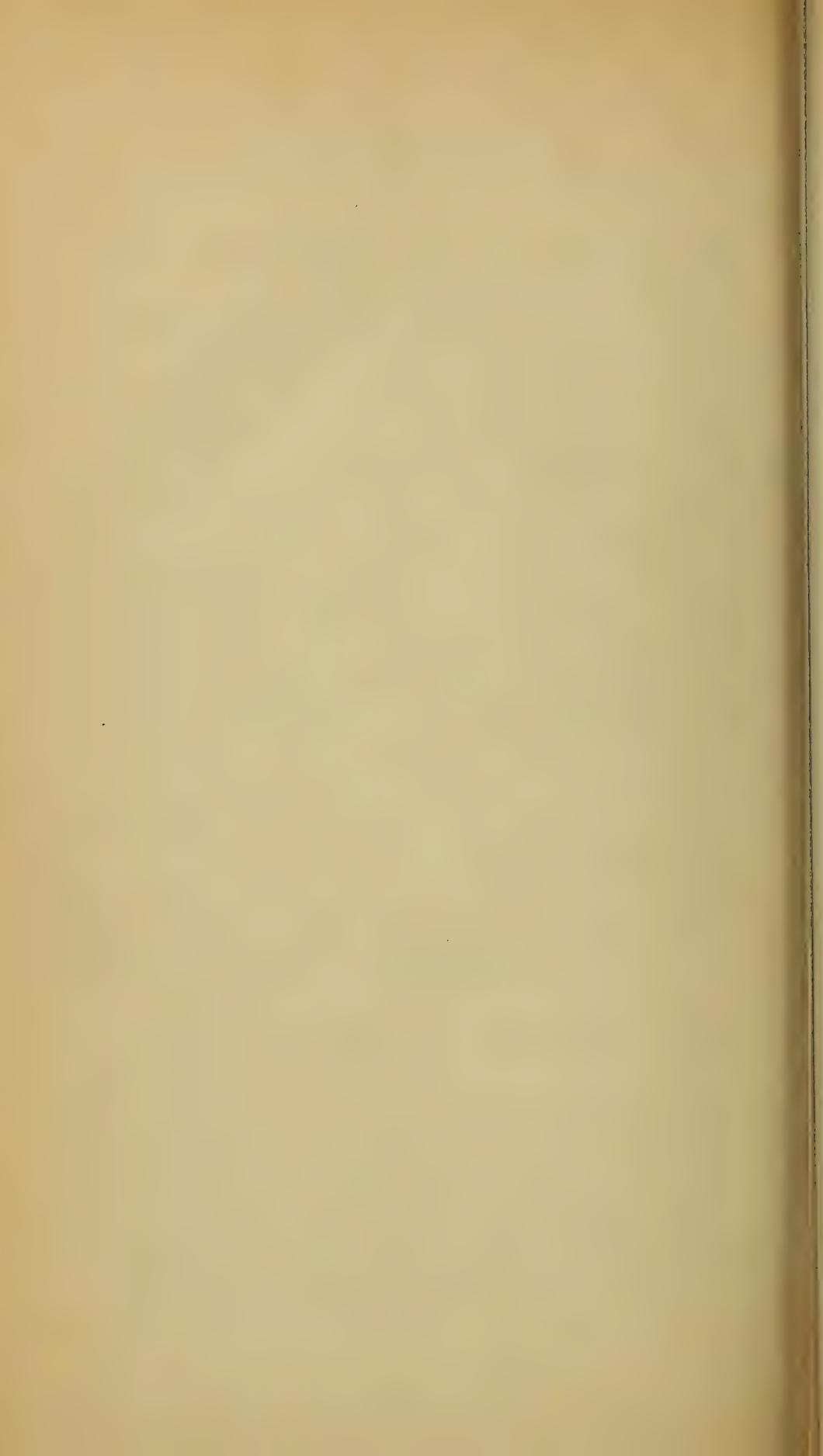
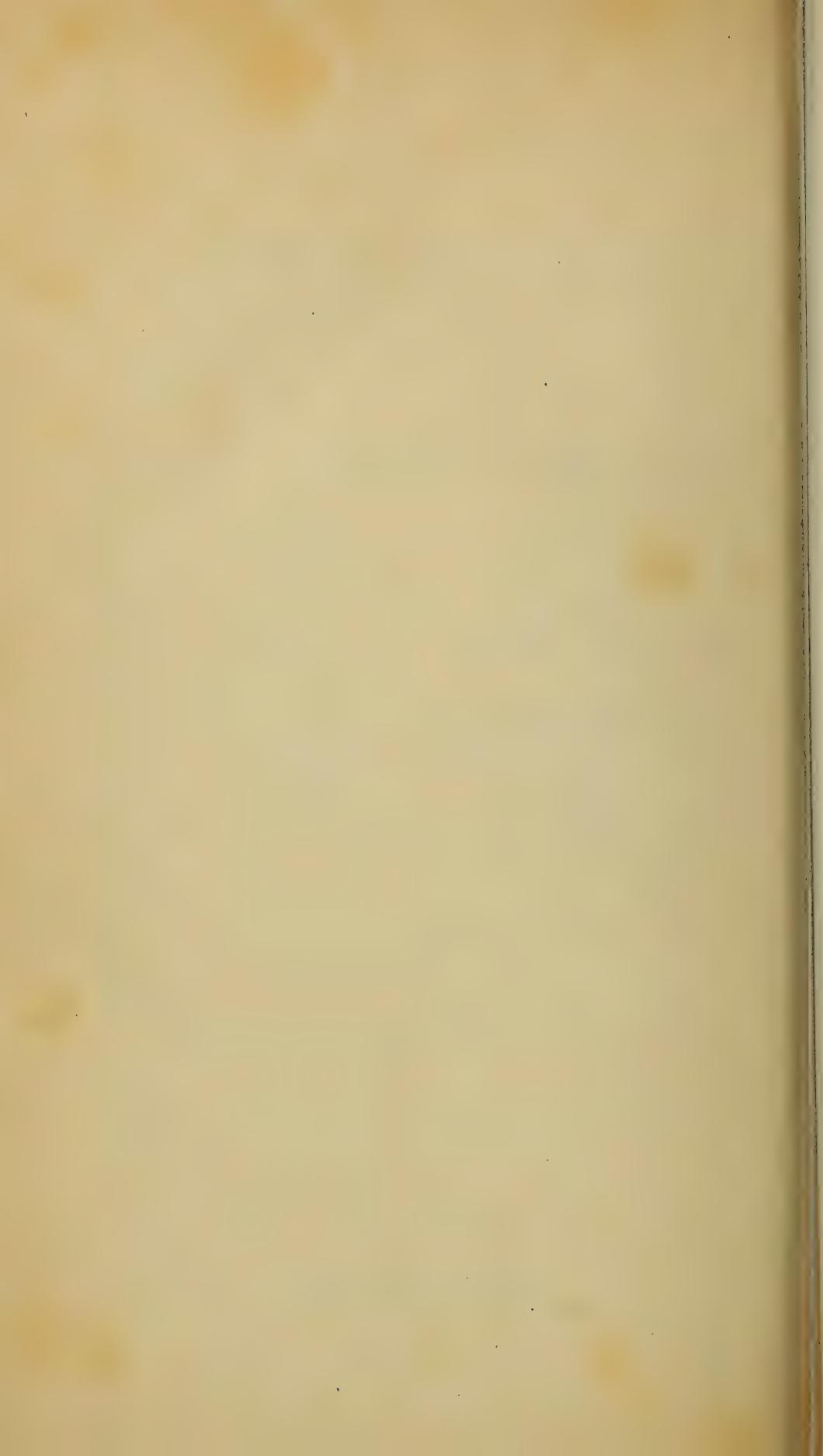
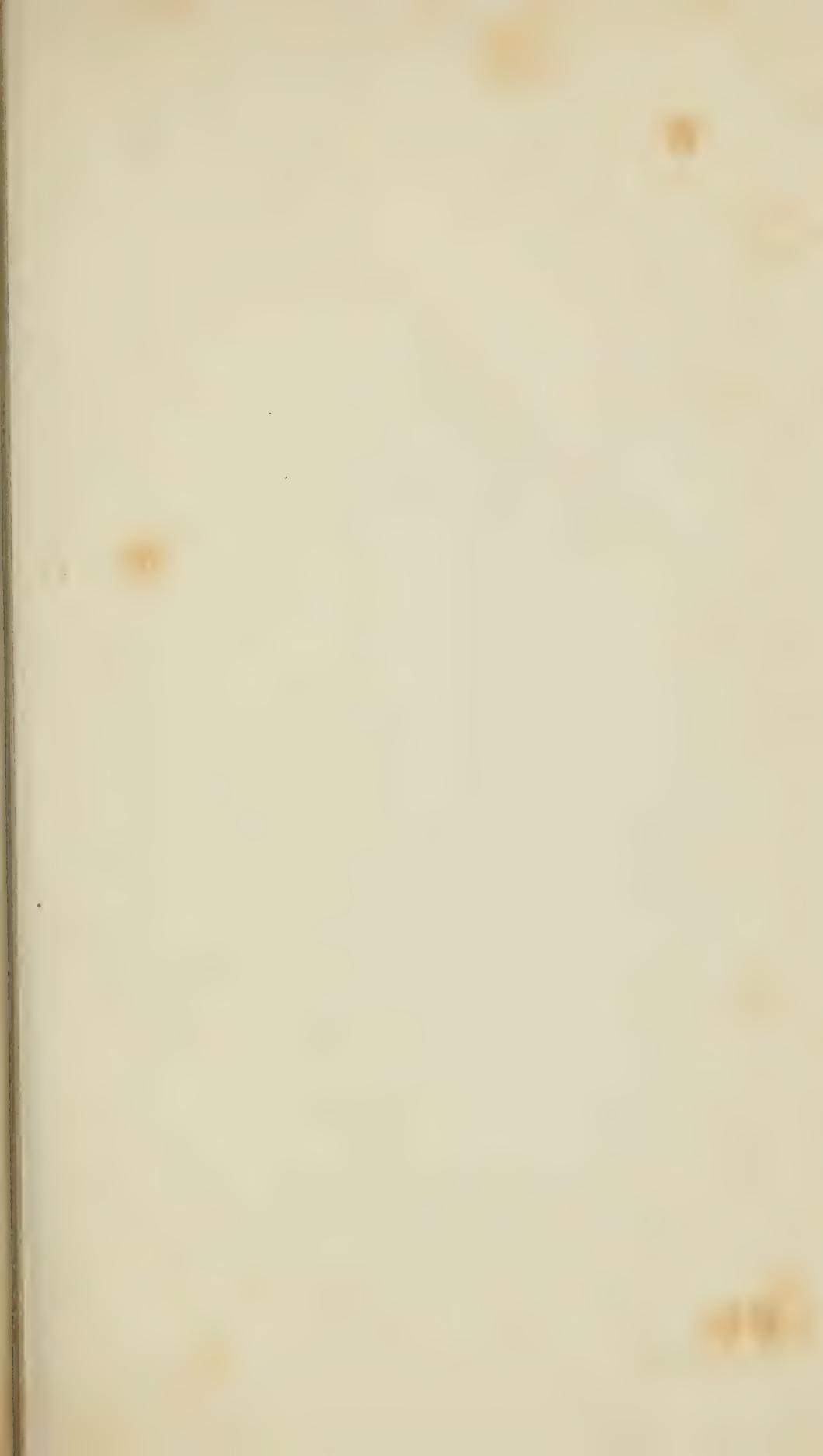


TABLE DES MATIÈRES

La Chronique scandaleuse.	Pages
INTRODUCTION	1
Première partie	9
Deuxième partie	71
Troisième partie	101
Quatrième partie	141
Chronique arétine.	
Préface	168
Epître dédicatoire	170
Le Gazetier cuirassé.	
Avant-propos	221
Epître dédicatoire	223
Nouvelles politiques	225
Nouvelles apocryphes	247
Nouvelles secrètes	253
Nouvelles extraordinaires	262
Anecdotes et nouvelles littéraires	272
Inventions nouvelles	281
LE PHILOSOPHE CYNIQUE	284
Nouvelles de l'Opéra, vestales et matrones de Paris	287
Nouvelles énigmatiques	299
Nouvelles transparentes	313







BIBLIOTHÈQUE DES CURIEUX

4, Rue de Furstenberg. — PARIS

CHRONIQUES LIBERTINES

Recueil des « indiscretions » les plus suggestives des Chroniqueurs, des Pamphlétaires, des Libellistes, des Chansonniers, à travers les Siècles.

PREMIÈRE SÉRIE : 6 VOLUMES

Les Demoiselles d'Amour du Palais-Royal

par HECTOR FLEISCHMANN

La Vie libertine de Mlle Clairon dite « Préillon »

par JEAN HERVEZ

Les Amours de la Reine Margot

Mémoires de la Comtesse Valois de la Motte

(Affaire du Collier)

Marie - Antoinette - Libertine

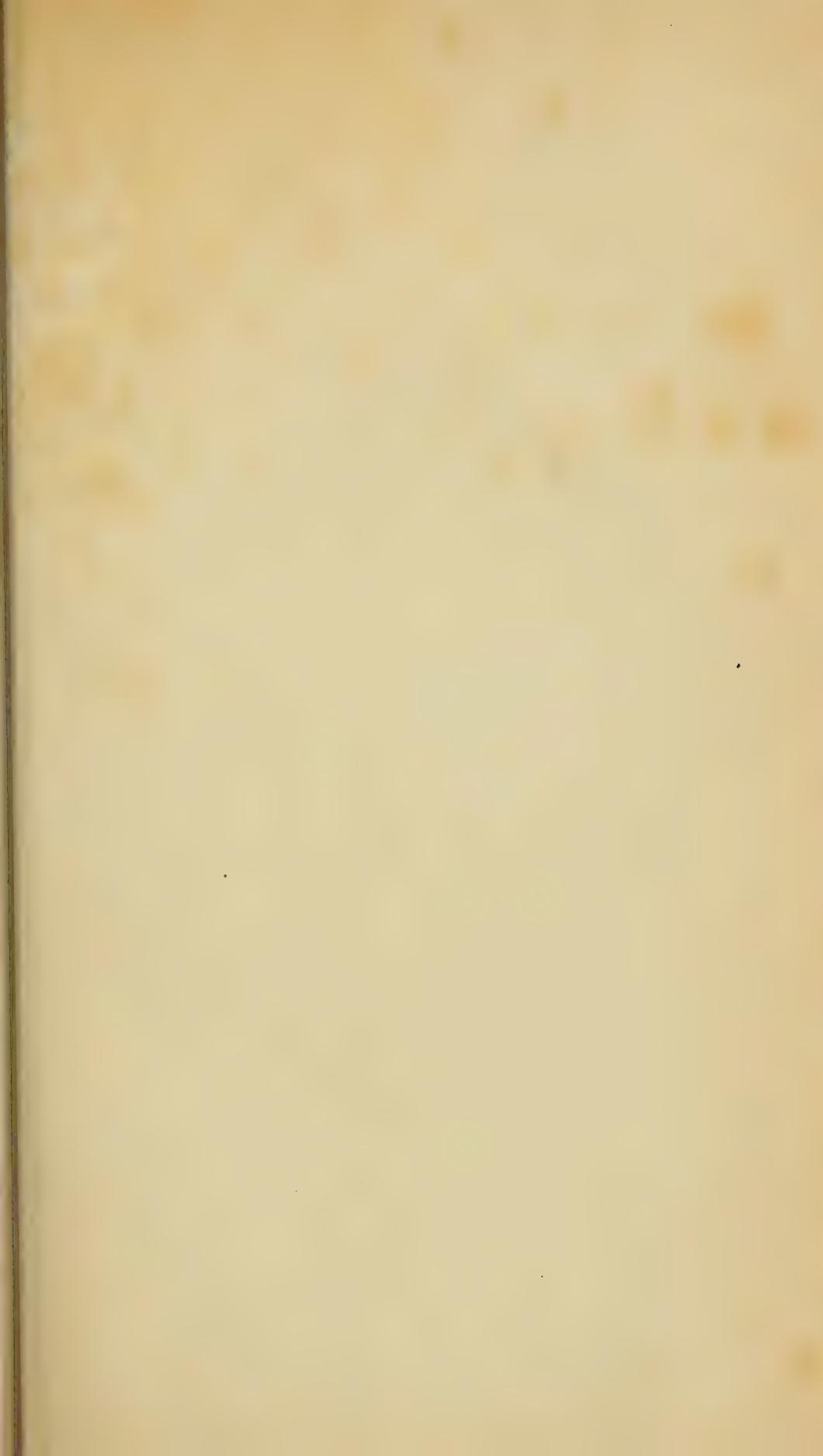
par HECTOR FLEISCHMANN

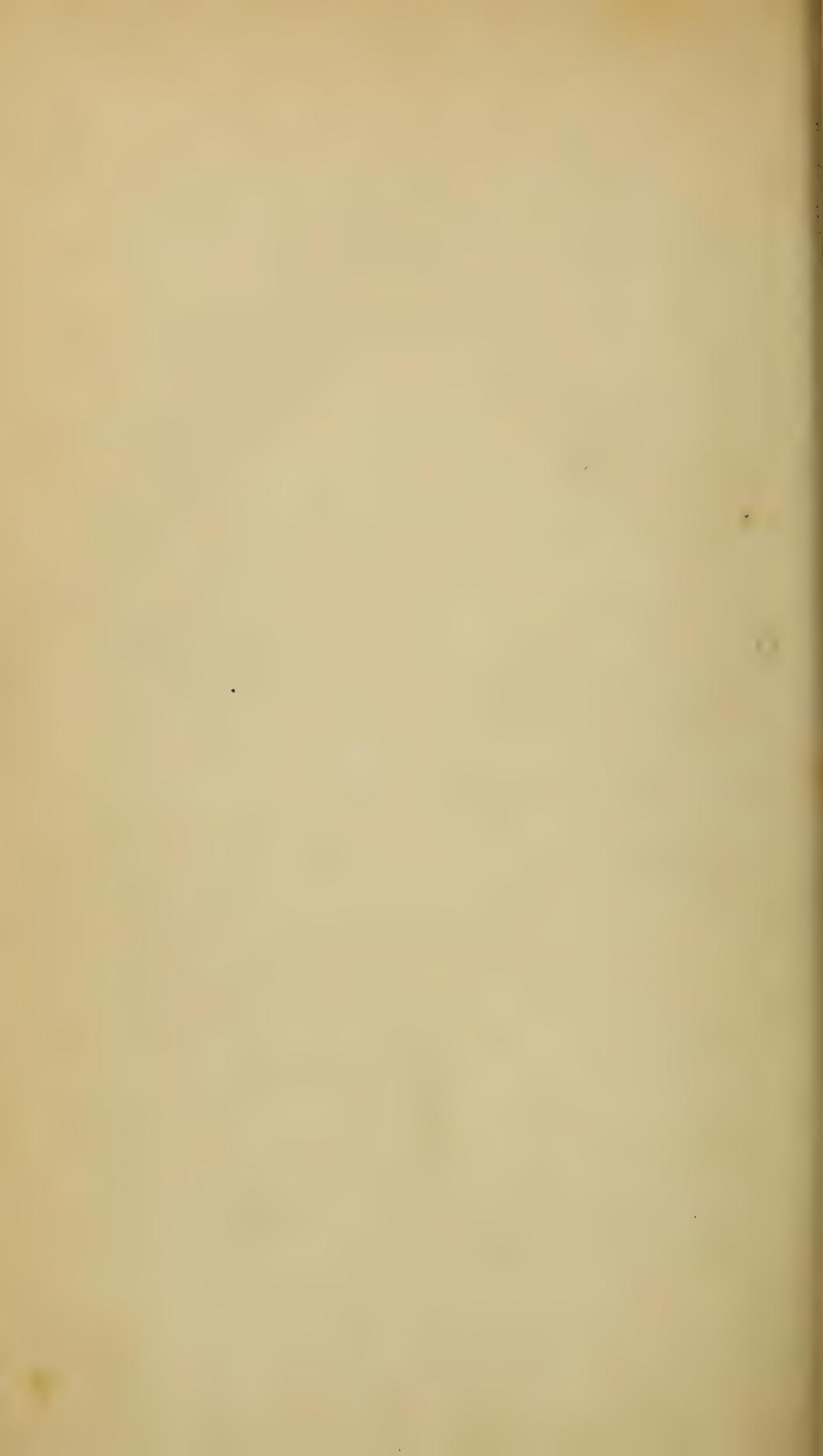
Chronique Scandaleuse et Chronique Arétine

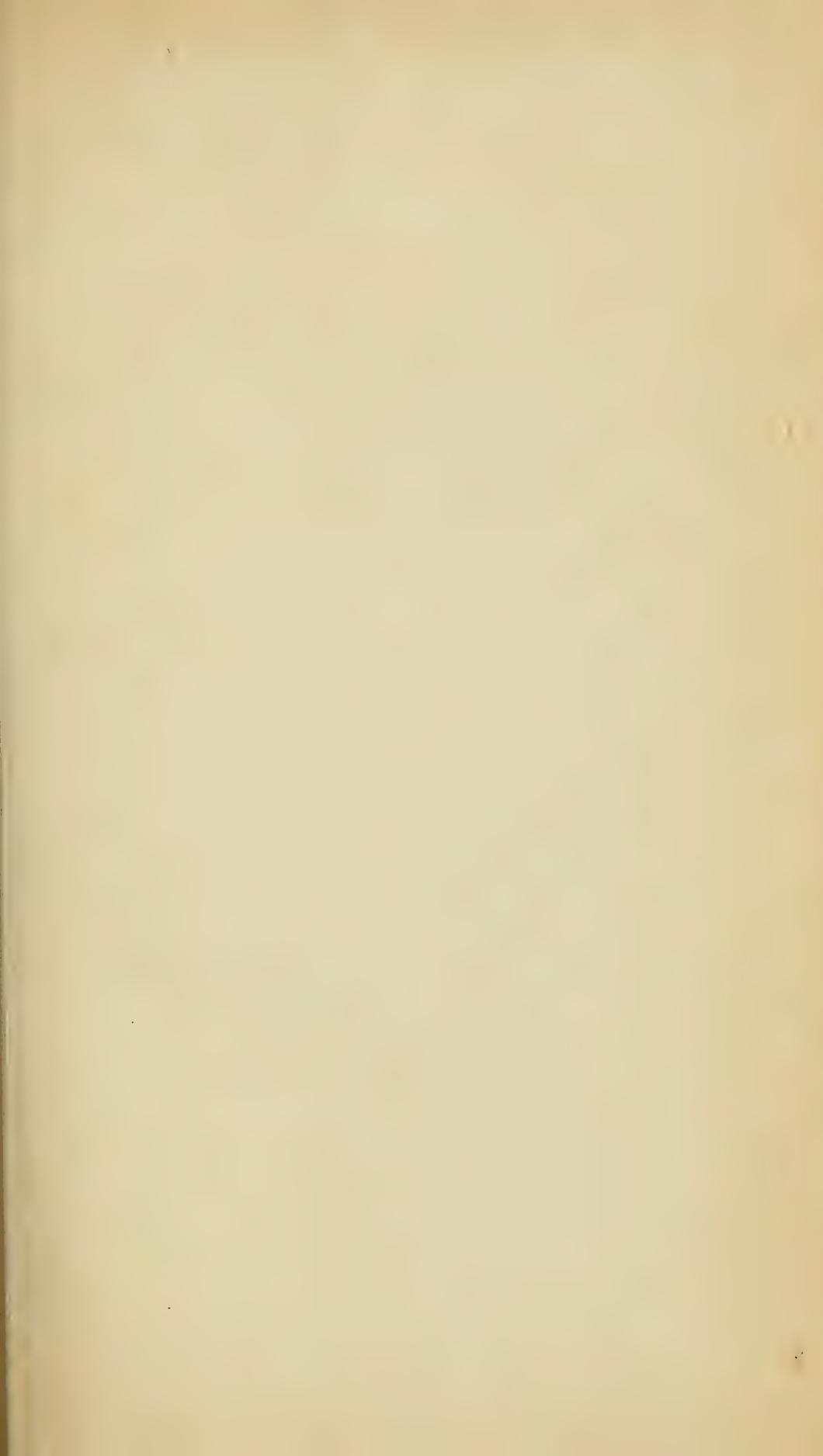
AU XVIII^e SIÈCLE

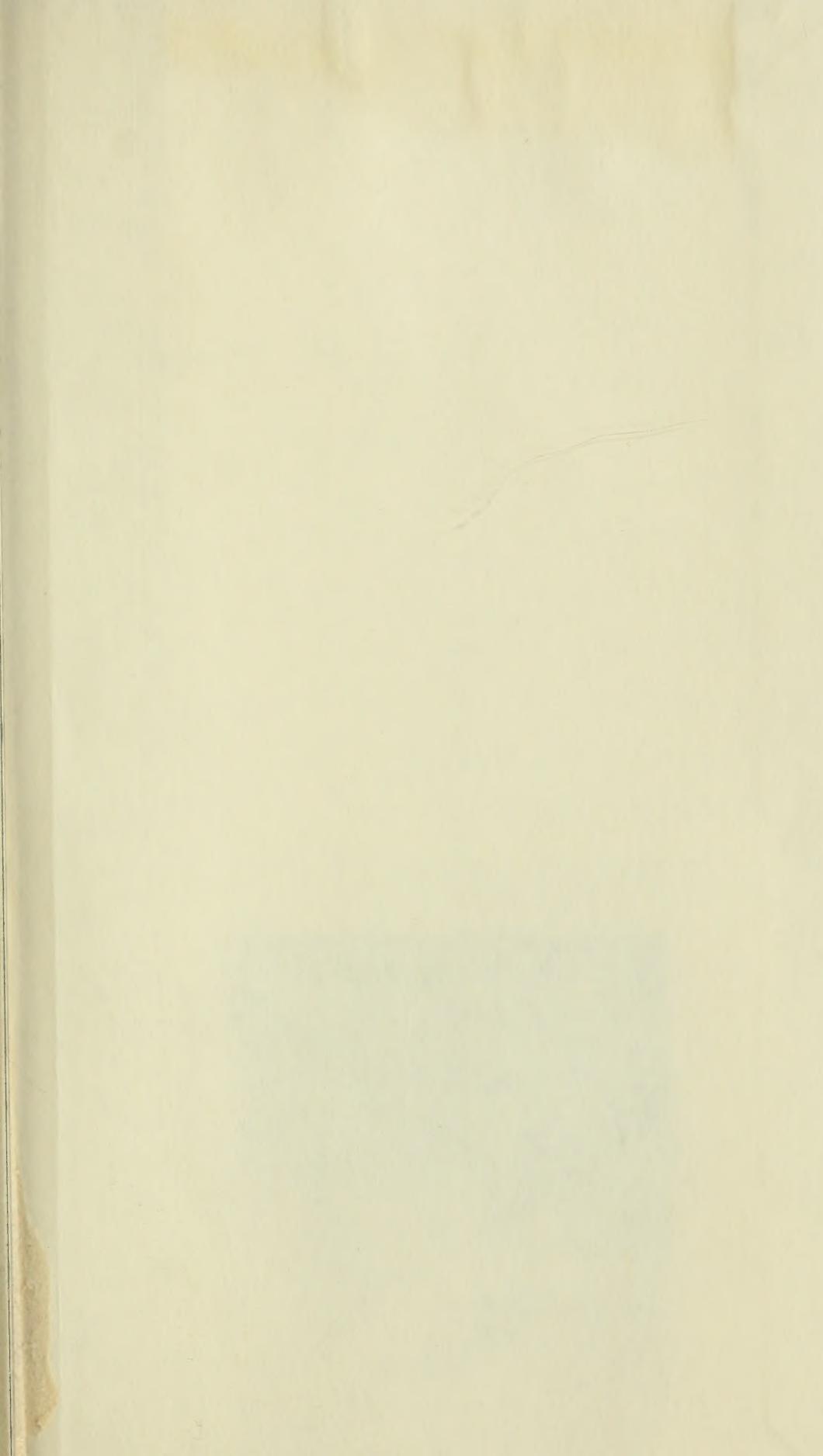
Chaque volume in-8° carré, de plus de 300 pages, orné de frontispices et culs-de-lampe, et d'illustrations hors texte. **6 francs**
5 exemplaires sur Japon impérial **15 francs**
10 exemplaires sur papier d'Arches **10 francs**

Prospectus détaillé sur demande









UNIVERSITY OF B.C. LIBRARY



3 9424 02002 9424

